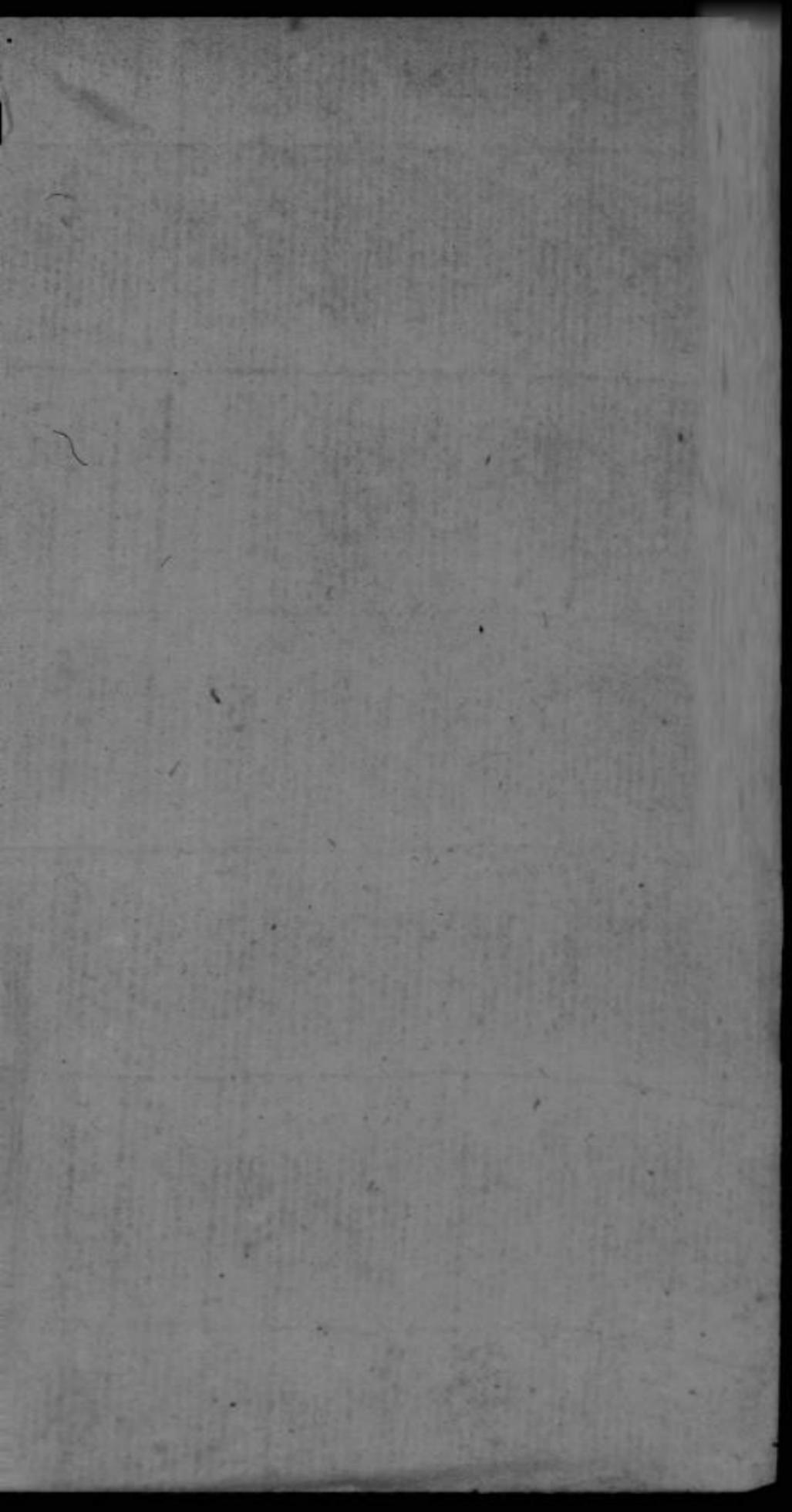
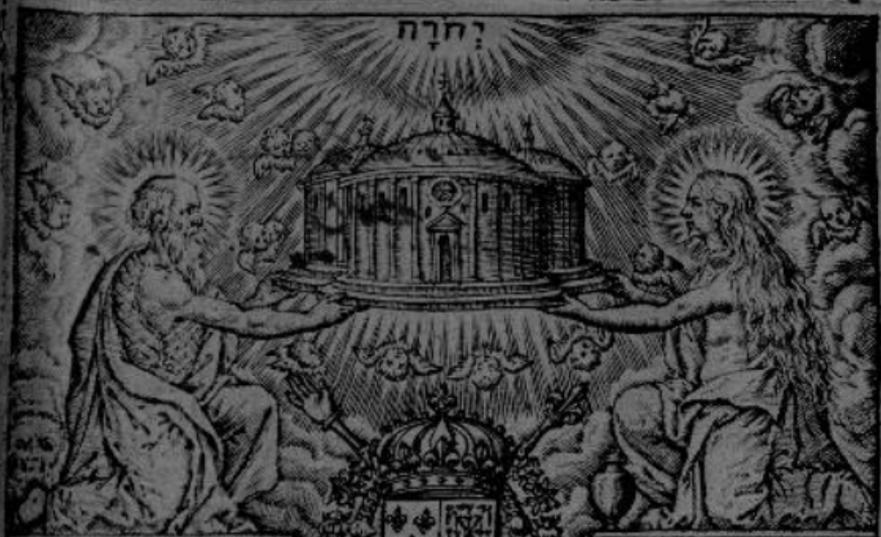


L. 619.



N^o 3

יחזק



L'INSTITVTION,
 REGLES ET EXERCICES
 des cōfrairies des
 Penitens, où il se trai-
 te de plusieurs exer-
 cices de deuotion,
 propres à tous
 les Chrestiens.
 Au Roy,
 Par E. Molinier
 Tolosain, Prestre
 et Docteur.



A THOLOSE,
 Par R. Colomier,
 Imp. ord. du Roy et
 de l'Vniuersité.
 1625.



Avec priuilege du Roy.

L. Gaultier incideur



Delivered to the Hon. Secy.
of the Treasury
London

THE
RECEIVED
OF THE
TREASURY
OF THE
UNITED STATES
OF AMERICA
THIS
FIFTH
DAY OF
MAY
A.D. 1862



DES

P^{er} XVII - 174

CONFRAIRIES PENITENTES.

Où il est traité de leur Institution,
Reigles & exercices.

Collège Paris par J. H.

*Avec plusieurs points d'instruction & de
meditation, tant sur la Passion de N. S.
que sur le S. Sacremēt, & autres mysteres
pour servir en general à tous Chrestiens.*

Par M. E. DE MOLINIER, Prestre
& Docteur.

AVROY.



A TOLOSE,

Par RAYMOND COLOMIEZ, Imprimeur
ordinaire du Roy. 1625.



CONFÉRENCES
PÉRIODIQUES

On se réunira de leur part

à la date indiquée ci-dessous
à l'heure indiquée ci-dessous
à l'adresse indiquée ci-dessous



à l'adresse indiquée ci-dessous



AV ROY.



IRE,

La Confrairie des Penitens Bleus, erigée dans Tolose, sous le tiltre de sainct Hierosme, que vostre Majesté tres-religieuse, non moins que tres-Chrestienne honora ces ans passez de sa presence, illustra de son nom, edifia de l'exemple de sa pieté, augmenta de l'aggregation de tant de Princes & Seigneurs de sa Cour qui s'y envollerent à son imitation, tient si chere cette faueur, que s'il y a



quelque chose qui diminue la grandeur de sa ioye, c'est l'excez du bienfait, qui ne pouuant estre egalé par aucune recognoissance l'a reduit à une necessité de paroistre à iamais ingrate. : Mais pour effacer en quelque sorte cette tache dont le reproche luy semble par trop honteux, quoy que la source en soit si glorieuse, elle ne se contente pas du ressentiment interieur qu'elle conserue eternellement d'une grace si remarquable, ni des prieres secretes, mais humbles & ardentes, qu'elle faict dans sa retraits pour vostre Majesté; ains encore elle recherche tous les moyens de tesmoigner au public combien elle se repute obligée pour l'honneur & pour le fruiet qu'elle a recueilli d'un si grand exemple, trop esclatant pour demeurer dans les tenebres, & trop connu pour pouuoir estre supprimé par le silence. Et certes c'est la nature de

la grandeur Royale, aussi bien que du
Soleil de porter son iour par tout où va
sa presence, & de se descouvrir par sa
lumiere, où mesme elle voudroit se ca-
cher par humilité. Outre que les actions
de vertu pratiquées par les Roys sont
de telle efficace pour attirer à Dieu le
reste des hommes, que quand par leur
condition elles pourroient estre cachées,
il importe pour le bien commun qu'elles
soient mises au iour, & en cecy, quoy
que le desir d'euiter la gloire du monde
semble beaucoup meritoire; si est-ce que
le respect de la gloire de Dieu, qui souf-
firoit du secret un interest trop notable,
doit estre plus consideré: si bien que trois
choses iustificient la sainte resolution qu'a
conceu nostre Confrairie de consacrer à
vostre Maiesté, SIRE, quelque marque
publique de sa deuotion, la qualité des
actions Royales qui ne peuuent estre

incognuës, l'edification des hommes, & la gloire de Dieu qui demandent qu'elles soient diuulgüées. C'est pourquoy pour l'execution de ce sien dessein, si iuste pour son deuoir, si utile aux hommes & si glorieux à Dieu, elle a esleuë vostre nom Royal, & les trophées de vos victoires acquises sur l'heresie rebelle à vos loix, aussi bien qu'à celles de Dieu, sur le frontispice de son nouveau Temple, dont la premiere pierre a esté mise de la part, & par le commandement de vostre Maiesté, à fin que mesme les pierres de nostre bastiment portent empreint le Zele de nos cœurs, & que la memoire de tant de triumphes, & d'une pieté si exemplaire demeure graüée dans Tolose, non seulement dans les esprits, mais encor sur le marbre. Toutesfois les monumens que l'Architecture dresse à la vertu sont bien publics, mais non en

telle façon qu'ils puissent estre veus par tout; la place qui les porte les limite, & quoy que leur esclat semble beaucoup reluire, si a-il ce defaut qu'il ne peut pas beaucoup s'estendre, outre que le temps qui a renuersé les Pyramides d'Egypte, le Mausolée de Carie, & le Colosse de Rhodes menace tout ce que l'art & la main des ouuriers peuvent bastir de plus solide, & de plus illustre d'une semblable ruine. Partant à ceste premiere marque restrainte dans un espace limité de lieu, & de temps, le Zele de nostre Congregation qui tente toutes les voyes de publier par tous les lieux, & d'eterniser par tous les siecles son humble recognoissance, en adiouste une seconde, de qui le priuilege est de se respandre par tout, & de durer tousiours, sans trouuer ny de bornes à son estenduë, ny de fin à sa durée. C'est ce petit

ouurage, que non la main, mais l'esprit
a produit, esprit qui comme vniuersel
vole par tout le monde, comme immor-
tel s'estend par tous les âges, & l'en-
fant qui suit la nature du pere iouyt de
mesmes prerogatiues de pouuoir remplir
tous les lieux, & tous les temps, pour
porter iusqu'au bout de la terre, & ius-
ques à l'eternité, la loüange de vos ver-
tus, **SIRE**, & le tesmoignage de no-
stre deuotion. Et ce ne sont pas tous les
fruiçts que nous pretendons de cet es-
crit, qui sort principalement au iour
pour rendre compte à vostre Maïesté du
dessein & des actions de nos retraites,
que quelques vns par Zele d'auanture
de l'Estat, mais par ignorance de nostre
droite intention ont voulu rendre suspe-
ctes; & l'innocence, à qui se monstrier est
se iustifier, se produit en ce Liure, pour
oster tous les ombrages qui offusquent

sa lumiere, & confondre ce qu'on dict,
ou esclaircir ce qu'on soupçonne, en pa-
roissant ce qu'elle est. Encore auons
nous en ceste action un plus secret mo-
tif, & qui pour la gloire de Dieu merite
d'estre publié, c'est qu'ayant cognu que
vostre Maiesté prenoit goust à nos exer-
cices & ceremonies, & desiroit d'en
auoir l'intelligence, nous auons estimé
que ce sien desir nous estoit un comman-
dement, & auôs pris l'occasion de four-
nir quelque entretien à sa pieté par vne
marque de nostre obeissance. Acceptez
donc, SIRE, ce deuot sacrifice de vos
tres-humbles subiects, & fauorisez de
vostre protection ceste Confrairie, la-
quelle estant noble dés son origine pour
le chois & dignité des membres qui
composent son corps, & sainte non seu-
lement pour les regles, mais pour les ra-
res exemples de vertu qu'elle a produit,

Et pour les personnages renommez en
saincteté qui l'ont fondée, ou qui sont
sortis de son escole, les uns pour gou-
uerner l'Eglise, les autres pour reformer
les plus saincts Ordres, les autres pour
les illustrer, ne scauroit mieux s'adres-
ser qu'à celuy de qui la Noblesse tire
tout son esclat, & la Religion son orne-
ment & sa defense. Et puis la bassesse
de la Penitence n'est pas si esloignée de
l'eminence de la Royauté, ni la vilité
du Sac, de l'esclat de la Pourpre, que le
Roy David, & plusieurs autres Princes
n'en ayent faict le mariage, donnant
courage par leur exemple aux Penitens
de s'approcher de la Maïesté des Roys,
puis que les Roys ont eu besoin pour
leur salut eternal de se ravalier à l'humili-
té des Penitens. La parole de l'Euan-
gile qui rend les Penitens Roys du Ciel
leur baille la liberté d'aborder les Roys

de la terre: & c'est ce qui nous inspire la hardiesse de nous presenter deuant le throsne de vostre Royale Grandeur, portant les mains chargées de ceste offrande, & les cœurs de vœux pour la prosperité de vostre personne & de vostre Royaume.

De vostre Majesté

*Les tres-humbles, tres-obeissans,
& tres-fideles subjects*

LES PRIEUR, ET SCINDIC DE
LA CONFRERIE DES PENI-
TENS BLEVS DE TOLOSE.

*Extrait abregé du privilege
du Roy.*



A R grace & privilege du
R o y du 1. Ianuier 1625.
Il est permis à Raimond
Colomiez, Imprimeur or-
dinaire du Roy & de l'V-
niuersité de Tolose, d'im-
primer ou faire imprimer,
vendre & distribuer pen-
dant le temps & terme de
dix ans, vn Liure à luy baillé par le Syndic des
Penitens Bleus, intitulé *l'Institution, Regles &
Exercices des Confratries des Penitens*. Composé
par M. E. de Molinier Prestre & Docteur. En-
semble des Heures pour lesdits Penitens, avec
des Prieres & meditations le tout dedié au Roy.
Avec defences à tous autres Imprimeurs & Li-
braires de ce Royaume, & autres personnes de
quelque qualité & condition qu'elles soient, de
n'imprimer ou faire imprimer, debiter ou con-
trefaire ledit Liure, sous pretexte de quelque
alteration que ce soit durant ledit temps, à
peine de confiscation des Exemplaires, & de
cinq cens liures d'amende. A la charge par ledit
Colomiez, de remettre dans la Bibliotheque
de sa Majesté deux Exemplaires dudit Liure: &
autres clauses plus amplement portées par ledit
Privilege.



A MONSEIGNEUR
L'ILLVSTRISSIME
ET REVERENDISSIME
Cardinal de la Valette,
Archeuesque de
Tolose.



MONSEIGNEUR,

La deuote Compaignie des Penitens Bleus de la ville de Tolose ne pourroit celer sans ingratitude, & sans faire tort à vostre pieté, la gloire qu'elle a receüe, dequoy vous ayez voulu l'honorer d'une si particuliere bien-veilance, que de luy donner vostre nom, & desirer d'estre admis au nombre de ses Confreres. En quoy vous auez, sinon imité (pource que vostre Zele & charité n'ot pas besoin d'exemples) suiuy au moins vos predecesseurs Messeigneurs d'Armaignac & de Ioyeuse, Cardinaux & Archeuesques de cette ville. De sorte qu'il

semble désormais que cette Compagnie soit en possession d'auoir pour Chefs & protecteurs spirituels des personnes qui dans l'Estat de l'Eglise vniuerselle tiennent les premieres & les plus honorables dignitez. Ces deux grands personnages-là, grands en fortune & en pieté, luy ont à la verité apporté vn lustre & vne gloire singuliere, ont par leur approbation authorisé ses Reigles & ses Statuts, & par les frequents exercices de leurs deuotes actions, luy ont acquis la reputation d'estre vne des meilleures escoles de deuotion qui se treuuent aujourd'huy parmy les Compagnies seculieres. Mais nous esperons (MONSEIGNEUR) & voyons desia par les notables effets de vostre bien-veillance & protection, particulièrement par le soin que vous auez pris d'obtenir de sa Sainteté de nouveaux & grands Priuileges pour cette Compagnie, que comme l'authorité de vostre Nom, & l'eminence de vostre qualité, nous apportent vn pareil honneur, que l'ardeur de vostre zele enuers Dieu, & de vostre af-

fection enuers vos tres humbles Confreres, la fera refleurir encore de plus en plus, & promouura sa gloire & son bien autant qu'il luy sera possible, assistant & appuyant de sa puissante faueur les vœux & les desirs tres-ardens que nous auons pour ce sujet. C'est pour ce dessein que nous auõs faict dresser ce Liure qui vient maintenant en vos mains, & qui contient les Reigles & les Statuts de cette Cõpagnie; lesquels sa Majesté tres-Chrestienne a desiré de voir par escrit, afin que comme elle a donné son sacré Nom à cette Confrairie, il paroisse aussi qu'elle y donne son cœur, & que sçachant les formes, & l'usage des exercices de Deuotion qui s'y pratiquent, elle puisse participer aux merites de ces Sainctes actions, en s'acquitant regulierement des volontaires deuoirs, ausquels la pieté oblige tous ceux qui avec le sac & l'habit de Penitent veulent en ces Compagnies prédre & embrasser vne ciuile & vraye penitence. Or (MONSEIGNEUR) auant que ce Liure passe en sa Royale main, où reside la Foy & la victoire, vos

tres-humbles & tres-obeyssans Confreres
ont jugé tres à propos de supplier avec
toute reuerence vostre Seigneurie Illu-
strissime, qu'il luy plaise de luy donner
avec sa benediction la faueur de sa recõ-
mandation: esperant qu'elle luy seruira
d'un titre glorieux pour luy faire receuoir
vn favorable acueil de sa Majesté, & que
l'esclat de vostre pourpre sacrée dont il
rayonnera, luy fera fauorablement ouurir
les portes du Louure, & de son cabinet
Royal. Les deux premieres pierres du Tẽ-
ple que nous faisons bastir ont esté posées,
l'une sous lès heureux auspices du nom
de ce grand & pieux Monarque, qui de-
sermais sera le nom de la Iustice & de la
Pieté; L'autre sous le bon-heur de celuy
de vostre personne, en qui la fortune a-
moureuse de tant d'eminentes qualitez
qui l'ornent & embellissent, semble estre
deuenuë inste & equitable, & faire ses
efforts d'égalier le nombre & la grandeur
des merites par celuy de ses faueurs. Or
puis que deux si grands noms & de si bon
augure ont esté joints ensemble pour biẽ-

heurer la structure de cet edifice materiel, ne sembloit-il pas que suiuant cet exemple, la bienséance ordonnoit qu'en la Dedicace de cet edifice spirituel, ils ne fussent point separez ? Ce qui nous reste à desirer pour le comble de nos vœux, c'est que nous puissions voir longuemēt vnies deux si grandes puissances, à la conseruation & augmentation de nostre Compagnie, sur lesquelles estant fondée & affermie, comme sur deux fermes colomnes, ou plustost sur deux hautes montagnes, elle s'estleuera pardessus toute enuie, comme elle est pardessus toute cōparaison. Ce desir outre les autres considerations obligera encore vos tres-humbles Confreres à faire continuellement des prieres pour vostre grandeur, prosperité & santé. C'est

MONSEIGNEUR, de vostre Seigneurie Illustrissime,

Les tres-humbles & tres-obeissans seruiteurs, les Prieur, & Scindic de la Confrerie des Penitens Bleus de Tolose.





ATTESTATION.

Nous Docteurs Regens en Theologie en l'Vniuersité de Tolose, ayant exactement leu vn liure intitulé, *l'Institution, Reigles, & Exercices des Confrairies des Penitens*, composé par Monsieur Molinier Prestre & Docteur és Droits, auons iugé ledict Liure tres-digne d'estre communiqué au public, comme non seulement conforme en tout à la Doctrine del'Eglise Catholique, Apostolique Romaine, mais aussi plein d'enseignemens tres-vtilés à tous Chrestiens, notamment à toute sorte de Penitens pour diuers exercices de pieté & Religio, en foy dequoy nous sommes soubs signez, ce vingt-cinquiésme Feurier mil six cens vingt-cinq.

DE PELISSIER.

F. SIMPLICIAN Augustin.

APPROBATION.

Nous soubs-signé Vicaire General, veu l'attestation des Docteurs sus nommez, permettons l'impression dont mention est faiçte en ladite attestation. A Tolose ce 3. de Mars 1625.

DE CLARET, Vicaire general.



L'AVTHEUR

Au Lecteur.



MY LECTEUR,

Si la lecture de ce Livre te donne d'avanture quelque fruit d'edification, ou de consolation, tu en dois toutes les actions de graces, & toute la loüange à Messieurs les Penitens Bleus de Tolose, qui m'en ont inspiré le dessein par leurs sermons, & par leur instance excitée la paresse de mon esprit, & l'oïsiuete de ma plume. Car afin que ie te confesse ingenuëment les defauts de mon inclination, comme ie desire que tu toleres ceux de mes escrits, ie suis volontiers de ceux qui preferent le repos à l'honneur, & tout ce qu'on appelle gloire & renommée, n'a pas des amorces suffisantes pour me faire charger du soucy que requiert la lime d'un ouvrage élaboré, si quelque



P R E F A C E

force plus puissante ne violentoit ma nature. Outre que le vice de ce siecle difficile à contenter, facile à condamner, affamé de nouveaux liures, degousté dès qu'il les à veus, & qui comme certains malades veut tout, & ne sauoure rien, joignant par inquietude deux passions qui semblent incompatibles. L'appetit, & le desdain, devroient estre le remede de la demãgeaison des plumes, si ce mal pouuoit estre capable de guerison. De moy j'estime tres-piteuse la condition de ceux qui sont possédez du desir de beaucoup escrire, veu qu'ils ne font pour la plus part autre chose par leurs veilles qu'aprester à rire beaucoup, & achètent au prix de leur sueur l'opprobre que sans trauail ils pourroient euiten; mais dès que ceste fievre a saisi quelqu'un, il entre en frenaisie, ses songes luy semblent des oracles, & s'il a resué la nuit, il veut que tout le monde le scache le matin. De là paroissent tous les iours tant de petits auortons de presse, à qui naistre c'est mourir, & qui ne semblent se monstrier que pour nous aduertir en passant de la maladie de leurs Peres, & semondre nostre compassion à prier Dieu qu'il remette leur esprit en santé, afin qu'ils lais-

AV LECTEUR.

sent le nostre en repos. C'est pourquoy desirant de m'exempter de la tache que ie blasme en autruy, & d'espargner le loisir de ceux qui perdroient quelque heure à lire mes bagatelles, comme ie veux qu'õ espargne le mien, ie ne conçoÿ pas aisément de moy-mesme le project d'une œuure qui doïue sortir au iour, & ce peu qui par cy deuant est eschapé de mes mains est nay du rencontre plustost que du dessein, & doit plus son origine à l'occasion, que les autres m'ont offert, qu'à ma propre election & premeditation. Et maintenant que j'expose ce liuret qui neantmoins en sa petiteesse contient plus de volume que tout le reste que j'ay produit iusqu'icy. Je t'asseure, Lecteur, que ce n'est pastant pour plaire à mon humeur, que pour satisfaire à l'affection pieuse de ceste noble & saincte Confrairie, que j'ay entrepris vne si fascheuse couruée. C'est elle qui ayant conceu le dessein de faire voir au Roy, & sous son nom à tout le public, comme tout ce qui touche les Congregations penitentes est sainctement institué, a choisi ma plume pour truchement de ceste sienne pensée; non que plusieurs autres plus suffisans que moy ne luy feussent en main,

P R E F A C E

mais d'autant que le grand loisir dont ie jouys par vne faueur particuliere de Dieu, & par le bon-heur que j'ay d'estre nay en vn siecle qui laisse sans-employ ceux qui sont sans ambition, m'expose plus ouuertement à ceux qui ne font pas scrupule d'imposer à celuy qu'ils estimēt oyseux, les tasches que tout le monde rejette, pour estre plus laborieuses que lucratiues & pompeuses, & ne me permettent pas de jouyr dans ma retraicte du fruit de la solitude. Or quoy qu'il en soit ie me suis laissé vaincre au desir de ceux qui m'ont honoré de leur choix pour mettre au iour le dessein de leur pieté, & si ma facilité m'a faict entreprendre par dessus mes forces, j'en ay desia payé la peine par la difficulté de l'œuure, & n'est pas besoin que tu me punisses derechef par vne seuerre censure. S'il y a quelque chose de bon, tu dois en remercier ceux qui m'en ont donné le mouuement; & si le succès n'a pas respondu au vœu, tu dois vser de quelque grace enuers mon obeissance; & mesme que la faute qui vient d'auoir obey ne peult estre si grande qu'elle merite vne double penitence, celle de mon traual, & celle de ta reprehension. Mais si tu veux sçauoir en gros

le contenu de cet ouvrage, ie te diray que ie l'ay accommodé generalement à toutes les Confrairies Penitentes, en quoy j'ay fuiuy l'intention de ceux dont les prieres m'ont chargé de cette commission, lesquels en ce Sainct dessein qu'ils ont conceu, n'ont pas exclus l'vtilité generale de leur interest particulier ; ains plustost pour tesmoigner au public que la charité, non l'ambition en estoit le motif, ont desiré que ce liure dressé par le project de leur Congregation, seruit à l'edification de toutes, n'ignorans pas que c'est la nature des biens spirituels d'imiter les sources des puits, que l'espargne faiët tarir, la communication abonder. Et certes ie diray qu'en cecy l'honneur qu'ils ont voulu fuir leur accroist avec vsure, comme aussi l'ombre s'augmente à mesure que le Soleil qui la cause, s'abaisse, & la gloire monte quand la vertu s'humilie : car au lieu que ne faisant que pour eux mesmes, ils n'eussent merité que la loüange d'estre zelez envers leur propre Confrairie, zele que la pure intention peust à la verité rendre meritoire & glorieux deuant Dieu, mais que neantmoins le soupçon du propre interest diminuë tousiours en l'estime de

P R E F A C E

hommes enclins à juger sinistrement de leur prochain; En raportant leur visée au bien general de tout l'Ordre des Penitens, ils ont iustemēt acquis le los d'un zele qui ne peut estre soupçonné puis qu'il est desinteressé, & lequel en outre est entier & parfait, puis qu'il est vniuersel. Et puis ils estoient inuitez à cecy par les exemples domestiques de leur Congregation, qui dès son origine n'a cessé de contribuer au bien general de l'Eglise, ayant eu pour fondateurs, ou nourry dans son escole, tant de pieux & saincts personnages, dont les vns ont honoré le Clergé, les autres l'Ordre Monastique, les autres la Noblesse, les autres le tiers Estat: comme de l'estat Ecclesiastique le Cardinal de Ioyeuse, à la memoire duquel l'Eglise vniuerselle a de l'obligation; l'Archeuesque de Viēne Villars, fameux & celebre pour la reputation de sa vertu: le Cardinal de Bonsius, Euesque de Besiers. De l'estat Monastique; le bien-heureux Iean de Barriere que nous appellons ainsi pour sa Saincteté, pour ses miracles, & parce qu'on attend bien tost le decret de sa beatification, lequel a reformé tout ce grād & Religieux Ordre des Fueillans; Hen-

ry de

ry de Ioyeuse, qui apres la dignité de Lieutenant du Roy, s'estant abbaissé iusqu'à l'humilité du pauvre habit des Capucins, a donné à tout ce siecle plongé dans la vanité vn grand exemple du mépris du monde; Dom S. Paul Tolosain Superieur de la Chartreuse de Tolose, qui en a maintenu les reigles par sa sage conduite, & releué le lustre par vn bastiment somptueux, lequel est icy nommé pour son merite, & pour auoir esté lors qu'il viuoit encores au siecle, le premier Prieur de ceste noble Confrairie, qui rend cet Eloge à sa memoire; Le P. Bourrel coadjuteur du Pere Michaëlis en la reformation de l'Ordre de S. Dominique; Anthoine Tolosani qui a remis en sa pureté l'Ordre de S. Anthoine en qualité de General & Abbé; Guiraudet Prestre fondateur de la maison des Capucins dans Tolose. De l'estat de la Noblesse, Scipion de Ioyeuse Lieutenant du Roy, celebre dans l'histoire pour sa valeur, & pour son zele enuers la Religión; Le Duc de Vantadour, Duc & Pair de France; Le Comte de S. Paul mort dans la lice d'honneur en la guerre derniere contre l'heresie rebelle, de qui le Reuerend Pere Arnoux Iesuite prononça l'O-

P R E F A C E

raison funebre dans la Chapelle de ceste
 Saincte Congregation, comme le Reue-
 rend Pere Bourdon Augustin y auoit
 prononcé auparauant celle du Duc du
 Mayne Confrere, Monsieur Catel Cha-
 noine & Official de l'Eglise Metropoli-
 taine celle du Roy Henry le Grand, &
 plus haut encore quelque celebre Pre-
 dicateur du temps celle du Roy Henry
 troisieme, le tout accompagné des ce-
 remonies correspondantes à la majesté,
 des actions qui tesmoignent l'honneur
 que ceste Confrairie rend à la memoire
 des morts, & le soing qu'elle a de prier
 pour leurs ames. Je ne prens de chaque
 Ordre que quelques vns que ma plume
 rencontre en passant, & ne pretens pas
 de les alleguer tous, veu qu'il faudroit
 faire non vne Preface, mais vne histoire,
 outre que ie ne parle pas pour tout des vi-
 uans, dont on pourroit alleguer vn grand
 nombre de Princes & de Seigneurs. Et
 pour en produire quelques vns du tiers
 Estat, trois premiers Presidens du Par-
 lement de Tolose renommez pour leur
 sçauoir, eloquence & pieté, Estienne
 Duranti, Pierre du Faur Baron de saint
 Iory, & François de Clary, Hurault de
 Belebat, & du Faur Sieur de Tarabel,

tous deux maistres de Requestes, & Cōseillers d'Etat, l'un desquels a honoré ceste compagnie de son zèle particulier; l'autre d'une belle fondation, outre vn nombre infiny d'autres Presidens & Cōseillers, entre lesquels Arnaud Bourret decedé dans la maison des Peres Iesuites avec reputation de Saincteté, ne doit pas estre obmis, ont succé sous la conduite de S. Hierosme dans la creche de Bethleem, representée en leur retraite le laiët de la pieté qui les a rendus si vtils à l'Etat & à la Religion. Tous ces exemples que ces pieux Confreres ont deuant leurs yeux, & dans leur propre maison, leur ont faiët concevoir vne genereuse resolution de marcher sur les vestiges de leurs predecesseurs, & ne tirer pas seulement gloire, mais instruction de leur vertu, qui n'a iamais restreint & limité leur zele dans leur seule Chapelle, mais comme le Soleil en a respandu l'ardeur & la lumiere sur tout le corps de l'Eglise. Leçon que leur patron S. Hierosme leur a faiët le premier, de qui l'esprit vniuersel, & nay non pour soy-mesme, ny pour quelques vns, mais pour tous, n'a iamais peu condescendre à s'attacher à vn Diocese particulier par l'acceptation de

P R E F A C E

quelque Prelature, de peur que l'affectio
 & le soing special, que sa charge l'eust
 obligé d'apporter au lieu commis à sa
 conduite, ne diminuât quelque chose
 de ce zele general qui ne pouuant se re-
 ferrer en de petites bornes, embrassoit le
 bien commun de tout le Christianisme.
 Ce liure, où par leur mouuement j'ay tou-
 ché non seulement ce qui regarde leur
 Congregation, mais aussi ce qui concer-
 ne toutes les autres Confrairies Peni-
 tentes, & mesme plusieurs points, me-
 ditations, instructions, pratiques de de-
 uotion qui peuuent seruir à toutes les
 Societez regulieres, à tous les Ordres
 Religieux, à tous les Chrestiens genera-
 lement, est vn fruit present de leur cha-
 rité, que l'imitation de leur patron & de
 leurs fondateurs, leur a fait conceuoir
 pour embrasser en leur cause particuliere
 l'edification commune. Voila pour le
 dessein de ceux qui m'ont fait entrepre-
 dre ceste oeuvre: mais pour ce qui tou-
 che mon particulier, ie t'aduertiray, cher
 Lecteur, que ie n'ay pretendu donner
 aucune preeminence ny d'antiquité, ny
 d'honneur, ny de merite à celle de ces
 Confrairies, de qui dauanture le patron
 ou la couleur se rencontrent par fois au

premier rang, plustost par necessité de l'Escriture, qui demande que l'une vienne apres l'autre que par preference du grade. Je n'ay pas faict en cecy le Iuge, mais l'Escrivain, ie n'ay pas colligé les voix, ny faict extraict des actes, ny conferé les titres pour prononcer Arrest d'une chose qui n'est ny de ma iurisdiction, ny de ma cognoissance; i'y suis allé tout à la bonne foy pour edifier & obliger toutes ces Confrairies à prier Dieu pour moy, non pour en offenser aucune en preferant les autres; chacune sçait ses droits, & Dieu les merites de toutes. Et si tu me demandes qu'est-ce que j'en estime, ie te diray briefuement sans crainte de me mesprendre, que ie pense que d'entre les Penitens, ceux-là sont les premiers qui sont les plus vertueux; les plus honorables, ceux qui se monstrent les plus humbles; & les plus anciens, ceux que la prescience de leur humilité, cõforme à celle de Iesus Christ, a deuant le temps escrit au liure de l'eternelle predestination. Voyla comme j'ay bien tost decidé le procez par les loix du Ciel, car pour celles de la terre, ie n'y suis pas fort entendu. Au reste tu dois prendre garde que le tilre de ce liure ne

P R E F A C E

t'inuite pas à de nopces, mais à la penitence, j'entends qu'il ne te promet pas des fleurs d'eloquence pour chatouiller ton esprit, mais plüstoit des aiguillons pour le blesser de contrition. Quoy qu'à la verité ie ne nieray pas que comme les espines ne sont pas sans fleurs, ny l'aiguillon de l'abeille sans miel, ie n'aye aussi tafché d'entremesler quelques roses parmy les ronces poignantes de ces discours de mortification, de peur que sans l'artifice de cet adoucissement, leur pointure trop aspre n'en fist retirer ta main: mais ce n'a pas esté mon principal but, & ie t'aduise de bonne heure que j'adresse ma parole plüstoit aux cœurs qu'aux oreilles. Outre que ie ne t'estime pas si peu curieux, que tu ne sois aduertý comme l'eloquence, laquelle à ce qu'on nous veut faire croire, n'auoit iamais esté qu'en desir & qu'en attente chez les Grecs & chez les Romains, est née depuis peu de iours en vn coing de nostre France, comme si c'estoit l'Antechrist qui ne doit naistre qu'à la fin des siecles, & en fin a tant fait par ses iournées, qu'elle est paruenüe iusqu'à nous, par missiues & par messagers qui nous l'ont portée dans vn sac; ie ne scay si par

AV LECTEUR.

terre ou par eau, sinon que ie juge que le vent de la vanité l'ayant conceüe, elle a plustost choisi la voile pour faire son voyage à la faueur du vent de l'opinion. C'est là que ie te renuoye, si tu veux voir l'eloquence qu'on y monstre aux curieux, comme vn prodige non encore veu; l'Enseigne t'en marque le logis, & l'escriteau te faict foy du miracle. Icy ie ne te promets que choses vulgaires, vn discours ordinaire, de communes instructions, & rien qui ne soit petit, sinon le desir que cet escrit puisse profiter à ton aduancement spirituel, à l'edification de l'Eglise, & à la gloire de Dieu.





T A B L E
DES CHAPITRES
contenus au present liure.

D motif de l'institution des Confreries des Penitens, & pourquoy quelques particuliers ont dressé des Confreries de penitence, quoy que tous les Chrestiens soient appelez à la penitence.	pag. 1.
De l'origine & antiquité des Penitens.	12.
Suite du mesme subject.	23.
Que ces Confreries ne nuisent pas au general de l'Eglise, ny aux Parroisses particulieres, mais plustost leur sont tres profitables.	29.
Qu'elles sont vtils à l'estat politique.	38.
Suite du mesme discours.	48.
Du nom de Penitent que les Confreres prennent.	57.
De l'antiquité du nom de Penitent, & des fruits que les Confreres doiuent tirer de la consideration de ce nom.	64.
Du lieu, ou Chapelle, où les Penitens s'assemblent pour faire leurs exercices.	74.
Des Patrons de ces Confreries en general.	86.
De S. Hierosme, & de sainte Magdaleine, patrons des Penitens Bleus.	97.
Du Patron des Penitens Blancs.	
Du Patron des Penitens Noirs.	
Du Patron des Penitens Gris.	

SECOND LIVRE.

- D**E l'equipage des Penitens en general. 109.
- Du sac des Penitens , & de l'antiquité, & conuenance d'iceluy avec la penitence. 119.
- Des sainctes considerations que le Penitent peut tirer du sac , & ce qu'il doit pratiquer lors qu'il le reueft. 129.
- De l'escuffon, ou image que les Penitens portent sur le sac. 142.
- De la varieté des couleurs des sacs en general. 149.
- De l'accord des quatre couleurs, Noire, Bleüe, Blanche & Grise , en la signification de la penitence. 165.
- De la couleur Bleüe du sac des Penitens de S. Hierosme. 169.
- Seconde consideration de la couleur bleüe qui est l'Allegorique. 177.
- Troisieme consideration de la couleur bleüe, qui est la consideration morale. 183.
- De la conuenance des couleurs avec la penitence. 187.
- Du Cordon ou Ceinture. 193.
- Comme le cordon ou ceinture represente Iesus-Christ patissant , & Iesus-Christ triomphant. 205.
- Colloques du Penitent avec son ame, lors qu'il prend le codon. 122.
- Du Chapelet, qui pend au cordon , & de la deuotion des Penitens enuers la Vierge. 219.
- Des instrumens de mortification dont les Penitens se seruent pour combattre leur chair, & responce aux Libertins qui s'en moquent. 236.

Du Cilice, & combien la mortification de la
chair est necessaire pour le bien de l'esprit.

245.

De la Discipline, & des raisons & preuues de
l'Escriture qui l'autorisent.

256.

Suite du mesme discours.

260.

Des exemples des Saints qui autorisent l'usage
de la Discipline.

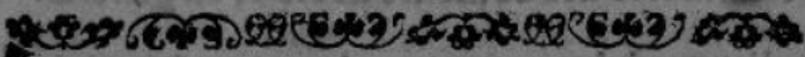
273.

Des fruiets de la Discipline.

283.

Que les Confreries penitentes n'ont rien de
commun avec les heretiques qu'on appelloit
Flagellez.

292.



LIVRE TROISIEME.

DES assemblées qui se font tous les Vendre-
dis sur le tard.

305.

De la censure des moeurs ordonnée par les rei-
glés.

315.

Des festes & oetaues celebrées tous les ans en
ces Confreries.

319.

De l'exposition publique du Saint Sacrement
és iours des oetaues, & autres festes solem-
nelles de ces Confreries.

325.

De la psalmodie des Penitens.

332.

De la Musique.

344.

De la conuenance & raport de la Musique avec
la penitence.

357.

De la predication publique qui se fait dans les
Chapelles des Penitens.

362.

De l'ornement des Chapelles des Penitens és
iours des festes, & oetaues.

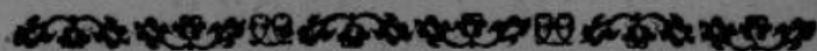
372.

Des veilles qui se font pendant les nuicts des
oetaues.

378.

Les sujets de huict meditations qui pourroient

seruir pour les huit veilles des octaves.	384.
Suite du precedent.	401.
Des assemblées du Mercredy, du Ieudy, & du Vendredy de la semaine peineuse.	416.
De la communion que les Confreres font ensemble en leurs Chapelles és iours du Ieudy Sainct, de la Procession du S. Sacrement, & de la feste de leur Patron.	
De la priere qui se fait en ces Confreries pour toute l'Eglise, pour le Roy, & pour le public.	426.
Du bassin qui court pour l'aumosne.	430.
De la priere pour les morts, pratiquée en ces Confreries.	434.
De la reception des Confreres.	442.
De la creation des Officiers.	447.
De l'obeyssance que les Confreres rendent au Prieur.	451.
De la contribution que font les Confreres pour les frais de la Chapelle.	457.



LIVRE QUATRIESME.

D e la visite des Prisons, & des Hospitiaux, pratiquée en ces Confreries,	41.
Des processions des penitens en general.	469.
Du voile qui couure la face des Penitens marchans en Procession.	481.
Suite du mesme subject.	489.
Du flambeau, & du cierge que les Penitens portent, l'un en la Procession du Ieudy Sainct, l'autre en la Procession du S. Sacrement.	498.
De la nudité des pieds és Processions des Penitens.	506.
De la Procession du Ieudy Sainct.	509.



D V M O T I F D E
l'institution des Confreries des
Penitens, & pourquoy quel-
ques particuliers ont dressé des
Confreries de penitence, quoy
que tous les Chrestiens soient
appelez à la penitence.

C H A P I T R E I.



LE Royaume du
 ciel est comme
 la mer qui re-
 jette & vomit
 hors de son sein
 tous les corps
 morts, & ne re-

tient que les viuâs: car aussi la mai-
 son de Dieu ne reçoit pas les ames
 qui sont mortes par le peché; mais
 celles seulement qui vivent par la
 grace, soit qu'elles ayent conserué

A



2 Du motif des Confreries

cette vie spirituelle depuis le baptesme par vne pure innocence, soit qu'apres l'auoir perdue par la transgression des commandemens diuins, vne vraye penitence la leur ait restituée. Tellement qu'il n'y a que deux portes pour entrer dans le ciel, l'innocence & la penitence: dont la premiere est si peu batuë, qu'apres IESVS-CHRIST & la sainte Vierge, qui sont entrés par cette porte: l'vn par son propre droit, l'autre par priuilege & prerogatiue particuliere: il n'y a peut estre ny Prophete, ny Patriarche, ny Apotre, ny martyr, ny aucun des saincts qui n'ait eu besoin d'entrer par la seconde, que la misericorde diuine a ouuerte à tous les pecheurs repentans, & sans laquelle nous ne pourrions tous attendre que la iuste reprobation que nos crimes meritent. Si vous ne faites penitence vous perirés tous, disoit nostre Seigneur. Ainsi le motif de ceux qui ont institué les Confreries des Penitens, a esté le desir de se frayer vn chemin pour aller à la gloire, ou plustost de suiure le chemin que la

*Si penitentiã
nã egeritis
miserabiliter
peribitis.
Luc c.
13.*

bonté de Dieu riche en misericordes, ouure & presente à ceux qui se sont égarés de l'innocence, & n'ont plus d'autre ressource que la penitence. En quoy ils ont imité ceux qui nauigent en mer, lesquels voyant leur Nauire froissée contre quelque escueil, par l'effort du vent & de l'orage, taschent encore de se sauuer sur quelque petite piece qui reste de son bris, & l'ais où ils se jettent, les meine heureusement au port où la barque entiere n'a peu les conduire. Ceux-cy pareillement se trouuant engagés dans le naufrage par la vehemence des vents des tentations, & des tempestes du siecle, qui brisent d'ordinaire contre les rochers de tant de rencontres, & occasiōs dangereuses l'integrité receüe au Baptisme, ils ont eu leur refuge à la Penitence, que les saincts Peres appellent la seconde Table, qui reste apres la perte du vaisseau: Table si necessaire, que sans elle tous se perdroient dans les flots, si heureuse qu'avec elle tous peuuent surgir au port. Ou bien cōme ceux qui ne sont plus assureés dans leur

4 *Du motif des Confreries*

maison pour s'estre par leurs crimes obligés à la Iustice qui les poursuit pour les punir, se vont jeter ou aux pieds de l'image du Prince, ou dans vn Temple, ou dás quelque autre Asyle qui sert & de retraicte à leur fuite, & de rempart à leur crainte, & de gage à leur esperance; Ainsi les fondateurs de ces Congregatiōs ont voulu bastir comme des Asyles aux pecheurs qui fuyās deuant les traicts enflammés de la Iustice de Dieu, desirent de trouuer leur pardon en sa grace, leur paix en sa misericorde. Car cōme dit S. Augustin en ses Liures de la Cité de Dieu, l'Asyle que bastit Romulus pour y attirer les coupables & criminels, leur promettant non seulement l'absolution de leurs meffaiets, mais encore l'honneur du droict de Bourgeoisie en sa nouvelle Ville, a esté comme l'ombre, & l'image de la Penitence; Asyle favorable que IESVS-CHRIST a dressé dans son Eglise pour y appeller tous les pecheurs: & outre l'abolition des crimes & la grace du pardon, leur promettre le rang

*D. Aug.
lib. 2. de
Ciu. Dei
c. 29. &
lib. 5. c.
17.*

& la gloire des Citoyens en son Royaume. *Faites penitence, parce que le Royaume du Ciel est proche*, fait-il crier par son Precurseur. Venés ô criminels à l'Asyle, ô pecheurs à la penitence, où vostre crainte trouuera sa sauuegarde, vos forfaits leur remission, vos larmes ma grace, & vos vœux mes couronnes. Courés tous au lieu de refuge, ou non seulement vous eüterés mes chastimens, mais encore receurés mes largesses, & l'honneur d'estre Bourgeois en ma Cité triomphante. Les Instituteurs de ces Confreries oyant cette voix du Ciel, ont accouru soudain à cet Asyle, que la misericorde de Dieu leur presentoit : & pour communiquer vn si grand bien à plusieurs, ont erigé sous l'authorité du chef visible de l'Eglise, des assemblées qui portant le nom de la penitence, inuitēt tous les pecheurs qui ont soin de leur salut à se jeter dans l'Asyle où les criminels trouuent leur grace, & d'où les bannis r'entrent en leur patrie. Mais ce que nous auons dit, pourra fournir vn doute aux scru-

Matth.
c. 3.

6 Du motif des Confreries

puleux, & vne question aux curieux : pourquoy est-ce que quelques particuliers qui ne font qu'une petite partie de l'Eglise, ont osé s'arroger par l'institution de ces Confrairies, & le fruit & la gloire de la Penitence, à laquelle tous les Chrestiens, voire tous les peuples en general, sont appellés par le commandement de IESVS-CHRIST, qui a chargé ses Apostres en leur mission, de prescher la penitence & la remission des pechez à toutes les nations de la terre habitable ? Et quoy, dira quelqu'un, puis que cet Asyle est ouuert à tous les hommes, d'où vient que vous seuls entreprenés de l'occuper, ou pour le moins en vsurpés le titre, cōme si le fruit n'en appartenoit qu'à vous ? Voulez-vous restreindre & resserrer dās vos Chapelles la misericorde de Dieu qui s'estend sur tout l'Vniuers, ou faire que le Soleil de sa grace qui respand ses lumieres sur tout le monde ne luise que pour vous ? Vous pipés-vous dauanture de cette persuasion, qu'il n'y ait que vous seuls, qui se sauue sur cette

*Oportebat Christi
sibi pati,
& predicari
penitentiam &
remissionem
peccatorum in
omnes gentes.
Luc. c.
vlt.*

seconde Table, & que tout le reste du monde fasse naufrage? N'y a-il donc au monde que vous qui soit penitent? & tous les autres sont-ils impenitens & obstinés? Ce reproche pourroit apporter du prejudice deuant ceux qui ne verroient pas qu'il a plus d'aigreur que de verité, plus de passion que de raison. Car quoy que la penitence soit vn bien-faiët de la diuine misericorde, proposé & presenté à tous les hommes par cette bonté infinie qui appelle tous les pecheurs à la conuersion, & au salut, s'ils veulent suiure sa vocation: il ne s'en suit pas toutefois que quelques vns ne puissent prendre de moyens plus courts, plus propres & plus faciles pour participer à cette grace commune & generale, avec moins d'empeschement & avec plus d'abondance. Non pour cela qu'ils pretendent de s'attribuer la gloire d'estre seuls Penitens au monde, ou qu'ils s'imaginent que l'infinie liberalité de Dieu se limite dans l'enceinte de leurs Congregations; mais c'est qu'ils estiment leur estre loisible

8 Du motif des Confreries

de faire comme ceux qui d'une eau publique derivent de canaux en leurs maisons pour en jouir plus à souhait & plus à plein, sans pourtant faire tort aux autres, & sans espuiser la source qui coule abondamment pour tous. Outre qu'ils entendent l'Apostre preschant & criant aux hommes que tous courent dans la lice, mais qu'un seul gagne la couronne, nous intimant par ces paroles une verité qui doit esueiller les paresseux: c'est qu'encore que les graces de Dieu soient offertes à tous, & la gloire proposée pour prix à tout le monde, neantmoins tous n'y parviennent pas, ains la plus-part en decheent, qui par negligence d'y pretendre, qui par defect de perseuerer, & qu'il n'y a que ceux qui apportent la diligence, l'attention & l'assiduité, qui remportent la palme où chacun peut aspirer, & où peu toutesfois arriuent. Ils regardent apres les difficultés & les obstacles, que la penitence necessaire à ceux qui pretendent à la gloire rencontre parmi le monde, les pompes qui

*Omnes
quidem
currūt,
sed v-
nus ac-
cipit
braviū.
1. Cor.
c. 9.*

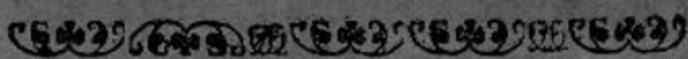
l'estouffent, les plaisirs qui l'esteignent, les mauuais exemples qui en diuertissent, les affaires qui en destournent, la chair qui la rejette, le monde qui la combat, le Diable qui tasche de la faire hayr aux hommes, ou par les trauaux qu'il y represente, ou par les maximes de la vaine sapience, qui est folie deuant Dieu: bref, tant & tant d'empeschemens, qui font que la pluspart ou la mesprisent du tout, ou l'embrassent bien froidement, ou la quittent bien tost: ce qui a fait dire à sainct Ambroise, qu'il est peut estre plus facile de trouuer au monde l'innocence, que la vraye & parfaite penitence. Toutes ces considerations les ont meus à se sequestrer vn peu du Monde qui est si contraire à la penitēce, qu'ils desirerent embrasser, & pour cette fin eriger des Cōgregations de penitence, où ceux qui se voudrōt enrouler, puissent plus facilement en conceuoir le desir, en produire les fruiets, en conseruer la ferueur, & en acquerir la couronne. Ainsi ce n'est pas la singularité, ny la presomption; mais l'affection,

Facilius inuenitur qui innocētiam seruauerit quā qui se accēt penituerit.

Ambri li. 2 de p̄nib. c. 10.

la deuotion, & en quelque sorte la necessité de faire leur salut, qui a rendu particuliere à eux la profession de la penitence, qui doit estre commune à tous les Chrestiens, afin de la persuader par leur exemple plus efficacement aux autres, & pour auoir vn moyen plus facile de la pratiquer eux mesmes. Et puis l'ornement & la beauté de l'Eglise, qui est comparée dans l'Escriture à vne armée composée de diuers rāgs de Soldats, à vn jardin esmaillé de diuerses fleurs, à vn corps basti de diuers membres, à vne maison despartie en diuers offices, & à vne Princesse vestue d'vne robe enrichie d'vne agreable varieté, demande que comme il y a des ordres qui professent particulièrement la charité du prochain, comme ceux qui se voüent à la redemption des captifs, d'autres l'expugnation des heresies, cōme ceux de S. Dominique: d'autres la pauureté Euangelique, comme ceux de S. François: d'autres la solitude comme les Chartreux: d'autres l'instruction des Chrestiens, comme ceux de la Compagnie de

I E S V S: d'autres la resistance par armes contre les infidelles, comme les Cheualiers de S. Jean: bref, à chaque vertu plus remarquable, quelque institution deuouïée, il y ait aussi quelque Congregation qui professe expressément la penitence, afin que cette armée ne manque d'aucune sorte d'equipage, ny ce jardin d'aucune fleur, ny ce corps d'aucune partie, ny cette maison d'aucune piece, ny le vestement de cette Roine d'aucun enrichissement. Or comme la profession particuliere des vertus plus hautes & plus eminentes, est plus propre à ceux qui viuēt dans les Cloistres: & qui par consequent peuuent atteindre avec plus d'aisance à vne plus grande perfection: aussi semble-il que professer la Penitence, qui est le commencement de la vie Chrestienne & spirituelle, soit plus propre & plus conuenable à ceux qui conuersent au monde: lesquels se trouuant tous les jours dans les occasions de pecher, ont besoin continuellemēt de cet Antidote pour se preseruer, & de cette medecine pour se releuer.



*De l'origine & antiquité
des Penitens.*

CHAP. II.



V^TRE toutes ces raisons & plusieurs autres, que ie laisse à la consideration de ceux qui voudrôt plus auât penetrer ce subject, l'exemple des anciens n'a pas serui d'un petit aiguillon aux fondateurs de ces assemblées. Car quoy que plusieurs ayent voulu taxer cette institution de nouveauté, seule accusation qui reste à la mesdisance quand toutes les autres luy manquent, si est-ce que la chose est tres-ancienne en son essence & substâce, & n'a rien de nouveau que quelques accidens & circonstances, comme vn bastiment qui sur l'antiquité de sa structure, reçoit la nouveauté de quelque reparation pour la necessité, ou de quel-

que peinture, & embellissement pour la bien-seance. Mais ie vous prie, appelleriés-vous nouvelles les pyramides d'Egypte, dont la matiere solide resiltant à la faulx du temps, & passant par la longue reuolution de deux ou trois mille années a duré iusques à nous; encore que maintenant on adjoutast quelque ressarçiment à leurs ruines, & quelque crouste & ornement à leur surface? le nouveau fustage fait-il mescognoistre l'âge d'vn Cerf, qui marque deux ou trois cens ans: les nouvelles plumes, la vieillesse d'vne Aigle, les nouvelles loix, l'antiquité d'vne Monarchie? Donques l'Estat de nostre Frâce est nouveau, quoy qu'il soit establi depuis douze siecles, & qu'il ait veu depuis sa naissance naistre tous les autres Estats qui sont maintenât en splendeur: parce que d'auanture ou la contrainte des affaires, ou la ciuilité des mœurs, ou le cours des choses humaines qui n'ont rien de stable que la necessité d'vn changement perpetuel, y peust auoir introduit de nouvelles constitutions? Don-

ques le monde est nouveau, quoy que son commencement & son origine soit depuis si long temps, parce qu'il y a de nouveaux arbres, de nouveaux animaux, de nouvelles villes, de nouveaux peuples; voire de nouvelles riuieres, de nouvelles montagnes: &, comme disent les Astrologues, de nouvelles estoiles: ie diray plus encore de nouveaux elemens, puis que la transmutation continuelle de l'un element en l'autre; de la terre en eau, de l'eau en air, de l'air en feu; & du feu derechef en air, de l'air en eau, de l'eau en terre; nous emporte tous les iours insensiblement les elemens que nous voyons en laissant d'autres en leur place? Qui ne voit que si cette proposition doit auoir lieu, que les choses deuiennent nouvelles & autres qu'elles n'estoiēt, pour la nouveauté de quelques circonstances qu'une mutation accidentelle leur acquiert: le monde qui est aujourd'huy, n'est plus celuy qui estoit du commencement, que l'univers que Dieu a fait n'est plus: mais vn autre que la corruption &

generation a refaiët, qu'il n'y a rien d'ancié sous le ciel, mais que toutes choses y sont tous les iours nouvelles, contre le dire du Sage, qui prononce inspiré par l'Esprit de Dieu, *Qu'il n'y a rien de nouveau sous le Soleil* : & contre la maxime des Philosophes, que tandis que l'essence & la substance de la chose demeure, la chose est tousiours la mesme, encore qu'il y ait du changement és accidens extérieurs? Je dis tout cecy pour venir au deuant de ceux qui ne trouuant rien plus à dire contre ces saintes Congregatións, les voudroient faire soupçonner de nouveauté, & leur montrer qu'on ne peut avec raison les charger de cette disgrâce, puis qu'encore que nous accordions qu'elles soient nouvelles pour quelques circonstances: neantmoins ce qu'elles ont d'essentiel, de principal & de fondamental esgale en antiquité les institutions les plus anciennes qui soient en l'Eglise. Et pour faire toucher au doigt cette verité, l'essence & la substance de ces Confreries consiste en la penitence, & en tous les

Nihil est sub Sole novum.
Eccles.
C. 1.

fruits, œuvres & appartenances, comme la vilité de l'habit, la mortification des plaisirs, les actions pénales & satisfactoires, les jeunesses, les veilles, les austerités, les prières, les aumosnes, & autres exercices de cette vertu, dont l'usage est si ancien, que depuis Adam le premier pecheur, & le premier Penitent qui commença de les pratiquer aussi tost qu'il eust reconnu sa faute, tous ceux qui iamais ont fait penitence, soit en la loy de nature, soit en la loy escrite, soit en la loy de grace, nous ont laissé le modèle, de les exercer en l'obligation d'imiter leur exemple. L'ancien Testament est plein de preuues & témoignages de cecy, le nouveau en abonde, & les Histoires de tous les siècles, & de toutes les nations où l'Eglise est estendue, nous en proposent tant, que de coter en cest escrit ce qu'aucun ne peut ignorer, seroit abuser de mon loisir & de celuy des Lecteurs, & m'affliger d'un travail inutile pour fascher leur patience. Il reste donc qu'il n'y a rien de nouveau en ces Congre-

gations, sinon quelques accidens externes, comme que quelques vns s'assemblent en certain lieu pour pratiquer ces exercices és iours propres & assignés, qu'ils prennent vn saint pour Patron, & pour exéplaire en leur sainte resolution, qu'ils s'habillent tous d'vn sac de mesme couleur, afin qu'une mesme deuisse mōstre vne mesme affection, & telles autres particularités, lesquelles quant bien elles seroient nouvellement establies, ne rendroient pas la chose en sa substance moins ancienne, mais plus ferme & plus belle, comme ce qu'on adjoute à vn ancien edifice, ou pour le reparer, ou pour le decorer, ne deroge pas à son antiquité, mais augmente sa grace & sa solidité. Mais nous n'accordōs pas mesme que ces choses qui pourroient sembler nouvelles en cette institution, soient de si fresche datte comme plusieurs se persuadent: car de prendre vn saint pour patron, il a esté tousiours obserué par toute sorte d'ordres & de Confreries, de se vestir d'vn sac, les Penitens l'ont fait en tous les sie-

18 *Du motif des Confreries*

*Omnes
amicti
stolis al-
bis &
palme
in ma-
nibus
eorum.
Apoc.
6.7.*

cles, de porter vne mesme couleur & vne mesme deuise : c'est la coustume ancienne de toutes les familles Religieuses, & l'Escriture nous en donne le modelle, lors qu'elle nous represente la troupe des esleus avec mesme vestement & mesme liurée chacun la robe blanche, & la palme à la main: bref, toutes les plus menuës ceremonies obseruées en ces Congregations, ont pour exemple l'antiquité, comme pour raison le mystere, ainsi que nous le ferons voir avec la grace de Dieu poinct par poinct en la suite de ce discours, és endroiets où l'ordre de la matiere en ouurira l'occasion. Il suffit maintenant pour ne confondre pas l'esprit du Lecteur, & remettre à traiter chaque chose en son lieu, de monstrier que de s'assembler en vn corps, pour conspirer vnanimemēt à vne mesme fin (ce qui donne la forme & l'estre à ces Confreries, comme à toutes les autres Congregations) est vne pratique si ancienne, que d'entreprendre de luy derogier, c'est vouloir selon le prouerbe, creuer les yeux à la corneille, &

offenser le respect qu'on doit à l'antiquité. Premièrement en l'ancienne loy nous auõs l'exemple de ceux qu'on appelloit Nazareens, la secte desquels se peut appeller confraternité, puis qu'un mesme vœu de s'abstenir du vin, de ne tondre pas leurs cheueux, & de s'astreindre à telles autres obseruations Religieuses que l'Escriture approuue, les assembloit & vnissoit en vn mesme genre de vie. J'adjouterai la famille des Recabites, desquels il est fait mention avec Eloge, & approbation de Dieu mesme dans le Prophete Ieremie, qui s'abstenoient pareillement du vin, & n'habitoient pas en des maisons, ains en des tentes & tabernacles à part, nous donant en cecy l'exemple de nous mettre quelquefois à l'escart du monde, & nous assembler en quelque lieu pour vaquer avec plus de ferueur & moins de diuertissement aux œuures de penitence & de deuotion. Parleray-ie des enfans des Prophetes qui demeuroient en des petites cabanes sur le bord du fleue Iordain, vnis & associés par vn mes-

Hier.

cap. 35.

me vœu de penitence & d'austerité? les Congregations des Pharisieus, Esseens, & autres qui fleurissoient parmy les Iuifs quand nostre Seigneur vint au monde, où ceux qui vouloient viure plus austèrement & plus purement, donnoient leurs noms, & s'allioiēt par vn mesme dessein: chose que le Fils de Dieu ne reprouua iamais, quoy qu'il se soit attaqué bien souuent aux Pharisiens, mais comme taxant leurs vices personnels, non comme blasmant l'institution de leur societé, peuent encore venir sur ce subject: mais passons à la loy nouvelle.

Act. c. i. Ne voyōs-nous pas dans les Actes des Apostres tous les Disciples de nostre Seigneur assemblés apres son Ascension avec la saincte Vierge dans vne maison retirée pour vaquer vnanimemēt à la priere? Cette maison qu'est-ce autre chose qu'un modèle des Chapelles des Penités? cette vnion qu'une image de leur Congregation, cette priere qu'un pourtrait de leurs exercices: cette retraite qu'une sermonce qui leur est faite par les Apostres, de se retirer à

part pour faire leurs exercices avec plus de pureté? Apres, les premiers Chrestiens de la ville de Ierusalem, viuans ensemble, prians ensemble, cōuersans ensemble, n'ayans qu'un cœur & qu'une ame, nō plus qu'un mesme but de seruir Dieu: concorde qui s'est depuis desvnie, ardeur qui s'est refroidie parmy le commun des Chrestiens, qui n'imitent pas la vertu de leurs peres comme ils en portent le nom, ne semblent-ils pas exciter par leur exēple ceux qui veulent suiure les traces de cette premiere ferueur du Christianisme, à s'escarter vn peu de la foule, à s'associer, à s'vnir, à conspirer par vn mesme propos à vn mesme zele de l'imitation de leurs ancestres? Je laisse à part ces sainctes assemblées de la Ville d'Alexandrie, dont Philon fait mention en son liure de la vie contemplatiue, que S. Hierome & les autres Peres estiment auoir esté les Cōgregations des premiers Chrestiens de cette Ville, gouuernées & dirigées par S. Marc Euan-geliste, & Disciple de sainct Pierre. I'obmets encore ce que dit Tertu-

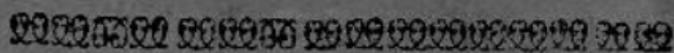
Act. c. 2.

22 *Du motif des Confreries*

*Apol.
Tertul.
cap. 39.*

lié en son Apologetique des Chrestiens de son temps qui s'assembloient certains iours prefix, en des lieux retirés & segregés du Monde, pour faire leurs saincts exercices: & me contente d'alleguer ce qu'escrit Eusebe, que du temps de l'Empereur Constantin, quand l'Eglise commença de respirer apres les persecutions; les Chrestiens laïques & seculiers dressoient des assemblées de deuotion & de priere: ce qui depuis a esté continué de siecle en siecle par tant de sainctes Cõfreries approuuées par le sainct Siege: & en fin a donné l'exemple aux Congregations des Penitens,

*Euseb.
lib. 9.
hist. Ec-
cles.*



Suite du mesme subiect.

CHAPITRE III.



ES Congregations des Penitens, en la façon & forme qu'elles sont, semblét auoir commencé de sortir au

monde il y a quatre cens ans, & en mesme temps que les ordres de S. François & de S. Dominique, paroissans comme deux flambeaux du ciel dans les tenebres d'un siecle depraué, r'allumerét la foy mourante, & la deuotion des Chrestiens qui s'en alloit esteinte. Car comme d'ordinaire au pied des grands arbres naissent mille petits rejettons qui seruent pour peupler les boscaiges & les vergers: ainsi de ces deux grands ordres, cōme de deux grandes fouches, & racines de pieté, sont sorties ou par institution, ou par imitation plusieurs sainctes Cōfreries des personnes seculieres qui

24 *Du motif des Confreries*

ont fait refleurir dans les Villes & Royaumes le Christianisme languissant & demy perdu: & comme il est probable les Congregations des Penitens, qui tiennent le premier rang entre les autres confraternités, ont de là pris leur origine. Les conjectures que j'ay de cecy; c'est premierement que S.François a esté l'instituteur du tiers Ordre, qu'on appelle de la penitence, où mesme les laïques, & les mariés font receus en association: ce qui est l'ombre & vestige des Congregations penitentes, & dauanture leur a donné le commencement. Apres, le temps de leur naissance suit de pres l'origine de ces deux illustres Ordres, car les Penitens gris d'Avignon se trouuent institués dès l'année 1228. le 14. Septembre, iour de l'exaltation de la Croix, sous le regne du Roy Louis VIII. pere de S.Louis, & sous le Pontificat du Pape Gregoire IX. comme portét les vieux Liures de cette Confrerie establee en Auignon: & c'est la plus ancienne memoire que j'aye peu trouuer de l'institution des Penitens;

tens; quoy que ie pourrois encore en referer la source plus haut & iusqu'au berceau de l'Eglise naissante, à ceux qui faisoient penitence publique à la porte des Eglises, desquels nous parlerons apres au chapitre de l'antiquité du nom de penitent; mais ie parle icy precisément de l'establissemēt de ces Congregations en la forme qu'elles sont. De là ces Confreries venant à s'augmenter, furent de plus en plus approuuées, & confirmées par les Papes Clement IV. & Gregoire X. & policées par S. Bonauenture, qui mesme composa pour les Confreres vn Hymne de la Croix, qui est le commun estendard de tous les Penitens, comme de tous les Chrestiens. Depuis elles ont eu vogue à Rome, & par toute l'Italie, comme tesmoignent les Autheurs du temps, entre lesquels Polydore Vergile leur donne cest elege, qu'elles se sont augmentées de iour en iour, non seulement en nombre, mais encore en ferueur, n'ayant iamais decheu de leur premiere pureté. Sainct Bernardin de l'ordre de

*Polyd.
Verg.
li. 7. c. 6.
Quibus
societa-
tibus
hac di-
gnitas
inest, ut
nūquam
labefa-
ctate
sint post-
quā esse
cepe-
runt,
quin
etiā in
dies au-
ctiores
fiant.*

Sur.
tom. 7.
Sur.
tom. 2.

S. François estant encores en sa premiere jeunesse, se fist aggreger en ces Cōfreries, & depuis estant Religieux, les fist fleurir par son zele feruēt, comme nous lisons dans les Chroniques de l'Ordre; & S. Vincēs de Ferrare, de l'Ordre de S. Dominique, qui par ses Predications brulantes du feu du saint Esprit, échauffoit & fondoit la glace des cœurs plus endurcis, tiroit d'ordinaire apres soy de grandes bandes de Penitēs, marchans en procession vestus de sacs, ceints de cordes, la face voilée, & punissans leurs pechés par vne flagellation publique, avec vn fruiēt inestimable des conuersions des ames plus obstinées qu'vn tel exemple causoit. Nous trouuons sur ce sujet vne epistre de Iean Gerson, Chancelier de l'Vniuersité de Paris, parmy le reste de ses œuures, adressée à S. Vincens pendant la celebration du Concile de Constance, ou apres beaucoup de loüanges de son zele Apostolique, il le prioit de prendre garde que les erreurs & superstitions ne se meslassent parmy la ferueur ex-

cessiue de ces troupes penitentes, comme craignant qu'elles ne fussent, ou qu'elles ne deuinssent semblables à ceste secte des Flagellés que l'Eglise auoit condamné pour ses heresies, avec laquelle neantmoins elles n'auoient rien de commun que la flagellation. Voila comme ceste institution est receuë & autorisée depuis long temps, & mesme en nostre France: car nous trouuons dans les registres de l'Eglise S. Estienne Metropolitaine de Tolose, qu'il est fait mention de certaine Confrerie de Penitēs, erigée à l'endroiēt mesme où est maintenant la Chapelle des Penitens noirs, desia dès l'année 1260. Mais comme on dit que le fleue Alphée, & certains autres fleues, demeurent long temps perdus sous la terre; & apres sortent, & paroissent derechef plus grands & plus enflés qu' auparauant: de mesme ces Confreries ayant demeuré comme estouffées dans la longue froideur, & indeuotion des siecles depuis leur premiere fondation en nos Prouinces, se sont releuées en ce

dernier siecle avec plus d'ardeur & d'esclat qu'en leur premiere origine. Car les Penitens Blancs d'Auignon furent establis l'année 1527. le premier jour de Feurier: ceux de Lyon l'an 1577. le 24. de Decembre, les Blancs de Tolose, l'an 1571. le troisieme jour de May, jour de l'Inuention de la Croix: les Gris de la mesme Ville, l'an 1577. l'onzieme du mois d'Auril: les Bleus l'an 1576. pendant le Iubilé: les Noirs la mesme année le 21. Decembre. Et de là ces saintes Confreries se sont estendues par toutes les bonnes Villes des Prouinces circonuoi-sines. Mesme le Roy Henry III. fonda la Confrerie des Penitens Blancs dans la Ville capitale de Paris, avec de beaux Statuts dressés par le pere Emond Iesuite son Confesseur & Predicateur, & authorisa ces Congregations par ses lettres patentes: & auparauant au retour de Pologne passant en Auignon, il prist le sac de Penitent pour assister à la procession avec les autres Confreres; où mesme il est remarqué par l'histoire que Henry le Grand,

pour lors Roy de Navarre, & depuis restaurateur de la France, & Pere de nostre intuincible Roy, le suiuiſt à la proceſſion avec le ſac de Penitent, s'eſtant peut eſtre diſpoſé par ceſt acte d'humiliation à receuoir les graces ſignalées que Dieu luy a depuis departies pour le bien commun de la France, & de toute l'Egliſe.

*Au li-
ure in-
titulé,
Iournal
du re-
gne du
Roy Hē-
ry III.
en l'an.
1574.*

~~~~~

*Que ces Confreries ne nuissent pas au general de l'Egliſe, ny aux Parroiſſes particulieres, mais pluſtoſt leur ſont tres-profitables.*

CHAP. IIII.



En iugement que les Papes ont fait des Congregations penitētes par leur approbation, confirmation & largesse des thresors ſpirituels, teſmoigne

assez qu'elles ne peuuent estre que tres-vtiles à tout le corps & à tous les membres de l'Eglise: mais d'autant que la demonstration de leur vtilité jointe à l'authorité de leur establissement, aura plus de force pour contenter les esprits qui n'en sont pas bien informés: il ne sera pas hors de propos de montrer briefuement par la raison ce qui est desia suffisamment déclaré par l'experience. C'estoit le dire d'Epimenides, qu'il fait bon prophetizer des choses passées, & deuiner de ce qu'on a veu; car le futur est caché dans l'incertitude, mais le passé manifeste par l'euidence certaine. Je dis aussi qu'il y a de l'assurance à parler des fruiçts d'une chose, quand on les a desia goustés, & que les biens qu'elle a donné, sont le gage de ceux qu'elle promet; les fruiçts non les feuilles, verifient la bonté d'un arbre, les effects non les paroles, l'vtilité d'une Congregation. Mais qui n'a veu depuis long temps les fruiçts inestimables que l'Eglise a recueilli de ces plantes cultivées si heureusement de sa main, &

arrofées de la pluye du ciel? N'ont-ce pas esté par toutes les villes les feminaires des bons Ecclesiastiques pour le Clergé, des bons Religieux pour les Cloistres, des bons Magistrats pour la Republique, des bõs peres de famille pour les maisons particulieres? C'est l'honneur & la splendeur de l'Eglise, que tous ses Ordres soient bien reiglés: le bon reiglement des Ordres procede de la bonne institutiõ des particuliers qui les composent, & la bonne institution des particuliers se cultiue dans les pieux exercices de ces *sainctes assemblées*, où l'instructiõ, le bon exemple, la frequentation des Sacremens, & la pratique des actions Chrestiennes, peuuent plus facilement imprimer és ames vne teinture de vertu qui ne s'efface iamais. C'est pourquoy les anciens Chrestiens auoient accoustumé de faire esleuer leurs enfans à la pieté dans les Cloistres bié policés: comme nous lisons que plusieurs Senateurs Romains enuoyõient les leurs à S. Benoist, & que S. Thomas d'Aquin encore petit enfant, fust

baillé par le Comte son pere, aux Moines du mont Cassin, desquels il receut les semences de ceste admirable saincteté, qui n'a rien eu de pareil que sa doctrine. Ce que nos peres pratiquoient tres-sagement, n'estant pas si desireux d'engendrer des hommes au monde, comme des Chrestiés à Dieu, & sçachant quelle bonne odeur les vases tirent des onguens aromatiques qu'ils reçoivent, les mains du musc qu'elles manient, & les ames de la conuersation des saincts qu'elles frequentent, & des exercices de pieté que de bonne heure elles pratiquent. Or cest vsage n'estant plus ore parmy nous, comme le temps abolist tout: il semble que la prouidence diuine ait suscité ces Confreries pour suppleer à ce defaut, & seruir en l'Eglise de nouvelles Escholes de deuotion, où les ames cultiuées & formées par la pratique de mille sainctes actions, puissent faire reuiure au Christianisme la pureté primitiue. Que si l'on veut dire que sans ces Congregations, on peut retirer les mesmes fructs des Par-

roiffes où ne manquent ny les Sacremens, ny l'instruction, ny l'exemple des autres Chrestiens pour provoquer au bien : nous respondons qu'à la verité nous devons le premier honneur & la premiere deuotion aux Eglises Parroiffielles à qui nous sommes obligés comme à nos meres : & de qui nous auons receu l'estre Chrestien & la filiation adoptiue de Dieu par la regeneration du Baptesme, & receuons, depuis la naissance jusqu'à la mort, l'education en cest estat par le laiët de la doctrine, & par le pain des Sacremens ; mais que neantmoins comme les meres ont quelquefois besoin du secours des nourrices qui les soulagent au trauail de la nourriture & entretien de leurs enfans : vne pareille necessité se rencontre en nos meres spirituelles, qui se voyant heureusement chargées d'un si grand nombre d'enfans, dont le Ciel les benit, sont bien aises d'appeller à leur aide les Ordres Religieux, & les Confreries seculieres, comme nourrices pour les releuer d'une partie de leur sollicitude. Et

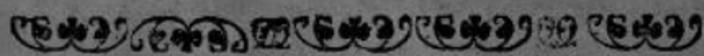
certes l'experience, dont le tesmoignage ne reçoit pas d'objection, nous a fait voir depuis long temps, que si la prouidence de Dieu qui dispense ses graces selon nos necessités, n'eust suscité ces Eglises ou Chapelles subsidiaires pour secourir les Parroissielles, la deuotion & la pieté seroient bien refroidie au monde. Soit que la multitude des Chrestiens fasse que les Pasteurs ordinaires, quoy qu'ils ayent beaucoup de charité pour le general, ne puissent auoir assez de soin de chaque particulier; soit qu'en plusieurs la negligence soit telle, qu'ils songent plustost à paistre leur ventre, que les ames commises à leur tutelle, & cherchent plus le laiët & la laine, que le salut de leur troupeau, les tondant en propre personne, & ne les soignant que par Vicaire; d'où arriue vn tel dechet & refroidissement en leurs Parroisses ou Dioceses, que les confessions y sont rares, les comunions peu frequentes, le seruice de Dieu fait par forme d'acquit, les œuures de misericorde & de chari-

té negligées, les mœurs en decadence, & les vices en regne: en vn mot, toutes les desolations qu'attire sur les Eglises l'absence, ou la paresse de leurs chefs; soit encore pour d'autres raisons qu'on pourroit alleguer, il ne faut au moins qu'ouvir les yeux pour voir la necessité du secours qu'apportent aux ames les familles Religieuses, les Confreries, & les Congregations. T'adjouteray quelque chose de moins commun, c'est que comme en la nature, Dieu ne s'est pas contenté de fournir pour l'entretien de nostre corps, le pain, le vin, les chairs, les poissons, & autres viures ordinaires, & qui sont pour tous les iours: mais en outre il nous donne les fruiets en certaines saisons, comme des mets extraordinaires, qui esueillent nostre appetit assoupi ou degousté par le continuel vsage des viandes accoustumées: & qui plus est, s'ils sont pris en temps opportun, & avec la mesure qu'il faut, seruent pour rendre nos corps plus fluides, & ouvir le passage aux humeurs crasses & pesantes

qui s'y font amassées; pareillement en la grace il a voulu que les ames, outre les exercices communs de la deuotion ordinaire, pratiquée continuellement és Parroisses, en eussent encore en certain temps de plus tendres & moins vulgaires en ces Confreries, comme des fruiçts & delicateffes spirituelles, pour chasser le degoust des esprits, & les descharger de cette langueur & tieueur qu'ils contractent dans l'accoustumance des choses trop familières. Et puis, il se pratique és Congregations, & particulièrement en celles des Penitens des exercices tres-sainçts & de tres-grand merite, que l'usage contraire, ou les moqueries des froids Chrestiens, ou la qualité des personnes, ou la nature de l'action mesme, ou mille autres obstacles, empescheroient de pratiquer dans les Parroisses, comme de se vestir d'un sac par humilité, se ceindre d'une corde, aller pied nud en procession, prendre la discipline, porter les morts à la sepulture, & telles autres œuures de penitence ou de charité, si recom-

mandées dans l'Escriture, que les personnes seculieres n'exerceroient jamais sans ces Confreries, & qui neantmoins seruent tant pour imprimer la Religion & la deuotion dans les cœurs: que si elles n'estoiēt jamais exercées, la ferueur se refroidiroit, la foy s'alentiroit, le Christianisme decheroit avec l'exercice des actions Chrestiennes: & toute l'Eglise en souffriroit de dommages notables. Ce sont aussi les considerations qui ont meu les Papes à confirmer & approuuer ces Congregations, comme tres-vtiles à l'Estat Chrestien, & tous les plus saincts Euesques à les desirer en leurs Dioceses, voyant qu'elles apporteroiēt non comme quelques vns veulent dire, du prejudice aux Parroisses, mais plustost du secours & de l'ornement. Car comme les sages nourrices n'enseignent pas à leurs nourrissons le mespris, & la desobeyssance enuers leurs meres, ains plustost le respect & l'honneur: ainsi dans ces Congregations, les Confreres n'apprenent pas à mespriser ou delaisser leurs Parroisses, mais à les fre-

quenter, & y apporter plus de deuotion qu'ils ne faisoient auparavant, veu mesme qu'il ne s'y pratique aucun exercice qu'és jours, & és heures esquelles l'obligation de se trouuer és Eglises parrochielles, ne peut estre violée. Et ce qui est plus le Ieudi de la sepmaine peineuse, lors que les Confreres s'assemblét le matin, pour communier, & se preparer par la communion à la procesion qui se doit faire sur le soir, on les aduertist en general que c'est sans le prejudice du droict des Parroisses.



*Quelles sont utiles à l'estat  
politique.*

CHAP. V.



On seulemēt ces Confrairies apportent mille fruiets à l'Eglise, ainsi que nous auons briefuement monsté, mais encōres l'Estat politique en retire de grands profits, puis que

comme du Ciel sur la terre, aussi du spirituel sur le temporel se deriuent les heureuses influences qui le font fructifier, & que l'aduancement de celuy-là tire à sa suite la prosperité de celuy-cy. Le regne de Dauid fust tres-heureux & fortuné, parce qu'il le commença par la restauration & restablissement du culte de Dieu. L'Empereur Constantin, & l'Empereur Charlemagne, remarquables en victoires, en conquestes, en gloire, en richesses, en felicité de regner sur tous les Princes du monde, montrent par leur exemple les grands biens qui reüssissent aux Estats du zele de la Religion ardemment embrassée; & les Payens mesmes ont cognu ceste verité, qui ont commencé leurs ordonnances & constitutions politiques par les reiglemens qui touchent la Religion, comme les loix Romaines des douze tables, prises de celles d'Athenes & de Sparte. Mais il n'est pas icy question de montrer en general que la Religion est vtile aux polices temporelles, proposition si claire, que comme les premiers princi-

pes, elle contraint & force par son euidence tous les entendemés à luy consentir, il s'agist seulement de faire voir en particulier, que les Congregations des Penitens qui sont parties & dependances de la Religion Chrestienne, contribuent au bien de l'Estat politique avec tous les autres membres de l'Eglise. Or en ce sujet il me semble que ces Congregations ont souffert en leur naissance la mesme disgrace du jugement peu fauorable de quelques vns, que tout le Christianisme recout en ses commencemens, & que IESVS-CHRIST mesme le chef de tous les Ordres, aussi bien que de tout le corps de son Eglise, endura des Iuifs deuant Pilate. Car pour lors nostre Seigneur fust accusé de conjuration contre l'Estat, de rebellion à l'Empereur, de sedition, & d'auoir fuscité des esmeutes populaires: en telle sorte qu'on osa bien dire que ceux qui le fauorisoient, estoient ennemis de Cesar, & depuis tous les premiers Chrestiens souffrirent mille fois les attaques de pareilles calomnies, comme nous

*Si hunc  
dimittis  
non es  
amicus  
Cesaris.*

voyons en toutes les Apologies des anciens peres Grecs & Latins qui ont soustenu par leurs escrits deuant les Empereurs la cause de la Religion Chrestienne: jusques là que Tacite l'oracle des Politiques abusant, mal informé de nos mœurs, de la liberté de sa plume, les charge sans cognoissance de cause de crimes horribles, & qui les rendoient dignes des derniers chastimens, eux qui estoient l'innocence mesme, & qui obligeoient le public & les particuliers par toute sorte de seruices, accomplissant la loy de leur Maître, qui leur auoit donné le commandement d'aimer mesme leurs ennemis; & ce n'est pas tout encoire, mais en outre on leur imputoit toutes les émotions & tumultes qui arriuoient dans les Villes, ainsi que Suetone appelle Iesus-Christ l'Autheur de toutes les seditions que les Iuifs susciterēt dans Rome du temps de Claude: & Neron se deschargea malicieusement sur les Chrestiens du brulement de la Ville de Rome, que luy mesme auoit embrasée. De mesme en nostre siecle quelques vns

*Tac. lib.  
15. An-  
nal. ad-  
uersus  
fontes  
& no-  
uissima  
exempla  
meritos.*

*Iudeos  
impul-  
sore  
Christo  
asiduè  
tumul-  
tuantes  
Clau-  
dius Ro-*

*ma ex-  
pult.  
Suet. in  
Claud.  
cap. 31.*

ont voulu charger de monopoles, coniurations & conspirations contre l'Estat ces saintes Confreries, qui ne conjurent & ne conspirent que contre l'Enfer & le Diable; mais elles prennent à gloire de participer aux opprobres de leur Chef, comme elles pretendent à la communication de sa couronne, & l'on ne sçauroit mieux les honorer qu'en les chargeât de calomnies, qui souffertes pour IESVS-CHRIST, se changent dans le Ciel en recompenses eternelles : celuy-là mesme qui est le sujet du blasme qu'elles souffrent, estant le pleige de l'honneur qu'elles attendent. Et ie vous prie, n'y a-il pas aussi peu d'apparence en toutes ces accusations dont elles ont receu les atteintes, comme il y en auoit en celles qui ont assailli nostre Chef & nos Peres en pareilles occasions? IESVS-CHRIST auoit enseigné de payer le tribut à Cesar, & on l'accusoit de rebellion : les Apostres preschoient la paix, & on les appelloit seditieux: les premiers Chrestiens ne respiroient que la charité du prochain, & on les noircissoit du

crime de haïr tous les hommes. Ils prioient en toutes leurs assemblées ſuiuuant le precepte de l'Apoſtre, comme teſmoigne Tertullien, pour les Princes & pour les Eſtats, & on n'auoit pas honte au deſauantage de la verité toute euidente, de les publier ennemis des Rois & des Royaumes. Ces exemples ſi clairs & ſi viſibles, ne monſtrent-ils pas combien doiuent eſtre ſuſpectes les accusations en pareils ſujets, ou parce que nos ennemis ſçauent que la choſe eſt ſi odieufe, qu'on la croit ſans aucune preuue, ils ſe preualent de ceſte commune erreur, & ne craignent pas d'impoſer ſans aucun fondement, voire ſans aucune probabilité les conjurations aux meilleurs ſujets des Rois, les monopoles aux plus fideles, les rebellions aux plus obeyſſans. Toutesfois nous voulons croire que le zele qui les embrase pour l'Eſtat, leur fait ſouſçonner toutes les choſes dont ils n'ont pas cognoiſſance, & pardonnons à l'amour jaloux de ſa nature, & qui craint tout pour ce qu'il aime, les priant ſeulement de confi-

derer vn peu sans passion, si la crainte que l'affection du public leur a peu faire conceuoir de ces Congregations, est bien ou mal fondée: car apres tout, quoy que la passion du bien commun excuse en quelque sorte le commencement de ce soupçon, il n'y a pourtant que la raison qui puisse justifier sa perseuerance, & s'il est permis à la deffiance de craindre tout: c'est le deuoir de la prudence & de la Iustice, d'examiner ce qu'on craint, pour voir si c'est ou à tort, ou raisonnablement.

Premieremēt, il faut prendre garde, qu'il n'y a pas plus de raison de se deffier de ces Congregatiōs, que de toutes les autres infinies en nombre qui sont en l'Eglise: & que partant condamner celles-cy comme contraires au bien de l'Estat: c'est vn prejugé contre toutes; quoy que neantmoins l'antiquité, la raison, l'exemple de toutes les Nations, les Loix, les Conciles, les Canons, & les Ordonnances de nos Rois les approuuent. Ce n'est pas tout, mais il faut aussi rejeter toutes les Assemblées & Conferences qui se font en-

tre les personnes particulieres, soit pour les mechaniques, soit pour les lettres, soit pour les armes, soit pour la ciuilité: il faut separer les hommes d'avec les hommes: & coupant ce lien de societé, qui ne s'entretient que par les communications, les reduire à la solitude; car s'il n'est pas bon de s'assembler pour la deuotion, pourquoy le fera-il pour quelque autre exercice de l'esprit, ou du corps? & si les assemblées qui se font pour Dieu, sont suspectes à la Republique; pourquoy celles qui se font pour le monde, ne le seront-elles plustost? les oiseaux auront-ils de nids, & les renards de cauernes: & IESVS-CHRIST suiuant sa parole, n'aura pas de retraite? Les enfans du siecle feront-ils des Congregations pour la vanité, & ceux du Ciel n'en feront pas pour leur salut? le Prophete dit le contraire, *Que Dieu fait habiter ensemble en vne mesme maison ceux qui conspirent en mesme sainteté de vie:* & nostre Seigneur dans l'Euangile nous assure qu'il est au milieu de ceux qui s'assemblent en son nom.

*Deus  
qui in-  
habita-  
re facit  
vnius  
moris in  
domo.  
Ps. 67.*

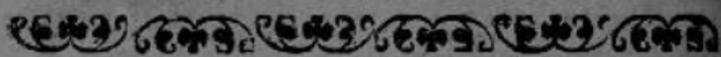
*Ubi sūt  
duo vel  
tres cō-  
gregati  
in nomi-  
ne meo,  
ibi sum  
in me-  
dio eo-  
rum.  
Matth.  
c. 18.*

Nous ne disons pas cecy pour blasmer la prudence de ceux qui ne sont pas legers à receuoir & approuuer toute sorte de publiques assemblées, sçachant que celles qui se font pour la pieté sont louables, celles qui se font pour la conuersation, ou ciuilité, receuables ; celles qui se font pour la dissolution, blasmables ; celles qui se font pour la conjuration & conspiration contre les Estats, damnables, & abominables. Aussi l'Eglise jalouse de la conseruation des Estats temporels, qu'elle a soin de maintenir comme l'esprit le corps, où il fait ses fonctions, a defendu sous de griefues censures les Confreries où l'on s'assemble pour conspirer contre le public & contre les Rois, és Conciles de Chalcedoine, de Cōstantinople, & de Vvormes; & le Pape Eutichian commande aux Euesques & Curés de prendre garde comment se comportent leurs Parroissiens és Confreries, afin qu'il ne s'y glisse aucune cōspiration. Le Concile de Trente pareillement enjoint aux Prelats la visite des Cōgregations des Lays

*Concil.*  
*Calced.*  
*c. 18.*  
*Cōstant.*  
*c. 34.*  
*Vvorm.*  
*c. 74.*  
*Bru-*  
*chard.*  
*lib. I. c.*  
*94.*  
*Concil.*  
*Trid.*  
*sess. 22.*  
*c. 8.*

pour empescher qu'il ne s'y coule ny superstition, ny faction : ce qui se pratique és Congregations des Penitens, sur qui non seulement les Pasteurs & Prelats tiennent l'œil, estant eux mesmes ordinairement membres de leurs corps, és lieux où elles sont erigées ; mais aussi les Magistrats politiques & Officiers Royaux qui s'y enrôlēt, & en sont le plus souuent les chefs & superieurs, lesquels ont tant d'interest que l'Estat se conserue, & ont leur fortune si attachée au maintien & splendeur de l'autorité Royale, qu'ils ne pourroient souffrir de voir tant soit peu blesser le fondement de leur bien & de leur gloire : si bien que d'un costé les Euesques, d'autre costé les Magistrats veillans sur ces assemblées, & en estans eux-mesmes & les testes, & les yeux : c'est se forger des terreurs Paniques, que d'en craindre encore des inconueniens. Plustost on en doit attendre tous les fruiets qui se recueillent des pieux exercices, où les ames apprenent en la crainte

de Dieu le respect enuers le Prince qui porte son image , & où les cœurs s'vniffans par le lien de la charité Chrestienne , estreignent & serrent d'vn nœud plus fort celuy qui les joint en la societé ciuile, qui sont les deux nerfs qui soustiennent la vigueur & la force du corps d'une Monarchie , la liaison entre les membres, & l'attache des membres avec le chef.



*Suite du mesme discours.*

CHAP. VI.



VE si l'on desire voir plus particulièrement combien ces Congregatiōs sont profitables à la Republique : il ne sera pas hors de propos de monstrier plustost comme les loix mesmes des Payens , qui ont defendu si rigoureusement les Confreries de desbauche : & celles de monopole, ont toutesfois permis & approuué celles de Religion , croyant celles-cy non moins vtiles aux Estats, que celles-

celles-là pernicieuses. Sur quoy il faut remarquer que le fondement de ces loix a esté la maxime ancienne, & approuvée par tous les politiques, comme raporte Aristote; Que les sodalités, assemblées, & festins publics, honnestes & bien réglés entre les citoyens, estoient de pieces requises en toute Cité bien ordonnée, pour entretenir par ces communicatiōs entre les membres du corps de la Republique, la concorde & l'amitié qui est le nerf qui les lie, & le ciment qui les vnist. Or si communiquer ensemble és actiōs temporelles & ciuiles, voire en celles qui sont communes aux bestes, comme le manger, joint & attache les cœurs des hommes d'une si forte liaison; combien dauantage les vnist le commerce, & l'association és actions Religieuses & spirituelles, où les cœurs communiquent aux cœurs, les esprits aux esprits en la chose qu'ils reuerent, & respectent dauantage? Cette pensée que la lumiere naturelle, est capable de produire és esprits mesmes qui n'ont pas celle de la foy, a poullé

*Arist.*  
*lib. 7.*  
*Polit.*  
*cap. 106*

tous les anciens Legiflateurs à établir des Confreries & aflemblées, entre ceux qui voudroient communiquer enfemble plus particulièrement és chofes de leur Religion, outre les loix & facrifices du culte commun de leurs Idoles, institué pour tout le peuple generalement.

*Plut. in Solone.*

*Plut. in Lycurg.*

*Plut. in Numa.*

*Cic. in Difone. Cic. lib. de fe-  
nect.*

*Sueton. in Oclavio.*

Ainsi fist Solon en l'establiffement de l'Eftat d'Athenes, Lycurgue en celuy de Lacedemone, qui appelloit ces fodalités les liens, & les attaches tant de la police que de la Religion: Numa Pompilius en celuy de Rome, qui dressa des Congregations de tous Mestiers, à chacune defquelles il ordonna fes facrifices differens: & puis Tarquin les ayant abolies, Claude le Tribun les remit, tous les fiecles fuiuans les retindrét: Caton le grand leur donna nouuelle autorité, iufqu'à tant que Iule Cefar voulât changer l'Eftat Romain pendant fa Dictature, commença par l'extirpation de ces focietés: mais depuis Augufte jouiffant paisible de l'Empire, les reftabliffit par Edict exprés; & en fuite les autres Empereurs, hormis Ne-

ron qui les chassa, comme Tacite remarque, les ont autorisées par leurs constitutions, comme nous voyons dans le droit Romain, qui defend les Congregations qui sont contre les bonnes mœurs, & contre le bié public: mais permet, approuve, & loüe celles qui se font pour le sujet de la Religion. Voilà comme tous les plus sages politiques d'entre les Payens, les Grecs & les Romains qui ont tenu le plus haut bout en la Sapience mondaine, ont estimé tres-utiles aux Estats les Confreries Religieuses; & si les Payens ont deféré tant à vn faux culte, dont les sçauans & prudens cognoissoient l'abus, & ne le toleroient que pour la police, que doiuent faire les Chrestiens au culte du vray Dieu, que sa parole, ses reuelations, ses miracles, ses saincts, son Eglise estédue par tout le monde, & tant de preuues irrefragables leur confirment? Aussi les Pontifes Romains qui ont par leurs saincts decrets, arraché les reliques des superstitions Payennes; comme nous voyôs dans les Canons, pour mieux

Tacit.  
lib 14.  
Ann.

L. r. ff.  
de colle-  
gii.

*Polyd.  
Verg lib.  
7 c. 5.*

*L'ordon-  
nance du  
Roy François I. de  
l'ã 1539.  
art 185.  
est celle  
de Charles  
les IX.  
de l'an  
1561.*

retirer les peuples des impietés pratiquées en ces Confreries si anciennes, & qui auoient eu tant de vogue parmy eux, n'ont pas voulu les abolir du tout, ainsi que remarque Polydore Vergile, mais les changer seulement de Payennes en Chréstiennes, & de prophanes en saintes; croyant que si les Congregations auoient peu beaucoup pour auancer l'Idolatrie, elles ne pourroient pas moins pour promouoir la vraye pieté. Et nos Princes Chréstiens n'ont pas eu pour suspectes ces saintes assemblées, non plus que les Empereurs Payens, celles qui se faisoient pour leur superstition, ains plustost les ont admises, & confirmées en leurs Estats, comme nos Rois de France, qui n'ont prohibé par leurs ordonnances que les Confreries des artisans, à raison des desbauches & dissolutions qui s'y commettét, & ne touchant qu'à celles là, par consequent ont approuué celles où regne la sobrieté, la modestie, & la deuotion. Mais pour ce qui touche en particulier les Confreries des Penitens, quelle

approbation plus grande pour-  
roiet-elles desirer de nos Rois, que  
leurs lettres qui, comme j'ay desia  
dit en vn autre lieu, les ont autho-  
risées, leur nom qu'ils y ont don-  
né, le sac qu'ils y ont porté, les exer-  
cices qu'ils y ont faicts, les proces-  
sions où ils ont assisté? C'est ce  
qu'ont fait le Roy Henry troisieme  
en Auignon & dans Paris; & le Roy  
Henry le Grand en Auignon; & de  
nouveau nostre victorieux & triom-  
phant Louys dans la Ville de To-  
lose, qui tout chargé des palmes &  
des lauriers, cueillis au champ des  
rebelles abbatus, n'a pas dedaigné  
d'abbaisser sa gloire, comme le Roy  
Dauid jusqu'à l'humilité du sac de  
la penitence, & donner son nom à la  
Congregation des Confreres de S.  
Hierosme, sçachant qu'à ceux qui  
sont esleués au faiste de la grandeur  
humaine, le seul moyen qui leur  
reste de monter plus haut, c'est de  
s'abbaisser deuant Dieu. Et certes,  
qu'est-ce qui se pratique en ces  
sainctes Compagnies, que le Roy  
ne doiuue cherir, comme contribuât  
au bien de son Estat, au maintien

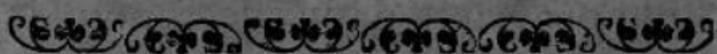
de ses loix, à la gloire de son regne, à la splendeur de son autorité? N'est-ce pas là où tous les principaux Ordres de son Royaume, qui sont les membres de ces nobles Corps, apprennent en la vraye & Chrestienne pieté, de luy rendre ce qu'ils luy doiuent, les Magistrats la fidelité, la Noblesse le seruice, le Clergé le zele, tous les prieres, le respect & l'obeyssance? Nous deuôs quatre choses à sa Majesté, comme les Apostres nous ont enseigné, les Oraisons, le tribut, la subjection, & l'honneur: & de qui peut-il mieux attendre ce que Dieu commande luy estre payé de tous, que de ceux qu'une plus pure deuotion assujettist dauantage à la volonté de Dieu? Ceux qui ne sont attachés aux Rois que par l'interest temporel des bien-faiçts receus ou esperés, ou par la crainte des loix humaines & des peines presentes qui passent avec cette vie, n'y tiennent que par des liens que l'ingratitude des faueurs obtenuës, ou le despit des desniées, ou le mespris des menaces peuuent aussi tost dissou-

dre : & quel Prince ie vous prie, n'a esprouvé ces changemens de ceux qu'il estimoit les plus fideles? Mais quand dans les exercices d'une sincere pieté, tels qu'on les pratique dans les Congregations penitentes, on apprend de regarder la Majesté de Dieu en celle de son Roy, d'escouter la voix de Dieu en celle de son superieur, & d'attendre de Dieu mesme la couronne immortelle de l'obeyffance, ou le chastiment eternal de la rebellion : pour lors il se fait vne souldure entre l'authorité du maistre, & la soubmission du subject, qu'aucun effort ne peut descoudre. Ce n'est pas moy-mesme, disoit le Roy David, mais c'est Dieu qui assujettist mon peuple sous moy, ce ne sont pas mes loix, mais ses commandemens : ce ne sont pas mes faueurs, mais ses promesses : ce ne sont pas mes chastimens, mais ses menaces : ce n'est pas ma force, mais sa diuine authorité. Et comme le seruice du Roy s'establisset grandemét par le moyen de ces Confreries, aussi tout le public en retire mille fruiets, les Ma-

*Deus  
qui sub-  
dit po-  
pulum  
meum  
sub me.*

gistrats y peuuent apprendre de rendre la Iustice au peuple, les inferieurs le respect aux Magistrats; les Peres, l'instruction aux enfans; les enfans, l'obeyffance aux Peres; les Prestres, l'exemple aux Lays; les Lays l'honneur aux Prestres; l'un à l'autre ses obligatiōs, & tous à tous l'amour. En vn mot, ce sont des Escholes propres à cultiuer les vertus qui rendent les cités heureuses, la chasteté qui fait fleurir les familles, la reuerence du liēt nuptial qui en maintient la paix & l'honneur, la frugalité qui en conserue les moyens, la fidelité qui chasse les fraudes du commerce, l'humilité qui bannist l'ambition des villes, la temperance qui en retranche les excès, la liberalité qui subuient au defaut des pauvres, la misericorde qui console les desolés, la charité qui embrasse tous les hommes: bref, tous les biens qui nous rendroient semblables aux bien-heureux, & representeroient en nos Republicques l'image de celle du ciel, si nous voulions tous viure d'un commun accord, non selon les loix de la vanité

du monde, mais selon les reigles de la verité de IESVS-CHRIST.



*Du nom de Penitent que les Confreres prennent.*

CHAP. VII.



A fin & la raison de l'institution de ces Compagnies estant deduites; & en outre l'origine & l'utilité; j'entre plus avant dans la matiere, & commence par le nom que prennent les Confreres, pour parler apres par ordre du lieu où ils s'assemblent, du Patron qu'ils suivent, des armes dont ils s'equipent, & des exercices qu'ils pratiquent. Les noms attribués à l'homme, sont pris ou de son essence & nature, comme le nom de raisonnable; ou de quelques accidens, & circonstances externes, comme le cognom qu'il tire de sa famille; le nom de Pierre ou de Jean qu'on luy impose; le titre des honneurs

& dignités qui luy arriuent; ou de ses propriétés, comme le nom de risible, propriété naturelle, le nom de sçauant & de prudent; propriétés acquises, ou de ses actions & operations, comme le nom de vicieux, ou de vertueux que ses delicts, ou ses bien-faiçts luy acquierent; ou de son obligatiõ à operer, & agir conuenablement au nom qui le marque, comme les noms de Soldat, de Iusticier, de Pasteur, de Chrestien, de Religieux, de Penitent: noms qui ne sont pas donnés à ceux qui les portent, ou parce qu'ils ayent toujours quelque propriété naturelle, ou acquise par dessus les autres hommes de produire les œuures correspondantes à ces noms, ny parce que tousiours ils les produisent par effect plus que les autres, mais parce qu'ils sont obligés par professiõ, par vœu, ou par propos de les exercer plus particulièrement. Car ie vous prie, combien voyons-nous au monde de Soldats sans courage, de Iusticiers sans Iustice, de Pasteurs sans soing, de Chrestiens sans loy, de Religieux sans pieté, de Pe-

nitens sans repentance ? Mais ils portent ces noms non pour les fruiçts qu'ils en donnent, mais pour la profession qu'ils en font. D'icy s'ensuit que tels noms qui viennent de l'obligation de la charge, ou de l'estat de vie qu'on embrasse, ne peuvent pas estre dits arrogans ou presomptueux, encore qu'ils soient glorieux & honorables à ceux qui leur respondent par leurs œuures, parce que ceux qui les prennent, n'entendent pas se vanter, & jacter qu'ils soiēt tels, mais declarer qu'ils professent & desirent de l'estre ; & par cette maxime le nom de Penitent que portent les associés en ces Compagnies, n'est pas vn titre de jactance, ny de vanité, comme s'ils vouloient dire qu'ils produisent les fruiçts de la Penitēce plus que tout le reste des Chrestiens : mais vn titre d'affection & de profession, qui monstre qu'ils desirent & s'obligēt par vn saint propos de produire plus que les autres, les actiōs dignes de ce nom. L'origine de ce nom est deriuée de la penitence considerée non comme Sacrement, mais com-

me vertu, ce qui merite vn peu d'explication. La penitence se doit faire en deux façons, & dans nous mesmes, deuant le tribunal de nostre conscience, & hors de nous, deuant le tribunal de l'Eglise. Car nous deuons dans nous mesmes auoir douleur de nos pechés, en demander pardon à Dieu, & proposer d'en faire la satisfaction: & apres nous deuons aussi declarer nostre cōtrition au Prestre qui est le Iuge establi par IESVS-CHRIST, cōfesser deuant luy par le menu toutes nos offenses, & satisfaire pour icelles en la façon qu'il nous ordonne. En la premiere façon elle s'appelle Vertu; en la seconde, Sacrement: là c'est vertu, parce que c'est vne douleur volontaire, raisonnable & juste, des offenses commises contre Dieu, avec resolution de les quitter, & de les punir par quelque sorte de peine, qualités qui selon le Philosophe en ses Ethiques, forment vne parfaite vertu, qui pour meriter ce nom, ne demande que d'estre vne habitude operante selon la raison, & avec le choix d'vne volonté non forcée: icy c'est

*Quæcur-  
que sol-  
ueritis  
super  
terram  
erunt f-  
acta &  
in cælis  
Dinus  
Thom 3  
p. qu. 85  
art. 1.  
Virtus  
est habi-  
tus eli-  
ctus  
secundum  
ratio. è  
reclam.  
Arist. 2  
Eth. c. 2.*

Sacrement, parce qu'elle est accompagnée de la declaration des offenses, de l'absolution du Prestre, & autres signes extérieurs, à qui la promesse & l'institution de IESVS-CHRIST a attaché la grace de la justification. Comme vertu, elle nous est commandée par la loy naturelle & diuine, comme Sacrement par la loy Euangelique; comme vertu, elle a esté pratiquée dès le commencement du monde, comme Sacrement depuis la predicatiõ des Apostres; comme vertu, elle est nécessaire précisément & absolument pour le salut; comme Sacrement, sous cette condition, si l'on a le moyen & la commodité de se confesser à vn Prestre: veu qu'en ce cas la negligence seroit mortelle & damnable, & le mépris encore plus. Or j'ay dit que le nom de Penitent qu'on prend en ces Confreries, est tiré de la penitence comme vertu, non comme Sacrement: parce que comme Sacrement c'est vne action passagere, & qui ne se pratique qu'en certains temps: comme vertu, c'est vne habitude perseuerante en

l'ame, perdurable toute la vie, & capable d'operer à toute heure, & à tout moment, habitude qui doit plustost imposer vn nom permanent, que non pas l'acte qui coule & qui passe. Et puis si ce nom ne se deriuoit que de ce que les Confreres doiuent frequenter suiuant les statuts le Sacrement de la Penitence, le statut de cette frequentation estant commun à toutes les autres Congregations bien ordonnées, le nom qui doit distinguer l'vne chose de l'autre, & qui par consequent se doit prendre d'vne qualité propre, & particuliere à la chose dénommée, leur seroit mal attribué, d'où il faut conclurre que le nom de Penitent n'est pas tiré de la frequentation du Sacrement de Penitence que les reigles ordonnent, mais d'vne profession plus expresse qu'on fait en ces Confreries entre toutes les Congregations seculieres, de pratiquer les actes de la vertu de penitence, qui sont la douleur continuelle des pechés, la correction d'iceux, l'amendement de sa vie, l'humiliation, la mortifica-

tion, & toutes les autres œuvres penales & satisfactoires. Cette consideration qui ne semble à la premiere veüe que curieuse & recherchée, est tres-vtile à qui la sonde plus auant, & pleine d'edification pour les Confreres, les sommant d'entrer en eux-mesmes, regarder le nom qu'ils ont pris, nom qui les oblige à ne quitter jamais ce qu'ils s'appellent tousiours; ains conseruer soigneusement & cultiuier par la fuite du peché, & par les actes frequens de la Penitence cette vertu de laquelle ils portent le nom, de peur que les actes venant à cesser, l'habitude ne se perde, & que l'habitude perdue, & le nom vain leur restant, ils ne soient comme ces peintures qui portent le titre d'hommes, & n'ont rien de l'homme que l'image, & l'inscription.

*De l'antiquité du nom de Penitent, & des fruiçts que les Confreres doiuent tirer de la consideration de ce nom.*

CHAP. VIII.



'ORIGINE & la deriuation du nô, demande encore que nous recherches son antiquité. Nous trouuons en l'ancienne loy plusieurs qui ont fait penitence, mais pas vn à qui l'Escriture attribue le titre de penitent, titre reserué pour ceux de la loy de grace, où le Royaume du Ciel proposé pour prix à la penitence par la voix du Precurseur, & par la predication de IESVS-CHRIST & des Apostres, a prouoqué les pecheurs à l'embrasser avec vne telle ferueur,

que le nom de Penitent est né dans l'Eglise en mesme temps que celuy de Chrestie. Car les premiers Chrestiens furent aussi tost diuisés en ces trois Classes, le rang des Clercs, le rang des fideles Laiques, & le rang des Penitens, qui estoient ceux lesquels ayant commis quelque peché notable, & scandaleux apres le Baptesme, faisoient vne publique penitence en face de toute l'Eglise. Et cette penitence estoit si rigide & si austere, soit pour le lieu bas, & infime qu'ils tenoient dans les Eglises, soit pour l'habit, soit pour les peines, soit pour la longueur du temps, qu'il y a dequoy nous confondre du peu de cognoissance & d'apprehension que nous auons de la grauité de l'offense commise contre la Majesté diuine: nous, dis-ie, qui apres la confessiõ & absolution des gros crimes, n'en faisons aucune satisfaction, voire retournons aussi tost à nos delices: là où nos anciens peres pour vn seul peché mortel qui eust donné du scandale, se punissoient publiquement, & à la face de tous, avec vne telle rigueur.

*D. Aug.  
lib 50.  
homilia  
rū. hom.  
49 Pa-  
cianus in  
parane-  
si.*

*D. Greg. Neocaf. in ep. canonica iuncta ope ibius Phoiij*  
 Le lieu s'appelloit en Grec  
*ωεε- κλαω- σις,*  
 nō de- ctiué des lar- mes.  
*Tertul. lib. de paen. Orptat. lib. 2. Amb. ad Virg. lapsam. Pasi- nus in paranefi Concil. Arelat. can 21. & cōcil. Tolet. 6. can. 8. Loeop 5.*

Vous les eussiez veus hors de la porte des Eglises és jours des publiques assemblées en vn lieu qui prenoit son nom des larmes, pour les larmes qu'ils y verfoient, tristes, abbatus, & demandans les prieres de leurs freres, plus en pleurant qu'en parlant, & plus des yeux que la douleur ouuroit, que de la bouche que la honte tenoit close. Vne longue robe de dueil les couuroit jusques aux talons, le Cilice estoit sur leur chair, leur teste paroissoit rase, couuerte seulement de cédres, spectacle de componction aux autres Chrestiens, de consolation aux Anges, de commiseration à Dieu. Ce n'est pas tout, mais vne si seuerie penitence duroit bien souuent dix ans, separés cependant de tous plaisirs licites aux autres, des banquets, des jeux, des bains, des passe-temps hōnestes: voire ne pouuant ny contracter mariage, s'ils estoient à marier, ny en vser, s'ils estoient mariés, ny exercer la Milice s'ils estoient Soldats, ny retenir aucune prerogative des honneurs qu'ils auoient eus; ains du tout asserruis & attachés

aux larmes, au sac, au jeusne, & au cilice, estant raisonnable, comme disoit S. Gregoire, que ceux qui ont offensé Dieu pour jouir des choses non permises, r'entrent en sa grace en s'abstenant des permises. Et ce qui montre dauantage l'ardante ferueur de ces premiers Chrestiens; c'est qu'encore que cette sorte de penitence fust si rude, neantmoins les pecheurs n'attendoient pas d'ordinaire le jugement de l'Eglise, ains le preuenoient eux-mesmes, & s'alloiét presenter aux Euesques pour leur demander place parmy ces Penitens, comme vne grace & faueur, que bien souuent on ne leur accordoit pas, comme nous voyons dans les anciens Conciles, là où maintenant cette ardeur est venuë jusqu'à vn tel refroidissement, qu'au lieu que ceux là demandoient comme grace, vne penitence si austere, ore les pecheurs refusent de leurs Confesseurs, comme geisnes, & supplices, les satisfactions plus legeres. Diray-ie que les Empereurs mesmes n'ont pas refusé de se soumettre à l'humiliation de cette peni-

Concil.  
Agath.  
cap. 15.  
Quod e-  
rubescit  
privati  
non erubuit  
Imperator  
publicam  
agere  
penitentiam. D.  
Ambr.  
in fuxer.  
Taced.

tence publique, & quitant le rang d'honneur qu'ils auoient dans l'Eglise sur tous les autres Laiques, descendre au rang des Penités, comme S. Ambroise le tesmoigne de l'Empereur Theodose? O seuerité que nos anciens peres exerçoient sur eux-mesmes, d'où procedois-tu que d'une viue cognoissance de la grauité du peché? & toy delicatessé & lascheté dont nous nous flattons maintenant, d'où es-tu venuë que de l'aveuglement & de l'inconsideration. Alors on alloit trouuer les Prelats, pour leur demander ces penitences si rigides, & si longues: & maintenant il faut que les Prestres nous pressent & nous violentent, pour nous faire accepter le ieusne d'un jour. Alors l'Eglise estoit contrainte de refuser à plusieurs ce qu'aujourd'huy personne ne demande, & tout le monde rejette. Alors les penitèces estoient de graces, & ce sont ore de tortures! Que monstre ce refroidissement, si ce n'est que nous n'aimõs que le corps, que les austerités affligent: au lieu que nos peres n'aimoient que l'ame.

qu'elles viuiſſent? Ce zele des premiers Chreſtiés s'eſtant r'alenti petit à petit, & cette deuotion ancienne eſtant deuenüe comme la ſtatue de Nabuchodonofor, qui commençoit par vne teſte d'or, & finifſoit par de pieds de terre, ces penitences publiques ont perdu leur vſage, ces premiers Penitens ont diſparu de l'Egliſe; mais voici que la prouidence de Dieu qui repare ſans ceſſe les ruines de ſa maiſon, a fait paroître auſſi toſt par tout le monde les eſcadrons rangés de nos nouueaux Penitens, qui prenant le meſme nom, mais ſuiuant de reigles plus accommodées à la diſpoſition du temps, ont fait reuiure en leur naiſſance cette premiere ferueur de la penitence qui s'en alloit eſteinte. Mais remarqués icy la ſageſſe de celui qui conduit par le cours des ſiecles l'auancement de ſon Eglife, & du ſalut de ſes predeſtinés: c'eſt, que pour attirer dauantage les pecheurs à ce dernier Ordre de Penitence publiquement profeſſée, qui ſuccede au premier, il en a oſté ce que l'autre ſembloit auoir trop de

rigueur & d'apreté, & luy a laissé tout ce qu'il auoit de fruit & de consolation. Celuy-là estoit public en deux façons: & pour la penitence que tout le monde voyoit, & pour les penitens mesmes qui estoient ausi manifestes; en cestuy cy la penitence est en partie à la veüe du monde: mais les Penitens voilés d'un sac, ne sont cognus que de Dieu: ce qui sans doute est plus propre pour appeller plusieurs à professer & pratiquer publiquemēt l'humilité de la Penitēce, puis qu'ils ont ici le moyen de rendre au public leur exemple profitable, sans pourtant rendre leur personne cognüe, & de satisfaire deuant tous à Dieu, sans toutesfois se descourir à ceux qui les voyent. Dauantage, tous ne pouuoient pas estre admis au rang de ces anciens Penitens: car le second Concile d'Arles en excluoit les mariés sans le consentement de leur partie, & les Conciles de Carthage quatriēme & cinquiēme, & de Toledē premier, defendoient expressément d'y admettre ceux du Clergé, pour n'exposer pas l'hon-

*Conc. A.  
relac. 2.*

*can. 22.*

*Concil.*

*Carth. 4.*

*can. 68.*

*5.*

*Can. II*

*Cōc. To-*

*let. I.*

*can. 2.*

neur de l'ordre aux yeux & aux langues d'un peuple inconsideré: icy tous peuuent estre receus, mariés, & non mariés, Lays & Prestres: parce que tous y sont cachés, & la penitence s'y fait en telle sorte, qu'elle profite à leur ame, sans nuire à leur renommée. Elle satisfait à Dieu, sert à eux-mesmes, edifie vn chacun, & ne scandalize personne. En outre, cette si grande seuerité qui priuoit du mariage, des honneurs, des banquets honnestes, & de toute sorte de plaisirs les plus licites, sembleroit trop rude à ce siecle, qui n'a pas le mesme zele du premier, pour souffrir les mesmes rigueurs. Et c'est pourquoy la sagesse de Dieu qui s'accomode à nostre foiblesse, a retranché de ce dernier Ordre de Penitens, ces difficultés si fascheuses, qui auoient peu à peu degousté les hommes de la pratique de cette ancienne penitence: & afin que quelque usage demeurast en l'Eglise d'une obseruation si sainte, Dieu en a osté les rigueurs qui la faisoient redouter, y laissant les fructs & les graces qui la peuuent faire

embrasser. Voila donc, ô Penitens, l'antiquité de vostre nom qui est nai au monde aussi tost que le nom Chrestien. Voilà de qui vous prenez le nom, & la succession, & de qui vous devez prendre l'exemple: car encore que vostre penitence ne soit pas si austere, vostre deuotion ne doit pas estre moins ardante. Dieu se contente d'une moindre satisfaction, mais il ne veut pas qu'un moindre zele la presente. Il a relasché pour compatir à vostre infirmité de la rigueur de sa Justice; mais il veut que vous augmentiez pour louer sa bonté, la vehemence de vostre affectiõ, & que ce qu'il y a de moins au sacrifice du corps, soit réparé par la ferueur plus grande du sacrifice du cœur. Regardés le nom que vous tenés en heritage de ces anciens Penitens, & voyés que le mesme nom vous oblige à l'imitation de la mesme vertu; de peur que semblables en titre, mais contraires en œuvres, vous ne soyés comme ces Comediés, lesquels empruntent sur vn theatre le nom & l'habit des Catons, & ne sont que  
des

des Sybarites. Le nom de Penitent est vn nom de vie, puis que la penitence viuifie l'ame. Ne portés pas sous le nom de vie, vne ame morte par les vices, pour n'entendre pas ce reproche de l'Ange de l'Apocalypse, *Ton nom dit que tu es viuant, & cependant tu es mort.* Le nom de Penitent est vn nom de larmes; ne suiues pas les folles joyes des pecheurs sous vn nom qui vous oblige à pleurer; de crainte que professant les pleurs, & suiuant les dissolutions, vous ne meritiés doublement cette malediction, *Mal-heur à vous qui riés, parce que vous pleurerés.* Le nom de Penitent est vn nom de mortification; n'ayés pas vne chair voluptueuse sous vn nom mortifié, de peur qu'on ne vous donne cette atteinte qu'vn ancien Euesque de Marseille donnoit à quelques vns, *Ceux-cy qui semblent porter la Croix, la portent en telle sorte, qu'ils tirent plus de vaine gloire de son titre, que de compassion de ses douleurs.* Respondés plustost à vostre nom par vos œuures, par la subjection de la chair au nom de mortification, par la douleur de

*Nomen habes quod viuas & mortuus es. Apoc. c. 3. Vae vobis qui ridetis, quia lugebitis. Luc. c. 6.*

*Isti qui videtur crucem portare, sic portant, ut plus habeant in Crucis nomine dignitatis, quam in passione supplicij. Saluian. de prouid.*

vos pechés au nom de larmes , par les actions vertueuses & viuantes au nom de vie: bref, par les faiçts de Penitent au nom de penitence, afin que ceux qui regarderont vostre vie, disent aussi tost que le nom que vous portés est vostre propre nom, & non le nom d'autruy emprunté par ostentation ; & qu'on publie de vous ce que l'Escriture dit de toutes les choses qu'Adam nomma dans le Paradis, que chacune porte le nom qui est sien.

*Omne  
quod  
vocaui  
Adam  
ipsum  
est nomē  
eius.  
Gen. c.  
2.*

*Du lieu, ou Chapelle, où les  
Penitens s'assemblēt pour  
faire leurs exercices.*

CHAP. IX.



YANT mis au jour l'origine, & l'vtilité de ces Confreries, & donné le nom aux Confreres: il reste que ie les cōduise au lieu de leurs exercices, comme des Sol-

tats au champ de bataille, pour pa-  
 roitre armés, & pour combattre. J'ay  
 parlé cy deuant d'un lieu propre  
 assigné aux Penités de l'Eglise pri-  
 mitiue, qui s'appeloit lieu de lar-  
 mes : & le Prophete Dauid parlant  
 de celuy qui aspire à Dieu, dit, *Qu'il* Ascen-  
siones in  
*a disposé dans son cœur les degrés d'une* corde  
*ascension, & montée spirituelle dans vne* suo di-  
valée de larmes, posée en vn lieu qu'il a posuit  
*choisi: semblât par ces paroles descri-* in valle  
*re le lieu que nos Penitens ont pris,* lachry-  
marum  
 pour se retirer vn peu à l'escart du in loco  
 monde, & là comme dans vne va- quem  
 lée de pleurs, bastir sur les fonde- posuit.  
 mens de la penitence, & de l'humili- Pl. 83.  
 té l'edifice d'une vie Chrestienne  
 qui môte de vertu en vertu jusqu'à  
 la perfection. Sur quoy cecy est di-  
 gne de remarque, qu'aucune autre  
 Congregation seculiere n'est segre-  
 gée & retirée en vn lieu à part, com-  
 me sont celies-cy ; veu que toutes  
 les autres sont fondées ou dās quel-  
 que Eglise Parroissielle, ou dans  
 quelque Eglise de Religieux, ou  
 dans quelque autre Eglise destinée  
 à d'autres vsages qu'à celuy des  
 Confreres : là où les seules Confre-

ries des Penitens ont des Chapelles qui font du tout à part : parce que la penitence cherche l'escart pour pleurer, la retraite & la solitude, comme la tourterelle qui pour gemir à son aise se retire es bois escartés. Nous voyons dans l'Escriture, que ç'a esté la race des reprouvés, les descendans de Cham maudit pour sa peruersité, Nemrod & tels autres que la Genese appelle puissans au siecle, hommes politiques, fameux & celebres au monde, qui ont commencé de bastir apres le deluge les Cités terrestres Ninieue & Calé : pour quitter l'innocence & la simplicité d'une vie retirée, & se jeter dans le faste, & dans le luxe d'une vie ciuile pleine d'ambition. Au contraire, les esleus & amis de Dieu, se sont tousiours esloignés de la foule : les vns du tout pour ne vaquer qu'à Dieu ; les autres à certaines heures, & à petites reprises, pour ne se donner pas entierement au monde : ce qu'ils ont fait non par mespris des autres hommes, mais pour crainte de se perdre avec la plus grande troupe, qui suit le che-

Gen. c.

10.

min large de la perdition. Ainsi deuant le deluge, il est parlé d'un Enoch qui cheminoit avec Dieu; termes qui designent vne conuersation escartée du monde, separée de la terre, & esleuée au Ciel. Apres le Deluge, Abraham quite sa terre & sa maison pour suiure Dieu: Isaac se retire sur le soir à l'escart de sa famille dans son jardin pour mediter & prier: Iacob sacrifie à Dieu dans vn lieu deserté. Moysé qui a receu la loy de Dieu pour la donner aux hommes, fuyant de la Cour du Roy Pharaon, où il pouuoit pretendre à la Couronne, comme adopté de la fille du Roy, se retire dans vn desert, pour trouuer Dieu dans la retraite qu'il craignoit de perdre à la Cour. Le peuple d'Israël sortant d'Egypte, passe par la solitude où il demeure quarante ans auant qu'arriuer à la terre promise: figure qui nous monstre le chemin qu'il nous faut tenir pour paruenir à la terre des viuans, representée par celle-là coulante de laiët & de miel. L'Egypte est d'un costé, la Palestine de l'autre, le desert au milieu: le mon-

*Ambu-  
lanit  
Enoch  
cū Deo.  
Gen. c.  
5.*

de d'une part, Dieu de l'autre, la retraite entre deux, pour nous separer du monde qui nous veut retenir, & nous vnir à Dieu qui nous appelle. Iudith se tient en la chambre plus haute de sa maison à l'escart du tumulte du monde pour vaquer au jeusne, & à la priere: Elie se retire au desert; les Rechabites demeurent en des tentes & pauillons à part des autres hommes, & Dieu louë leur retraite comme Religieuse & saincte, non arrogante, ou superstitieuse; ce que nous auons desja remarqué sur le sujet de l'origine des Confreries, mais la repetition n'en est pas inutile en cet endroit, pour monstrier que le lieu separé & retiré que les Penitens choisissent pour leurs exercices plus secrets, n'est pas par singularité, ny par desdain des autres, ny par saincteté simulée, mais par imitation des saincts, & par approbation de Dieu mesme, entant qu'ils se conforment à ce que Dieu approuue, & que ses seruiteurs ont pratiqué. Mais quel besoin d'alleguer les seruiteurs, ayant en main l'exemple

du Maistre mesme ie dis de IESVS CHRIST le Roy des saincts, & le Sainct des saincts? qui conuersant parmy nous, & menant vne vie, non retirée comme les Hermites, ains meulée de contemplation, & d'action, & telle que tous ceux qui viuent dans le siecle la doiuent mener, s'ils ont quelque pretension au delà de cette vie, auoit accoustumé de se mettre quelquesfois à l'escart de la troupe, & chercher la solitude de quelque jardin, ou de quelque montagne, pour là vaquer à la priere: d'où vous voyés qu'il ne se contentoit pas de prier publiquement dans le Temple commun à tous, mais encore prioit souuent en de lieux solitaires & escartés du monde. Non que son ame glorieuse vnie à Dieu par la double attache de l'vnion hypostatique, & de l'vnion de l'amour, toutes deux indissolubles, celle-cy par grace, & celle-là par nature, craignist la distraction parmy la multitude, mais pour nous donner à nous, que les objets du monde escartent facilement & desvnissent de Dieu, touf-

*Seceßit  
in mon-  
tē solus  
orare.*

jours par pensée, & bien souuent par amour, l'instruction de faire par fois pour nostre bien, & pour nostre salut, de pareilles retraictes. Tous les seruiteurs de Dieu, que la loy de grace seconde par le sang de nostre Seigneur a produit avec beaucoup plus d'abondance que la loy de Moyse escrite sur la pierre sterile & aride, ont pratiqué soigneusement cette leçon de leur Maître: les vns se retirant du tout aux deserts, les autres engagés au monde par la loy de leur vocation, trouuant l'artifice de se bastir de petites solitudes, au milieu du tracas, & des affaires des Cités plus populeuses; artifice admirable, & duquel, ainsi que disoit vn ancien Pere, l'amour de Dieu fut le premier inuenteur, comme l'amour du monde auoit esté le premier fondateur des Villes & des Republicques. On dit toutesfois que l'amour n'en conceust pas le premier project: mais que la prudence qui doit conduire l'amour, luy en fist l'ouuerture, qu'il mit en execution: car la sagesse des saincts Peres qui conduisoient par leur

*Amor  
Dei in  
ciuitate  
populo-  
sa repe-  
rit soli-  
tudinē.*

conseil, & reigloient la deuotion de ceux qui viuoient dans le monde, donna cet aduis à ceux qui vouloient conuerſer purement & chreſtiennemēt dans le ſiecle, aduis fondé ſur la raiſon, ſur l'Eſcriture, & ſur l'exemple de IESVS-CHRIST & des ſainctſ, de ne ſe contenter pas de la deuotion commune des Eglifeſ où tout le peuple ſ'aſſemble, ains apres ſ'eſtre acquités de cette obligation, auoir encore d'autres exercices de plus grande perfection en des lieux retirés, & ſeparés de la tourbe, pour là ſ'vnir à Dieu plus intimement, & par la meditation de la beauté des choſes eternelles, acquerir la force de vaincre les attraits des choſes caduques. Je me contenteray de rapporter l'aduis que S. Hieroſme ce grand amateur de la ſolitude & de la penitence, à qui la Ville eſtoit vne priſon, & le deſert vn Paradis, donnoit à vne noble Romaine, nōmée Celantie. Pren, diſoit ce S. Pere, quelque lieu à l'eſcart du bruit, à l'abry du tumulte, qui te ſerue comme d'un port où tu r'amaſſes ton cœur, que le flux & le reflux des affaires du monde, a eſpandu & diſperſé parmy les diuers objects de mille ſollici-

*Mihi oppidū, carcer, ſolitudo paradifus eſt. D. Hierō. ep. 106.*

*D. Hieron. ep. ad Cæſariam.*

tudes, & où tu puisses rapaiser dans la serenité d'une tranquille retraite tous les flots & toutes les tempestes que la rencontre, & le heurt des choses exterieures a fait mouuoir en ton interieur. Qu'en ce lieu-là soient si frequentes, & si seruentes tes oraisons, & ta memoire tellement attachée à la meditation de la loy de Dieu, de la mort, & du jugement, qu'un si saint exercice ait le moyen de reparer les ruines, que les diuerses occupations de tout le reste du temps pourroient faire en ton ame. Et ie ne te donne pas ce conseil pour te separer de tes affaires, ny du soin de tes domestiques, mais plustost pour te monstrer & l'occasion, & le temps, & le lieu d'apprendre de quelle façon tu dois te comporter avec les tiens, & gouverner ta famille. Voilà le sage aduis, & les graues paroles de ce grand Docteur, qui semblent auoir donné l'ouuerture aux Congregations Penitentes, de choisir vn lieu retiré, pour y pratiquer leurs pieux exercices; lieu qui leur sert en certains jours d'une douce & tranquille solitude, au milieu de la presse, & du tumulte des Villes, & ressemble au nid des Alcions qui jouïst du calme au milieu des flots de la Mer, à l'Arche qui portoit Noë joyeux, & loüant Dieu de sa deliurance sur les ondes du Deluge qui engloutissoit le monde, à ce lieu où les Israëlites

voyoient à descouuert la lumiere du ciel parmy l'espaisseur des tenebres palpables qui couuroient toute l'Egypte, & encore à cest endroit de l'aire où la toison estoit humectée de la rosée du Ciel, tout le reste de la place demeurant tout à l'entour sec, & aride. Et certes, il ne faut pas douter que Dieu ne communique plus abondamment la pluye de ses consolations, les lumieres de sa grace, le repos de la conscience, és lieux sequestrés du monde, où l'on s'assemble en son nom pour le servir plus purement & plus religieusement; puis que le Prophete dit, Qu'il a mis à part, & comme en re-

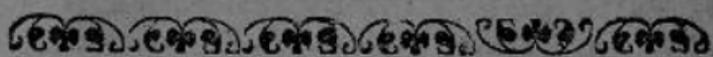
Voyés-vous pas que le Soleil, quoy qu'il luise par tout, neantmoins il opere plus efficacement en certains lieux escartés, comme és deserts & montagnes, où il cuit, & forme par sa chaleur, l'or, l'argent, les diamans? Ainsi, quoy que Dieu respande les

*Pluuiã  
volũta-  
riam se-  
grega-  
bis Deus  
heredi-  
tati tuã.*

lumieres de sa grace, & sur tous les lieux, & sur tous les hommes qui viennent au monde, comme parle S. Jean, & que de sa grace, non plus que de la chaleur du Soleil, aucune ne se puisse cacher, encore que la plus-part la fuyent, & luy tournent le dos: si est-ce pourtant qu'il choisit quelques lieux, comme jadis la Judée entre tous les endroits de la terre: & maintenant les lieux où se font des sainctes assemblées en son Nom, pour y reluire avec plus d'efficace, & y former dans les cœurs retirés de l'amour du monde, l'or brillant d'une plus viue charité, l'argent espuré d'une innocence plus saincte, le diamant solide d'une plus forte, & durable perseuerance. Qui ne sçait que ce fust au desert où Moysse vit Dieu, la manne tomba du Ciel, la loy fut donnée aux hommes, Elie enleué dans vn chariot ardent: les lieux retirés sont propres & pour y monter au Ciel dans le char enflammé de l'oraison, & pour y apprendre la volonté de Dieu, & pour y gouster ses suauités plus secretes, & pour y receuoir les pre-

mieres arrhes de sa vision bien-heureuse. Et sur tout, les deserts sont deus aux Penitens, qui cherchent la retraite pour considerer leurs pechés, la trāquillité pour les cognoistre, le secret pour les pleurer, l'aspreté pour les punir : & doiuent s'esloigner par consequent de la frequence des hommes, du tumulte des Villes, de la veüe du public, des delices de leur maison ; ou pour tousiours, comme ceux qui quittent le monde, ou pour le moins en quelques temps, comme ceux qui engagés par obligation aux sollicitudes du siecle, ne veulent pas par imitation s'engager en sa ruine. Il est vray que les retraites de nos Penitens sont tellement secretes pour leur vsage; qu'elles sont aussi publiques en partie pour la deuotion du peuple; car l'Eglise approuuāt leur institution a trouué bon, qu'outre le lieu retiré de leurs exercices, il y ait encore vn Oratoire ou Chapelle qui s'ouure à tout le monde, afin qu'avec le fruiēt de la solitude, qui n'est que pour eux, tous y recueillent le fruiēt de l'edification : & que

leur desert, comme celuy de S. Jean Baptiste, soit pour tous vne Eschole publique de penitence.



*Des Patrons de ces Confreries en general.*

C H A P. X.



LE Soldat estant cōduit au champ de bataille, il luy faut vn Capitaine qui l'anime à combattre par sa voix, & par son exemple. Ainsi, puis que nous auõs mené le Penitent dans la lice de ses exercices; il faut en suite luy donner vn patron, qui l'assiste par son autorité comme son protecteur, & qui le guide comme son conducteur par la lumiere de sa vertu. L'histoire Romaine tesmoigne que Numa Pompilius qui dressa dans Rome les Confreries de Religion, donna son patron particulier à chacune d'icelles; & le mesme a esté

Plut.  
en la  
vie de  
Numa.

praticqué dans l'Eglise, depuis la premiere institution des Cofreries, dont chacune a choisi tousiours vn saint pour son tuteur, comme nous en voyons l'antiquité dans S. Ambroise, & dans S. Augustin, qui mesme remarquét vne coustume de leur siecle, de boire en l'honneur du saint Patron au iour de sa solemnité. Or ce choix d'un saint pour Patron, est fondé sur l'Escriture, sur la raison, & sur les fruiets qui s'en retirent. L'Escriture nous apprend, qu'encore que les Anges soient commis en general par la prouidence de Dieu, qui gouerne les choses inferieures par les superieures, & les corporelles par les spirituelles, à l'administration de ce monde sublunaire; si est-ce qu'il y a des Anges deputés particulieremēt au soin & conduite d'un chacun des elemens, comme dans l'Apocalypse il est fait mention de l'Ange constitué sur les eaux: voire les anciens Peres, & nos Scholastiques mesmes disent generalement apres S. Thomas, qu'il y a de ces esprits bienheureux qui ont charge expresse

*D. Amb.  
de He-  
lia &  
iciun. c.  
17. D.  
August.  
serm.  
132.*

*Et au-  
dini An-  
gelum  
aquarū  
dicentē.  
Apec.  
c 16.  
D. Thō.  
1. p. qu.  
110.  
art. 1.*

*Vna-  
queque  
res visi-  
bilis in  
hoc mū-  
do ha-  
bet An-  
gelicam  
potesta-  
tem sibi  
praposi-  
tam.*  
D. Aug.  
lib. 83.  
quæst.  
qu. 79.

des animaux, des plantes, des mine-  
raux, & president à leur naissance,  
& croissance; en telle sorte que  
S. Augustin a dit, que chaque espe-  
ce à le sien propre, & Origene dis-  
courant de l'Ange qui arresta l'as-  
nesse de Balaam, & parla par sa bou-  
che, a tiré de cette histoire la mesme  
conclusion. Et pour ce qui concer-  
ne la direction de l'homme, à l'usa-  
ge & domaine duquel Dieu a soub-  
mis toutes ces choses corporelles; il  
est assureé que non seulement tous  
les Anges en corps sont admini-  
strateurs, ainsi que parle l'Apostre,  
pour esleuer les esleus à l'heritage  
de salut; mais qu'encore il y a des  
Anges qui ont la commission par-  
ticuliere de chaque Empire, & de  
chaque Prouince, & encore de cha-  
que Ville & de chaque Eglise &  
Congregatiõ des Chrestiens assen-  
blée en icelle: comme en Daniel il  
est parlé de l'Ange de Perse, & dans  
l'Apocalypse des Anges. de sept  
Villes, & Eglises de Grece: outre  
l'Ange gardien que chacun des hõ-  
mes a pour sa protection, & que  
IESVS-CHRIST appelle dans l'Euan-

Dan. c.  
10.  
Apoc.  
ca. 2. &  
3.  
Angeli  
eorum  
semper  
vident  
faciem  
patris.  
Matth.  
c. 18.

gile l'Ange de celuy qu'il garde, comme affecté pour sa tutelle. L'advantage tout ce discours, pour tirer de toutes ces autorités de l'Escriture la raison fondamentale du choix que les Confreries font, chacune de quelque saint pour son patron special. Car nostre Seigneur a dit, que les bien-heureux dans le Ciel sont semblables aux Anges; si donques Dieu donne vn Ange pour patron à chaque element, & à chaque espece de choses en la Nature, & à chaque Eglise & assemblée de fideles en la grace; pourquoy les saints qui les égalent en gloire, & par consequent en autorité, ne pourront-ils estre tutelaires particuliers & des lieux, & des Eglises, & des Cōgregations qu'on dedie à Dieu sous leur nom? D'ailleurs, si c'est l'ancienne pratique de l'Eglise depuis les Apostres que chacun des Chrestiens ait son saint propre pour patron, duquel il préd le nom au Baptême, aussi bien que son Ange gardien, qui commence de l'assister en sa conception: pourquoy ne sera-il loisible à chaque

*Erunt  
omnes  
sicut An  
geli Dei.  
Matth.  
22. ca.*

Eglise, & à chaque Confrerie, d'a-  
voir son saint aussi bien que son  
Ange ? Et puis n'a-on pas en tous  
les siècles depuis la naissance du  
Christianisme, dédié des Eglises  
aux saints, avec l'imposition de  
leurs noms ? Si des Eglises, pour-  
quoy non des Congregations ?

*S. Cyril. catech. 8.* Saint Cyrille de Hierusalem fait  
mention d'une Eglise ancienne, eri-  
gée dans la Ville, à l'honneur & au  
nom des Apostres, en l'endroit  
mesme où le S. Esprit estoit descen-  
du sur eux le jour de la Pentecoste;

*D. Athan. in ep. ad solita-rios.* saint Athanase nomme le Temple  
de saint Quirin, saint Gregoire  
de Nazianze le Temple du martyr  
Mamas; saint Gregoire de Nyce

*D. Greg. Nazian. orat. in Iulianum.* celui du martyr Theodore; Theo-  
doret tesmoigne que les Temples  
autresfois consacrés aux Idoles,  
estoyent de son temps conuertis en

*D. Greg. Nyss. orat. in Theod.* Temples des martyrs, l'Eglise ayât  
trouvé meilleur d'en oster la profa-  
nation, & d'en changer l'usage, que  
d'en destruire l'edifice, afin que les

*Theod. lib. 8. contra Gracos.* injustes possesseurs en fussent chas-  
sés, & le seigneur legitime intro-  
duit en la personne & sous le nom

de ses seruiteurs. Ces autorités  
 fussent pour faire voir combien  
 est ancien l'usage de prendre de  
 saincts particuliers pour patrons  
 des lieux sacrés qu'on leur dedie,  
 & pour justifier la deuotion des  
 Confreries, qui choisissent pareil-  
 lement quelque sainct pour tute-  
 laire de leur assemblée. I'adjoute-  
 ray seulement vne autre instance  
 tirée de l'Apocalypse, où nostre  
 Seigneur promet à ceux qui vain-  
 cront le Diable, la chair & le mon-  
 de, & perseuereront iusqu'à la mort  
 en la fidelité de leur obeyssance, de  
 leur donner pouuoir, & autorité  
 sur les peuples & nations de la  
 terre; paroles qui tesmoignent que  
 les saincts sont establis sur nous,  
 pour nous regir & gouverner com-  
 me administrateurs avec les Anges  
 de la prouidence de Dieu, qui les  
 honore de cette commission, afin  
 de montrer sa grandeur & sa puis-  
 sance par celle de ses Officiers: tel-  
 lement qu'en prenant les saincts  
 pour patrons ou de nos personnes,  
 ou de nos Temples, ou de nos Con-  
 gregations, nous ne faisons qu'o-

*Qui vi-  
 cerit &  
 custo-  
 dierit  
 vsque in  
 finem  
 opera  
 mea da-  
 bo illi  
 potesta-  
 tē super  
 gentes.  
 Apoc.  
 c. 3.*

beir à la volonté de Dieu qui nous les donne pour maistres, & pour tuteurs. Nous ne faisons que recognoistre l'autorité que Dieu leur a baillé sur nous, & nous soumettre à l'ordre establi par la sagesse diuine; ordre qu'on ne peut rompre sans desobeyssance, ny mespriser sans impieté. Les fruicts qui se recueillent de cecy sont tres-grâds; car premierement le sainct que chaque Confrerie choisist, l'assiste en particulier de ses prieres, & de sa faueur enuers Dieu, comme il est dit au liure second des Machabées, que l'ame du Prophete Hieremie decedé long temps auparauant, prioit avec grande vehemen- ce, pour le peuple & pour toute la saincte Cité de Hierusalem; & là mesme ce sainct est qualifié du titre d'amateur de ses freres & du peuple d'Israël, termes qui declarent que la charité des saincts apres cette vie, n'est pas en telle sorte generale & vniuerselle enuers tous, que l'affection & protection speciale de quelques lieux, & de quelques personnes en soit empeschée.

*Hic est  
fratrum  
amator  
& po-  
puli Is-  
raël, hic  
est qui  
multum  
orat pro  
populo  
& san-  
cta ciui-  
tate, Je-  
remias  
Prophe-  
ta Dei.  
lib. 2.  
Mach.  
cap. 15.*

Mais ie vous prie de qui est-ce que les saincts se souuiendrôt plus particulièrement que de ceux qui les prennent pour patrons, qui les inuoquent & les appellent à leur secours, & sur quels lieux feront-ils luire les rais plus fauorables de leur assistance, que sur ceux que nostre dedicace consacre à leur tutelle, & que nostre confiance commet à leur soin? Apres comme ceux qui embrassent quelque difficile entreprise, se proposent quelque grand exemple pour s'animer à la poursuiure: veu que la vertu viue es actions genereuses de ceux qui l'ont pratiquée avec excellence, jette des ardantes flammesches à ceux qui la regardent, qui passans des yeux dans les cœurs, y allument le feu d'vne semblable generosité; pareillement chaque Congregation, choisissant pour patron vn sainct eminent en la vertu qu'elle professe principalement, trouue vn puissant aiguillon pour courir au but où elle aspire, & vn moyen efficace pour y paruenir. C'est pourquoy chaque Compagnie de Penitens a

pris vn patron pour en cueillir ce double fruit de la protection, & de l'exemple, afin de se mettre à couuert sous ses ailles, & marcher à sa lumiere, & trouuer en l'vn son soustien, en l'autre sa direction. Ainsi les Penitens Noirs se sont mis à l'ombre de IESVS-CHRIST pendant en Croix, qui les protege par son secours, & les semond par ses douleurs à compatir à sa passion: les Penitens Blancs suiuent l'enseigne de IESVS-CHRIST circoncis, dont le nom leur sert de bouclier, & l'humilité de modelle: les Penitens Gris vont apres S. Iean Baptiste, trouuant leur Afile en ses prieres, leur phanal en sa penitence; & les Penitens Bleus marchent apres S. Hierosme, & apres sainte Magdelaine, celuy-là parfaict imitateur, celle-cy parfaite amante de IESVS-CHRIST crucifié, desquels ils tirent & l'assistance & la conduite. Or quoy qu'en vne armée il y ait diuerses troupes, & que chacune reconnoisse son Capitaine particulier: si est-ce neantmoins que le tout se rapportant à vn Chef, & Ge-

neral qui gouuerne & dispose tout; cette diuersité n'y engendre pas le trouble, mais plustost y maintiét l'ordre, & la rend inuincible; & quoy qu'en l'homme il y ait comme diuers escadrons, les sens du corps, les puissances irraisonnables de la partie inferieure, & les facultés raisonnables de la superieure, & que chacun ait son conducteur, les sentimens, le sens commun; les puissances irraisonnables, l'imagination; les raisonnables, l'entédement: toutesfois la raison estant le premier, & souuerain chef de toutes ces bandes differentes, & de leurs Capitaines; la confusion n'y procede pas de cette varieté: mais au contraire la beauté, la force, l'harmonie reluit en l'assemblage & vnion de toutes ces parties, qui ne composent qu'un tout. Semblablemēt quoy que d'auanture les ignorans puissent presumer que toutes ces diuerses bandes de Penitens, dont chacune reconnoist son patron, & son conducteur, apportent du desordre à l'Eglise; si est-ce que tous ne reconnoissant qu'un premier & souue-

rain patron, & maistre qui est IESVS-CHRIST, à qui se raporte toute l'œconomie de ce bel exercite, composé de tant de bataillons diuisés en rangs, mais vnis en dessein; tant s'en faut qu'il y naisse aucun prejudice de cette diuersité, que mesme c'est le baze, & le soustien non seulement de son ordre, & de sa beauté; mais encore de sa vigueur, & de sa durée. Car s'il fait beau voir la Hierarchie des Anges départis en neuf ordres, dont chacun a son chef: & tous cependant n'en ont qu'un, Prince & superieur de tous, qui est S. Michel: la Hierarchie de l'Eglise ne paroît pas moins belle, & bien ordonnée en cette distinction de diuers ordres, dont chacun a son Capitaine subalterne, en terre vn homme superieur, & au Ciel vn saint patron; parce que tout n'aboutist qu'à vn souuerain, en terre au souuerain Pontife chef visible, au Ciel à IESVS-CHRIST chef inuisible de l'Eglise.

*Des patrons de ces Confre-  
ries en particulier.*

CHAP. XI.



ISONs vn mot en particulier du patron de chacune de ces quatre Cōfreries penitentes, qui sont les quatre plus communes, & plus receuës en ce Royaume; pour faire la conclusion de ce premier Liure. La colombe de nuée durant le jour, & de feu durant la nuict, qui conduisoit les Israëlites par les destours du desert vers la terre promise, represente la Croix que les Penitens Noirs ont choisi pour phare en la solitude de leur penitence pour marcher, & paruenir heureusement sous la conduite à la terre des viuans. Car premiere-ment cette colombe, & la Croix conuiennent en la figure, puis que le propre de la nuée estant de tra-

Du pa-  
trô des  
Peni-  
tens  
Noirs.

uerfer, & du feu de monter en haut, la rencontre de la nuée allant de trauers, & du feu se pointant en pyramide, venoit à former vne croix qui seruoit de phanal à ce peuple, & de figure à la vraye Croix qui deuoit estre l'estendard des Chresties. Apres Dieu estoit present dans cette colomne d'une presence nō seulement reelle comme il est par tout; mais encore sensible, & communicatiue: & c'est en la Croix où il fait sentir ses douceurs, & où il communique ses graces, & ses largesses. Ce n'est pas tout, mais en outre quelques saincts Peres ont dit que **IESVS-CHRIST** estoit enigmatiquement, & figuratiuement en cette colomne, & il a esté sur la Croix reellement, & veritablement environné de la nuée de ses douleurs, & luisant du feu de sa charité. Il parloit au peuple dans la colomne, il parle aux ames sur la Croix, & leur reuele les mysteres de son amour infini. Là il seruoit de phare vers la Palestine, icy de conducteur vers le Ciel: là son peuple le suiuoit par les sentiers aspres, & raboteux du

*In columna  
nubis  
loquebatur  
ad eos.*

desert, icy les esleus le suiuent par le chemin espineux & rude de la mortification, *Qui veut venir apres moy, dit-il, qu'il renonce à soy-mesme, qu'il porte sa croix, & me suiue.* Ainsi la CROIX où IESVS-CHRIST est attaché pour le salut du monde, estât la guide, & le phare de ceux qui pretendent au port bien-heureux de la gloire, comme la colonne de nuée, & de feu, l'estoit de ceux qui aspiroient à la terre de promission: c'est fort à propos que les Penitens Noirs ont choisi cette enseigne comme le propre estandard de la penitence, qui reçoit les ames contrites à la sortie de la mer rouge des larmes, & les conduit par le desert fascheux, & difficile de l'imitation de IESVS-CHRIST crucifié, à la terre delicieuse où coule le lait, & le miel des consolations eternelles. Car ils trouuent sur la Croix & le vray modele de la penitence és douleurs du Fils de Dieu mourant pour le peché, à qui le Penitent veut mourir pour reuiure à IESVS-CHRIST; & en outre la force pour accomplir ce que la penitence re-



quiert, en la grace que la passion du Sauueur a merit e pour tous, & que sa misericorde applique   ceux qui le suiuent, & l'imitent. L  ils trouuent & l'exemplaire que le Penitent doit imiter, & le secours pour le pouuoir imiter. L  ils contemplent en ce que Dieu a souffert pour l'expiation des pech s de l'homme, combien l'homme doit endurer pour la satisfaction de ses propres offenses, & apprennent   n'espargner pas les larmes en vn sujet o  IESVS-CHRIST a donn  tout son sang, &   ne vouloir pas estre de membres voluptueux sous vn chef cour n  d'espines. O Croix o  Dieu patist t t pour le pecheur, tu es le Liure o  le pecheur repentant voit ce qu'il doit patir pour Dieu! tu es le miroir o  le penitent doit regarder la grauit  de ses pech s, le tableau d'o  il doit tirer l'image de sa penitence, l'arcenal d'o  il doit prendre la force pour l'accomplir, & les armes pour combattre contre soy-mesme!

Des  
patr s  
des Pe-  
nitens  
Bleus.

SAINCTE Magdelaine, & saint Hierosme ont tir  de la Croix le

modelle d'une parfaite penitence, dont ils se sont rendus entre tous les autres saints deux exemplaires vians, que les Penitens Bleus se proposent, pour recevoir doubles graces de leurs doubles prieres, & double lumiere de deux astres assemblés. L'un est un Soleil esclatant en doctrine, feruent en austerité; l'autre est une Lune passe par la penitence, humide par les ruisseaux de pleurs qui coulent de ses yeux: l'un esclaire les cœurs par sa science, les anime par sa ferueur: l'autre les touche par sa mortification, les blesse par sa contrition: l'un quite Rome, l'autre Hierusalem, & puis Marseille pour se retirer au desert: l'un y verse nuit & jour de larmes de douleur: l'autre de larmes d'amour: l'un y jette sur le jugement dernier qu'il redoute de sospirs de componction: l'autre sur IESVS-CHRIST qu'elle desire des sospirs d'affection; & l'Echo de la diuine misericorde respondant à la voix douloureuse de l'un, & à la voix amoureuse de l'autre, console celuy-là parmy ses

craintes, celle-cy parmy ses tendresses. Or estant tous deux si semblables en penitence pour seruir de miroir à ceux qui la veulēt pratiquer; & en outre, l'vn estant Confesseur de IESVS-CHRIST: l'autre sa favorite, tous deux du nombre de ses amis plus priuilegés pour en obtenir les graces necessaires à ceux qui les inuoquent: c'est fort à propos que cette noble Confrerie les joint en sa deuotion, afin d'estre assistée de leurs prieres; & ensemble esclairée de leurs exemples en vne pareille profession qu'elle embrasse. Et comme il y auoit deux Cherubins d'or s'entre-regardans face à face, qui soustenoient le propitiatoire de l'Arche du Testament, & deux bazes, ou pedestaux qui portoient chacune des tables de cet ouurage admirable: pareillemēt ces deux saincts, Cherubins en ferueur, & bazes en fermeté, qui semblent s'entre-regarder par la ressemblance & conformité de leur vie penitente & solitaire, seruent d'vn double soustien à cette Congregation, pour la rendre inesbran-

Exod.

37.

Exod

36.

lable à toutes les secouffes de l'Enfer, & du Monde.

ET toy Nom sacré de IESVS, enfeigne celeste de cette bande penitente, qui a choisi la couleur blanche pour liurée; n'es-tu pas vne plus forte, & plus inuincible sauue-garde à cette saincte Congregation, que ne fust jadis la marque imprimée avec le sang de l'Agneau, aux portes des maisons d'Israël, qui les preserua du glaive de l'Ange exterminateur? N'es-tu pas le caractere que le Prophete Ezechiel veit sur la face des esleus? N'es-tu pas le cachet, & le sceau que les Anges de l'Apocalypse grauent sur le front des seruiteurs de IESVS-CHRIST? Heureux ô vous qui prenés pour patron IESVS circoncis, qui verse le sang pour sauuer en mesme temps qu'il prend le nom de Sauueur! son nom de IESVS vous promet le salut, & son sang le donne à vostre penitence. Son nom est l'assurance, son sang le gage du fruiet que vos larmes attendent. Son nom vous donne le seing de sa promesse, son sang vous

Du patro-  
trô des  
Peni-  
tens  
Blâcs.

en baille les arrhes. Fortunés qui portés pour estendard le nom de IESVS, escrit du sang de IESVS, le nom du Sauueur peint du sang du Sauueur. Son nom vous rachete : l'vn vous annonce, l'autre vous acquiert sa benediction. Graué son nom dans vos cœurs, appliqués son sang à vos ames. Le nom de IESVS que vous embrassés, est rempli non seulement de merueilles, mais aussi de consolations. Ce nom promet la guerison aux malades, le repos aux affligés, la deliurance aux captifs, la vie aux morts, le salut aux pecheurs, la reconciliation, & le baiser aux Penitens. Ce nom remplit la terre de joye, le Ciel de triomphe, le Purgatoire d'esperance, l'Enfer de terreur. Ce nom fait resjoüir les hommes, tressaillir les Anges, & trembler les Demons, & sous luy toutes choses s'inclinent, les celestes par amour, les terrestres par respect, les infernales par crainte, toutes ensemble par hommage, & recognoissance. O nom de IESVS, tu es vne huile respandüe

qui remplis tout l'homme de sa suavit , la bouche de miel, l'oreille de melodie, le c ur de delectation, l'entendement de lumiere, la volont  d'amour, la memoire de joye, tous les sens de douceur, & toute l'ame de deuoti . O doux Nom, tu ostes la force aux douleurs, l'aigreux aux maladies, l'aiguillon   la mort; les mourans en te prononcant ne sentent pas la violence des d rniers assauts; tu es la derniere parole qu'ils forment, quand ils ne peuuent plus parler le dernier soupir qu'ils respirent, quand la respiration leur a desia failli, tu vis encore en leur c ur qui est le dernier mourant, & quand ils meurent du tout, tu fors de leur c ur comme la derniere flamme d'un flambeau qui s'esteint; & sortant tu emmenes & esleues leur ame au salut eternel que tu promets   sacr  Nom   ceux qui sont vrais penitens.

NE voy s-vous pas le Precur-  
seur du Sauueur, comme preschant  
les effects de son nom de IESVS, il  
crie dans le desert; Voici l'Agneau

Du pat-  
tr  des  
Peni-  
tens  
Gris.

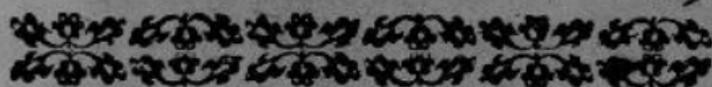
de Dieu, voici celuy qui oste les pechés du monde; Faites penitence, voici le porteur de la grace, le Royaume du Ciel s'approche. Accourés ô penitens, les souspirs l'assiegent, les larmes le forcent, la violence y fait bresche, & la penitence l'emporte. Cette voix que le Predicateur de la penitence saint Iean fait retentir dans le desert, esueille & attire cette troupe penitente, que la couleur des cendres reuest des marques de la mortification. O quel Patron, quel Capitaine! de qui non seulement la parole; mais plus encore l'exemple, est vne trompette parlante pour les animer à combattre contre leur chair: la lumiere de sa vie qui deuance la voix de sa predication, est comme l'esclair du tonnerre qui precede le bruit, l'austerité dont il afflige sa chair est telle, que la terre dure est sa couche, vne cauerne sa maison, les arbres son toit, la solitude sa frequentation, les locustes son pain, le miel sauuage ses sauces, l'eau froide son breuuage, vn sac tissu de poil rude & piquant de Chameau

son habit, vn cilice sa ceinture: bref, il semble non mangeant, & non beuuant selon le tesmoignage de nostre Seigneur: car il ne mange en homme, ny ne boit en homme, ny n'habite en homme, ny ne se vest en homme; & tout ce que la necessité le contraint de faire, il le fait en Ange escarté des affections humaines; & certes comme vn Ange, il cherche sa viande en la contemplation de Dieu, sa boisson au laiët des consolations diuines, son habitation au Ciel, sa conuersation parmy les esprits bien-heureux, sa vesture en la robe d'innocence. Que vous estes fortunés, ô enfans de ce grand Pere, & Pasteur des Penitens; si comme vostre deuotion l'a pris pour tuteur, vostre vie le prend aussi pour modelle; & si pour vous rendre dignes de ses intercessions, vous vous efforcés d'imiter ses vertus. Il est appelé Ange, voix, & lampe dans l'Escriture; comme Ange, il vous porte le message des volontés de Dieu; comme voix, il fait esclater ses menaces à vos oreilles, comme lampe luisante par l'exemple, &

bruslante par le zele, il veut chasser les tenebres de vos yeux, & fondre la glace de vos cœurs. Comme Ange, il est l'Ambassadeur de Dieu pour vous r'appeler; comme voix, il est la trompette pour vous esveiller; comme lampe, il est la lumiere pour vous r'amener. Le Prophete dit, *Que Dieu fait de ses Anges vn feu brulant; Que la voix de Dieu renuerse les cedres du Liban; & que la lampe de Dieu qui est sa parole, radresse nos sentiers esgarés.* Et voici que vostre patron S. Jean, comme Ange de Dieu, est vn feu brulant de ferueur qui vous enflamme, comme voix de Dieu vous presche, comme lampe de Dieu vous esclaire.

*Qui facis  
mi-  
nistros  
tuos  
ignem  
vrëtem.  
Vox  
Domini  
confrin-  
gentis  
cedros.  
Lucerna  
pedibus  
meis  
verbum  
tuum.*

*Fin du premier Liure.*



## L I V R E

## S E C O N D,

OV IL EST PARLE'  
des armes dont les Peni-  
tens se reuestēt pour com-  
batre contre le Diable, la  
Chair, & le Monde.

*De l'equipage des Penitens  
en general.*

## C H A P. I.



L' APOSTRE reuest *Ephes.*  
& equipe le Sol- *c. 4.*  
dat du Ciel d'ar-  
mes spirituelles,  
& luy donne la  
foy pour bou-  
clier, la Iustice  
pour cuirasse, la parole de Dieu  
pour glaiue, & telles autres pieces  
proportionnées à la nature du com-

bat qu'il entreprend, lequel estant contre des esprits, requiert qu'on resiste & qu'on attaque avec les forces & armes de l'esprit. Mais d'autant que ces esprits se seruent de nostre chair pour nous liurer des assauts, & que ces ennemis inuisibles font jouier contre nous deux ennemis visibles, la chair, & le monde; il est necessaire de reuestir le soldat Chrestien de doubles armes, non seulement des spirituelles contre les ennemis inuisibles, mais encore des materielles contre les visibles. Or ces armes materielles dont il se doit parer, ne sont pas les glaiues, les flesches, ny les canons pour attaquer les autres, mais le sac, la discipline, le cilice, & semblables instrumens de la penitence pour combattre contre soy-mesme; veu qu'en ce duel qui se donne contre le Diable, la chair, & le monde, qui se sçait domter soy-mesme, vainc tous ces trois ennemis, la chair ne pouuant rien sur nous que par nos propres passions, ny le monde que par nostre vanité, ny le Diable que par nous-mesmes: si bien que se re-

primer & s'abbatre soy-mesme avec les armes que la penitence met és mains de ses Soldats , c'est oster les forces au Diable , les occasions au monde, les armes à la chair, & d'un coup gagner trois victoires. On dit que le Castor , animal ingenieux pour son salut , se voyant attaqué par le Chasseur , ne tourne pas sa defense contre luy , mais contre soy-mesme, & coupant en son corps avec douleur & violence la partie qu'il cognoit naturellement estre enuiée par son ennemy , se sauue en se blessant ; & par cette ruse s'affranchit de sa poursuite. C'est en vsant d'un pareil stratageme que le Chrestien peut vaincre ses ennemis, en tournant contre soy-mesme les armes de la mortification, en affligeant sa chair , & mortifiant en son corps par les rigueurs de la penitence , la vigueur de la concupiscence , en qui le Diable trouue prise sur luy. Et certes si un animal qui n'a pas de raison , sçait encore l'artifice d'euiter un plus grand mal par un moindre , la destruction de son tout par celle d'une partie , &

Mat. 5.  
*Expedit  
 tibi ut  
 pereat  
 unum  
 mēbro-  
 rū tuo-  
 rū, quā  
 totum  
 corpus  
 tuū eat  
 in gehē-  
 nam.*

la mort par la douleur; l'homme qui est raisonnable, craindra-il de chercher le salut de son ame par l'affliction de son corps, & par les briefues peines d'une volontaire mortification se racheter des tourmens de la mort eternelle? N'est-ce pas une leçon de l'Euangile, dont la nature monstre quelque rayon en l'inclination & instinct de cet animal irraisonnable, de n'espargner pas nostre œil, ny nostre main, ny aucuns de nos membres s'ils nous scandalisent, & seruent d'occasion à nostre ruine, ains les couper, & retrancher aussi tost; veu qu'il vaut mieux pour nous de perdre vn œil, ou vne main, qu'avec le corps tout entier estre jettés dans l'enfer, & preparer, en conseruant ce qui nous perd, plus de matiere à ses flammes. Dieu qui nous a donné ce precepte, ne semble-il pas nous en monstre la pratique en cet animal, qui a la prudence de retrancher de soy ce qui cause son danger, & d'euitter par la defaite d'un membre, celle de tout son corps? Mais il ne faut pas entendre ce mot Euāgelique char-

nellement & au sens de la lettre, comme s'il falloit par effect ou arracher nostre œil, ou couper nostre main, ou exercer vne telle cruauté desnaturée contre nostre corps, quoy qu'il nous tourne à scandale, & à pierre d'achopement, imitant l'erreur d'Origene, ou renouuelant sur nous la ceremonie Iudaïque de la circoncision charnelle; ains seulement nous deuons apprendre de cette sentence à n'espargner pas nostre chair par vne lasche & molle delicateffe, & ne craindre pas de reprimer la rebellion de ses appetits desreiglés par les chastimens d'vne penitence prudēte & discrete; veu qu'il est meilleur & plus expedient pour nous d'auoir vne chair mattée par les ieusnes, affligée, & debilitée par les exercices de la mortificatiō, qu'avec vn corps robuste & vigoureux, estre enuoyés dans l'Enfer, & comme les victimes des anciens, aller au supplice courōnés en pompe, & en triomphe. Qui ne sçait la funeste issuë du riche representé dans l'Euangile, que ses pompes, ses banquets, & ses delices, semblēt

*Vt hostia ad mortem saginatur, ut victima ad peccatam coronatur.*  
 Minutius Felix in Octauio.

n'auoir ny engraisfé que pour la mort, ny couronné que pour la peine, comme vne victime deuouée par sa vie voluptueuse au glaiue de la diuine Iustice? Qui n'est faisi d'horreur & de tremblement de le voir enseuelir dans l'Enfer, gemir dans les flammes, & demander vne goutte d'eau, non pour esteindre, mais pour rafreschir les ardeurs de sa langue brulâte, apres l'auoir veu triompher en festins, esclater dans la pourpre, nager dans les plaisirs, & ne trouuer entre ces deux extremités de ses biens passés, & de ses peines presentes qu'vn instant de separation, instant effroyable, la closture du moment de ses joyes, & l'ouuerture de l'eternité de ses pleurs? Ne voyés-vous pas, ô delicieux & voluptueux, qui en vos dissolutions suiuéés la piste des siénes, ne voyés-vous pas en ses tourmens la preparation des vostres, & n'attédés-vous pas, si le sens commun ne vous máque, d'vn mesme juge vn pareil arrest, & de mesmes excés vn égal chastiment? Je m'esmerueille, ô Antoine, disoit Ciceron, qu'imitant les

*Mirror  
re, An-  
toni,  
quorum  
facta i-  
miteris,  
eorum  
exitus  
nō per-  
horref-  
cere.  
Cic.  
Philip.  
2.*

crimes de ceux que tu as veu punir, tu n'en redoutes l'issuë; & moy ie m'estonne avec plus de sujet, ô sectateurs des vanités & voluptés de ce mal-heureux qui crie dans les ardeurs des feux eternels qui le brulent, que ses cris ne vous éveillent, & que suiuant sa vie, vous ne craignies pas sa fin! Il n'est pas accusé ny de rapines, ny d'vsures, ny de meurtres, ny de trahisons, ny d'adulteres, ny mesme d'aucun acte de luxure, mais seulement d'auoir trop caressé son corps par les pompes superfluës, & par les banquets dissolus; & toutesfois pour de choses que nous n'estimons pas de grands maux, il a receu de Dieu l'arrest ir-reuocable d'un supplice eternel, & Abraham ne luy allegue d'autre raison des peines qu'il souffre, que les plaisirs qu'il a pris, *Tu as pris,* dit-il, *tes contentemens pendant ta vie,* & maintenant tu reçois les douleurs; parole cōsiderable, que jamais peut estre nous n'auons bien considerée, quoy que nous l'ayons si souuent entenduë, & qui nous declare de la part de Dieu, de l'esprit duquel elle

*Recepi-  
sti bona  
in vita  
tua, iam  
verò  
crucia-  
ris.*

Luc. c.  
16.

procède pour instruire les nostres, qu'il ne nous a pas mis sur la terre pour y prendre les plaisirs où nous pousse non la nature bien instituée, mais plustost la concupiscence desreiglée, peine du premier peché, & que consentir & obeïr au desreiglement de nos appetits, c'est contrevenir à la reigle de ses volontés, & mettre en oubli nostre condition; condition de criminels qui doiuent pleurer non rire, faire penitence, non chercher les delices; matter, nō flater; piquer, non chatoüiller leur corps: & à qui cōuient le sac plustost que la pourpre, le cilice plustost que le lin, le jeusne plustost que les festins: bref, vne humble & laborieuse satisfaction de leur offense plustost qu'une vie ambitieuse, & delicieuse. O que la consideration de cette verité diuine, si necessaire pour l'institution & reiglement de nostre vie, puis qu'elle nous mōstre & la condition, & l'obligation de l'estat où nous sommes, est maintenant effacée des cœurs des Chrestiens, qui surmontent pour la plupart en la liberté qu'ils donnent à

leur chair, le desordre de ceux qui n'ont ny foy, ny esperance, ny pre-  
tentiõ au delà de cette vie, qui sur-  
passent ou par effect, ou par affe-  
ction en luxe les Luculles, en luxu-  
re les Nerons, en mollesse les Sar-  
danapales, qui professans la doctri-  
ne de IESVS-CHRIST, pratiquent  
celle d'Epicure, qui n'ont soin, con-  
tre la defense de l'Apostre, que de  
parfaire les appetits de leur corps,  
& qui ne peuuent estre persuadés  
qu'il faille ou resister à ses inclina-  
tions, ou brider ses insolences par  
le frein de quelque peine volonta-  
re! Tels charnels imitateurs du ri-  
che condamné, ne cherchent que la  
pourpre & la soye pour parer leur  
chair, le fin lin pour la chatoüiller,  
les mets friands pour l'engraisser,  
& ne regardent pas à quelles dou-  
leurs les obligent ces delices, ny à  
quelle vsure se fait cette debte, qui  
n'est pas à cent pour cent, mais à  
cent mille pour vn, à cent mille  
tourmens pour vne volupté, à mille  
millions de siecles de larmes pour  
vne heure de joye, à vne eternité de  
mal-heur pour vn poinct de bien-

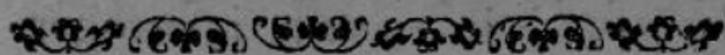
*Curam  
ne fece-  
ritis car-  
nis in-  
deside-  
riis.*

Ad Rõ.

c. 13.

aise. C'est pourquoy le Penitēt qui tient d'autres maximes, & qui apprend de l'Euangile, que se hair soy-mesme en ce monde d'une haine sage & salutaire, refusant à sa chair les plaisirs qu'elle demande, & luy faisant souffrir les afflictions qu'elle ne veut pas, c'est se conseruer pour la vie eternelle, paroist aussi reuestu d'autres armes, & en equipage tout contraire; car pour l'escarlate il a le sac, pour le fin lin la haire, pour la ceinture d'or la corde, pour les chatoüillemens la discipline, pour les mets delicieux le jeusne, les pleurs, & la cendre; armes qui le declarent ennemi de sa chair qu'il afflige, du monde qu'il mesprise, du Diable qu'il met sous ses pieds en mesme temps qu'il foule le monde & la chair; armes dont il combat contre soy-mesme, pour soy-mesme, contre son corps pour son ame, contre ses plaisirs pour son salut, contre ses vices pour sa correction, contre ses offenses pour sa reconciliation. Ainsi, puis que nous sortons de monstrier au premier liure l'institution, l'origine, &

l'vtilité des Confreries penitentes, & de dōner aux Confreries le nom, le lieu, le patron: il s'ensuit qu'en ce second Liure nous les reuestions, & les facions paroître en leur equipage. Et premierement nous parlerons du sac.



*Du sac des Penitens, & de l'antiquité, & conuenance d'iceluy avec la penitence.*

CHAP. II.



*Vi estes-vous al- Qui  
lés voir dans le molli-  
desert? disoit no- bus ve-  
stre Seigneur stiuntur  
aux Iuifs, par- in do-  
lant de S. Iean mibus  
Baptiste. Est-ce regum  
quelque homme sunt.  
11. Matt. c.*

*mollement & delicatement vestu ? Ces mols qui cherchent és habits la delicatesse, sont dans les Cours des Rois. Mais moy prenāt la parole de mon Mai-*

estre: ie veux dire à ceux qui viennent aux Chapelles des Penitens, ou par deuotion, ou par curiosité, ( car il faut par vne mesme instruction, edifier celle-là, & conuaincre celle-cy, pour luy fermer au moins la bouche, puis que nous ne pouuons les yeux ) ie les veux interroger. Qui venés-vous voir dans ces retraites? y cherchés-vous de mignōs de Cour vestus pompeusement & delicieusement? le Roy du Ciel qu'on y sert, ne veut pas de tels Courtisans, & sa Cour a d'autres loix, d'autres pompes, & vne autre bien-seance: le sac sert icy de soye, sa vilité d'ornement, sa rudesse de delices: parce que si les Royaumes du Monde s'honorent par les pompes, celuy du Ciel s'achete par le mépris des pompes: & si la pourpre & le velours ont accès en la Cour des Rois, le sac & la haire entrent en celle de Dieu. Les Courtisans mesmes, & les Rois, lors qu'ils ont voulu se reconcilier avec Dieu, r'entrer en sa grace, estre receus en sa Cour, & se rendre dignes de pretendre à son Royaume, ils ont de-

posé

posé le faſte de leurs habits ſomptueux, & endoſſé le ſac & le cilice; comme ont fait le Roy David, le Roy Achab, le Roy Ezechias, & tous ſes Courtiſans: & le ſac a eu plus de priuilege de leur donner accès à Dieu, que non pas la pourpre Royale. Car c'eſt la penitence qui dōne l'entrée à la Cour du Roy du Ciel; & le ſac eſt l'habit de la penitence, tant par l'vſage de tous les ſiecles, depuis le commencement du monde, que par les conuenances qui ſe trouuent entre ce veſtement & cette vertu. La robe de peaux que Dieu fit prendre à nos premiers parens auſſi toſt apres leur offenſe, eſtoit vne eſpece de ſac, conuenable tant pour ſa vilité, que pour ſa rudesse à leur eſtat preſent, qui eſtoit vn eſtat de penitence: au lieu que s'ils euſſent perſiſté fermes & ſtables en leur eſtat premier d'innocence & de Juſtice, Dieu leur reſeruoit, ainſi qu'a dit S. Baſile, vne robe égale à celle des Anges en prix & en beauté, robe qui n'eust eſté autre qu'une certaine ſplendeur ſurpaſſant l'eſmail des fleurs, & le

Reg. 3.

c. 2.

Reg. 4.

c. 19.

D. Baſil.

hom. 9. 1.

bril des estoiles, qui les eust enuironnés, digne vesture de leur condition heureuse, & glorieuse. Mais ayant perdu avec l'estat d'innocence le merite d'obtenir de Dieu cette robe d'honneur, marque de cet estat honorable, ils receurent de ses mains des tuniques de peaux rudes, & contemptibles, vestemēt de douleur & d'humilité conforme à l'estat humble, & douloureux de la penitence qu'ils deuoient professer désormais, eux, & toute leur posterité. C'est pourquoy tous ceux qui jamais ont reconnu la condition de l'homme, depuis que le peché du chef de toute nostre race, nous a priués de la Iustice originelle, & nous a tous obligés comme criminels dès nostre conception à imiter sa penitence, ont mesprisé les delices & les pompes du corps, comme peu seantes, & mal propres à ceux qui n'ont icy que les larmes, & le dueil en partage, sinon que l'ignorance ou l'oubli de ce qu'ils sont, leur donne vne folle ambitioñ de paroistre ce qu'ils ne sont pas; & tout ce luxe, & faste somptueux que la cor-

ruptiõ des mœurs a introduit en nos habits & en tout l'appareil de nostre vie, n'est procedé que de ne croire pas, ou de ne nous souuenir pas d'estre ce que nous sommes, pecheurs, & redeuables à la diuine Iustice. Mais tous ceux qui ont conserué dans leur cœur la souuenance, & la pensée de l'estat present de l'homme, estat d'affliction, & d'humiliation, ont reietté la pompe des vestemens, & n'ont regardé qu'à la necessité, ou pour le plus à la bienfiance, qui requiert quelquefois l'ornement, mais bannit tousiours le luxe: & mesme lors qu'ils ont voulu se presenter deuant Dieu en l'habit conuenable à des heritiers d'Adam, enfans d'un pecheur, & pecheurs eux-mesmes, ils ont despouillé toutes ces belles & glorieuses robes, que leur dignité, ou vn usage tolerable les auoit forcés de prendre, & se sont reuestus du sac de la penitence propre à nostre misere, pour fleschir Dieu par cet object, & luy tesmoigner que l'habit glorieux venoit de la contrainte, cetuy-cy du chois, & de l'affection, & que

c'estoit par force qu'ils prenoient la pourpre & la soye des mains du monde ; mais volontairement avec Adam le cilice & le sac des siennes. Ainsi en la loy de nature, ce miroir de patience & d'humilité Iob, qui comme il dit luy-mesme, auoit accoustumé de paroître majestueusement & honorablement vestu, lors qu'il se presentoit deuant le peuple en qualité de Prince, & de Magistrat, aussi tost que touché des mains de Dieu, il veut comparoître deuant sa face comme pecheur & penitêt, il se vest d'un sac, & se couure de cendres: voire pour monstrier dauantage combien la contrition est attachée à son ame, il coust son sac sur sa peau, & enuelope tellement tout son corps sous les marques de sa douleur, qu'on n'y voit paroître que la toile, & les cendres, tesmoins du feu de sa poitrine. Apres en la loy escrite, il n'y a rien eu de si frequent, que de voir sur le dos des Rois, des Princes, des Magistrats, des Prestres, & de tout le peuple, le sac & la cendre, lors que la voix des Prophetes, ou l'aiguillon de la con-

*Saccum  
consumi  
super  
cutem  
meam, &  
operui  
cinere  
carnem  
meam.  
Iob c.  
16.*

science, ou les calamités publiques, ou les terreurs de la diuine Iustice, les esueilloient du sommeil de leurs pechés, & les faisoient recourir à la penitence pour impetrer le pardon. Mais en la loy de grace, ou la penitence & la mortification nous est plus estroitement recommandée qu'en l'anciène loy, qui n'auoit que le precepte des Prophetes, au lieu que nous auons maintenant & le commandement & l'exemple de IESVS-CHRIST, naissant dans vne creche, viuant en affliction, & mourant sur vne Croix, le sac nous est encore plus conforme: & S. Iean en son Apocalypse remarque qu'E-

2. Reg.

3.

3. Reg.

20. &amp;

21.

4. Reg.

19.

2 Esdr.

9. &amp;

ail-

leurs.

*Apoc.**cap. 11.**prophe-**tabunt**amiciti**saccis.*

prochain: tellement que l'usage de tous les siecles, depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, donne pour habit le sac aux Penitens. Et certes, la conuenance qu'il y a du sac avec la profession qu'ils embrassent, le leur acquiert du tout,

veu que le Penitent doit chercher en tout l'affliction & l'humiliation, & que le sac a ces deux choses, la vilité qui humilie l'esprit, & la rudesse qui pique la chair. Car celuy qui demande pardon à Dieu, luy doit satisfaire en deux façons, en s'aneantissant dans vne profonde cognoissance de sa faute, & en payant quelque peine pour icelle, comme il l'a offensé en s'enorgueillissant, & en cherchant ses plaisirs: & lors qu'il couure son corps d'un sac abject, & rude, il deprime son insolence, & punit sa delicatesse. Outre que la vraye penitence doit estre accompagnée du mespris du monde que la vilité du sac tesmoigne, comme les pompes en declarent l'amour: Elie va couuert d'un sac, S. Iean d'une robe tissue de poil de Chameau, matiere grossiere, & piquante: & l'Apostre en son Epistre aux Hebrieux nous represente ceux desquels le Monde n'estoit pas digne pour l'auoir si bien mesprisé, vestus de peaux de Chevre, & d'autres habits contemptibles, admirables eux-mesmes, & glorieux en

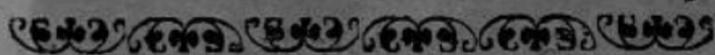
*Circum-  
euntes  
in melo-  
tis & in  
pellibus  
caprinis  
quibus  
dignus  
non erat  
mūdus.  
Hebr.  
E. II.*

cette abjection, qui procedoit d'une grandeur de courage. J'ajoute une autre convenance que ie tire de S. *D. Basil.* Basile, qui recherchant pourquoy *hom. 9.* nos premiers parens n'auoient aucun vestement en l'estat d'innocence, respond que ny la vesture naturelle, comme celle qu'on voit sur le corps des animaux irraisonnables, ny l'artificielle comme celle que nous auons tiré depuis de nostre invention, n'eust esté conforme à ce bien-heureux estat; non la naturelle pour euitter l'indecence, non l'artificielle pour n'estre pas enuelopés en la sollicitude qui les eust peu distraire de Dieu pour s'occuper à parer leur corps. D'où nostre Seigneur dans l'Euangile nous voulant comme r'amener à cette condition tranquille & fortunée de nostre premiere origine, nous recommande de n'entrer pas en souci du viure ny du vestement: ce que nous pouuons pratiquer, dit ce saint Pere, en n'y cherchant que la necessité qui donne moins d'occupation, & moins d'empressement que la curiosité. Or quel habit plus éloigné de l'af-

*Nolite cogitare animæ vestre quid edatis aut corpori quid induamini.*

*Matth. c 6.*

fectation qu'un sac, qui s'acquiert à peu de coust, & se porte à moins de soin, comme vne robe que non l'artifice, mais la penitence façonne; & que non l'ambition, mais le mespris du monde reueult, pour auoir d'autant plus d'affection au seruice de Dieu, qu'on a moins de sollicitude de ce qui touche la chair? Ainsi la penitence qui n'aspire qu'à Dieu, cherche sagement de se descharger des soins qui en destournent, occupans l'esprit, qui comme le feu deuroit tousiours tendre en haut, à ces choses basses & caduques; & se contente d'un sac pour tout habit, pour appliquer son attention & son estude à l'acquisition d'une plus riche robe, qui est celle de la grace.



*Des saintes considerations  
que le Penitent peut ti-  
rer du sac, & ce qu'il  
doit pratiquer lors qu'il  
le reuest.*

CHAP. III.



Es habits ordina-  
res & cōmuns, n'ont  
d'autre vſage que  
celuy que le corps  
en tire, qui est de  
couvrir ſa nudité,  
defendre ſa fragilité, & iacquerir  
quelque bien-ſeance; mais les habits  
de Religion & de deuotion, ont du  
myſtere, & ne ſe raportent pas tant  
au ſeruiſſe du corps, qu'ils ne re-  
ueſtent que pour quelque repre-  
ſentation myſterieuſe, qu'à l'edifi-  
cation de l'ame qu'ils inſtruiſent en  
ce qu'ils luy reſentent. C'eſt  
pourquoy Dieu meſme voulut en  
l'ancienne loy enſeigner à Moyle  
de ſa propre bouche toute la façon

Exod.  
27. 31.  
35. &  
40.

des habits Sacerdotaux , & de tous les ornemens du tabernacle, jusques aux plus petites particularités, comme n'y ayant rien d'oiseux , & qui ne fust significatif de quelque chose de plus haut que ce qui paroïsoit aux yeux. Et en la loy de grace, l'Eglise inspirée du S. Esprit, & suivant la tradition & la pratique des Apostres, se sert en toute l'œconomie du culte diuin de vestemens representatifs de ce qu'elle fait , qui par les yeux monstrent à l'esprit les mysteres qu'elle celebre , & qui en mesme temps qu'ils frappent la veüe de tous, excitent la consideration de ceux qui sçauent descouuir les verités sous les figures, & monter par les signes aux choses signifiées. Le sac dont les Penitens s'affeublent, est vn habit qui vient non de l'invention humaine, mais de l'institution, ou inspiration diuine, puis que les saincts s'en sont seruis és actions de la penitence, depuis le commencement du Monde , comme nous auons monstré cy dessus : ainsi c'est vn vestement non profane, mais sacré, non commun & vulgaire, mais

Religieux & mystereux, & de qui par consequent la principale fin n'est pas de vestir le corps par la matiere visible, mais d'edifier l'ame par ses mysteres occultes. Or la premiere chose que le sac represente au Penitent, c'est le nouuel homme dont il se doit reuestir, se despoüillant du vieil Adam par vne parfaite penitence, *Despoüillés le vieil homme avec ses vices*, crie l'Apostre, & *reuestés-vous du nouueau qui a esté créé selon Dieu*; Ne viués pas selon les concupiscences de la nature deprauée par le peché d'Adam, mais selon l'institution, le deuoir, & la fin de la nature créée en innocence dès le commencement, & de nouueau reparée par la grace de IESVS-CHRIST. L'habit que vous prenés, ô Penitens, humble, simple, & sans façon, vous mōstre l'humilité, la simplicité, la naïfueté que vous deuéz acquerir en deposant l'arrogance, la duplicité, la simulation, si vous desirés estre de nouueaux hommes reparés & reformés selon l'intention de Dieu, qui ne viuent plus selon le desordre de la nature corrompue,

*Ephes.  
c. 4.*

mais selon l'ordre & les reigles de la grace qui la restaure. Que vous seruira l'humilité du sac, si vous conserués la presumption du cœur? Que vous profitera de prendre la semblance exterieure du nouuel homme, si vous retenés les vices du vieil Adam? Vous ferés comme les serpens, qui pour changer de peau, ne changent pas de nature, & quitant leur vieille despoüille, gardent tousiours leur vieux venin. Cette premiere instruction qui se tire de la façon simple & rude du sac, est suiuite d'une seconde cõsideration, qui se peut prendre de la vilité de son estoffe, qui signifie l'humiliation, & le mespris du monde & de soy-mesme, vertu si necessaire pour porter la Croix apres IESVS-CHRIST, & de la Croix le suiure à la gloire, *Qui ne porte sa Croix & ne me suit n'est pas digne de moy*, dit nostre Seigneur. Nous lisons dans l'histoire Ecclesiastique, que l'Empereur Heraclius ayant recouré des mains des Perles, la vraye Croix où nostre Seigneur fut attaché, la porta dás Hierusalem, & là deuant tout le peuple

*Bre-  
uiar.  
Rom. in  
lect. 2.  
nost. E-  
xaltat.  
sanctæ  
crucis.*

en vne feste solemnelle l'ayant prise sur ses espaules, reuestu d'or, de pourpre, de pierres precieuses, & de toute la magnificence de ses vestemens imperiaux, pour l'aller replanter comme en triomphe sur la montagne de Caluaire, il ne peut iamais passer hors de la porte de la Ville; & quoy qu'il fist tous ses efforts, si fut-il contraint de s'arrester, retenu par le lien inuisible d'une diuine resistance. Mais comme cette merueille eust rempli l'assistance d'admiration, & l'Empereur d'estonnement: voicy que l'Euesque de la Ville, Zacharie, portant son esprit à la cause occulte de l'empeschement qui l'arrestoit; Pren garde, dit-il, ô Empereur, que voulant porter la Croix avec cet habit triomphal, tu n'imites mal la paureté & l'humilité de celuy qui deuant toy l'a portée. Alors le Prince touché de ces paroles, despoüilla son habit Royal, deschaussa ses souliers; & prenant vn vestement grosier, & vulgaire, passa facilement outre, & acheua de porter cette charge sacrée jusqu'au lieu destiné, la paureté d'un habil-

lement abject & rude, ayant meritè la gloire de porter la Croix, qui de- daignoit le faſte de la robe Impè- riale. Ce miracle public, & fait à la veuë de tous, montre que ceux qui ſuiuent les pompes, le luxe, & la vanité du Monde, ne ſont pas propres à porter la Croix apres IESVS-CHRIST, duquel ils n'imitent pas la pauueté, & que la Croix eſt la Marguerite de l'Euangile, pour laquelle auoir, il faut quitter tout, ou par delaiſſement, ou par meſpris. L'eſtoffe vile & abjecte du ſac, fait cette meſme leçon aux Penitens, & les inuite à ſe deſpoüiller de l'ambition du ſiecle, pour ſe reueſtir de l'humilité de IESVS-CHRIST, apres lequel ils portent la Croix. Apres la façon, & l'eſtoffe du ſac; il faut prendre garde qu'il atteint de la teſte juſques aux pieds; ce qui figure la perſeuerance de la penitence juſqu'à la fin de la vie: perſeuerance qui ſeule donne la palme, les commencemens ne faiſant que la preparer. Et d'autant que cet habit enſerre & enuelope tout le corps en façon d'un ſuaire, dont on reueſt les

*Indui-  
mini  
Dominū  
Ieſum  
Chriſtū.*

morts : il admonneste encore ceux qui le prennent, de se preparer à la mort, & de considerer que le monde passe comme vne ombre, que leurs jours s'escoulent comme vne eau, que la chair dechet comme vne fleur, que le Soleil leuant fait espagnoïr, & le couchant voit perdre; & que de toutes les richesses, estats, & grandeurs qu'ils possèdent sur la terre, ils n'auront rien dans peu de jours, que ce petit & pauvre sac où viuâs ils s'enseuelissent. On dit que l'Empereur Constantin voyant vn sien seruiteur rongé d'vne avarice qu'aucunes richesses ne pouuoient assouuir, avarice de la nature du feu qui s'enflamme, plus il trouue de matiere, semblant s'affamer de ce qui le repaist, se seruist d'vne belle representation pour luy faire voir sa folie. Il se mit à tracer contre terre d'vn baston qu'il tenoit entre ses mains la figure d'vn corps humain avec toute sa proportion, & mesure de la longueur, & de la largeur : & alors luy adressant sa parole : Iusques à quand, dit-il, nous amuserons-nous à entasser terre sur terre,

*Euseb.  
lib. 4. de  
vita  
Constât.  
c. 29. &  
30.  
On dit  
que  
c'estoit  
le Pre-  
fect A-  
bla-  
uius.*

Prouince sur Prouince, Empire sur Empire, sans jamais trouuer ny de borne à nos acquets, ny de fin à nostre desir, puis qu'aussi bien de l'acquisition du monde entier, quand nous le pourrions mettre tout sous nostre domaine, il ne nous restera demain qu'autant d'espace de terre, que t'en montre cette figure? O penitét, lors que tu vois ton sac estendu dessus le carreau estant prest à t'en reuestir, sac qui te met deuant les yeux le pourtrait, & la mesure de ton corps, & du peu de place qu'il occupera dans le tombeau, condamne ton ambition, ton auarice, tes cupidités, qui te portent à desirer tant, ayant besoin de si peu, & voy quel petit partage te laissera bien tost la mort de toutes tes possessions. Mets les genoux à terre, comme tes reigles portent, & leuât les yeux au Ciel apres auoir fait le signe de la Croix, pratique quelque vne des considerations dessus dites, par ces Colloques ou semblables que tu pourras faire avec ton ame, en te reuestant du sac.

**I.** Colloque du Penitent quand il se reuest du sac.

IE reuests maintenant mon suaire,

ô mō ame, graue dās toy la memoire de la mort, comme j'en mets l'enfeigne sur mon corps. Retranche le soin desreiglé d'amaſſer des richesses, des domaines, des maisons, & des terres à cette chair, qui prend ore la mesure du peu qui luy restera de ce monde. Regarde combien ses bornes sont courtes, & ne vueille plus allonger tant tes desirs. Apren de mesurer tes soins à ses besoins, tes appetits à sa proportion, & n'aye pas de cupidités infinies pour vne carcasſe finie en si peu d'espace.

IE prends ore la robe de penitence, ô mon ame, quitte celle du peché. Reueſts-toy de la repentance que ce ſac ſignifie, & en meſme temps que j'embrasse le ſigne, pratique la choſe ſignifiée. Que me ſeruira d'auoir le ſac de la penitence deuant la veüë du monde, ſi ie n'en ay la douleur deuant les yeux de mon Dieu? Que me profitera d'en monſtrer les fueilles ſur mon corps, ſi mō cœur n'en produit les fruiçts? la monſtre ſans la choſe n'eſt qu'une hypocrisie, qui trompant les autres, trompe dauantage ſoy-meſme,

2. Colloque.

veu que les autres n'en tirent qu'une deception, elle sa damnation; les autres n'en sont qu'abusés, elle mesme en est criminelle, mais la chose avec la montre, l'effect interieur avec le signe exterior a plus de perfection & plus de merite, que l'effect seul sans le signe, veu que c'est ajouter le bien au bien, la satisfaction à la contrition, la peine du corps à la douleur de l'ame; & en outre, à la soubmission qu'on rend à Dieu, l'edification du prochain. Ajoute dōques, ô mon ame, les effects de la penitence à l'habit que mon corps en prend, afin que donnant à Dieu l'interieur & l'exterieur, l'humilité de l'esprit, & l'humiliation de la chair, mon sacrifice soit parfait, & qu'edifiant les hommes en mesme temps que ie satisfais à Dieu, mon action se rende de tous poincts accomplie.

3. Colloque.

LA longueur de cest habit, qui commence à la teste, & ne va finir qu'à l'extremité des pieds, que me veut-elle représenter sinon la continuation, & la perseuerance de la penitence que ie dois estendre de-

puis ma conuersion jusqu'à la fin de ma vie, si ie ne veux que la frange manque à ma robe, & la couronne à mes trauaux? O mon ame, estends cette robe que Dieu t'a donnée, jusqu'au bout de tes pieds, jusqu'au dernier moment de ton séjour dans ce corps; ne laisse pas mud ton talon, l'extremité de ma vie & de ton issue, contre qui le Diable prepare ses plus dangereux assauts. Ne quite jamais ton bon propos qui doit aller jusqu'à la fin, n'accourcis pas ta robe qui doit descendre jusqu'aux extremités, de peur que la saleté de tes pieds, qui est l'ordure d'une mal-heureuse sortie ne te deshonne, & que comparoissant au jugement de Dieu, tu ne te trouues pas enuironnée comme le Prophete craignoit, de l'iniquité de ton talon, de l'impenitence d'une fin reprouuée, mais plustost glorieusement entourée de la frange d'or de ton vestement, qui sera la perseuerance finale de la penitence & de la charité.

L'ESTOFFE de ce sac pauvre & contemptible, que me veut-elle loque.

*Tu infir-  
diaberis  
calca-  
neo e-  
ius.*

Gen. c.  
3.

*Iniqui-  
tas cal-  
canei  
circum-  
dabit  
me.  
Pl. 48.*

4. Col-  
loque.

prescher finon la pauureté d'esprit, le destachement du cœur des choses de la terre; vertu si necessaire pour porter la Croix, & suivre IESVS-CHRIST à son Royaume? ô mon ame, despoüille-toy de l'amour du monde, cependant que ie me reuests de l'habit qui en tesmoigne le mespris. L'habit luy denonce la guerre, le cœur sera-il d'accord avec luy? Que me seruira d'en feindre la haine, si j'en garde l'affection? Et qu'aduanceray-ie de luy contredire par signes, si ie continuë de le seruir par œuures, luy montrant l'espée comme son ennemy, mais par dessous, luy donnant la main comme son confederé?

5. Colloque.

*In simplicitate cordis querite illū.*

Sap. c.

I.

*Vt sitis in Christo noua creatura.*

2. Cor.

5.

LA façon de cet habit simple & sans façon, à quoy me veut-elle exhorter qu'à la simplicité Chrestienne, qui semble ridicule au Monde; mais de si grand prix deuant Dieu, que c'est elle seule qui a le priuilege de le trouuer, & d'acquérir son amitié, nous rendant conformes à son desir, & nous despoüillant du vieil homme, pour nous faire de nouvelles creatures en Iesus-Christ?

O mon ame, le monde ne comprend pas cette doctrine; mais puis que le Fils de Dieu mesme t'en a donné la leçon en sa parole, & la pratique en son exemple; c'est à toy de l'embrasser, & laissant parler le monde, faire ton bien en te taisant. *Apprenés de moy, dit le Sauueur, que ie suis doux, benin, & humble d'esprit.* O mō Dieu qui me donnés la grace de tirer toutes ces sainctes considerations de cet habit que ie prends, non des mains du Monde, mais des vostres, & par vostre inspiration; faites encore par vne suite & continuation de faueurs, que ie mette és occasiōs ces bonnes pensées en œuure & en exercice. Graué en ma memoire l'object de la mort, en ma volonté la douleur de mes offenses, en mes actions la perseuerance de la penitence, en mon cœur le mespris du monde, en mon esprit l'imitation de vostre simplicité, douceur, & humilité; afin que ie sois vray Penitent d'effect; aussi bien que de nom, & d'habit, & que ma vie ne demente pas mon titre ny ma robe. Voila quelques sainctes esclans que le Pe-

Discite

à me

quia mi-

tis sum

et hu-

milis

corde.

Matt.c.

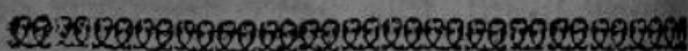
II.

Orai-

son à

Dieu.

nitent peut faire sur les mysteres du sac, que j'ay couché sur ce papier plustost pour ouvrir le chemin, que pour prescrire de limites à sa deuotion, qui dans l'estendue d'un si beau champ, pourra faire de plus fortes, & plus amoureuses sail- lies, portée de l'esprit de la grace, lequel actif & libre, ne veut pas estre borné. Voyons en suite quelque chose de l'escusson qu'on porte sur le sac.



*De l'escusson, ou image que  
les Penitens portent,  
sur le sac.*

CHAP. IV.

*Cal.  
Rod.lib.  
22. cap.  
25.*



LE Philoppe Aristote parle d'une certaine maladie des yeux, qui fait que ceux qui en sont trauaillés, voyent tousiours leur image deuant eux-mesmes; ce qui procede de la foiblesse des rayons de la veuë, qui

ne pouuant penetrer l'air plus prochain, y laissent par reflexion de la face opposée son pourtrait imprimé. Il seroit à souhaiter que ce qui arriue à ceux-là par infirmité, nous le fissions par soing & par vertu: & que nous eussions tousiours deuant les yeux de nostre esprit, l'image de nostre vie, de nos mœurs, & de l'estat interieur de nostre ame, pour voir si elle est conforme à l'image de la vertu des saincts que nous auons pris pour nos patrons, & que nous sommes obligés d'imiter, comme nous pretendons à la participation de leur gloire. Mais puis que nous sommes negligens de former en nos cœurs cette representatiō spirituelle de nous mesmes: il est bon au moins de mettre deuant nos yeux l'image materielle de ceux que nous deuōs suiure, afin que cet object present esueille nostre paresse, & nous aduertisse de nous conformer à ceux dont nous voyōs le pourtrait. C'est pourquoy les Penitens portent tousiours sur le sac l'image de leur Patron, pour auoir deuant les yeux le modelle, &

Senec.

l'aiguillon de la penitence qu'ils professent, ou vn accusateur present de leur negligence, s'ils manquent à leur obligation. Car ç'a esté vn conseil des anciens sages, de nous proposer en toutes nos pensées & actions la presence d'vn homme vertueux, & graue, de qui nous reuerions l'authorité, pour nous seruir de frein quand la concupiscence nous veut precipiter au mal, & d'espero quand la paresse nous veut retirer du bien: mais l'object s'efface aisément de l'imagination, si le pourtraict de celuy qu'on veut se représenter, n'est deuant les yeux pour en conseruer l'idée dans la memoire, & sans ce secours des images exterieures, il n'y a rien qui s'esuanouisse plustost que les images interieures des choses absentes qui se forment en nos pensées plus coulantes, & plus fluides que l'eau, où toutes les figures se perdent au mesme instant qu'elles y sont imprimées. Et de là s'est deriué parmy les hommes l'usage des images ou taillées en marbre, ou releuées en bois, ou burinées sur le cuiure, ou peintes

peintes sur le tableau, pour conser-  
uer sur ces matieres fermes & soli-  
des, les effigies & representations  
des choses qui se perdent aussi tost,  
& s'effacent en l'impresion fluan-  
te de nos esprits si labiles. Tellemēt  
que les Heretiques qui rejettent les  
pourtraicts des Saints, & des cho-  
ses sacrées, tesmoignent en cecy le  
desir qu'ils ont qu'avec les images  
la memoire s'en abolisse, & qu'il ne  
reste de toutes les choses qui nous  
peuvent pousser au bien, ny trace,  
ny vestige. Car la memoire qui en  
demeure és Liures, n'est ny suffi-  
sante, puis qu'elle n'est que pour  
les sçauans qui font la moindre par-  
tie du monde, ny aisée & commo-  
de pour le long temps que la lectu-  
re demande, incompatible avec les  
occupations de la plus-part des  
hommes, là où les images represen-  
tent à tous, & en vn instant, ce que  
les Liures ne peuēt monstrier qu'à  
peu de personnes, & avec beaucoup  
de loisir. Outre que les viues cou-  
leurs de la peinture impriment plus  
efficacement és cœurs la chose re-  
presentée, que ne font les lettres de

l'escriture, mortes & comme sans ame; & l'image taillée ou peinte, est vn moule, ou vn cachet qui laisse empreinte sa parfaite ressemblance dās les esprits des spectateurs, comme le cachet sur la cire qu'on y applique: d'où l'espece tirée de la veuë d'une image demeure plus longuement, & plus fermement en l'imagination, que celle que l'esprit tire de la lecture d'un Liure: & il reste tousiours à l'ame de plus vifs aiguillōs, pour imiter ce qu'on a veu, que ce qu'on a leu. Ainsi Saluste rapporte que Scipion auoit accoustumé de dire, que quand il jettoit les yeux sur les images de ses ancestres, il sentoit allumer vne sainte flamme en son cœur qui l'embrasoit de l'amour de la vertu; non que la matiere, ou la figure de la chose pourtraicte, eust tant de vigueur en soy, mais c'estoit la memoire des glorieuses actions imprimée és pourtraicts, qui luy semoit ce feu genereux en la poiétrine, feu qui croissoit par le desir, & ne se pouuoit appaiser que par l'imitation. Et S. Gregoire de Nazianze, escrit

*Salust.  
de bello  
Iugurt.*

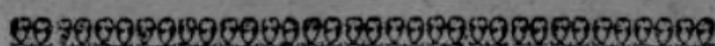
qu'une femme desbauchée ayant vn jour contemplé l'image de Polemon, personnage remarquable en continence, sur la porte d'une maison où elle estoit appelée pour exercer son impudicité, resta si confuse & si changée de cest object qui luy toucha le cœur, qu'elle s'en retourna pleurante, & repentante en son logis: telle force est inserée es pourtraicts qui representēt les personnes vertueuses, soit pour detourner du mal, soit pour animer au bien. Et certes, tout ainsi qu'il n'y a chose si pernicieuse pour corrompre les mœurs, que les images fales & deshonestes, qui font couler insensiblement dans les cœurs le venin par les yeux, donnant tout ensemble & l'exemple & le mouvement du peché; comme dans Terence le tableau où estoit depeint l'adultere de Iupiter avec Danaë, seruiſt d'aiguillon à vn jeune homme qui le regardoit, pour le porter à vn semblable forfait: de mesme il n'y a rien de si efficace pour exciter aux belles & genereuses actiōs que les images des saincts, & celuy qui

*D. Greg. Nazian.*  
en son hymne de la vertu, rapporté au 7. synode en l'actiō quatriesme.

*Terent. in Eunucho.*

voit deuant ses yeux vne Magdelaine explorée, ou vn S. Hierosme frappant sa poitrine, ou vn S. Iean dans le desert, s'il n'est vn rocher, il se sent touché d'une pareille repentance. C'est principalement à quoy vise cette petite figure que les Penitens mettent sur le sac, pour auoir continuellement deuant eux le pourtrait de la vertu qu'ils doiuent imiter, & comme les Soldats Romains qui portoient le nom de leur Empereur, imprimé sur la main en lettres de feu, porter tousiours sur eux l'image de leur Capitaine. Apres, comme les anciens ont estimé qu'il y auoit quelque espece de bon-heur attaché aux pourtraits d'Alexandre, qui communiquoit selon leur opinion sa fortune par ses tableaux; aussi l'Eglise nous enseigne que nous pouuons tirer beaucoup d'assistance des images des saincts; qui sans doute sont plus prests à secourir ceux en qui leurs pourtraits presens entretiennēt vne plus frequente inuocation de leur nom. Et puis, c'est pour s'enflammer à l'amour, honneur, & reuerence enuers leurs

patrons, que les Penitens en portēt la figure sur leur sac, afin que la memoire leur en reste plus viuē, & mieux emprainte dans le cœœur, & que cest object frapant sans cesse leurs yeux, en excite le souuenir en leurs esprits, & le souuenir leur en imprime le respect & la deuotion. Ainsi cette image leur sert. & pour entretenir l'affection qu'ils ont enuers leur sainct: & pour mieux impetrer son secours, & pour s'enflammer dauantage à l'imitation de sa penitence.



*De la varieté des couleurs  
des sacs en general.*

CHAP. V.



AINCT Iude dit en sa Canonique parlant des meschans & des libertins, Qu'ils blasphemement contre les choses sacrées, qu'ils ignorent & en ce qu'ils co-

*Quæcū-  
que i-  
gnorāt,  
blasphemant,  
que autem tā-  
quam  
anima-  
lia mu-  
tanatu-  
raliter  
norunt,  
in his  
corrum-  
puntur  
Iud.*

gnoissent naturellement, & par le sens comme les bestes brutes, ils s'y corrompent & s'y gastent, lors que leurs concupiscences en deprauent l'usage. Ce dire conuient fort à propos contre ceux qui abusant de la variété des couleurs, dont la nature est embellie, pour seruir à leurs pompes, luxe, & ambition, trouuent estrange que l'Eglise s'en serue en ses sainctes & mystiques ceremonies, blasphemant ainsi par ignorance contre les mysteres que les couleurs representent, & se corrompant eux-mesmes par les attraits qu'elles ont. Mais pour estre ramenés à la raison, s'ils en sont capables, ils deuroient considerer, que l'intention de celuy qui a créé ce monde visible, n'a pas esté seulement de rapporter ces choses materielles au seruice de nostre corps; mais encore à l'instruction & aduancement de nostre ame, pour laquelle & nostre corps, & tout le monde corporel est fait, comme l'ame est faite pour Dieu. Aussi l'Apostre dit que toutes choses sont à nous, nous à IESVS-CHRIST, & IESVS-CHRIST à Dieu, nous infi-

*Omnia  
vestra  
sunt,  
vos au-  
tē Chri-  
sti, Chri-  
stus au-  
tem Dei.  
1. Cor.  
3.*

nuant par cette belle gradation, que toutes choses sont créées pour nous esleuer à Dieu, & pour estre elles mesmes esleuées à Dieu par l'action de nostre esprit, qui par la consideration les doit faire remonter à leur principe, & en tirer outre l'usage naturel & commun, vn autre usage tout diuin, & tout celeste. Tout est à nous, mais non pour s'arrester à nous; car nous sommes à Dieu, qui par consequent doit receuoir de nous le tribut & l'hommage de tout ce que nous tenons de luy; tribut que les autres choses impuissantes pour le cognoistre, sont incapables de luy rendre; mais nous le luy rendons pour elles, lors que nous le contemplons, le recognoissons & l'adorons en elles, comme la cause en ses effects, ou bien lisons, ainsi que dit l'Apostre, ses mysteres inuisibles imprimés en euidens caracteres sur leur escorce visible. C'est pourquoy l'Escriture tesmoigne que Dieu a fait tant pour soy, parce qu'encore qu'il ait fait toutes ces choses corporelles pour nous, si est-ce que nous ne deuons pas borner

*Inuisibilia  
Dei per  
ea que  
facta  
sunt in-  
tellecta  
conspi-  
ciuntur.  
Rom. i.*

*Vni-  
uersa  
propter  
semet-  
ipsum  
operatus  
est Do-  
minus.  
Prou.c.  
16.  
Suum  
bonum  
omnia  
reflectit  
in seip-  
sum.  
D. Diō.  
cap. i.  
de di-  
uin.  
nom.*

leur fin au seruice qu'elles nous rendent, mais les faire contribuer à sa gloire qu'elles nous preschent, les esleuant de nous à luy mesme, de nostre vsage à son culte, & des subides qu'en tire nostre vie aux ceremonies de nostre Religion. A quoy se peut referer encore ce que dit S. Denis, que le souuerain bien qui est Dieu, conuertit & appelle tout à soy, lors qu'il attire nostre ame par le mouuement de sa grace, & toutes les autres choses, par l'application de nostre ame qui les fait seruir à son culte. Et en cecy nous ne faisons rien de nous-mesmes, mais tout par son Esprit, qui nous apprend dans l'Escriture d'employer és actions sacrées de l'adoration que nous luy rendons, l'or, l'argēt, les pierres precieuses, les estoifes, le lin, la varieté des couleurs, & les autres choses sensibles pour signes de ses mysteres, & de nostre deuotion. Nous voyons cecy dans l'ancien Testament, où Dieu mesme prescriuant à Moysē poinct par poinct & par le menu la matiere, la forme, les ornemens, les meubles du Tabernacle, & de l'autel, les vestemens du

fouuerain Pontife, des Prestres, & des Leuites, bref tout l'ordre, appareil, & œconomie du culte qu'il vouloit luy estre rendu, y consacre, & y dedie à son seruice toute la diuersité des choses qui composent ce monde materiel, metaux, pierres, arbres, odeurs aromatiques, fleurs, foyes, laines, toiles, animaux; les elements mesmes, les Cieux, le Soleil, les Astres, & tout ce grand Vniuers représenté, comme le Sage remarque, en l'esmail, & varieté de la robe Pontificale; pour monstrier que toutes ces choses estoient de luy comme leur cause, en luy comme leur soustien, à luy comme leur maistre, pour luy comme leur fin; & que toutes estoient faites pour nous seruir à le cognoistre, à l'aimer, à l'adorer, à paruenir à sa jouissance, ou vise la production, conseruation, & conduite de tout ce globe visible, puis qu'il est créé pour les esleus, & les esleus pour Dieu.

*In veste  
quã ba-  
bebat  
totus e-  
rat or-  
bis ter-  
rarum,  
Sap. c.  
18.*

Et particulièrement pour ce qui touche la diuersité des couleurs, Dieu mesme en a voulu orner les ceremonies de son culte, tout ainsi

*Cal. Ro-  
dig. lib.  
1.6.27.*

qu'il en auoit enrichy , esmaillé & decoré la nature en toutes ses parties. Car nous contemplōs és Cieux le bleu du firmament ; le jaune doré du Soleil ; le blanc argentin de la Lune ; le noir sombre & offusqué de Saturne , & de Mercure ; le pasle-safrané de Iupiter & de Venus ; le rouge flambant de Mars ; le bril esmaillé , & varié de toutes les autres estoiles. En l'air se presente l'arc bigarré de toutes les couleurs , les cigales , les papillons , les oiseaux diuersifiés d'aïsses , & de plumage de toute sorte de teinture , les aigles noires , les cygnes blancs , les papeguais verts , les chardonerets jaunes & rouges , les paons dorés , & peints d'vn esmail ondoyant. Les eaux paroissent les vnes vertes , les autres rouges , les autres argentées , les autres sombres & noires , les autres azurées. Sur la terre nous voiōs és fleurs la pasleur des soucis , la candeur des lys , l'incarnat des roses , le bleu des violettes , le vermeil des œillets , le tané des Amaranthes , le gris des pauots , le noir des espics du Nard souëfs & bien-flairans. Es

animaux les martres grises, les ours noirs, les brebis blanches, les loups roux, les lyons blonds, les tigres tavelés. Es pierres la verdeur de l'émeraude, le pourpre du rubis, le blanc de la perle, le brillant du diamant, la bigarrure de l'opale, la diuersité des marbres colorés de toutes façons. Sous la terre nous trouuons l'or jaunissant, l'argent blanchissant, le cuiure rougeatre, le fer noir, l'azur bleu: bref, en toutes les pieces de la nature, Dieu semble s'estre delecté de peindre de son pinceau la varieté des couleurs, pour exprimer en cette multitude le nombre infini de ses perfections, en cette diuersité leurs effects differens, en cette richesse sa magnificence. Pareillement en l'ordre de la grace, il a semblé bon à Dieu d'illustrer de la mesme varieté le sanctuaire, l'autel, les vestemens, & les ornemens dediés à son ministere, pour nous représenter soit ses perfections, soit ses mysteres, soit les vertus & les bonnes œuures qu'il attend de nous, soit les couronnes, & les recompenses de la gloire qu'il nous

prepare. Car Dieu de sa propre bouche fit commandement à Moysé d'enrichir la plus-part des habits Sacerdotaux de quatre couleurs; couleur de pourpre, couleur d'escarlade, couleur de fin lin, & couleur d'hyacinthe, entremeslées d'or. Et en outre il ordōna que le Rationel, qui estoit l'ornement que le souverain Prestre mettoit deuant sa poitrine, marqueté de ces quatre couleurs, & par tout entresemé d'or, fust encore embelli de douze pierres precieuses, qui portoient les douze noms des douze tribus d'Israël, & brilloient enchassées trois à trois aux quatre coings, ou angles d'iceluy, toutes differentes en esclat comme en espece, & representant à la veuë toute sorte de couleurs.

*Astitit  
regina à  
dextris  
tuis in  
vestitu  
de auro  
to circum  
data  
varie  
tate.*

Que si la Synagogue qui n'estoit que la seruante, a esté si bien embellie par l'ordonnance & institution de Dieu mesme, il est plus conuenable que l'Eglise, qui est l'Espouse, & à qui la synagogue a serui comme la preparation à la chose parfaite, paroisse en la majesté d'un pareil ou plus bel equipage, pour

monstrer qu'elle est cette Princesse reuestuë d'or, & enuironnée de variété, predite par le Prophete. C'est la raison pour laquelle les Apostres & leurs successeurs, guidés du S. Esprit qui gouuerne par eux, & regist l'Eglise depuis sa naissance jusqu'à la fin du Monde, ont retenu l'usage des diuerses couleurs és habits destinés au culte diuin, comme estant cet usage de l'institution de Dieu, significatif pour les mysteres, instructif pour nos mœurs, figuratif pour nostre esperance, & plein de grace, d'honneur & de dignité. Et que cet usage des vestemens differés des communs & profanes, & distingués en façon & en couleurs pour le diuin seruice, descende des Apostres, le Pape Anaclét qui fleurissoit durant le regne de l'Empereur Domitian, en rend euident tesmoignage en vne de ses Epistres, où il parle des habits sacrés des Euesques, des Prestres, des Diacres, Souldiacres, & autres ordres inferieurs. Or l'Eglise ayant receu la variété des couleurs és vestemens sacrés, pour exprimer ou

*Spiritus  
sanctus  
posuit  
pastores  
regere  
Ecclesiã  
Dei.*

*Ana-  
clét. ep.  
1. de op-  
press. E-  
pisc.*

les mysteres , ou les vertus des sainctz qu'elle celebre , & pour imprimer en nos esprits les choses inuisibles par les visibles: comme pour exemple , l'innocence par le blanc, la charité par le rouge , l'esperance par le verd , la mortification par le gris, la penitēce par le noir, & par le violet qui tire sur le bleu: & ainsi les autres vertus par les autres couleurs correspondantes , & proportionnées ; il ne faut pas trouuer estrange si les ordres Religieux ont choisi pour la mesme fin chacun la couleur que leurs instituteurs ont jugé plus cōuenable à la reigle particuliere qu'ils professent ; & si depuis à leur imitation, les Confreries penitentes ont embrassé pour les mesmes raisons la mesme diuersité. Premièrement c'est vne tradition & pratique des Apostres , que ceux qui se voient particulièrement à Dieu changent d'habit ; & quitant le commun & vulgaire, se reuestent d'vn autre plus propre à ce qu'ils embrassent , comme nous voyons dans S. Denis en sa Hierarchie Ecclesiastique. Et mesme Eusebe ra-

*Dyon.  
cap. 6.  
Eccles.  
Hier.*

porte d'Egesippus anciẽ historien, que l'Apostre S. Iaques le mineur n'alla iamais vestu de laine ny d'autre chose que d'vne simple toile de lin, qui le couuroit en façon d'vn linceul ou d'vn suaire descendant jusques aux pieds; ce qui s'approche fort de l'estoffe, & de la forme de l'habit de nos Penitens. Apres, que chacune de ces Congregations se serue en son habit d'vne couleur differente des autres, c'est chose qui a son fondement en l'Escriture: où, comme nous auons monstré la diuersité des couleurs est receüe, & instituée comme sainte & mystérieuse és actions de la Religion. Et certes, si cette varieté semble si belle & si vtile en la nature, pourquoy semblera-elle ou des-agreable, ou inutile en la grace? Si le ciel, si l'air, si l'eau, si la terre, si toutes les parties du monde en sont parsemées: pourquoy l'Eglise n'en sera-elle décorée? Si les hommes s'en seruent pour l'ornement du corps: pourquoy ne s'en seruiront-ils pour l'edification de l'ame, & pour la gloire de Dieu, qui est la fin de toutes

*Euseb.  
lib. 2.  
hist. cap.  
24.*

choses? Si les mondains en abusent, l'appliquant à la vanité, pourquoy les amis de Dieu ne l'appliqueront-ils à la pieté qui en est le droict & legitime vsage, puis que Dieu n'a rien fait pour estre l'amorce du vice, mais tout pour seruir d'aiguillon & d'instrument à la vertu: rien pour destourner les hommes de leur derniere fin: mais toutes choses pour les y dresser & conduire?

On alleguera contre cecy, comme quelqu'un a desia fait, que l'Empereur Alexandre Severe ayant eu quelque dessein de distinguer chaque profession, ordre, & office de la Republique par des habits differents, afin que la couleur & la façon du vestement, manifestast la qualité de celuy qui le porteroit, les Jurisconsultes Vlpian & Paul l'en destournerent; disant que cette difference d'habillemens pourroit causer en l'Estat vn schisme des cœurs, & vne diuision des esprits. Mais à cet aduis & conseil de deux sages du Monde, les Congregations penitentes peuuent opposer la pratique contraire de l'Eglise

vniuerselle, qui conduite par l'esprit de la vraye Sapience, approuue la diuersité des habits és diuers Ordres de Religion: & en outre, l'institution & la volonté de Dieu mesme, Auteur és mysteres de la loy ancienne, de cette varieté. Qui doit preualoir sur nos esprits ou l'opinion de deux hommes, ou l'ordonnance de Dieu? à quoy se doit reigler l'Eglise, ou à la sentence de deux infidelles, & persecuteurs du Christianisme, ou aux decrets de la parole que Dieu nous a reuelée? D'ailleurs elles peuuent respondre, que nous ne voyons pas mesme que l'aduis de ces deux Conseillers de Seuerie s'observe en nostre Estat politique, où tout au contraire l'usage cōmun, & l'approbatiō de nos Rois ont introduit des habits differens en estoffe, en couleur, & en façon pour distinguer les diuers ordres qui composent le corps de cette Monarchie, sans craindre que de la distinction des robes naisse la desvnion des volontés. Que si l'estat ne prend pas sa reigle de leur conseil; pourquoy veut-on que l'Eglise

en prêne ses loix? Ils abondoient en leur sens, & jugeoient cette varieté prejudiciable; mais nous abondons aussi bien qu'eux en nostre sens, & l'estimons tres-belle, & tres-vtile; & l'Eglise abonde non en son sens propre, mais en celuy de Dieu qui l'a establie és ceremonies de son culte, comme mystique & sacrée. Et puis dauanture leur siecle, & la disposition de l'Estat où ils viuoient, Estat plus subiect aux mutations d'Empire, que la Lune a ses changemens, où l'humeur des subiects faisoit les Princes, l'inconstance les defaisoit, requeroient ce conseil, pour en esloigner toute occasion & pretexte de diuision: voire mesme en ostant des choses, qui sans cette indisposition & maladie des affaires eussent semblé tres-profitables, cōme les Medecins deffendent aux corps infirmes plusieurs viandes salutaires à ceux qui ont leur embonpoint. Mais l'authorité de nos Rois est si bien affermie en France, principalement en l'esprit des Catholiques, que de craindre quelque chose de pareil, seroit refuer en veil-

lant. Et ie vous prie, quand est-ce qu'on y a veu naistre des partis de cette difference d'habits & de couleurs qui distinguent ou en l'Etat les ordres politiques, ou en l'Eglise les Religions, & les Confreries? On trouue bien que quand les partis ont esté formés, ils ont pris certaines couleurs pour estre marqués, & distingués; comme il arriua pendant les querelles des deux maisons d'Orleans & de Bourgogne, & dans Tolose, pendant l'heresie des Albigeois, ou les liurées blanches & noires, furent les enseignes de deux contraires factions, comme a remarqué Monsieur Catel, Conseiller au Parlement, en son Liure des Comtes de Tolose. mais c'est autre chose que les partis ayent pris des couleurs, autre que les couleurs ayent suscité des partis: ce qu'on n'a pas veu encore parmy nous; comme c'est autre chose que les loups quelquesfois se vestent de peaux de brebis, ce qui peut arriuer; autre que cette peau les face deuenir loups, ce qui ne fust jamais. Vne chose bonne peut estre prise par l'a-

Philippe de Cōmines en l'histoire de Charles 8.

bus des hommes, pour signe d'une mauuaise, comme autresfois dans la Ville de Florence en Italie, l'eleuation du S. Sacrement en la grande Messe, seruist de signe à l'execution d'un massacre conspiré: & qui dira toutesfois qu'il faille abolir la Messe, parce que des meschans en ont abusé, la prenant pour signe d'un dessein mal-heureux; ou bien oster du Monde la difference des couleurs, parce que des seditieux en ont quelquesfois peruertit le droit usage, lors qu'ils en ont fait les liurées de leurs partialités? Il faut doncques bannir du monde & l'or, & l'argent, & le vin, & la lumiere du Soleil, & les dignités, & les Estats, & les Royautés, & la Religion mesme, & les Temples, & les Sacremens: parce que les peruers en abusent par fois, & les prennent ou pour amorce, ou pour subject, ou pour voile de leurs crimes. Qui ne voit que ces consequences sont absurdes, puis qu'il ne se trouue aucun bien si heureux au Monde, d'ot par occasion, & par accidēt ne puisse arriuer du mal, & que qui voudroit obuier à tous les maux qu'on

peut craindre , il faudroit se priuer de tous les biens qu'on jouist, & se charger d'un mal present pour la crainte d'un incertain ? Ainsi puis que la varieté des couleurs, qui distinguent ces Confreries, a son autorité en l'Escriture, son exemple en l'usage de l'Eglise, sa raison au sens du mystere, son seau en la confirmation du Vicaire de IESVS-CHRIST, ses fructs en la pratique des vertus signifiées, que le signe admoneste d'exercer; puis que tous ces biens s'y rencontrent, & que les maux qu'on en pourroit craindre, n'en sont iamais arriués, la presence d'un profit qu'on voit, & qu'on touche, doit surmonter le soupçon d'un danger imaginaire.

---

*De l'accord des quatre couleurs, Noire, Bleuë, Blanche, & Gris, en la signification de la penitence.*

CHAP. VI.

 ES diuerses couleurs que portent les Confreries penitentes, s'unissent toutes en la significatiõ, & representation de la penitence qu'elles

professent, & des vertus que le penitent doit acquerir: & partant elles ne doiuent pas diuiser leurs esprits par des enuies, & cōtrepointes naisantes du signe que la couleur fait paroistre different: mais les vnir en la poursuite, & pratique de la chose signifiée, qui est la mesme en substance. C'est pourquoy pour serrer d'vn plus fort nœud la saincte vniõ, qui les fait conspirer en vn mesme dessein, & preuenir l'occasion des emulations qui la pourroiet ou disoudre, ou relascher: ie vay monstrier briefuement comme la difference des couleurs des sacs; & particulièrement de ces quatre plus receuës en ces Prouinces, noire, bleuë, blanche, & grisë, s'accorde parfaitement à signifier la commune fin où elles pretendent esgalement, qui est la penitence.

Exod. c.  
26.

Nous lisons dans l'Exode que le voile, les courtines, la tapissierie, & tous les principaux ornemēs, & paremens du tabernacle ancien, estoiet diuersifiés de quatre couleurs differentes, que l'art auoit conjointes d'vne façon admirable, ou la beauté re-

jaillissoit de la varieté si bien vnüe. Ainsi la deuotion inuētiue, & ingenieuse en attraiçts pour gagner les cœurs, a varié parmy nous la robe de la penitence de ces quatre couleurs diuerses, noir, bleu, blanc, & gris, qui s'vnissant par le mystere d'vne mesme signification, ne font qu'vn mesme vestement à cette vertu qu'elles couurent & representēt, non plus que les quatre elemens ne font qu'vn mode, & les quatre qualités ne composent qu'vn corps. Et certes, si les couleurs differentes à la veuë, procedent neantmoins d'vn mesme principe qui est la lumiere, pourquoy ne pourront-elles se rapporter par la direction de l'esprit à vne mesme fin, pour retrouver en leur representation l'accord, & l'union qu'ellës ont en leur origine? Vne mesme lumiere produit diuerses couleurs, selon qu'elle esclaire & informe diuersement les corps opposés, accommodāt ses effects à leur situation, ou à leur qualité, seiche, ou humide, espaisse, ou transparāte. Semblablement vne mesme vertu peut estre representée par de cou-

leurs differentes selon les diuerses faces dont chacune la regarde, ou les diuers effects qu'elles y signifient.

Ainsi le noir, couleur de dueil & de larmes, exprime la saincte tristesse qui accompagne la penitence; le bleu, couleur du ciel, la consolation qu'elle engendre; le blanc, couleur d'innocence, la pureté qu'elle acquiert; le gris, couleur de trauail, la mortification qui la suit. Le noir represente la penitence entant qu'elle pleure; le bleu entant qu'elle espere; le blanc entant qu'elle purge, le gris entant qu'elle afflige. Le noir & le bleu figurét la contrition: le noir l'acte, qui est la douleur de l'offense: le bleu, l'object, qui est Dieu offensé: le blanc, la confession qui nettoye: le gris, la satisfaction qui patist.

De la conuenance du noir  
avec la penitence.

CHAP. VII.



ISONs vn mot de chacune de ces quatre couleurs en particulier. La robe de ceux qui faisoient penitence publique à la porte des Temples en l'Eglise primitiue estoit de couleur noire, comme nous voyons dans Tertullian : tellement que le noir est la liurée de la penitence par l'ancienne institution de l'Eglise. Et vrayement les rapports mutuels de cette couleur & de cette vertu sont si parfaicts ; que si l'ame penitente elle mesme pouuoit paroître vestuë, elle se presenteroit affublée de noir, comme l'Espouse des Cantiques, noire, & belle tout ensemble, & de qui la noirceur ne garde pas seulement, mais engendre la beauté, puis que la penitence produit la grace qui l'embellist de son

*Tertul.  
lib. de  
penitē-  
tia.*

*Nigra  
sum, seū  
forma-  
sa.*

*Nox illuminatio mea.*

*Tristitia que secundū Deū est penitentiam in salutem operatur.*

2. Cor.  
6.7.

esclat, & qu'en elle contre l'ordinaire, la nuit enfante le iour, & l'ombre de l'humilité jette la clarté de la gloire. Car en premier lieu, si comme i'ay desia touché, la douleur est la mere de la penitence, selon le dire de l'Apostre aux Corinthiens, que la tristesse, qui est selon Dieu, opere la penitence pour le salut, qui ne voit que par l'usage de tous les siecles, & de toutes les nations, le noir est la marque & l'enseigne de la douleur? La douleur couure le cœur de tenebres, le noir est tenebreux; la douleur abat l'esprit, le noir est vne couleur abbatuë; la douleur fait couler les larmes, la face du ciel quand il est pluuieux & larmoyant, se monstre sombre & noircie. Voire mesme toute la nature se reuest de noir quand elle est affligée, comme le jour de la passion du Fils de Dieu, l'eclipse du Soleil couurist d'un noir cresp de dueil le ciel, l'air, la terre, & l'eau, & toutes les creatures compatissantes à leur Createur: & à la fin du monde, le Soleil mesme deuiendra noir comme vn sac de cilice, dit S. Iean

en l'Apocalypse, infimuant par ces paroles comme le noir est la propre couleur du sac des penitens, sac noir dont toutes choses, & jusqu'aux rayons du Soleil, s'affeubleront à l'approche du iour du iugement, pour prouoquer par cet object de dueil les hommes à la penitence. Helas! si l'apprehension de la venüe du juge de l'vniuers, couurira le Soleil mesme d'un sac noir pour pleurer les pechés des hommes: les pecheurs n'ont-ils pas raison de s'affubler de noir pour porter le dueil de leurs propres iniquités? Si la lumiere deviendra noire, faut-il que les tenebres ayent honte de paroître ce qu'elles sont? Le noir est non seulement la liurée de la douleur, mais aussi de l'humilité, fille de la penitence qui humilie les ames, & les rend obscures & noircies deuant leurs propres yeux: le noir est la couleur qui frappe moins la veüe, l'humilité du penitent se cache des yeux du monde, & pour n'estre pas veüe, elle se rendroit s'il se pouuoit faire, non seulement sombre & obscure, mais encore invisible; mais ne

*Sol factus est niger tanquam sacco cilicinus.*  
Apoc. c.6.

pouuant disparoitre du tout, elle prend la couleur qui la fait paroître le moins.

Outre que la penitence afflige, & humilie, elle mortifie aussi l'esprit & la chair; & le noir est l'enseigne de la mortification non moins que de l'affliction, & de l'humilité.

Le noir est la liurée de la mort, faut-il s'estonner si le Penitent qui

*Mortui  
estis, &  
vita ve-  
stra ab-  
scondi-  
ta est in  
Christo  
Iesu.  
Felix  
nigredo  
que mē-  
tis can-  
dorem  
parit,  
lumen  
sciētiae,  
cōscien-  
tiaē pu-  
ritatem.  
D. Ber-  
nard.  
serm.  
25. in  
Cant.*

veut mourir à la chair & au monde, prend la robe des morts? sa chair n'est plus viuante aux plaisirs, la couleur de dueil qui la couure, declare qu'elle est morte. Sa vie, comme dit l'Apostre, est cachée en IESVS-CHRIST, si bien qu'il vit interieurement à Dieu, & meurt exterieurement au Monde: c'est pourquoy fort à propos la noirceur couure sa beauté, puis que la mort cache sa vie. Son ame se tient blanche sous le noir de son corps, parce qu'elle est viue sous sa mortification. *Heureuse noirceur*, dit S. Bernard, *qui engendre la candeur de l'esprit, la lumiere de la science & la pureté de la conscience.* *En* Dauantage, la penitence enflam-

me le Penitent de l'ardeur de la charité, & commençant par la douleur de ses offenses, elle finist par l'amour de Dieu. Et qui ne sçait que la rougeur du feu aboutist à la noirceur du charbon, & que c'est le propre d'une grâde flamme, de noircir tout ce qu'elle embraze ? ô amour de Dieu, tu es vn feu noircissant tout ce que tu brules, car tu aneantis en leur propre estime les ames qui sont éprises de tes celestes brandons ! Le Soleil m'a noircie, fanée & decolorée, crie l'Espouse des Cantiques. Le Soleil visible decolore en éclairant, & ce qui semble estrange, sa lumière laisse sur la face qu'elle touche la couleur des tenebres, sa splendeur enlaidit, sa clarté obscurcit, & ses rayons teignent en noir. Ainsi fait le S. Esprit, decolorant ceux qu'il illustre, humiliant ceux qu'il illumine, noircissant d'abjection d'eux-mesmes ceux qu'il embellist de graces, & faisant mesme que leur noirceur procede de sa clarté, leur humiliation des cognoissances qu'il leur donne. *Qui croist en science, dit le Sage, croist en douleur;*

*Fusca  
sū quia  
Sol me  
decoloravit.  
Cāt. I.*

*Qui addit sciētiā addit & dolorē.*

car à mesure que les lumieres diuines s'augmentent en l'ame, la contrition & la penitence y prennent accroissement, si bien que ce d'ain Soleil la noircist en l'embellissant, & plus sa grace l'esclaire & l'eschauffe, plus la penitence la seiche & la flestrist.

Diray-ie que le Penitent doit toujours auoir ses pechés deuant ses yeux, comme de Prophete qui disoit, *Mon peché m'est toujours present*, & que partant le sac noir, image du peché, que l'Ecriture compare à la noirceur des charbons, est vn object non moins fauorable à son obligation, que conuenable à sa condition, pour y voir sans cesse ce qu'il ne doit iamais oublier, & lauer tous les iours de ses larmes ce qui ne peut estre iamais assés expié, comme Dauid qui pensoit continuellement à satisfaire à Dieu pour les offenses passées. *Ne sois pas sans crainte du peché pardonné*, dit le S. Esprit dans l'Ecriture, aduertissant par ce petit mot les penités de ne perdre iamais la souuenance de ce dont ils doiuent conseruer l'apprehension, & conti-

*Peccati  
meum  
contra  
me est  
semper.  
Deni-  
grati  
est super  
carbo-  
nes fa-  
cies eo-  
rum.  
Cogita-  
bo pro  
peccato  
meo.  
De pro-  
pitiato  
peccato  
noli esse  
sine me-  
tu.*

nuer jusqu'à la mort la satisfaction.

Adjouteray-ie pour fin que la perseuerance estant la principale qualité de la penitence, & la seule qui la couronne, le noir qui ne passe jamais en autre couleur, & ne peut receuoir aucune nouvelle teinture, & qui par consequent est la vraye image d'une ame perseuerante en son sainct propos, est aussi la liurée propre du Penitent; afin que la constance de la couleur qu'il porte, l'aduertisse de celle que sa vertu doit auoir, & qu'il ne se rende pas semblable à ces lasches soldats, qui couurent sous des habits de fer vn courage de paille?

~~ce sont des choses qui ne se trouvent pas dans l'original~~

*De la conuenance du bleu  
avec la penitence.*

CHAP. VIII.



LE bleu pareillement a de tres-beaux rapports & conuenances avec la penitence: car premieremēt il represente le ciel, & c'est à la penitence à

*Guilhel  
Durād.  
lib. 3.  
diuin.  
offic. ca.  
18.*

qui le Royaume du Ciel est promis & presché, *Faites penitence, car le Royaume du Ciel s'approche*, crie le Precursseur, d'où s'ensuit que c'est vne couleur tres-conuenable à des Penitens, puis qu'elle figure le ciel que la penitence remporte. Apres l'Eglise se sert en temps de penitence du violet, qui est vne espece de bleu: & les Autheurs qui ont traité des ceremonies des diuins Offices, disent qu'és iours de larmes & de dueil, l'Eglise se sert indifferemmēt du noir & du violet. Mais ie passe plus auant, & monstre par la raison Theologique la conuenance de cette couleur & de cette vertu. C'est vne maxime des Theologiens, que la contrition doit estre composée de deux pieces, de douleur, & d'esperance; douleur de ses pechés, esperance en la bonté diuine: car la douleur sans esperance tendroit au desespoir, & l'esperance sans douleur à la presumption. Or le bleu represente la douleur, estant vne couleur de dueil suiuant l'usage de l'Eglise, & figure aussi l'esperance, comme la couleur du ciel où l'esperance vise.

Qui ne voit doncques qu'assemblant en soy les marques de la douleur, & de l'esperance qui forment la contrition, il embrasse tout ce qui est necessaire pour figurer la penitence?

Dauantage, la couleur bleuë est la propre couleur des Rois par l'usage de l'antiquité; comme nous voyons mesme dans l'Escriture au liure d'Esther, où Mardochée nous est proposé, vestu des habillemens Royaux; sçauoir est, bleus & celestes, comme le texte le porte précisément: & dans nostre histoire nous trouuons que le Roy Edoüard d'Angleterre voulant vn iour faire hommage de la Duché d'Aquitaine au Roy de France, se presenta sur vn theatre habillé Royalement d'vne robe de velours bleu semé de leopards d'or; & nos Rois pareillement se parent de cette couleur, lors qu'ils veulent paroître en leur Majesté Royale: chose qui est encore commune aux Euesques, & Prelats comme Princes spirituels. Mais ie vous prie, quelle plus noble, & plus glorieuse Royauté, que celle

*Fulge-  
gat ve-  
stibus  
Regiis,  
hyacin-  
thinis  
videli-  
cet, &  
aëreis.  
Esther  
c.8.*

qui s'acquiert par la penitence, qui rend l'homme Roy non des autres, mais de soy-mesme, Roy de son cœur, Roy de ses passions qui ont vaincu les vainqueurs du monde, Roy nō d'un coing de la terre, mais du Royaume du ciel promis aux vrais Penitens? Que si en outre le Penitent est un Cheualier celeste qui combat contre le Diable, la chair, & le monde: nous voyōs dans l'Apocalypse les escadrons de l'armée, qui s'apparust à S. Jean pour exterminer les ennemis de Dieu, vestus de cuirasses bleuës, couleur qui est aussi la liurée des Cheualiers du S. Esprit.

*Qui se-  
debant  
super e-  
quos ha-  
bebant  
tunicas  
hyacin-  
thinas.  
Apoc.  
c. 8.*

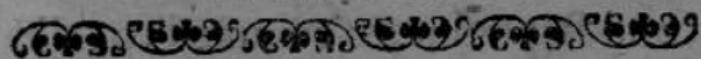
Ainsi le bleu est vne couleur cōforme à la penitence, & aduertist ceux qui s'en parent de declarer la guerre à leur chair, comme Soldats du S. Esprit, de combattre contre le monde comme Cheualiers du ciel, de vaincre leurs vices & leurs concupiscences pour en estre les Rois, & porter à iuste titre cette Royale liurée pour leur Royale valeur. Que s'ils veulent demeurer esclaves du peché, serfs du Diable, & du mon-

de, l'habit de Roy qu'ils portent ne leur est pas conuenable; & c'est vne chose indigne de voir vn vestement Royal sur vn forçat qui traine les fers de sa captiuité: la marque de la liberté ne conuient pas à la seruitude, ny le diademe à la chaine, sinon qu'on la veuille rendre plus honteuse, en la rendant plus remarquable, & l'orner pour la faire paroître.

Ce n'est pas tout, mais encore l'azur qui est le vray bleu, a des propriétés admirables, qui peuuent instruire les Penitens reuestus de sa couleur. L'azur s'engendre dans les mines d'or, & la penitence croist, s'entretient, & se conserue parmy l'or de la charité: l'azur est appelé la mere de l'or, la penitence enfante la charité, & où cest azur se mōstre, cet or paroist aussi tost. Le vray azur, dit Pline, flambe dans le feu du charbon, & ce qui destruit les autres choses, le fait briller & reluire. Le vray Penitēt lors qu'il est dans le feu de la maladie, de l'affliction, & de la persecution, il ne s'y consume pas par foiblesse, il n'y fume pas par murmures, il n'y souffre aucun

*Plin li.  
33. cap.  
13.*

dechet par impatience, plustost il y brule par charité, il y reluit par cōstance, il s'y espure par destachement du monde, il s'y perfectionne par l'espreuve de sa vertu, & où les autres trouuent leur ruine, il y augmente sa courōne. En fin, ce qui est teint en azur est ineffaçable, & resiste à l'eau, au feu, au temps qui mine toutes choses, conseruant toujours son lustre & son esclat; d'où les Penitens doiuent apprendre la fermeté, la stabilité, la perseuerance au bien; afin qu'ils ne soient pas comme ces couleurs de l'arc en ciel, qui n'ayāt qu'une vapeur pour fondement, & qu'une apparence pour estre, s'esuanoüissent au premier vent qui dissipe la nuë qui les soustient, mais que plustost ils tesmoignent que leurs vertus comme leur sac, sont teintes en azur, & que l'interieure solidité de leur penitence, respond à la couleur exterieure.



De la conuenance du blanc  
avec la penitence.

CHAP. IX.



EVX qui sont baptisés, sont reuestus aufsi tost d'une robe blanche en sortât des eaux du baptesme, selon l'anciéne coustume

& tradition de l'Eglise, remarquée par tous les saincts Peres, pour monstrier que le Baptesme les a laués interieurement, & que ses eaux viues qui prenent leur source du cœur de IESVS-CHRIST, que la douleur & l'amour ont ouuert, & leur force du sang precieux & de l'eau sacrée qui en a decoulé, ont operé dans leurs ames la merueille que disoit le Prophete David, *Vous m'arrouserés, Seigneur, de l'eau d'hyssope, & ie seray nettoyé. Vous me lauerés, & ie paroitrai blanchi par dessus la neige. Qui ne sçait que la penitence est vn se-*

*Asper-*  
*ges me*  
*Domine*  
*hyssopo,*  
*& mun-*  
*dabòr;*  
*lauabis*  
*me &*  
*super*  
*niuem*  
*dealba-*  
*boi.*  
Pl. 50.

*Gregor.  
Naz.or.  
39.*

cond Baptême, & comme l'appelle S. Gregoire de Nazianze, vn Baptême de pleurs, ou l'ame qui a fouillé par le peché la robe blanche d'innocence, receuë au Baptême de l'eau, la laue derechef dans l'eau de ses propres larmes, & avec la grace du S. Esprit qui efface ces taches, luy restitue sa premiere blancheur. Faut-il d'ocques s'estonner, si comme la robe blanche pare ceux qui ont receu la grace du premier Baptême, aussi le sac blanc reuest ceux que la vertu du second, qui est la penitence, repare, & renouuelle? Faut-il s'esbahir de les voir sortir vestus de blanc du Baptême des larmes, comme les autres du Baptême de l'eau? Ce sont les brebis freschement tondues qui montent du lauoir, dont parle l'Espoux des Cantiques, tondues par le retranchement, & circoncision des vanités du monde pour estre plus semblables à leur Patron, qui est IESVS circoncis, lauées par les pleurs de la penitence, diuin lauoir qu'elles ont trouué dans le desert de la mortification; Elles montent de ce la-

*Greges  
tonsurū  
quæ as-  
cende-  
runt de  
lauacro.  
Cant.  
c.4.*

voir, s'esleuant de vertu en vertu, & passant de la penitence, qui est le premier degre de l'eschelle du ciel, aux exercices plus hauts de la vie spirituelle : & vous vous estonnés de les voir blanches, apres que la circoncision a retranché, le lauoir espuré, le feu de la deuotion consumé leurs ordures. Heureux penitēs, si ces graces signifiées par la blancheur de vostre habit, ont orné vos ames de la mesme liurée qui couure vostre corps, sçauriez-vous auoir choisi de couleur plus propre pour représenter l'estat du vray penitent? Si ce blanc montre ce que vous estes, Dieu seul en a la cognoissance, & vostre cœur le témoignage; mais pour le moins avec toute assurance, ie puis dire qu'il declare ce que vous deués estre, vous & tous les autres sectateurs de la penitence, & non seulement vous, & eux; mais encore tous ceux qui pretendent au Royaume du ciel, ou selon l'arrest & le decret de Dieu, n'entrera rien de polluy, ny de contaminé.

*Nihil  
coinquina-  
tatum  
intrahit  
in regnū  
celorū.*

La penitence premieremēt blan-

*si fuerint peccata vestra, sicut coccinum quasi nix de alba bñtur, si fuerint rubra sicut vermiculus, velut luna alba erūt.*  
 If. c. i.

chist le pecheur, & selon la promesse de Dieu declarée par le Prophete Isaïe, si ces pechés sont rouges comme la pourpre, ou comme le sang de ce vermisseau dont on teint l'escarlate, elle les rend blancs & nets comme la neige fresche, ou comme la laine nouvelle. Puis que la vertu de la penitence est de blanchir, de quoy peut-elle plus conuenablement se vestir que de blanc? & puis que selon la parole de l'Escriture, les pechés de celuy qui fait penitence deuiennent blancs; quelle liurée peut-il choisir plus conforme que la blanche, pour exprimer en l'habit qu'il porte sur le corps ce que la grace de Dieu fait en son ame? Or blanchir les pechés, signifie les effacer entierement, veu que la tache tandis qu'elle demeure, ne peut estre que tache, & la lauer, c'est l'oster du tout: tellement que la penitence blanchissant les pechés, les arrache, & substitue en leur place la candeur de la pureté, ostant à l'ame sa robe pollué pour luy en donner vne blanche, pure, & incontaminée.

La pureté que la penitence ac-

quiert, est accompagnée de la naïveté & simplicité Chrestienne, que le blanc exempt de tout mestange, & composition des autres couleurs represente parfaitement, & c'est la robe blanche dont Herode reuestit nostre Seigneur pour l'exposer à la risée de ses Soldats, comme aussi la simplicité du juste, qui est l'object de l'admiration des Anges, sert de jouët à la mocquerie du monde. La chasteté qui est la pureté du corps, fuit la pureté de l'ame, chasteté figurée par la blancheur des Lys, parmi lesquels l'Agneau celeste prend ses esbats, & ses delices; Lys sur qui les mouches à miel, qui sont les graces du S. Esprit, reposent plus volontiers que sur toutes les autres fleurs, & y forment le plus doux miel des consolations spirituelles, qui ne se communiquent qu'à ceux qui renoncent aux charnelles. L'humilité que les saincts Peres appellent la chasteté de l'esprit, comme au contraire, la superbe est vne luxure spirituelle, vient apres, & se deriue de la penitence, puis que selon la phrase de l'Escriture s'humili-

*Deridetur iusti simplicitas.*

*Agnus pascitur inter lilia.*

*Nonne  
vidisti  
Achab  
humi-  
liatum.*

lier deuant Dieu c'est se repentir, & luy payer la fatisfaction de ses offenses, N'as-tu pas veu Achab humilié? c'est à dire, contrit & repentant, disoit Dieu à son Prophete. Or le blanc qui n'emprunte rien de l'artifice, ny de la pompe & curiosité de la peinture; mais tient tout ce qu'il a de la nature, est le vray mereau de l'humilité, qui n'affecte pas de paroître, mais d'estre seulement, mettant tout son prix en la verité de sa conscience, & ne mandiant rien de la vanité de l'opinion. La charité mesme, qui est l'vne des filles de la penitence, peut auoir le blanc pour symbole, non seulement parce qu'elle est simple, franche & vne comme la couleur blanche sans desguisemēt, ny simulation; ou bien que comme le blanc reçoit toutes les autres couleurs, la charité de mesme embrasse toutes les vertus; comme le blanc souffre tout, aussi la charité patiente porte tout, dit l'Apostre; comme le blanc entre en la composition de tous les corps colorés, la charité pareillement contribue à toutes les actions vertueu-

*chari-  
tas om-  
nia sus-  
fert.  
I. Cor.  
c. 13.*

les & meritoires; mais encore par ce que le dernier effect du feu qui signifie la charité, c'est de blanchir les matieres combustibles, en les calcinant apres les auoir embrasées & noircies, comme aussi la flamme de la charité qui embrase les ames par la ferueur, & les noircist par l'abjection d'elles mesmes, acheue ses operations en leur laissant la blancheur d'une spirituelle conuersation, & Angelique innocence.

L'adoute que le dernier fruiet de la penitence, est vne joye & allegresse interieure, que S. Pierre appelle vne joye glorifiée, parce qu'elle est le commencement de la gloire future, & glorifie desia les ames par vn heureux auantgoust du Paradis: & nous voyons que les Anges ont paru vestus de blanc quand ils ont annoncé la joye de la resurrection, que les vestemens du Fils de Dieu sont venus blancs comme neige, quand il a fait voir à ses trois Apostres les arrhes de sa gloire en la transfiguratiõ, & que S. Jean en son Apocalypse depeint les Eleus avec de robes blanches, pour exprimer & leur candeur, & leur sainte lieffe.

*Exultabitis letitia inenarrabili, & glorificata.*

*1. Pet. c. 1.*

*Amicti stolis albis.*

*Apoc. cap. 7.*

De la conuenance du gris  
avec la penitence.

CHAP. X.



AINCT Iean le Ci-  
toyen du desert, la  
trompette, & l'exem-  
plaire, le Predicateur,  
& le Patron de la pe-  
nitence,

portoit pour robe vne haire  
tissuë de poils de Chameau, animal  
dont la despoüille est grise; tellemēt  
que son habit estoit gris, & de la  
couleur du sac que prend la bande  
sacrée qui l'a choisi pour cōducteur.  
Que si les Soldats doiuent prendre  
la liurée du Capitaine, quelle cou-  
leur plus conuenable aux sectateurs  
de S. Iean, que le gris qui couuroit  
S. Iean? gris empruté de la despoüil-  
le d'vn animal laborieux, & nay  
pour porter les charges, pour signi-  
fier les travaux du Penitēt qui cour-  
be les espaules sous le fardeau de la  
Croix, afin de suiure IESVS-CHRIST.  
Et certes, puis que le Heraut de la

Tollat  
crucem  
suam, &  
sequa-  
tur me.

penitence s'est vestu de cette couleur, que non la pompe des Villes, mais l'austerité du desert luy a fourni, & qu'il a pris de la rudesse d'un poil piquant de Chameau, non de l'ambition, ou delicateſſe du luxe, qui peut douter que ce ne ſoit le ſymbole de cette vertu qu'il preſchoit par ſa parole, & qu'il moſtroit par ſon exemple? Cette couleur repreſente les cendres, qui par l'vſage de tous les ſiecles depuis le cōmencement du monde, ont eſté les marques, & les inſtrumēs de la penitence. Car en la loy de nature, Iob teſmoigne de ſoy-meſme qu'il faiſoit penitence en la cendre; & ailleurs, il dit qu'il auoit couuert toute ſa chair de cendres: ſi bien qu'il auoit fait comme vn habillement de cendres à ſon corps, & qui euſt veu Iob en cet eſtat, il euſt veu ce vray Penitent aſſeublé d'un veſtement de cendres, comme d'un ſac de couleur grife, façonné ſans artifice des mains de la penitēce. Ne vous ſemble-il pas que les Penitens veſtus de cette hürée, peuuēt dire le meſme que Iob, Nous auons couuert noſtre chair de cen-

*Agri penitentiā  
in ſauilla &  
cinere.*

Iob c.  
42.

*Operui  
cinere  
carnem  
meam.*

Iob c.  
16.

dre; le feu de la cōtrition brule dans  
 nostre cœur, la flamme d'une ardante  
 confessiō de nos pechez s'est eua-  
 porée par nostre bouche: & voicy  
 les cendres de la satisfaction qui en  
 restent sur nostre corps en ce sac de  
 couleur mortifiée. Vous estonnés-  
 vous si l'ardeur & la flamme nous  
 ont laissé les cendres? si la cōtrition  
 & la confession produisent les œu-  
 res satisfaitoires? si d'un interieur  
 brulant, le dehors paroist encendré?  
 & si apres que le feu de la penitence  
 a sacrifié les ames, ses cendres cou-  
 urent les corps? Heureux, ô vous,  
 qui comme Iob faites penitence en  
 la cendre, & dont la chair comme la  
 sienne s'enseuelist dans la cendre!  
 heureux, si la pratique de la chose  
 signifiée respōd au signe exterior!  
 heureux! car il vous arriue comme  
 au Phœnix qui renaist de la cendre  
 apres qu'il est mort dans le feu: & si  
 vous mourez au peché dās les flam-  
 mes de la penitence, vous reuiués à  
 Dieu des cédres de la mortification:  
 Nous sommes comme mourans; & voicy  
 que nous viuons, dit l'Apostre; voire  
 cette mort nous fait viure, puis que

*Quasi  
 morien-  
 tes &  
 ecce vi-  
 uimus.*

2. Cor.  
 c. 6.

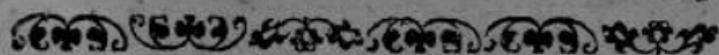
la mortification de nostre chair est la vie de nostre esprit.

Après en l'estat de la loy escrite, tous ceux qui iamais ont fait penitence, ont emprunté les cendres pour humilier leur corps, & pour exprimer l'humiliation de leur ame; & les exemples de cecy sont si frequents dans l'Ecriture, que la chose n'estât que trop vulgaire, la preuue en seroit superflue. Mesme en la loy de grace, & depuis l'establissement du Christianisme, l'Eglise a retenu l'usage des cendres es solemnités de la penitence publique; car comme nous voyons dans Tertullien, on tondoit la teste des Penitens publics, & puis on la couuroit de cendres; & le vestige de cette ancienne coustume reste encore parmy nous en la ceremonie obseruée le premier iour du Carême, lors que l'Eglise met les cendres sur la teste des fidelles, pour estre tout ensemble & la sermone, & l'enseigne de la penitence, que le temps leur cõmande. Ainsi c'est fort à propos que cette saincte Congregation a pris pour marque de la penitence qu'elle professe la couleur des cen-

*Tertul.  
lib. de  
pen.*

dres, se conformant & à la raison naturelle, qui a donné cette liurée aux penitens de la loy de nature, & à l'exemple des Penitens de la loy escrite qui s'en font seruis, & à l'usage de l'Eglise, qui baille encore ce symbole aux Penitens de la loy de grace.

Or ce n'est pas sans raison que les cendres sont prises pour signe de la penitence; veu que les cendres viennent du feu, la penitence, du feu du S. Esprit; les cendres gardent le feu qui les engendre, la penitence cōserue la grace qui l'enfante: le charbon s'esteint sans les cendres; l'amour de Dieu meurt és ames où la penitence defaut; les cendres nettoient, la penitēce purge; les cendres sont ce qui reste des matieres destruites par le feu, & des corps consumés par la mort; & la penitence declare la destructiō que la flamme du S. Esprit, & la mortification de la chair font en l'homme spirituel, de l'homme charnel, en l'hōme celeste de l'homme terrestre, en l'hōme penitent de l'homme pecheur: bref, cōme parle l'Apostre en l'hōme nouueau qui se repare, du vieil hōme qui se corrópt.



## Du Cordon ou Ceinture.

### CHAP. XI.



LE V menaçoit les enfans d'Israël par la bouche du Prophete Isaïe, qu'en punition de leur superbe, & de leur vanité, il les despoüilleroit de toute la pompe de leurs beaux ornemens, & leur donneroit vne corde pour ceinture. Les Penitens se soubmettent volontai-  
 rement à la peine que Dieu veut prédre des pecheurs, & se ceignent d'une corde en signe d'humiliation pour condamner leur luxe, & leur orgueil, n'attendant pas que Dieu la leur donne par vengeance, mais la prenant eux-mesmes par satisfaction, & preuenant sa colere par leur soumission, les chastimens par leur penitence. Car se ceindre d'une corde, est vne marque d'abaissement & d'abjection, conuenable à ceux qui pleurent leurs pe-

Is.c. 3.  
*Erit pro  
 zona su-  
 niculus.*

chés, & veulent appaiser la Majesté diuine irritée, sans attendre que Dieu execute luy mesme la sentence que Iob a prononcé de sa part contre ceux que l'insolence de leur grandeur enfle de presumption, & porte au mespris de ses loix, *Il rompra*, dit Iob, *le bauldrier des Rois, & ceindra leurs reins d'une corde.* Tellement que les Penitens ne font en cecy que prester leurs mains à la Iustice de Dieu, pour mettre à execution eux-mesmes, & sur eux-mesmes l'arrest que Dieu a donné contre ceux que l'arrogance esleue jusqu'à luy desobeir, & la douleur qu'ils ont de s'estre rebellés contre sa volôté, acquiesce sans contrainte à la satisfaction que sa parole a decreté. Et certes, la ceinture de corde est conforme à leur estat, tant pour satisfaire à Dieu par cette demission volontaire, que pour tesmoigner le mespris du monde, marqué par telle ceinture, vile & contemptible, dont Elie en l'ancienne loy, & le Precursseur S. Iean en la nouvelle, ont enseigné l'usage aux ordres Religieux, de qui ces Congregations

Iob c.

4.

*Balthē  
Regum  
dissol-  
net, &  
præcin-  
get fune-  
renes  
eorum.*

4. Reg.

c. 1.

Marc.

c. 1.

en ont tiré l'exemple & le modelle.

Voila pour l'estoffe de la ceinture qui est abjecte & de vil prix, pour signifier l'interieure humilité de celuy qui la porte; mais en l'usage d'icelle, qui est de ferrer le sac, & ceindre les reins; ie trouue de plus hautes & mysterieuses significations, propres à la professiõ des Penitens. La penitence consiste non seulement en vne douleur des pechés passés; mais encore en vne ferme & forte resolution de ne retourner plus à ses exces, pour ne commettre pas vne seconde fois ce qu'il a falu expier par les larmes, & par les pleurs. Pour maintenir cette resolution, la force, & la vigueur de l'ame contre tant de rencontres & d'occasions qui se presentent, est grandement necessaire, Soyés fort en la guerre spirituelle, & combaés contre l'ancien serpent, crie l'Eglise à ses enfans en l'Antienne des Apostres. Or cette ferme & genereuse constance d'vne ame resoluë à resister contre l'Enfer, est exprimée par la contenance masle & virile, d'un homme qui a les reins ceints & ser-

*Penitētia est peccata deflere & flenda non committere. D. Greg. hom. 34. in Euang.*

*Esote fortes in bello, & pugnae cum antiquo serpente.*

*Accinge  
sicut vir  
lumbos  
tuos.  
Iob c.  
38.  
Hesy-  
chius li.  
5. in Le-  
uit.  
Apoc.  
c. 15.  
Præcin-  
ti circa  
pectora  
zonis  
aureis.*

rés, comme tout prest à combattre; & Dieu mesme prouoquant Iob à paroître en vne posture qui monstra sa force & sa vertu, luy disoit, qu'il ceignist ses reins comme vn hōme: d'où Hesychius en ses Commentaires sur le Leuitique, moralisant sur la ceinture du souuerain Prestre, dit qu'elle signifioit la force, & la virilité du cœur requise en vn seruiteur de Dieu: & dans l'Apocalypse les sept Anges que Dieu enuoye avec les sept phioles, pleines de la liqueur amere de son indignation, sont ferrés à l'entour de la poitrine de ceintures d'or, marque de l'ardante resolution qui les anime à debeller les ennemis de Dieu. Ainsi le Penitent qui se ceint & se ferre de son cordon, tesmoigne le ferme propos qu'il a establi dans son cœur, de soustenir virilement tous les assauts de l'Enfer, & se montrer vn vray homme, genereux, & inuincible comme Iob, contre les attaques du Diable, ou bien vn Ange terrestre, qui veut vaincre la chair en la chair, la nature en la na-

ture, la chair par l'esprit, & la nature par la grace.

Mais l'un des plus forts assauts qui se rencontrent en cette guerre spirituelle, c'est celuy que la chair liure à l'esprit par l'aiguillon rebelle de la lubricité, assaut d'autât plus dangereux qu'il est continuel, interieur, inseparable de nous, & que de ce combat la lice, les armes, les ennemis, & leurs forces sont d'as nous mesmes; la lice en nostre cœur où se donne la bataille entre l'appetit & la raison, les armes en nostre sang où boult la concupiscence, les ennemis en nos propres passions, leurs forces en la violence des mouemens impetueux de la nature. Et comme si tout cela ne suffisoit pas pour nous perdre, le Diable joint ses forces aux forces de nos ennemis domestiques, & ses attaques aux leurs, mouuant nostre sang par son occulte operation, & par ce moyen excitant mille representatiōs lasciuies en nostre imagination, qui assiegent & pressent nostre volonté de tous costés pour la gagner ou par assaut, ou par surprise. Là

dessus le monde venant au secours de la chair, & du Diable, meine pour acheuer de forcer la place assiegée vn nouveau renfort de Soldats, les objets externes, les pompes, les banquets, les bals, les chants deshonestes, les liures impudiques, les pourtraicts vilains, les mauuais exemples, les discours pernicious, mille amorces de la chair, & boute-feux de la sensualité, qui assaillent nostre raison au dehors par les yeux, par les oreilles, par le goust, par l'atouchement, & par tous les sens exterieurs, à mesure que le Diable, & la concupiscence redoublent les attaques interieures. Que feras-tu, ô pauvre ame enuironnée de tant d'ennemis, pressée de tant d'assauts, battüe de tant d'endroiets? la force des assaillans t'espouuante, la multitude des vaincus te fait perdre cœur, les ruses de tes aduersaires s'efforcent de te surprendre, ta propre lascheté te veut trahir! Si tu succombes, voy la Iustice de Dieu qui tonne sur ta teste, l'Enfer qui s'ouure sous tes pieds, le S. Esprit qui te crie par la voix de l'Escriture, *Le partage des for-*

nicateurs est dans vn estang brulant de souffre, & de feu! Si tu surmontes, regarde le ciel ouuert pour te recevoir, IESVS-CHRIST qui te prepare la couronne, & sa voix amoureuse qui te console par ces paroles, *Celuy qui vaincra, ie confesseray son nom, & l'aduouëray pour mien deuant mon Pere, & deuant ses Anges.* Quitteras-tu pour vn plaisir passager vne couronne immortelle; & t'engageras-tu pour vne delectation qui se perd en vn instant, aux peines & aux tortures qui n'ont ny mesure en leur rigueur, ny fin en leur durée? O pauvre eschâge de la gloire d'vne eternité par la volupté d'vn moment! Folle vente, de Dieu pour vn plaisir, du tout pour vn neant! Malheureuse trahison de soy-mesme, où le Diable est l'entremetteur, le libre arbitre le traistre, l'assouuissement d'vne brutale cōcupiscence le loyer, l'ame la place liurée, Dieu la chose perduë, l'Enfer le frui& de l'accord! Seras-tu, ô ame, si desloyale enuers toy-mesme, que de te liurer à tes ennemis, ou si imprudente que de ne voir pas leurs ruses, ou si lasche

*Fornicatoribus pars illorum in stagno ardenti igne & sulphure.*

*Apoc. c. 21. v. 8*

*Qui vicerit, cōficbor nomen eius corā patre meo, & coram Angelis eius.*

*Apoc. c. 3. v. 5.*



que de ceder à leurs efforts ? Si tu veux, ils ne peuvent rien sur toy; leurs traits sont sans pointe qui peuvent siffler, non blesser, leurs canons sans bale qui peuvent bruire, non abatre ce qui resiste; & ton fort, qui est la raison, a cest aduantage sur les forts materiels, que ceux-cy peuvent estre pris par force, le tien ne le peut estre que par ta propre trahison. *Resistés au Diable,* & il s'enfuira de vous, crie l'Apostre S. Iacques, Vostre resistance est sa fuite, & quand il vainc, sa victoire ne procede pas de sa force qui vous emporte, mais de vostre lascheté qui vous abandonne. Resiste doncques, & la gloire est à toy, la confusion à tes aduersaires; La trompette de la parole de Dieu t'anime, sa grace vient à ton secours, ses Anges te defendent, ses saincts t'encouragent, ceux qui sont pour toy surpassent & en nombre, & en puissance ceux qui sont contre toy, car il y a trois fois plus d'Anges que de malins esprits, & vn seul Ange est plus fort que tous les Demons ensemble; le ciel est plus fort que l'Enfer, l'esprit

*Resistite  
Diabolo  
& fugiet à  
vobis.*

plus fort que la chair, Dieu plus fort que le monde: il reste seulement que tu ne manques pas à toy-mesme, mais que te joignant à Dieu qui te protege, aux Anges qui t'assistent, & à tout le ciel qui te defend, tu ceignes & serres les appetits charnels de la corde d'une forte resolution de reprimer par la continence tous ces mouuemens brutaux, que la chair esteue, que le Diable irrite, & à qui le monde fournit les amorces. *Que vos reins soient ceints & serrés*, crie nostre Seigneur, serrés de la ceinture de la cōtinence, comme explique S. Gregoire, veu que ceindre les reins signifie brider, & ferrer la concupiscence, comme l'Eglise declare és preparations du sainct sacrifice de l'Autel, lors que le Prestre ceignant son aube, adresse à Dieu cette priere, qu'il le serre de la ceinture de la pureté, & amortisse en ses reins les flammes de la luxure. Or bridant l'incontinence, on met vn frein à tous les autres vices; & c'est fouler sous les pieds la principale force du Diable; qui cōme disoit Iob à sa plus grande vi-

*Sint l'li-  
bi vestri  
præcin-  
ti.*

*Fortitu-  
do eius  
in lum-  
bis eius.*

gueur & puissance és reins ; c'est à dire , selon l'explication de S. Gre- goire, és amorces de la lubricité, d'ot il surmonte comme avec ses plus fortes armes la plus-part du genre humain. Que si le Diable a sa plus grande force és reins; il est necessai- re que nous y mettions vne forte bride, pour reprimer la force par la force, la violence par la resistance, la tentation par la vertu, & opposer à de si durs assauts de la sensualité le rampart plus dur encore de la con- tinance.

*Raba-  
nus  
Mau-  
rus, li. 5.  
de in-  
stit. cle-  
ric. c. 13.*

Ce n'est pas tout , mais le cordon sert en outre pour garder que le sac ne coule , & n'empesche de chemi- ner; sur quoy Rabanus Maurus par- lant de la ceinture dont le Prestre se ferre, de peur que l'aube s'espandant par trop n'entraue ses pieds, dit que c'est pour l'aduertir de prēdre gar- de que sa conuersation ne soit pas molle & relaschée , & que ce relas- chement ne l'entremesse és occa- sions de trebuscher. Ce qui sert aus- si d'aduis au Penitent de resserrer & restreindre cette licence incurieuse & mal-aduifée , qui porte sans con-

fideration à des rencontres vaines, & non nécessaires, où la chasteté trouue mille pierres d'achopement, & toute la vie spirituelle vn grand dechet, voire souuent vne totale ruine.

Il passe plus auant, & monstre que comme la perfection du vray Penitent n'est pas seulement de fuir le mal, & les occasions du mal; mais encore de vaquer à l'exercice des bonnes œuures, aussi peut-il tirer de son cordon vne belle instruction touchant ce point. Car comme re-

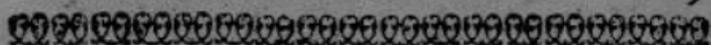
marque S. Basile en ses reigles, parlant de la ceinture des Religieux; celui qui est ceint, paroist en vne contenance toute propre, & disposée à l'action & au trauail, n'ayant rien qui puisse donner empeschement aux mouuemens de son corps, de quelque costé qu'il le vueille fleschir & tourner, d'où mesme nous voyons en saint Iean, que nostre Seigneur se preparant pour lauer les pieds à ses Disciples, se ceignist, & se ferra d'vne seruiette. Et cecy signifie l'allegresse & promptitude de l'ame qui se porte aux

*D. Basil.  
cap. 23.  
Regul.  
fus. di-  
spat.*

*Ioã. 13.*

Paratū  
cor meū  
Deus,  
paratū  
cor meū.

actions de la vie Chrestienne & spirituelle, au seruice de Dieu & du prochain, avec vne disposition semblable à celle du Prophete, qui disoit à Dieu, *Mon cœur est préparé Seigneur, mon cœur est préparé.* Outre que la ceinture serre la robe contre le corps, & donne de la chaleur à tous les membres; ce qui augmente la force & la vigueur requise pour contiauer long temps l'actiō, comme aussi ceux qui ont commencé de s'appliquer à la vie spirituelle, ont besoin pour perseuerer, d'vn ferme propos qui les estreigne, & les attache, & d'vne ferueur interieure qui les anime à poursuiure.



Comme le cordon, ou ceinture represente IESVS-CHRIST patissant, & IESVS-CHRIST triomphant.

CHAP. XII.



OSTRE Seigneur defendoit à ses Apostres de porter de l'argent en leurs ceintures, & le Concile d'Orleans Coc. An-  
rel. c. 2.  
94. 1. interdit aux Moines d'auoir des ceintures en leurs Monasteres; ce qui ne s'entend pas des ceintures qui serrent leurs robes, veu qu'ils ne s'en peuuent passer, mais des ceintures où il y aye de l'argent caché; parce que c'estoit la coustume des anciens de se seruir de ceintures pour bourses, & d'y mettre leur or, & leur monnoye. Mais si jadis on se seruoit des ceintures pour y enferrer l'or materiel, les Penitens peuuent maintenant tirer du cor- Aul.  
Gell. li.  
15. c. 12.  
Sabellius ad  
li. 2. ep.  
Horatij,  
ep. 2.

don qui ceint leur sac, les richesses spirituelles de mille belles considerations vtiles à l'entretien & aduancemēt de leur deuotion, faisant ainsi de leur ceinture non vne bourse d'or, mais vn magazin de sainctes pensées. Car outre tout ce que j'ay dit au chapitre precedent, i'y trouue encore le fondement d'vne plus haute meditation pour s'esleuer jusqu'à la cōformité de IESVS-CHRIST patissant, & de la passer, & monter jusqu'à la ressemblance de IESVS-CHRIST triomphant, & glorifié.

Contemplés ie vous prie le Sauueur dans le jardin des Oliues, attaché de cordes, de ceps, & de manottes. Voyés-le garroté deuant Pilate, comparoissant en estat de criminel, luy qui est le Iuge du monde, deuant celuy qu'il doit juger vn jour. Regardés encore les liens qui l'attachent à la colomne, cependant que les coups de verges ensanglantent, & deschirent ses innocentes espaulles; ô merueille! celuy qui tiēt tout est detenu! le lien de toutes choses est lié! celuy qui joint les elemens aux elemens, le ciel à la

terre, le froid au chaud, le sec à l'humide, les contraires aux contraires par l'vnion d'une secrette sympathie, qui vnist les hommes aux hommes par le nœud de la société; qui cole les Anges aux Anges par le ciment de la charité; qui tient toutes les creatures attachées l'une à l'autre par le lien de la dependance mutuelle, il est attaché des cordes d'une volôtaire prison! Dequoy sont faites ces cordes? des pechés qui lioiēt nos ames captiues. Qui les a tissues? nostre malice. Qui les luy charge? nostre impieté. Qui les estreint? nostre obstination. Ou plustost son decret eternal les a filées, sa volonté les prend, & sa charité les attache; sinon que pour mieux dire, sa charité mesme soit la corde qui le lie, & son obeïssance le nœud qui serre la corde. O charité, disoit saint Iu-

*Iustinus  
Martyr  
c. 4. de  
ligno  
vita.*

stin, que ton lien est fort, puis qu'il a peuliev Dieu! O amour, tu meines Dieu lié pour nous, & pour nos offenses deuāt le tribunal d'un homme, pour nous deliurer par ses liens, nous absoudre par sa condamnation, & par sa mort nous rendre la vie! Et nous

qui sommes les coupables, ne prendrons-nous pas les cordes par satisfaction, puis que l'innocent les prend par amour ? N'en lierons-nous pas cette chair corrompuë, puis que la fienne pure & saincte en est liée ? N'irons-nous pas tous liés, & tous trempés de larmes, nous presenter deuant luy pour nous confesser criminels, puis que luy tout garroté & tout couuert de sang, va paroistre deuant vn ver de terre, pour souffrir ce que meritét nos crimes ? Seigneur, c'est à nous à qui les liës sont deus, puis que c'est à nous à qui la peine est deuë ! Si vous les prenés pour patir pour nous, nous les prendrons au moins pour compatir avecque vous, & ces cordes pesantes que vous portés par effect, nous les chargerons, ne pouuant autre chose par quelque representation. Helas c'est trop peu, ô IESVS-CHRIST, de ne porter que l'ombre de vos douleurs, nous qui attendós de vous la verité de vostre gloire. C'est trop peu, de ne communiquer à vostre Croix que par image, nous qui voulons participer à vos biens

par reelle jouyſſance ! mais voſtre amour eſt ſi grand , que vous voulés tout ſeul aller au combat , mais partager entre tous vos Soldats le fruit de la victoire. Vous voulés fouler tout ſeul le preſſoir de voſtre Croix, mais nous faire tous entrer dás le char de voſtre triomphe. Vous demandés ſeulement que nous conſeruions la memoire de voſtre paſſion, & taſchions de nous y conformer par quelque imitation accommodée à noſtre fragilité. C'eſt pourquoy nous en prenós les marques pour en recueillir les fruits. Nous portons cette corde, image de vos liens , pour jouyr de la liberté que vos liens nous ont acquiſe. Voila comme les Penitens peuuent contempler en la corde qui les ceint & les lie, IESVS-CHRIST patiffant, & attaché de liens pour deſſier la captiuité du monde eſclaue de Satan.

Mais comme il y a certains pourtraits qui monſtrent d'un coſté la figure de la mort , de l'autre la reſſemblance d'une face viuante ; auſſi ce meſme cordon qui repreſente

*Circum-*  
*cinxit*  
*cum zo-*  
*na glo-*  
*rie.*  
Ecclef.  
c. 45.  
*Vidi fi-*  
*mitem*  
*filio ho-*  
*minis*  
*precin-*  
*ctum ad*  
*mamil-*  
*las zo-*  
*na au-*  
*rea.*  
Apoc.  
c. 1.  
*S. Ger-*  
*manus*  
*in Theo-*  
*ria re-*  
*rum.*  
Ecclef.

d'une part IESVS-CHRIST souffrant, fait voir de l'autre IESVS-CHRIST glorifié. Car il y a non seulement vne ceinture de mortification pour ferrer & reprimer la concupiscence, mais encore vne ceinture de gloire pour rehausser la majesté de celuy qu'elle ceint, comme celle dont parle le Sage, que Dieu donna au Pontife de l'ancienne loy pour l'orner, & le parer magnifiquement. Ainsi S. Iean en son Apocalypse vist le Fils de l'homme qui est IESVS-CHRIST ceint & ferré sous les mammelles d'une ceinture d'or, ceinture glorieuse, & qui l'environne d'honneur, au lieu des cordes qui l'environnerent d'opprobre le iour de sa passion; ceinture majestueuse, & qui comme disoit S. Germain, signifie la magnificence de IESVS-CHRIST regnât, entouré comme d'une ceinture d'or de la lumiere, & de l'esclat de sa diuinité. Et certes, l'estat de la gloire peut estre figuré par la ceinture qui encerne le corps en rond comme pour le couronner, outre qu'elle bride les reins, & en la gloire la concupiscence ne regne plus,

la loy de la chair y est du tout subjuguée; elle attache la robe, & l'empêche de tomber, & la gloire vnist & cole inseparablement aux bienheureux le vestement de l'immortalité; & comme la malediction serre & entoure eternellement les reprouvés en forme de ceinture, ainsi que parle le Prophete; de mesme la benediction qui couronne là haut les bien-heureux, ceint & lie par tous les siecles des siecles la robe de gloire dont ils sont reuestus. Partât, ô Penitent, lie toy maintenant de la corde de douleur & de compassion avec IESVS-CHRIST patissant, & vn jour la ceinture d'or qui l'environne de magnificence & de Majesté dans le Ciel, t'entourera comme luy par conformité de gloire, & tu veras l'accomplissement de la promesse de l'Apostre, *Si nous compatissons à sa Croix, nous aurons part à sa couronne.* Serre toy de deux ceintures que le Prophete Isaie attribue au Redempteur, la ceinture de la foy, & la ceinture de la Iustice, parce qu'il a porté l'une & l'autre au monde, la doctrine & la saincteté, ce qu'il faut

*Fiat ei  
maledi-  
ctio fi-  
cut zo-  
na qua  
semper  
præcin-  
gitur  
Pl. 108.*

*Si com-  
patimur  
& con-  
regna-  
bimus.  
Erit Iu-  
stitia  
cingulū  
lumbo-  
rū eius,  
& fides  
cincto-  
rium  
renum  
eius.  
If. c. 8.*

croire, & ce qu'il faut faire par la predication & par son exemple; lie ton entendement de la ceinture de la foy, le captiuât par vn ferme consentement sous le joug des verités qu'elle te propose, & ta volonté de celle de la Justice, l'asservissant par obeïssance aux loix qu'elle te prescrit. Qu'aucune de tes pensées ne se jette volontairement hors de l'enceinte des maximes de la foy, aucune de tes affections, & actions hors du cerne des reigles de la Justice, & ainsi tu seras heureusement ceint de merite, pour l'estre vn iour encore plus heureusement de gloire & de beatitude.

*Colloques du Penitent avec son ame, lors qu'il prend le cordon.*

CHAP. XIII.



PARCE que j'ay delibere de reduire toutes les considerations de ce discours en vsage & en pratique selon l'occa-

ſion que l'occurrence des ſubjects m'en peut fournir, pour ne battre pas l'air de vaines paroles, dont le monde n'eſt que trop plein, mais donner aux ames qui cherchent le fruit outre les feuilles, & l'exercice des choſes ſainctes, outre le plaifir d'une ſpeculation ſterile, dequoy nourrir leur pieté; ie veux cōtinuer ſur les myſteres du cordon, & des autres choſes qui ſe preſenteront en la ſuite de cette œuure, les Colloques intérieurs que j'ay commēcés deſia cy deuant. Car ces Colloques eſtant deduits des conſiderations precedentes, ſont comme le fruit qui ſort de la fleur, ou la chaleur qui rejaillit de la lumiere, ou la concoction que fait l'eſtomach des viandes qu'il a priſes pour les tirer à ſoy-mefme, & les changer en ſa ſubſtance; & beaucoup diſcourir, & ratiociner ſans appliquer à ſoy ce qu'on a dit par quelque reflexion, c'eſt beaucoup manger & ne rien digerer & opprimer, non renforcer la nature. C'eſt pourquoy, ô Penitent, quand tu prends ton cordon, ou que tu le regardes pour mediter

sur ses myſteres, ne te contente pas de promener ton eſprit par toutes ces conſiderations que i'ay reſentées, ou autres plus belles que tu pourrois inuenter ; mais en outre pouſſe, enflamme, & affectiõne ton ame à la poursuite du ſainct propos qu'elle embrasse par quelques reflexions, & exhortations interieures pareilles à celles-cy, qui pourront t'ouurir le chemin à d'autres meilleures, & plus affectiues.

r. Col-  
loque.

Voici, ô mon ame, la corde que la Juſtice diuine prepare à mes crimes, ſi ie ne preuiens ſa colere par les larmes, & ſes vengeanceſ par les ſatiſfactions volontaires. Dieu me menace pour mon luxe, & pour mes pompes de me donner vne corde pour ceinture, ſigne de l'ignominie, & de la conſuſion où il me veut reduire pour peine de mon orgueil, ſi de bonne heure ie ne me ſoubsmets moy-meſme librement à ce qu'il me faudroit bien toſt ſouffrir neceſſairement. Acquitons-nous de bon gré, & à bon conte, de ce qu'il nous faudroit payer apres par force, & bien cherement, & rachetons par

l'anticipation du terme les vsures de nos debtes, que les delais & la contrainte feroient monter à l'infini. Allons-nous presenter deuant Dieu la larme à l'œil, & avec la corde comme criminels repentans, pour le fleschir par la contrition, & le contenter par l'humiliation. Imitons Achab, & Manasses qui l'appauserent en s'humiliant, comme en s'esleuant & s'enflant, ils l'auoiēt irrité; abysmons-nous dans le neant, puis que nous nous sommes esleués contre le tout, & que l'abbaissement de nostre esprit humilié responde à son esleuation.

Cette ceinture qui me serre & m'attache comme vn Soldat prest à combattre, t'aduertist, ô mon ame, de te lier & t'estreindre par vne forte & ferme perseuerance au bon propos que tu as fait de cōseruer la grace acquise par la penitence, & quitter plustost ce corps, que ceder à la tentation du peché. Que me seruira d'auoir le corps serré, si mes bonnes affections se relaschent, ou de montrer le lien sur la chair, si l'esprit fuit la liberté de ses appetits effrenés?

2. Col-  
leque.

Que profitera cette corde sur mes reins, si ie laisse sans bride ma concupiscence ? Et que fait le frein en la bouche du cheual, si le Cheualier qui le deuroit retenir, souffre qu'il l'emporte luy-mesme ? ô mon ame, escoute le S. Esprit qui nous dit,

*Nolite fieri sicut equus & mulus, quibus non est intellectus.*

Ne vueillés pas deuenir semblables aux cheuaux qui n'ont pas de raison. Tu as vn cheual à gouverner, qui est ce corps brutal & sensuel, qui te veut entrainer apres les fougues de ses mouuemens irraisonnables. Ne te rends pas semblable à luy, brutale toy-mesme & irraisonnable comme luy, en te laissant aller à la fureur de ses appetits animaux. Fay plustost qu'il deuienne raisonnable comme toy en suiuant la raison, spirituel en obeyssant à l'esprit, diuin en adhe-

*Ut iumentum factus sum apud te.*

rant à Dieu. Portés Dieu en vostre corps, crie l'Apostre, & le Prophete, *Je me suis rendu comme vne jument enuers vous.* Que ce corps porte Dieu comme vn cheual ; Que la crainte de Dieu soit le frein qui le retienne, sa grace l'esperon qui le pousse, sa loy le chemin où il marche, puis qu'aussi son Royaume est le but

le but où il doit vn iour paruenir apres la resurrection.

Cette corde qui me lie, te represente, ô mon ame, les cordes qui lierent IESVS-CHRIST dans le jardin des Oliues, puis dans la maison de Caïphe, & en fin à la colomne. Helas tu meritois les liens, & il les a pris sur soy-mesme! Tu estois la criminelle, & il est le prisonnier! Pour le moins demeure à iamais liée par compassion, par imitation, par amour, par vnion inseparable à IESVS-CHRIST lié pour toy, afin que tu merites d'estre eternellemēt attachée, & vnie à IESVS-CHRIST glorifié. Dy au monde, ie ne suis plus à toy, à la chair, & au Diable, T'ay rompu vos liens, j'ay pris ceux de IESVS-CHRIST, *il est bon que ie m'attache à Dieu*, comme disoit le Prophete; car les liens du monde m'entrainoient à la vanité, ceux de la chair à la corruptiō, ceux du Diable à l'Enfer, mais les liens de IESVS-CHRIST, liens de charité, m'attirent à la pureté de la vie presente, & à la felicité de la future. O Seigneur, receués la satisfaction

3. Colloque.

*Mihi adhaerere Deo bonum est.*

*Trabam eos in vinculis charitatis.*

Orai-  
son à  
Dieu.

de ce pecheur humilié comme d'un criminel qui fait amande honorable avec la corde qu'il a méritée. Imprimés en mon cœur vne humilité correspondante à l'humiliation extérieure. Bridés ma concupiscence de vostre grace, comme ie serre mes reins de cette ceinture. Mettés vn frain à ma chair que j'attache de ce lien. Liés-moy de la corde de la compassion à vostre Croix, de la corde de l'obeyssance à vostre loy, de la corde de l'imitation à vostre exemple, de la corde de l'amour à vostre bonté, maintenant par le nœud de la grace, eternellement par le nœud de la gloire.



*Du Chapelet, qui pend au  
cordon, & de la deuotion  
des Penitens enuers  
la Vierge.*

CHAP. XIV.



LE Soldat ne doit pas estre seulement armé pour parer aux coups, mais aussi pour en donner, puis que la resistance n'est pas tout son office, mais encore l'attaque, & que de l'un il ne pretend que le salut, en l'autre il cherche la victoire. Le sac, & le cordon dont nous auons discouru, sont comme les armes defensives qui mettent le Penitent à couuert des traicts de ses ennemis, le sac estant vt bouclier cõtre la vanité du monde, & le cordon vne bride des mouuemens de la chair. Il reste que nous l'equipions pour assaillir & attaquer, des armes offensives, qui se reduisent à ces deux, oraison, & mor-

tificatiõ, celle-là du costé de l'ame, celle-cy du costé du corps. L'oraison assaut le Diable, la mortification, la chair, & le monde; la chair par l'affliction, & le monde par le mespris. Le Chapelet sert pour prier, le cilice, & la discipline pour se mortifier. Nous parlerons doncques de ces trois par rang, & par ordre.

La priere de Moyse esleuant ses mains à Dieu sur la montagne, acquist la victoire au peuple d'Israël sur les Amalechites, & quoy qu'il fust hors de la bataille, il fit plus luy seul sans armes que tous les autres armés, veu que priant pour tous, son oraison combatist en tous, & en tous emporta le prix. Que si Moyse encore mortel, a peu tant par sa priere, les saincts qui jouyssent du bien-heureux estat de la gloire & de l'immortalité, trouuét bien plus d'accés enuers Dieu, pour en impetrer les secours necessaires à ceux qui combattent en cette vie qui n'est qu'une milice. Et principalement la Roine des Saincts, la Princesse des Anges, la mere de Dieu, celle qui

*Matris  
inre re-  
gnū ca-  
lorum  
suum ef-  
fecit.  
D. Ar-  
selm.*

comme disoit vn saint Pere , a fait sien par droict de mere le Royau- me de son Fils, celle à qui Dieu s'estant donné luy mesme, s'est obligé apres vn tel don à ne luy rien plus refuser , que peut-elle demander à son Fils pour le bien eternel de ceux qui l'inuoquent, dont elle souffre le rebut? Elle est là haut sur la montagne celeste , d'où elle regarde les combats qui nous exercent en cette lice, les ennemis qui nous attaquent, les hazards que nous courons continuels , les cris & les soupirs que nous eslançons vers elle parmy nostre destresse, cherchant en sa protection ce qui defaut à nostre infirmité ; & cependant que nous combatons, elle esleue deuers Dieu comme Moyse ses mains qui l'ont porté, & nous obtient par son intercession la force pour resister , & l'alle- gresse pour emporter la victoire. Et certes, comment pourroit Dieu l'es- conduire voyant ses mains esleuées, mains qui l'ont attiré en terre pour nous attirer au ciel, mains où il est descendu vers nous, pour nous faire monter à luy, mains où il s'est con-

signé luy mesme pour gage de sa reconciliation avecque nous; mains qui l'ont receu, soustenu, vestu, repeu, soulagé en toutes les necessités de la chair humaine que son amour a voulu prendre d'elle mesme, mains qui l'ont pris venant du Ciel, porté fuyant en Egypte, embrassé sortant de la Croix, agence mort dans le sepulchre, mains les sacrés instrumens des plus grands effets de sa misericorde, & qui meritent en suite d'estre les precieux canaux des plus riches dons de sa beneficence, afin que les mesmes mains qui nous ont donné l'arbre, nous donnent encore les fruiets, & que les bien-faiets coulent par où mesme le bien-faieteur est venu. Les mains de cette bien-heureuse, qui ont donné Dieu aux hommes, sont dignes d'offrir les hommes à Dieu, & de recevoir de Dieu les influences de ses benedictions pour les respendre abondamment sur les hommes; & ce qui est admirable, c'est qu'elles ne sont pas sujettes à la lassitude, comme celles de Moyse, ny n'ont pas besoin de soustien, appu-

yées eternellement sur sa charité,  
qui ne se peut lasser de prier pour  
ses cliens, & sur la bonté de son Fils  
qui ne peut cesser d'accorder ce  
qu'elle demande pour le salut de  
ceux, qu'il a rachetés; tellemēt que  
ses mains demeurant tousiours esle-  
uées pour ceux qui la reclament, la  
victoire ne peut manquer d'estre à  
eux; & à leurs ennemis la confusion.

*Manum  
suā mi-  
sit ad  
fortia.*

Ce sont les mains guerrieres de la  
femme forte dont parle le Sage, qui  
se portent aux choses fortes, qui ont  
brizé la teste du Serpent, qui ont  
debellé par tout le monde toutes les  
heresies, comme chante l'Eglise, qui  
ont arraché mille fois les despouil-  
les que l'Enfer auoit eu sur nous,  
qui ont planté les trophées de la foy  
par toute la terre, qui deliurent tous  
les iours les ames des mains de Sa-  
tan, qui abatent Satan aux pieds de  
ceux qu'il detenoit esclaves, & qui  
combatant de là haut en tous ceux  
qui sont à la solde du vray Iosué, qui  
est IESVS-CHRIST, contre les vrais  
Amalechites, qui sont les malins  
esprits, vainquent & triomphent en  
tous. C'est pourquoy les Congre-

*Castro-  
rii acies  
ordina-  
ta.*

gations penitentes qui tiennent des premiers rangs en cette armée ordonnée, & arrangée en escadrons, cōme parle l'Escriture, & qui marchent sous l'enseigne de la Croix cōtre les puissances infernales, mettent vne particuliere confiance en l'intercession & assistance de cette sacrée, & attendent plus la victoire comme les enfans d'Israël, de l'eslevation de ses mains, que de la force des leurs, de ses prieres, que de leur propre vertu. Et à la verité, quoy que tous les Chrestiens doiuent avoir leur refuge à celle qui est vn port, & vn asyle de salut pour tout le monde; si est-ce neantmoins que ceux qui font profession particuliere de la penitence, ont des obligations propres, & speciales de luy voïer vn seruice plus expres. Premièrement on sçait assez combien l'innocence, & la penitence s'accordent, l'vne possédant la pureté par sa candeur, l'autre la cherchant par ses larmes, l'vne estant incontaminée, l'autre s'espurant pour le deuenir, l'vne n'ayant pas de taches, l'autre nettoyant celles qu'elle a, si bien

qu'il n'y a d'autre difference, sinon que l'une est desia ce que l'autre pretend estre, & la gloire de l'innocence est le souhait de la penitence. Quelle merueille doncques, si les Penitens s'adressent à l'innocente, ceux qui s'espurent à celle qui est pure, pour voir en sa pureté l'image de celle où ils doiuent aspirer? On dit que l'Elephât leue les yeux vers le Ciel, & regarde la Lune lors qu'il se laue dans l'eau: ainsi ces ames qui deschargent leurs souilleures dans les eaux de la penitence, se proposent cōme vn miroir deuant leurs yeux la netteté sans flectrissure de cette belle Lune, comme l'Escriture l'appelle, Lune qui a ces deux aduantages sur la Lune commune, qu'elle est sans taches, & ne peut iamais defaillir.

*Pulchra  
ut Lu-  
na.*

Dauantage, la sainte Vierge est appellée dans les Cantiques, vn Lys entre les espines, parce qu'elle se plaist d'habiter entre les pecheurs repentans, où elle trouue matiere d'exercer les effects du nom de mere de misericorde, que l'Eglise luy attribue, comme à la mere de celuy

*Lilium  
inter  
spinas.*

*Mater  
miseri-  
cordia.*

*Virgo  
collum  
Ecclesie  
cuius  
caput  
est Chri-  
stus.  
D. Ber-  
nard.*

qui a porté la misericorde au monde, & qui la dispense par les mains de cette bien-heureuse, tout ainsi que la source distribue aux plantes d'un jardin ses eaux par le canal, le chef aux membres d'un corps ses influences par le col, & la racine sa vigueur aux rameaux d'un arbre par la tige qui est entredeux: & ie vous prie, où se plairoit mieux la mere de misericorde que parmy ceux qui pleurent, & recognoissent leur misere, & qui comme rameaux de l'arbre, membres du corps, plantes du jardin de l'Eglise, mais rameaux auparauant flectris, membres arides, plantes mortes par le peché, se disposent par la penitence qui les viuifie, & les rauigore, à receuoir par le canal l'arrousement de la source, par le col la vie du chef, par la tige la seue de la racine, par la Vierge les graces de IESVS-CHRIST? Dieu qui parust à Moyse entre les espines en forme de feu brulant, se plait entre les pecheurs qui brulent du feu de la contrition qu'il allume luy mesme dans eux, *Je suis venu*, disoit le Sauueur, appeller les pe-

cheurs à la penitence: semblablemēt la Vierge qui a la dispensation des graces de son Fils, (car s'il est dit du seruiteur, *Il le constituera sur tous ses biens*, combien dauantage de la mere) se delecte parmy les espines, quoy qu'elle soit vn Lys, parmy les pecheurs quoy qu'elle soit innocente, mais c'est parmy les espines que le feu du Ciel embrase, parmy les pecheurs que les flammes d'une viue douleur brulent interieurement pour entretenir en eux, & augmenter ce feu diuin, qui contre la nature du feu commun, ne consume pas les espines, mais les conuertit en fleurs, transformant les pecheurs, & ne destruisant que le peché.

*Super omnia bona sua constituet eum.*

En outre, cette benite est nommée dans la Genese sous la personne d'Eue, *mere de tous les viuans*. Car comme a remarqué S. Epiphane, ce titre si excellent ne fut pas donné à Eue parce qu'elle en fust digne, (puis qu'elle deuoit plustost estre mere des morts deuant Dieu, morts de la vie diuine & spirituelle pour laquelle l'homme estoit fait, s'il n'en

*Mater cuncto- rum ui- uet. un. D. E- piph. hæc. 78.*

fust deceu par sa faute, & viuans seulement comme les bestes, d'une vie animale & sensuelle) mais parce qu'elle portoit le type, & la figure de Marie, qui est veritablement mere de tous les viuans, estant mere de l'Autheur de la vie, mere de celuy qui nous a porté la vie de la grace, & par consequent mere de tous ceux qui estant regenerés en IESVS-CHRIST par le Baptesme, viuent en IESVS-CHRIST par l'obseruation de sa parole, estant renais en son sang, viuent selon son esprit, qui sont les seuls viuans au monde parmy tant de morts que le peché tient asserruis sous les liens d'une mal-heureuse mort, porte de la mort eternelle. Or cōme c'est le peché qui priue l'homme de cette vie de la grace, qui est sa vraye vie, & sans laquelle la vie naturelle ne luy sert que d'occasio, pour le faire mourir à jamais, c'est aussi la penitence qui tuant le peché, restitue l'ame en cet estat desirable; d'ou ceux qui font penitence de leurs crimes sont dits resusciter, & la parabole du prodigue representant sa conuersion, l'appelle no-

*Surge  
qui dor-  
mis, &  
exurge  
à mor-  
tus.*

tamment r'apellé de mort à vie. Et Mortuus erat & reuixit. partant c'est fort à propos que les Penitens qui se releuent de la mort du peché, & aspirent au bon-heur & honneur d'vne parfaite resurrection spirituelle, ont vne deuotion particuliere à celle qui est la mere de ceux qui viuent en Dieu, prenant pour mere celle que Dieu mesme leur donne.

Toutes ces considerations, outre plusieurs autres que ie serois long à deduire, & que ie laisse à mediter aux ames, ne voulant pas leur oster toute l'occasion d'exciter leur deuotiõ par vne saincte recherche des choses que mon siléce passe, aduertissent le Penitent de ne porter pas le Chapelet à la ceinture, comme vn meuble qui ne serue que de parade, mais plustost comme vne sermonce, & vn aiguillon qui l'excite à la reuerence, inuocation, & imitation de celle qui est par la predestination diuine, & par sa propre election, sa Roine pour le regir, sa mere pour l'afsister, son exēplaire pour le reigler, & reformer. Heureux s'il apprend comme il faut & d'honorer

sa Roine, & d'inuoquer sa mere, & d'imiter son modelle!

L'honneur consiste en vne sainte recognoissance de la grandeur ou Dieu l'a releuée, en la grace sur tous les saincts, en la gloire sur tous les bien-heureux, en la terre sur tous les hommes, au Ciel sur tous les Anges, grandeur eminente & rehaussée jusqu'à tel degré, qu'elle voit tout dessous ses pieds, & rien par dessus sa teste, que la Trinité glorieuse, & l'humanité de IESVS-CHRIST. D'où s'ensuit qu'elle doit estre recognuë comme Roine des Anges, Princesse des hommes, Maistresse des Demons, Emperiere du monde, souveraine apres son Fils au Ciel & en la terre, & pouuant dire par la largesse de son Fils ce que son Fils dit par son propre droit, *Toute puissance m'a esté donnée en la terre, & au ciel;* veu que, comme disoit S. Hierosme, la dignité de mere du Createur, la faite Dame, & Seigneuresse de toutes les creatures, mais tout par la beneficence de celuy qui la choisissant pour sa mere, luy a communiqué tous ces hon-

*Data est  
mibi  
omnis  
potestas  
in caelo,  
& in  
terra.*

neurs comme les suites d'un titre si excellent & si auguste. Cette reconnaissance d'un si haut & si eminent estat, doit engendrer vne soumission & reuerence interieure, accompagnée de louanges pour l'exalter, de joye pour luy congratuler, d'actions de graces, & benedictions pour celebrer & magnifier en elle l'Autheur de tant de merueilles, apprenant d'elle mesme de referer toutes ses grandeurs à leur origine, qui est Dieu. Mon ame, dit elle, magnifie le Seigneur, & vne sainte exultation esleue mon esprit en Dieu mon salutaire; parce que celuy qui est puissant, a fait en moy de choses grandes, & sa puissance a choisi ma foiblesse pour instrument de ses miracles.

L'inuocation doit suiure l'honneur, & naistre de la reconnaissance de sa grandeur, car puis qu'elle est si grande, si glorieuse, si puissante, pourquoy ne l'inuokerôs-nous en nos prieres, afin qu'elle exerce en nostre faueur la charité qui l'embrase, & le pouuoir que Dieu luy communique? Pourquoy laisserôs-

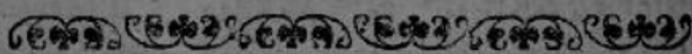
nous inutile le credit que luy acquiert enuers Dieu le titre de mere de Dieu, & comme si nous mesprisions de nous preualoir d'une si belle occasion que Dieu nous offre, ne demanderōs aucune grace à celle qui les a toutes en la dispensation ? c'est estre miserable avec raison, que de l'estre par son defect; & il n'appartient qu'à ces enragés, & maniacles qui abhorrent l'eau, de se laisser mourir de soif deuant la fontaine. L'exemple de ceux de Cana de Galilée, qui s'adresserent à cette bien-heureuse, lors que le vin defailloit à leur table, & obtindrent par son moyen l'effect de leur demande par le premier miracle que **I E S U S - C H R I S T** a fait, nous enseigne d'auoir recours à elle en toutes nos necessités, & nous confier que celuy qui a donné à ses prieres le commencement des merueilles qui l'ont manifesté au monde, n'a pas si bien commencé pour espuiser enuers elle toutes ses faueurs du premier coup, mais pour nous seruir d'asseurâce, que celle qui auoit merité d'ouuir la source de ses bien-

faiçts, auroit tousiours le credit d'en faire couler les ruisseaux. Qui n'esperera ie vous prie, d'impetrer de IESVS-CHRIST les graces necessaires par l'intercession de celle qui la premiere a ouuert le coffre de ses largeesses, son Fils ayant voulu monstrier au monde par cette action qu'elle en a l'œconomie, puis qu'elle en porte la clef? Or quand nous l'inuouquons, nous ne scaurions luy offrir vne priere plus agreable, ny plus efficace pour obtenir ce que nous demandons que la salutation de l'Ange, qui comprenant & l'excellence où Dieu l'a releuée, & le bien que les hommes ont receu de Dieu par son moyen, sert tout ensemble & à elle de semonce pour employer son pouuoir, & à nous de gage pour en attendre les effects. C'est cette salutation qui a porté à la Vierge l'ambassade de sa grandeur, au monde le message de son salut, au Diable la menace de sa prochaine defaite. C'est elle qui a réjouï le ciel, consolé la terre, estonné l'Enfer, annoncé la reünion de Dieu avec les hommes, & des hommes

avec Dieu. C'est elle qui comprend en si peu de mots tous les secrets des *Escritures*, dont le mystere de l'incarnation est le but, toutes les merueilles de la grace dont il est le subiect, tous les thresors de la gloire dont il est la cause & la source. C'est elle qui auieue nostre foy, excite nostre esperance, enflamme nostre charité, representant à nostre foy son fondement, à nostre esperance sa fin, à nostre charité son object & sa couronne. O salutation, tu remplis nos bouches de miel, nos oreilles d'harmonie, nos esprits d'allegresse, nos cœurs d'ardeur & de zele, prononcée tu nous repais, escoutée tu nous esleues, meditée tu nous transportes, & nous annōçant la saillie du diuin amour enuers nous, tu fais saillir nos ames hors d'elles mesmes par le mouuement reciproque de nostre amour enuers Dieu! Le *Chapelet* n'est autre chose qu'un redoublement, & repetition nombreuse & mysterieuse de cette salutation si pleine de secrets, & de suauités incomprehensibles, si bien que nous le pouuons appeler

vn bouquet des fleurs du ciel, que la deuotion a cueilli dans le jardin de Nazareth, dans le champ du Caluaire, & dans le pré du Paradis; en l'vn prenant les violettes pour la joye, en l'autre les foucis pour les larmes; en l'autre les lys, & les roses pour la gloire, & faisant de toutes ces varietés vne oraison esmaillée d'exultation, de dueil, & de triomphe, pour nous esioir avec la Vierge en ses lieffes, luy compatir en ses douleurs, luy congratuler en son couronnement, & ainsi la contemplant consolée en sa cellule, patifante aupres de la Croix, regnante dedans le Ciel, la presser de nous secourir par tous les plus puissans motifs qui la puissent toucher. Mais d'autant que plusieurs ont traité suffisamment & abondamment du Chapelet & de ses mysteres, ie n'enfonceray pas plus auant cette matiere, & me contenteray d'aduertir les Penitens, que puis que les larmes sont seantes à leur profession, que la joye spirituelle naist de leurs larmes, & la gloire eternelle de toutes les deux, ils se souuiennent de

mesler souuent en disant leur Chapelet, leurs larmes parmy les larmes de la Vierge, leurs joyes parmy ses joyes, & l'esperance de la gloire qu'ils attendent parmy la contemplation de la gloire qu'elle possede, & sur tout d'imiter en ses vertus, celle qu'ils suiuent en ses pleurs, & qu'ils veulent suiure en ses joyes & en sa felicité, afin qu'une vie contraire ne les face pas decheoir de leur esperance, mais qu'une parfaite cõformité de mœurs, les esleue à une plus parfaite ressemblance de gloire.



*Des instrumens de mortification dont les Penitens se seruent pour combatre leur chair, Et respõse aux libertins qui s'en moquẽt.*

CHAP. XV.



PRES s'estre armé contre le Diable du Chapelet qui signifie la priere, il reste que le Penitent pre-

ne les armes propres pour assaillir ses deux autres ennemis, la chair, & le monde. Or ces deux sont cōjoins par vne si estroite liaison, que comme qui coupe la racine, fait seicher les rameaux; & qui retrāche la source, met les ruisseaux à sec; de mesme qui sçait mortifier la chair, il a le vray secret pour faire mourir l'amour du monde en son cœur, veu qu'on n'idolatre le monde que pour les aises & voluptés que la chair en attend, & tout le pouuoir que le monde exerce sur la concupiscence des yeux, est fondé sur l'entretien & aliment que les yeux y cherchent pour nourrir la concupiscence de la chair. Car les yeux sont les valets & courretiers infames de la sensualité, qui ne font que courir, & chercher parmy les attraits du mōde de quoy contenter leur maistresse, laquelle estant vne fois reprimée de ses appetits desreiglés par les chastimens de la penitence, ne donne plus de commissions aux yeux pour trouver des amorces à ses delices, ce qui fait que le monde vient peu à peu du non vsage en oubliance, de l'ou-

bliance en mespris, & du mespris en horreur. Et partant comme on dit de ces jumeaux qui naissent attachés dos à dos, que celuy qui tuë l'un fait mourir l'autre, à cause de la parfaite communication de sang, d'esprits, & de vie, qui rejaillist entre eux d'une conjonction si serrée, il faut establir en la vie spirituelle la mesme maxime de ces deux amours si contraires à l'amour de Dieu, l'amour de la chair, & l'amour du monde, que la ruine de celuy là tire par consequence infaillible la destruction de celui-cy, & que du mesme coup dont on atterre le premier, on abat le second, l'amour du monde ne trouuant plus de vie dans les cœurs ou l'amour de la chair est mort. Ainsi les mesmes armes qui attaquent la chair, attaquent aussi le monde ou par dessein, ou par suite, & les armes qui assaillent la chair, sont les outils qu'une penitence discrete employe pour mortifier ses appetits & ses concupiscences, qui sont le cilice, & la discipline. Je sçay bien que le jeusne, les veilles, & autres choses qui affligent le

corps, sont encore des moyens propres à cette fin; mais outre que la fuite de cette œuvre m'ouvrira l'occasion pour en dire quelque mot en son propre lieu, où ie parleray des exercices des Confreries penitētes, mon but n'est pas en cet endroit de traiter encore des actions du Penitent, ains seulement de dresser son equipage extérieur, qui consiste au sac, cordon, & Chapelet dont j'ay desia discouru: & en outre és instrumens que la penitence prend pour matter la chair, dont les principaux, les plus ordinaires, & les plus receus tant en l'usage de l'Eglise, qu'és reigles de ces Congregatiōs, sont ces deux que j'ay proposés, la haire, & le fouët.

I'entends desia que le son de ces deux mots odieux à la chair, & ridicules au monde, esueille les delicats & les libertins, excitant és diuerses dispositions de leurs esprits deux mouuemens diuers, mais tous deux contraires à la raison, és vns le mouuement de l'horreur, és autres celuy de la mocquerie. Les vns frissonnent au recit des choses qui affligent la

chair, les autres passent plus auant, & plus fols encore les tournent en risée, comme entre les malades il s'en trouue à qui par delicateffe le cœur bondist à la veuë de la medecine, & d'autres qui par excès de manie la foulent sous les pieds, & se rient du Medecin. Mais pour les premiers, il sera facile de les appaiser, leur representant que la potion n'est pas pour eux s'ils ne s'en veulent seruir; que ces sacrifices sont de ceux desquels parle le Prophete, volontaires, & non contraints; que les reigles des Congregations penitentes ne les imposent pas à la necessité, mais les laissent à la deuotion; que mesme elles ordonnēt que cette deuotion soit regie par le conseil, & prudence d'un sage Confesseur, afin que le sel que Dieu demandoit anciennement en tous les sacrifices, ne manque pas à celui-cy, & que la ferueur qui quelquefois se porteroit à des excès indiscrets, moderée par le frein de cette conduite, se contienne dans les bornes de ce qui est agreable à Dieu, profitable à l'ame, & nō dommageable au corps.

Pour

*Voluntariè  
sacrificabo tibi.*

Pour les autres qui tournent les choses plus saintes en risée, le S. Esprit nous aduertit dans l'Escriture, qu'il est fort difficile de les contenter par la raison, veu qu'ils ne la cherchent pas, ou s'ils la cherchent, ils ne la trouuent iamais, ayât le sens si peruertit par la folie, que comme aux yeux des Hiboux, la lumiere paroist tenebres, la vraye sagesse ne leur semble que foiblesse & niaiserie. C'est pourquoy la response qui sembleroit plus propre pour les faire reuenir à eux, ce seroit de les reprimer non par le cilice, & par le fouet qu'ils abhorrent, mais par la prison, & par le baston qu'ils meritent, non par les instrumens d'une penitence secrette sujet de leur moquerie, mais par ceux d'une Iustice publique deus à leur impieté. Et certes, s'ils euadent presentement le jugement, & la peine des loix humaines, Dieu proteste expressement, & avec indignation dans l'Escriture, qu'il leur prepare vne discussion seuer, vn arrest effroyable, vn supplice extraordinaire, comme aussi leur iniquité pass

*Quærie  
derisor  
sapien-  
tiam, &  
non in-  
uenit.  
Prou.  
C. 14.*

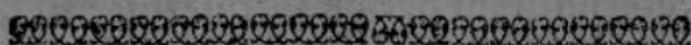
*Parata  
sunt de-  
risori-  
bus iu-  
dicia,  
& mal-  
lei per-  
cutiētes  
stultorū  
corpo-  
ribus.  
Prou.  
C. 19. v.  
29.*

les bornes communes, & qu'au lieu de la haire, & des verges qui ne touchent que la peau, les marteaux s'apprestent pour briser leur chair & leurs os, & froisser leur arrogance que sa parole n'a peu vaincre, ny son autorité fleschir. Mais remarqués que l'Escriture les appelle en termes precis des fots & des fols, pour l'excés de leur imprudéce qui ne procede que d'une audace aveuglée, & qui les porte, ou pour dire mieux, les trásporte jusques là, qu'il leur semble que ce n'est pas assez de negligier, ou de rejeter ce que la parole de Dieu, & l'usage de son Eglise approuve, s'ils ne s'en moquoient encore; comme si cette risée dont ils pensent consoler l'estat déplorable de leur ame, n'en augmentoit pas plustost les crimes & les chastimens. Outre qu'ils sont de vrais fots de ne prevoir pas, que si ceux qui ont la crainte de Dieu, & qui taschent de conseruer la pureté de l'ame par l'observation de ses loix, chastient encore leur chair si feueremét, eux qui vivent sans frein & sans bride en toute licence de

L'esprit & du corps, n'euaderont pas les supplices que les pecheurs quoy qu'ils fassent, ne peuuent en fin euitter, sinon que Dieu cesse d'estre Dieu en cessant d'estre juste, & juste en cessant de punir le mal, qui est vn blaspheme que la bouche des Diabes mesmes n'oseroit proferer. Et puis ils monstrent triplement leur sottise en ce que s'ils approuuoient la deuotion de ceux qui font à Dieu ces sacrifices volontaires de mortification, chose qui ne leur cousteroit rien, ils auroient part à leur merite, sans se ressentir de leur peine; veu que c'est chose meritoire de consentir par vnitè d'affection à ceux qui s'affligent pour Dieu, encore qu'on ne s'afflige avec eux; & quoy que le sacrifice du cœur, & le sacrifice du corps conjoints ensemble, soient sans doute plus agreables; si est-ce qu'en ces actions de surerogatiõ libres & non commandées, le sacrifice du cœur seul, & non accompagné de l'autre, tient au moins le second lieu; là où reprouuant, condannâr, & siffant par leur risée temeraire & impie ce que

Dieu louë, accepte & recompense, ils attirent follement & imprudemment sur eux mesmes le courroux & les vengeancees de Dieu, qui menacent les deriseurs; & tant ils sont fots, ils tirēt du merite & de la couronne des autres, l'occasion d'accelerer & d'accroistre leur propre condamnation. Ainsi puis que le S. Esprit les appelle des fots, & qu'ils manifestent eux-mesmes si clairement leur sottise, ceux qu'ils prenēt pour bute de leurs risées, en doiuent tenir aussi peu de conte, que des moqueries de ces fols qui vont par les ruës; car ce n'est pas l'habit verd, ou la marotte, c'est la foiblesse du cerueau qui fait les fols; & c'est vne plus grande, & plus honteuse foiblesse de defaillir d'esprit & de sens és choses qui regardent Dieu, qu'en celles qui touchent le monde. Mais pour cōvaincre plus euidemment, & descouurir au jour leur folie, il ne faut que faire voir qu'en se riant des exercices de mortification que les Penitens pratiquent, ils se riēt de ce que l'autorité de l'Escriture, & les exemples des saincts re-

commandent; ce que nous monstres-  
rons en parlant premierement du  
cilice, & puis de la discipline.



*Du cilice, & combien la  
mortification de la chair  
est necessaire pour le bien  
de l'esprit.*

C H A P. X V I.



V D I T H se despoüilla de son cilice, & se re-  
uestit de ses habits nu-  
ptiaux quand elle alla  
pour combatre Holo-  
fernés, qui ne pouuoit  
estre gagné que par les attraiçts;  
mais le Penitent se deuest du lin  
mol & delicat qui le chatoüille, &  
endosse le cilice piquant & aspre,  
lors qu'il veut abbatre l'insolence  
de sa chair, qui ne peut estre sur-  
montée que par la rudesse. Nos  
premiers parés qui ont esté les pre-  
miers Penitens, comme les premiers  
pecheurs, se couvrirent de fueilles

Judich  
c. 10.

*Quia,  
(vole-  
bat di-  
cere A-  
dam*

quã ha-  
bui à  
spiritu  
sancti-  
tatis  
stolam  
amisi  
per ino-  
bedien-  
tiã, nãc  
cogno-  
sco quo-  
niã sum  
dignus  
tali te-  
gumẽto  
quod  
mordet,  
& pun-  
git cor-  
pus.

D. Ire-  
næus  
lib. 3. c.  
37.

Gen. c.  
37.

de figuier rudes, & poignantes à la delicateſſe de l'atouchement, & qui representent l'aspreté de la haire, cognoissant par vn instinct naturel, ou plustost par vne inspiration que Dieu mit en leur cœur, quelle robe est conuenable à ceux qui ont perdu par le peché la robe de l'innocence. Et depuis ceux qui ont fait penitence tant en la loy de nature qu'en la loy escrite, se sont volontiers reueſtus du cilice, figuré par cest habit poignant, & aultere des deux premiers pecheurs, & ont cognu que la robe de la mortification est necessaire pour recouurer ou conseruer celle de la pureté, pureté qui rapporte à la nature de la chasteigne, laquelle se forme, croist, & meurist dans sa coque espineuse, mais tombe aussi tost que le Soleil a seiché ses espines. Premièrement nous voyons dans la Genese, que c'estoit la coustume de ceux qui viuoient és premiers siecles du monde naissant, de prendre le cilice en temps de larmes, & de dueil, comme Iacob s'en reueſtit pour pleurer son fils Ioseph, ce qui tesmoigne

qu'ils s'en seruoient aussi quand ils faisoient penitence, qui est le sujet le plus juste de tristesse & d'affliction, où l'on ne pleure pas vn enfant mort, mais sa propre ame esteinte par le peché, non la perte d'un bien tēporel, mais la perte de Dieu.

Après en la loy escrite nous trouuons le Roy Achab repentant de ses crimes qui se vest du cilice; vn autre Roy d'Israël qui deschirant ses vestemens Royaux en vn temps de calamité publique, monstre le cilice caché sous ses habits; le Roy Dauid, & tous les principaux de sa Cour, qui voyant l'Ange de Dieu entre le ciel & la terre, menaçant d'un glaive desgainé la Ville de Hierusalem, se prosternent vestus de cilices; les Prestres de Iudée qui se vestent de cilices espouuantes de la venuë d'Holofernés; Iudith qui le porte tousiours sous sa robe pendāt sa viduité; le Prophete Hieremie qui annonçant le message de l'indignation de Dieu contre son peuple, les exhorte à se couvrir de cilices; Dieu qui redouble par la bouche du mesme Prophete la mesme

Reg. 3.  
c. 21.  
Reg. 4.  
c. 6.

I. Par.  
c. 21.

Iudith  
c. 4.

Hier. c.  
4. v. 8.

Hier. c.  
6. v. 26.  
& cap.

49. v. 3.

Thr. c. semonce ; tous jusqu'aux vieillards  
 2. v. 10. qui obeyssent à la voix du ciel , &  
 mettans le silence à leur bouche , la  
 cédre sur leur teste, la haire sur leur  
 chair, s'assoient par terre, & pleurét  
 Esdr. 4. leurs iniquités; Esdras qui crie aux  
 c. 16. pecheurs, Vestés-vous de sacs & de  
 Mach. cilices; Matathias & ses enfans, qui  
 1. c. 2. voyant la desolation d'Israël, se cou-  
 urét de cilices; Nostre Seigneur qui  
 dit dans l'Euangile , que s'il auoit  
 fait à Tyr & à Sydon les miracles &  
 les œuures diuines qu'il auoit fait  
 en la Judée , tout le peuple y eust  
 fait penitence avec le cilice , & la  
 cendre ; bref, il n'y a rien de si fre-  
 quent dans l'Escriture , que l'usage  
 du cilice és actions de la penitence.  
 Que si nous venons aux saincts de  
 la nouvelle loy , nous trouuerons  
 depuis S. Iean le Precurseur qui  
 estoit vestu d'vne robe tissüe de  
 poils de chameau rudes & poignäs,  
 tous ceux presque qu'vne sainte  
 vie a rendu remarquables, auoir eu  
 le cilice plus frequent que le lin, &  
 cherché plustost l'affliction que le  
 chatoüillement , & la seuerité que  
 les blandices à leur chair. Et comme

Dieu commanda jadis à Moÿse de couvrir le tabernacle de cilices, & les anciens Juifs auoient accoustumé d'en vestir l'Autel en temps de douleur & de larmes; voire de presenter à Dieu leurs sacrifices en portant le cilice sur le dos; aussi tous ceux qui ont desiré d'estre les temples viuans du S. Esprit, ou luy dresser vn autel dans leur cœur, ou se presenter eux mesmes en holocauste de suauité, n'ont pas eu soing comme nous d'affecter és vestemens la mollesse & delicateffe qui rend la chair insolente, mais plustost l'austerité qui l'assubjettist à la loy de la raison, les vns se reuestant de cilices herissés de pointes aiguës, les autres de cuirasses de fer sur la chair nuë, comme nous lisons de S. Guillaume Duc d'Aquitaine, que la grace diuine fit d'vn prodige de vice vn miracle de vertu, les autres d'vn cercle de fer qui enuironnoit, & serroit leurs costés, comme S. Rodulphe Euesque d'Fugubie, duquel parle S. Pierre Damian en ses Epistres; les autres comme S. Francois Xavier se serrant avec de cordes qui

Exod.

c. 26.

Judith

c. 4.

s'enfonçoient dans la chair, les autres trouuant pour dompter leur corps de façons de s'habiller encore plus nouuelles, la penitence n'estât pas moins ingenieusē en inuentiōs, & nouueautés pour l'auilir, & l'affliger, que la vanité pour le parer & le chatouïller. Car la chair, qui est la partie irraisonnable de l'homme est de la nature des bestes, qui ne veulent suiure la direction de leur maître que par force & par rudesse, & celuy qui craint de la brider & la ferrer, il se reduit à vne honteuse necessité de la suiure, au lieu de la regir, comme vn cheual qui maistrise celuy qui n'oze le contraindre. Outre que nous voyons par experiance, que pour faire qu'vne chose ne suiue pas son mouuement naturel, il la faut retenir, forcer & violéter, comme pour empeschier que la pierre ne tombe en bas, où la porte son poids & son inclination, il luy faut faire violence en l'attachant, & accrochant par le ciment & par la chaux à l'endroit de l'edifice, où le dessein de l'ouurier l'a destinée. Que si l'art violente les pierres, le fer, le

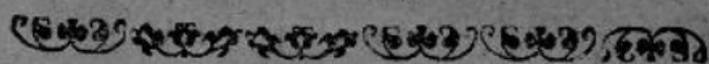
bois, & toutes choses pour les accommoder à nostre usage en des lieux où la contrainte les retient contre leur nature, mais non contre leur fin, qui est de servir à l'homme; pourquoy est-ce que la raison n'usera de mesme pouuoir sur la chair, & sur la partie inferieure, contraignant & forçant par quelque rigueur & seuerité moderée, les mouuemens de sa nature desreglée par le peché, pour la faire obeir à l'esprit? obeyssance laquelle quoy que violente à sa corruption, est neantmoins accommodée & naturelle à sa fin, & à l'intention du Createur. Dieu formant l'homme composé de la chair & de l'esprit, de l'irraisonnable, & du raisonnable, imposa quand & quand à sa raison vne obligation naturelle, d'assubjettir & regir la chair, afin que la chair & l'esprit conspirassent en l'hommage d'une mesme obeyssance deuë à sa diuine Loy, l'esprit par cognoissance, la chair par subiectiō; & qu'ainsi tout l'homme tendist & aspirast à luy comme à sa dernière fin, la partie superieure par son pro-

pre mouuement soustenu de la grace, l'inferieure par la direction de la superieure. C'est pourquoy il donna vn pouuoir absolu à l'ame sur le corps, à la raison sur les sens; en telle sorte que quand la raison le commande, la chair s'expose au froid, au chaud, à la faim, à la soif, aux trauaux, aux coups, à la mort mesme, nō par quelque inclination qui soit en la chair qui cherche au contraire ses aises, mais par la pleine, & entiere authorité que l'esprit a sur elle. Mais d'autant que c'est le propre de la sensualité de se porter par vn mouuement naturel aux objets sensibles, dont la poursuite est souuēt contraire au bien de l'esprit, & à la loy de la raison, ce qui cause vne repugnance, & rebellion de la chair contre l'esprit, qui fait que l'esprit est en danger de se relascher, & suiure les appetits de la chair: Dieu pour remedier à cest inconuenient en la premiere institution de l'homme, luy mit vn frein pour retenir, & rendre du tout souple la partie inferieure à la superieure, & ce fust vn don excellent, & d'un

plus haut ordre que celuy de la nature, que les Theologiens appellent Justice originelle, qui tenoit la chair si parfaitement soubsmise à l'esprit, qu'il n'en souffroit la moindre contradiction. Or l'homme s'estant detraqué de l'obeïssance deuë à Dieu, nonobstant tous ces aduantages, il perdist pour soy-mesme & pour tous ses enfans vne si rare & si diuine qualité; tellement que nous portons tous du ventre de nos meres, outre la coulpe originelle qui s'efface par le Baptesme, cette rebellion de la partie inferieure qui procede de la priuation de la Justice originelle qui l'eust tenuë en bride, & dure toute nostre vie, nous entraînant & nous precipitât à toute sorte de desordres, si nous suiuiôs le flux de ses mouuemens desfreiglés. Et partant, puis que nous n'auons plus cette perfection heureuse & desirable donnée à nostre nature en sa premiere institution, pour reprimer la rebellion de la chair, & retenir le flux de la concupiscence, & qu'il est neantmoins absolument necessaire que nostre raison en demeure mai-

stresse, si nous ne voulons decheoir de nostre salut eternel, le remede qui nous reste, c'est de tenir cette cōcupiscence refrenée par quelque mortification, & affliction du corps; car pour faire obeir le corps à l'ame, il faut l'empescher de suivre son mouuement naturel; ce qui ne se peut sans le violenter, & le cōtraindre par quelque seuerité; mais heureuse violēce qui le contraint pour son bien! Si nous eussions demeuré stables & constans en l'estat de cette innocence premiere, l'esprit ne souffrant aucune repugnance de la chair, il n'eust pas esté necessaire de la reprimer par aucune affliction ou austerité, & nous eussions peu jouir en toute liberté du paradis de delices où Dieu nous auoit establis; mais ayant perdu ce qui deuoit tenir nostre chair bridée & assubjettie; il est besoin que nous l'affligions pour l'assubjettir, ou bien flatée & caressée elle nous assujettira. Cette maxime tirée de la vraye cognoissance de nostre condition presente, a porté tous les saincts à tant de rigueurs volontaires qu'ils ont exer-

cé contre leur corps pour le vaincre & le subjuguier; & en outre pour satisfaire à la Justice, & se soumettre à la volonté de Dieu, lequel aussi tost apres le peché nous a separés du jardin de volupté pour nous separer de la volupté mesme, & nous a mis sur cette terre que la malediction a obligée à produire des espines, & ne donner ses fruiçts qu'à nostre sueur, pour monstrier qu'il nous condamnoit aux larmes, aux douleurs, aux travaux, & mortifications de la penitence. Que si nous faisons nostre paradis de nostre prison, si nous cherchons les couronnes de roses en ce lieu où les espines nous doiuent couronner, si nous vaquons aux delices au temps qui nous est donné pour endurer & satisfaire, nous contreuenons manifestement à l'ordonnance de Dieu, qui en punition nous fera souffrir les douleurs au temps des plaisirs, & nous couronnera d'espines quand le Printemps de la gloire ouurira la saison des fleurs.



*De la discipline, & des raisons & preuves de l'Escriture qui l'authorisent.*

CHAP. XVII.

*Gaudet calcari,  
& atteri pede  
pereun-  
doque  
melius  
prove-  
nit.  
Plin.  
lib. 21.  
c.6.*



N dit qu'il y a certaines plantes qui croissent mieux quand elles sont foulées, comme Pline remarque du safran, qui se delecte d'estre brisé sous les pieds, & prouient plus heureusement quand il perist à nos yeux. C'est vne marque que Dieu a voulu imprimer en la nature d'une doctrine nouvelle & incognüe à la sagesse mondaine, qu'il nous a donné dans l'Euangile, *Que celuy qui hayst son ame en ce monde, la conserue pour la vie eternelle*; c'est à dire, que celuy qui reprimant, macerant, affligeant sa chair, semble exercer vne haine contre soy-mesme, & se rendre le bourreau de sa propre vie deuant les yeux du monde effeminé par les delices, se garde sagement pour le

Ciel, lors qu'on diroit qu'il se perd pour la terre, & perissant en l'opinion des hommes, il croist en l'estime de Dieu. Car tout ce que sa chair perd exterieurement, son esprit le gagne en sa vie interieure, & ouverte seulement aux yeux de Dieu, si bien que son dechet le releue, sa ruine le repare, sa demolition l'edifie; ce qui deprime son corps esleue son ame; ce qui foule l'homme exterieur, cultiue l'homme interieur, & luy arriue comme à l'Apostre, qui trouuoit la force en l'infirmité, la vie en la mort, & la renouation en la destruction. Cecy declare l'auueuglement des charnels, qui non seulement ne veulent pas eux-mesmes affliger tant soit peu leur chair pour le bien de leur esprit, mais encore condamnent avec autant de presumption que d'ignorance, ceux qui escoutant la voix de Dieu, & suiuant l'exemple de tous les saincts, subissent volontairement des afflictions du corps, que le salut de l'ame conseille, la prudence ordonne, & la discretion limite, comme si de l'accusation de ceux qui se souuien-

*Cum infirmor  
tunc potes sum.  
Quantū exterior  
homo corrumpitur,  
tantum interius re-  
nouatur.*

ment d'estre disciples de la Croix, & membres d'un chef couronné d'épines, ils pensoient tirer ou defense, ou consolation aux excés de leur vie sensuelle & delicieuse. Mais comme les larrons en veulent principalement à la corde, parce qu'ils l'ont meritée, & prononcent des execrations cōtre la plante qui la produit; aussi ces esprits du tout colés à la chair, s'attaquent sur tout à la discipline & au fouët, qui semble deu justement à leur condition seruite & du tout esclauue du vêtre, non par vne mortification volōtaire & glorieuse comme les Penitens s'en seruent, mais par vn chastiment contraint & ignominieux, comme on traite les esclauues & les forçats. Ils appellent la flagellation volontaire vne boucherie & bourrelerie exercée cōtre soy mesme, vne imitation de la superstition de ces anciens Egyptiens qui faisoient des incisions sanglantes en leurs visages, ou des Lupercales de Rome où l'on portoit des escourgées, ou des enfans de Sparte qui se fouettoient jusqu'au sang, & jusqu'à rendre l'esprit de-

uant les autels de leurs Idoles, voire mesme de ces flagellés que l'Eglise a declarés heretiques, parce qu'ils se persuadoient de lauer leurs pechés en leur sang, & n'auoir pas besoin du Baptesme, ny des autres Sacrements. Ainsi ils accusent cette sorte de mortification, de cruauté, d'impieté, d'heresie, pour faire paroître la chose plus odieuse par l'horreur des noms qu'ils luy dōnent, & rendre ceux qui la pratiquent execrables & detestables. Or si les Congregations penitentes eussent peu obtenir de la malice du siecle le mesme priuilege, que ces abeilles qui sont en vne montagne de Crete qu'on appelle Carine, lesquelles font si secrettemēt leurs ouurages dans leurs ruchettes, qu'aucune mouche ny guespe ne va iamais gaster ny toucher leur miel; & qu'une curiosité maligne & enuieuse n'eust pas foüillé dans leurs actions plus cachées, pour descrier, ou empescher, ou refroidir leurs saints exercices; comme elles ne pratiquent que dans les tenebres, & à la seule veuë des Anges & de Dieu ce sacrifice de la fla-

Plin. li.  
21. cap.  
14.

gellatiō volontaire qu'on veut charger d'accusations si horribles, aussi n'eussent elles iamais permis que le bruit & le discours en fut venu au public & au iour, mais en eussent du tout retenu la publication dans le secret, aussi bien que l'œuvre, & l'intention. Mais puis que la malignité passant par dessus toutes bornes, fait sortir à la lumiere ce que l'humilité de la penitence auoit caché dans la nuit, & s'efforce de rendre odieux à tout le monde par ces calomnies, ce que ces sainctes assemblées se contentoient d'estre cognu & approuué de Dieu, elles sont cōtrainctes de ceder à la necessité d'vne defense publique, où ces outrages publics les font descendre par force, & de produire pour leur innocence ce que leur discretion auoit desiré de celer.

Elles disent doncques, & aduouēt qu'entre les autres mortificatiōs du corps, elles se seruent quelquefois de celle qu'on appelle discipline, nō par obligation que les reigles en imposent, mais par deuotion que le desir en inspire à ceux qui s'en veu-

lent seruir ; non selon la fantasie de chacun qui pourroit par fois estre possedée d'une ardeur imprudente, mais par le sage conseil, ou du Supérieur, ou d'un Confesseur aduisé: mais ce n'est pas à la façon ou de ces Egyptiens qui s'incisoient les faces, ou de ceux des Lupercales, ou de ceux de Sparte, ou des heretiques flagellés, par erreur & superstition, mais plustost à la façon des ordres Religieux approuvés par l'Eglise, par satisfaction & penitence. Que si quelqu'un les condamne pour ceci, il ne le peut faire sans condamner quād & quand tant & tant de saints ordres, qui se seruent de la discipline par leurs reigles, confirmées par le Vicaire de IESVS-CHRIST. Ainsi les accuser pour cette flagellation volontaire de cruauté contre soy-mesme, de superstitiō, ou d'heresie, c'est charger de mesmes crimes tant de familles sacrées, qui sont les ornemens de l'Eglise, les fleurs du Christianisme, les colonnes de la foy, les modeles de la perfection, & qui par leur exemple, affoiblissent & destruisent cette accusation par

l'evidence de son impertinence si claire & si manifeste. Car comme Alexandre demandoit à celuy qui l'exhortoit d'aller courir és jeux Olympiques, si les Rois y couroiēt, signifiāt par cette parole, que pour monstrier qu'une action est Royale, il suffist que les Rois la facent; ainsi pour faire voir qu'un exercice de deuotion est sainct & religieux, il ne faut qu'alleguer l'exemple de ceux qui tiennent en la Religion le plus haut degré de saincteté, de pureté, d'obeyssance à l'Eglise, & au chef visible qui la regist & la gouuerne.

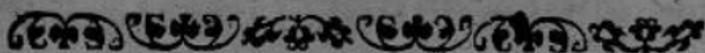
Que s'il faut descendre à la justification de ce genre d'affliction, & mortification du corps, les raisons qui monstrent en general que les austerités volontaires sont vtiles à l'ame, & agreables à Dieu, estant faites avec l'intention & mesure requises, cōcluent en particulier pour l'efficace & valeur de celle-cy. Car s'il est raisonnable, profitable, voire souuent necessaire pour le bien spirituel d'affliger sa chair en diuerses façons, comme nous auons monstrier

par raisons & autorités diuines au Chapitre precedent, & en d'autres endroiçts de cette œuvre; pourquoy fera-il contre la raison & contre le salut, ou plustost pourquoy ne fera-il & juste, & salutaire de l'affliger en cette façon particulieremēt? Si toutes les circōstances necessaires pour la bonté d'une action se rencontrēt en ce genre d'œuvre penale, la bonne intention, la discretion, le temps, le lieu, le bon estat & disposition de l'ame, qu'est-ce qui empeschera qu'elle ne soit bonne, sainte, & meritoire? le Prophete dit qu'il se chastioit & s'affligeoit tous les matins: & l'Apostre tesmoigne qu'il tenoit son corps assujetti sous la loy de l'esprit par quelque volontaire chastiment, ce que plusieurs expliquēt de cette espee de punition dont nous parlons, comme entre les autres, saint Irenée, S. Augustin, & S. Paulin, qui ont entendu par le mot de chastier, se flageller & laisser de marques noires sur sa chair, ce que mesme le mot Grec dont l'Apostre se sert, semble monstrier euidentemēt. Mais quant bien ce seroit quelque

*Castigatio mea in matutinis. Castigo corpus meū & in seruitutem redigo.*  
 D. Iren. lib. 4.  
 D. Aug. epi. 57.  
 D. Paulin. epi. 58.

autre sorte d'affliction, c'est toujours vne affliction volontaire dont le Prophete, & l'Apostre se sont seruis par leur propre tesmoignage; & qu'importe-il qu'on s'afflige par le cilice, ou par le fouët, par le jeusne, ou par les verges, pourueu que ce soit pour la mesme fin, & avec la mesme affection, discretion, & mesure? l'instrument de la mortification est diuers, mais l'intention est la mesme, l'effect pareil, & par consequent le merite semblable. En l'vn & en l'autre, Dieu est l'Autheur de l'action, puis qu'il approuue generalement par sa parole la mortification du corps; la fin, puis qu'on la fait pour luy; le remunerateur, puis qu'il recompense tout ce qui est fait par son mouuement & pour son amour.

*Suite*



*Suite du mesme discours.*

CHAP. XVIII.



**O**UTRE ce que nous auons dit, nous trouuons mesme dans l'Escriture les marques & vestiges de cette flagellation volontaire precisément considerée. Car en premier lieu, ce mot de discipline signifie souuent dans les sainctes lettres le foüet & la verge, comme és Prouerbes de Salomon, où il est dit; Que l'imprudence & la folie est attachée au cœur d'un enfant, mais que la verge de la discipline l'en chasse. Et le prophete Isaïe parlant par esprit Prophetique de la flagellatiõ de nostre Seigneur, dit; Qu'il a pris la discipline de nostre paix sur soy-mesme, & a receu sur son corps les marques sanglantes des verges qui nous estoient preparées. Et l'Apostre S. Paul en l'Epistre aux Hebrieux, apres qu'il a representé que Dieu flagelle tous ceux qu'il reçoit pour ses enfans, il

*Stultitia alligata est in corde pueri, virga discipline fugabit eam. Prou. c. 22. Disciplina pacis nostre super eum & linores nostros ipse tulit. I'a. ca. 53.*

Heb. c. 12. adjoute *Que toute discipline apporte pour la vie presente plus de larmes que de joye, où vous voyés qu'il prend la flagellation & la discipline, pour signifier vne mesme chose; tellemēt que voila desia dās l'Escriture l'approbation, & l'antiquité du nom de discipline vsté par les Penitens.* Or si l'Escriture commande souuēt aux Peres d'employer cette discipline pour reprimer l'insolence de leurs enfans, & aux maistres celle de leurs seruiteurs, pourquoy n'aura l'homme le mesme pouuoir sur soy-mesme que sur autruy, pour chastier par la flagellation la contumace & rebellion de sa chair, comme il feroit d'un enfant reuesche, ou d'un seruiteur obstiné? Si le Philosophe mesme a reconnu par la raison naturelle, que l'esprit a sur tout le corps vn Empire aussi absolu que celui d'un Seigneur sur son esclau, qu'il appelle principauté despotique, sera-il loisible à cest esclau de se mutiner, sans qu'il soit permis au maistre de le punir, & se seruir des verges pour refrener son audace? Veut-on que le subject aye la li-

Prou. 23.  
 Eccl. c. 33.  
 Arist.

berté de la rebellion, & que le Prince n'aye pas libre l'exercice de sa puissance; ou que le vassal vsurpant l'authorité qu'il n'a pas, le seigneur ne puisse pas produire celle qu'il a? N'est-ce pas rendre le Prince esclau du subject, l'ame serue du corps, & ostant à l'esprit l'vsage de sa principauté sur la chair, ne luy en laisser que le titre imaginaire?

En outre, si Dieu flagelle tous les enfans qu'il reçoit, comme nous auons montré par l'Apostre, pour chastier leurs vices, ou pour esprouuer leur fidelité, qu'importe-il que pour exercer enuers quelqu'un le pouuoir de pere, il mette les verges ou és mains des autres hommes, comme il a fait enuers les martyrs, ou és mains des Anges comme enuers Heliodore aux liures des Machabées, & enuers S. Hierosime; ou és mains des Demons comme enuers sainte Catherine de Sienne, où és mains propres de celuy qui se rend luy mesme, comme ont fait tous les saincts en diuerses sortes, l'instrument de la punition, ou de la probatiõ de Dieu contre sa chair?

*Flagel-  
lat om-  
nem fi-  
liũ quẽ  
recipit.  
Hebr.  
C. 12.*

En toutes les façons, c'est toujours Dieu qui chastie l'homme, le pere qui fouette l'enfant, non par ses mains qui seroient trop pesantes, mais par les mains des autres, ou par les mains de l'enfant mesme, qui tesmoigne plus de contrition de ses fautes, & retranche beaucoup de la feuerité du supplice par le merite d'une soumission volontaire. On trouue peut estre estrange que l'homme prenne les verges des mains de Dieu, pour exercer luy mesme sur soy mesme le chastiment; mais quand l'Apostre nous exhorte à nous juger nous mesmes, & preuenir par nostre jugement propre le jugement de Dieu, ne veut-il pas aussi nous exhorter à nous punir nous-mesmes, & aller au deuant des punitions diuines par les peines ordonnées, & infligées par nous mesmes; afin que le jugement que nous exercerons dans nous contre nous, soit accompli de toutes ses parties, & qu'il ne manque ny de discussion que nostre conscience doit faire, ny d'arrest que nostre raison doit donner, ny de peine que nostre corps

*Si nos-  
metipfos  
iudica-  
remus  
non uti-  
que iu-  
dicare-  
mur.*

*I. Cor.  
c. II.*

doit subir, ny d'execution que no-  
 mains propres doiuent exercer avec  
 discretion & mesure? Si le iugemēt  
 de nous-mesmes nous est permis,  
 voire conseillé, & encore comman-  
 dé par l'Esprit de Dieu, pourquoy  
 non aussi la punition moderée de  
 nous-mesmes, puis que l'autorité  
 de punir est jointe à celle de juger,  
 & que l'autorité du jugement se-  
 roit inutile sans celle du chastimēt?  
 Que s'il est vtile à l'homme, & ne-  
 cessaire pour son bien de se juger,  
 & se jugeant, se punir luy-mesme,  
 comme la preuue le concludt mani-  
 festement, pourquoy veut-on qu'il  
 luy soit defendu de se punir par les  
 verges, puis que par les loix de tou-  
 tes les nations, & par les loix mes-  
 mes de Dieu couchées au Deutero-  
 nome, c'est la punitiō plus ordina-  
 re de ceux qu'on ne veut pas de-  
 struire, mais amender & corriger?  
 D'ailleurs, si comme nous auons al-  
 legué du Prophete Isaïe, I E S V S-  
 C H R I S T a subi la discipline qui  
 nous estoit deuë, lors qu'il a receu  
 sur son corps les coups & les playes  
 de la flagellation preparée à nos cri-

Deut.  
c. 25.

II. c. 53.

*Multa  
flagella  
peccato-  
ris.*

*Christo  
igitur  
passo in  
carne,  
et vos  
eadem  
cogita-  
tione  
arma-  
mini.*

*1. Petr.  
c. 2.*

mes, puis que comme disoit le Pro-  
phete, plusieurs sçavens sont deus au pe-  
cheur, doit-on trouver estrange que  
les pecheurs subissent par vne satis-  
faction volontaire les verges qu'ils  
meritent, apres que l'innocet a souf-  
fert pour eux par vne affection cha-  
ritable celles qu'il ne meritoit pas?  
Se soumettront-ils pas ou par ju-  
stice, ou par compassion, ou par imi-  
tation aux sçavens à qui le Redempteur  
s'est soumis par pur amour, puis  
qu'il est & juste de satisfaire à l'of-  
fensé, & raisonnable de compatir à  
l'ami, & commandé d'imiter le mo-  
dele de tous les predestinés? L'A-  
postre S. Pierre crie clairement que  
IESVS-CHRIST ayât pati pour nous  
en sa chair, nous nous devons armer  
d'une mesme pensée, & resolution  
de souffrir en la nostre, pour luy  
tesmoigner vn amour reciproque:  
Et apres cette voix du ciel qui ex-  
horte si puissamment tous les Sol-  
dats de la Croix, de porter en leur  
chair mortifiée l'image de la chair  
patissante & affligée de leur Mai-  
stre, il s'en trouvera de si extrava-  
guans qui appelleront la sainte &

Chrestienne imitation de IESVS-CHRIST flagellé pour nous, homicide de soy-mesme, superstition, heresie! Saincte heresie, par laquelle non seulement on croit à Dieu, mais encore on l'imité! Sage superstitiõ, qui suit non seulement les reigles, mais aussi les actions de la diuine sapience! Heureux homicide, qui ne tue pas le corps & viuifie l'esprit, qui range l'vn à son deuoir, & met l'autre en son rang, & qui sans destruire ny l'vn ny l'autre, profite à tous les deux, retranchant à l'vn la liberté qu'il vsurpe, & rendant à l'autre l'authorité qu'il perd par cette vsurpation! Mais, disent-ils, IESVS-CHRIST ne s'est pas flagellé par ses propres mains; & qu'importe-il, pourueu que ç'ait esté par sa volonté, librement, & sans aucune contrainte? *Il a esté offert, parce qu'il l'a voulu,* dit le Prophete; ainsi sa flagellation a esté du tout volontaire; & son vouloir seul a esté le mouuant & le ressort qui a fait jouer, non la malice (sinon par permission juste enuers eùx, charitable enuers tout le genre humain) mais bien les

*Oblatus  
est quia  
ipse vo-  
luit.*

*Hinc definito  
consilio  
& praesentia  
Dei traditum  
interemistis.  
Act c.  
2. v. 23.*

maines des bourreaux par determination expresse; & comme parle S. Pierre aux Actes des Apostres, par conseil, & definition. Tellemēt que les Penitens qui librement & par deliberation de leur raison, & arrest de leur volonte, subissent la peine de la flagellatiō, sont en cette action au moins du costé de cette circonstāce, parfaicts imitateurs de IESVS-CHRIST, qui s'y est soumis par dessein, par choix, & volontairement; & n'y a d'autre difference, sinon qu'ils exercent par leurs mains ce que le Sauueur a executé par celles d'autrui, qui n'ont seruy en tout cecy que d'instrumens à sa volonte. Et pourquoy doneques, dira quelqu'un, n'imitent-ils IESVS-CHRIST en se crucifiant, aussi bien qu'en se flagellant? c'est qu'il nous est defendu de nous tuer nous mesmes; mais il ne nous est pas defendu de nous affliger, macerer & mortifier; au contraire il nous est conseillé, voire commandé frequemmēt dans l'Escriture, *Mortificz vos membres*, crie l'Apostre; il ne dit pas, *Donnez la mort à vostre corps*, mais abbatés-le

*Mortificate  
membra  
vestra.*

par la mortificatiõ qui le face mourir non à la vie, mais aux vices, non à la nature, mais au desreiglement. Ainsi les Penitens peuuent licitement & meritoirement se flageller par leurs mains propres, mais non se crucifier, ou se tuer de leurs mains propres, parce que le mesme Dieu qui leur commãde de se mortifier, leur defend de se faire mourir; il leur baille les verges, mais il leur oste le cousteau, & commettant à leurs mains la punition discrete d'eux-mesmes, il reserue aux sienes la destruction, & le coup de mort.

*Alius  
cinget  
te &  
ducet  
quò tu  
non vis.  
Ioan. c.*

21.

*Des exemples des saints  
qui authorisent l'usage  
de la discipline.*

CHAP. XIX.



VSAGE de la discipline n'est pas nouueau, mais tres-ancien en l'action de la penitence. Car mesme le Prophete

*Ecce in  
flagella  
paratus  
sum.*

Dauid tesmoigne qu'il se flagelloit

*Pl. 37.*

pour ses pechés suiuant l'opinion de S. Ambroise expliquât ce verset, *Je suis préparé aux foüets. Voy, dit S. Ambroise, comme cet amy de Dieu, ce*

*Rex ab ipso electus Deo flagellis se spontaneus offerebat, nec erubescibat, & tu erubescis!*  
*D. Amb. in Psal. 37. Luc 18. Percutiebatur pectus suum.*

*Prophete de Dieu, ce Roy esleu par le suffrage de Dieu mesme, se presentoit volontairement, & s'exposoit aux coups de foüets, & n'auoit pas honte, & toy tu rougis de le faire apres vn tel exemple! Nous voyons apres dans l'Euangile le Publicain, qui touché de repentance de ses crimes frapoit, & batoit sa poitrine. Or qu'importe-il qu'on se frape du poing, ou du foüet, l'estomach, ou les espaules? C'est tousiours se fraper soy-mesme par satisfaction, ce que IESVS-CHRIST louë & recommande en l'action de ce Publicain. Depuis en l'Eglise primitive la flagellation volôtaire fust en vsage, comme nous l'apprenons d'vn passage tres-expres, & tres-precis de S. Jean Chrysostome en ses Commentaires sur S. Matthieu, ou conseillant à tous les Chrestiens de faire tous les soirs vn examen, & discursiõ exacte de toutes les actiõs, pensées, & discours de la journée, il leur conseille aussi de se foüetter*

*Chryso. hom. 43. in Mat.*

en suite de cet examen pour punition des excés-commis, ce qu'il n'eust pas conseillé, si la pratique n'en eust esté familiere, moins si non vfitée, ou defenduë & prohibée. Interroge, dit ce S. Pere, ta conscience; Pourquoy as-tu ozé commettre tel & tel excés? Que si elle demeure muette & sans replique comme confessant sa faute, chastie-la avec les fouets & les verges, comme vne seruante arrogante, ou attrapée sur le fait en son peché. Sainct Hierosme en la vie de saint Hilarion, tesmoigne que ce saint Anachorete frapoit, & plumboit sa poitrine à grands coups de poing, au fort de ses tentatiōs, & en l'Épistre à Eustochium il porte vn semblable tesmoignage de soy-mesme. Et S. Jean Climacus descriuant la penitence de quelques vns de son temps; *P'en ay ven*, dit-il, *quelques vns assis sur la terre paüée de cilices, & de cendres, enfonçans leur face entre leurs genoux, & pressans leur front contre le paüé. D'autres frapans leur poitrine coup sur coup, & i'apellans à soy par des souspirs vehemens leur esprit & leur vie, qui sembloit s'ensuir. Ne vous semble-il pas que ce saint Pere*

*Clim.  
grad. 5.*

descriit nos Penitens , lors qu'en la ferueur de leurs exercices secrets ils prenent par leurs mains propres vengeance de leurs offenses? car comme j'ay dit, la difference des coups de poing, ou des coups de verges, de la poitrine plombée, ou de quelque autre partie du corps flagellée, n'est pas si grande, qu'on n'en puisse tirer exemple de l'un à l'autre, puis que c'est tousiours le Penitent qui de ses mains execute sur son corps le chastiment, si bien que la pratique de l'un sert à l'autre d'autorité, sinon qu'il semble à quelqu'un que l'estomach soit plus coupable que les espaules, ou le poing plus propre pour chastier que le fouet.

Passons plus auant dans la suite des siecles, & nous y trouuerons des exemples exprés, & precis de la flagellation volontaire si grands, & en si grand nombre, qu'ils confondront les aduersaires de la discipline par leur multitude, nō sans nous estonner nous-mesmes par leur severité. Sainct Pierre Damian Cardinal, & Euesque d'Ostie en la vie

de S. Romuald qui viuoit il y a six cens ans, tesmoigne que l'austerité de la vie de ce saint Abbé, sema dans les cœurs des hommes de son siecle vne telle ardeur à combatre contre leur chair, que non seulement les Moines, & les seruiteurs des Monasteres, mais aussi les pasteurs mesmes des brebis, les vachers, & autres personnes de la plus basse lie, qui d'ordinaire ont moins de sentiment des choses de Dieu pour la rudesse de leur esprit, jesusnoient, gardoient le silence, demandoient & enjoignoient l'un à l'autre des penitences pour la moindre parole oiseuse, & subissoient pour peine le fouët, & la discipline; sur quoy l'Autheur s'escrie d'admiration, O siecle doré de Romuald, lequel quoy qu'il ne fust priué des tourmens des persecuteurs, ne manquoit pas toutefois d'un martyre volontaire! Le mesme Autheur en vne Epistre qu'il escrit au Pape Alexandre second, raporte les exemples de S. Rodulphe Euesque d'Eugubie, qui se faisoit flageller en plein Chapitre par vn, & quelquefois deux des Religieux, & d'un autre saint

*Petr.  
Dam.  
cap. 64.  
vit. san-  
cti Ro-  
muald.*

*O aur  
Romua  
di secu-  
lū, quod  
etsi tor-  
menta  
persecu-  
torū non  
nouerat,  
spōtaneo  
tamen  
marty-  
rio non  
carebat.*

homme appellé Dominique, qui recitoit souuent deux fois le Psautier, en se flagellant cependant luy-mesme de toutes les deux mains avec vne ferueur incroyable; exemple qui alluma vne telle ardeur dans les esprits par toutes ces contrées-là, que plusieurs hommes & femmes, voire des plus nobles & illustres, subissoient avec vn desir ardent ce genre de penitence. Pierre de Blois qui fleurissoit au siecle de Louys le Jeune Roy de France, tesmoigne le frequent vsage de la discipline & parmy les Moines, & parmy le Clergé de son temps. Et dans ses Epistres parlant de saint Thomas de Catorbie Archeuesque & martyr, il dit que ce saint se disciplinoit frequemment entre les autres austerités; jusques là que l'Auteur de sa vie escrete dans Surius, assure que son propre Chapelain auoit tesmoigné apres sa mort, que depuis sa promotion à l'Episcopat il ne s'estoit passé jour qu'il n'eust subi ce supplice volontaire cinq quatre, ou pour le moins trois diuerses fois, voire asprement & seue

*Petr.  
Bles. in  
inueti-  
ua ad  
debrau.  
ep. suor.  
Idem  
ap 27.*

rement, telles estoient les delices de ce grand Euesque! Qui ne sçait les exemples de S. Dominique & de S. François, Patriarches de ces deux grands ordres qui ont rempli l'Vniuers, dont l'vn se flagelloit trois fois toutes les nuicts avec vne chaîne de fer, pour soy-mesme, pour tous les pecheurs, & pour les ames du Purgatoire, l'autre se batant avec de cordes, appelloit son propre corps vn asne qu'il falloit domter par l'assiduité des coups? Parleray-ie de S. Louys Euesque de Tolose, *Surinus tom. 4.* fils de Charles Roy de Sicile, de S. *Idem tom. 5.* Nicolas de Tolentine, de S. Elzear Comte d'Arian, de S. Louys Roy de France, qui tous ont affligé leur chair par la rigueur des disciplines faites de chainettes de fer? Allegueray-ie sainte Heduuige Duchesse de Pologne, qui se flagelloit toutes les nuicts jusqu'à l'effusion du sang, & sainte Marguerite fille d'un Roy de Hongrie, qui vsoit sur son tendre corps d'une pareille rigueur *Sur. tom. 1.* avec des verges, & des espines pointues, foulant par cette humiliation le faste de sa noblesse, & par cette

seuerité la delicateſſe de ſon ſexe, de ſon âge, & de ſa chair? ô que l'eſprit de Dieu poſſedant les cœurs, y produit des deſirs cōtraires à ceux que l'eſprit du monde gouuerne, ceux-là ne trouuant iamais de bornes à ſ'affliger, non plus que ceux-cy ne peuuent en mettre à ſe careſſer! ô differens traictemēs des corps qu'une meſme paſte compoſe, aux vns le cilice ſemblāt trop doux, aux autres le lin mol trop rude, aux vns le gros bureau trop delicat, aux autres le velour groſſier, aux vns le bois vne couche trop molle, aux autres la plume trop dure, aux vns le pain vn viure trop delicieux, aux autres les banquetts meſmes inſipides, aux vns les cordes, le fer, & les verges trop peu poignantes, ſ'ils n'y adjoutoient les eſpines, aux autres la delicateſſe meſme trop aſpre, & trop ſeuere, ſ'ils n'inuentoient tous les jours de nouuelles molleſſes pour ſ'effeminer dauantage, & ſe perdre en ſ'effeminant! D'où viennent en ceux qui ſont de meſme nature de ſi conſtraires ſoucis, les vns penſant au milieu des au-

sterités chatoüiller trop leur chair, les autres au milieu des delices la soigner encore trop peu ? Des diuers esprits qui les maistrisent & leur font voir diuers objects, l'esprit de la terre ne proposant aux vns que cette vie passagere, & l'esprit du ciel monstrant aux autres l'eternelle. Mais qui se trompe, ie vous prie, ou ceux qui prennent la couronne de roses avec les reprocués descrits en la Sapience, ou ceux qui choisissent la couronne d'espines avec IESVS-CHRIST ? Ie semblerois ou me monstrer ingrat, ou bien auoir oublié les graces que le ciel a fait à ce dernier siecle, si j'obmettois l'exemple de S. Charles Borromée Archeuesque de Milan, que tât de miracles faiçts apres sa mort, & plus sa vie qu'il faut appeller vne chaisne tissuë de miracles cõtinuels, ont rendu si recommandable, lequel parmy les trauaux, & fatigues de sa charge pastorale couchoit sur la dure, ne se nourrissoit que de pain & d'eau, & se maceroit incessamment avec de fouiets, qu'on trouua tous teints de son sang apres son

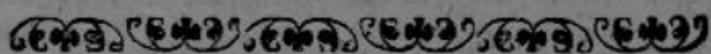
*Venite,  
corone-  
mus nos  
rosis.  
Sap.ca.  
2.*

*Lib. 6.  
vita Ca-  
roli Bor-  
romei.*

trespas, son humilité les ayant avec autant de soin cachés durant sa vie, que son zele les auoit subis avecque rigueur. J'adjouteray S. Ignace, lumiere de cet âge, & fondateur de cette docte & sainte Societé que le ciel semble auoir suscitée en nos derniers jours, nō moins pour s'opposer à l'heresie naissante, que pour restaurer les mœurs corrompues, qui comme raporte Pierre Ribadeneira, l'escruiuin de sa vie, se flagelloit trois fois le jour ardemment & feuerement, & S. François Xavier le nouuel Apostre des Indes Orientales, qui comme dit Turfelin en l'histoire de sa vie, affligeoit son corps par de frequentes disciplines, & les cordes dont il se flagelloit ayant esté trouuées par quelqu'un rendirent la santé à plusieurs malades, & firent beaucoup d'autres miracles, Dieu approuuant par ce moyen la flagellation volontaire, lors qu'il a communiqué tant de pouuoir aux instrumens d'icelle. Les exemples de tant de sainets qui ont l'approbation du ciel par les miracles, & par la canonisation de

*Turfelin*  
*num, lib.*  
*4.6.9.*

leur vie, authorisent cet exercice de penitence, & tesmoignent que c'est vn sacrifice agreable à Dieu, pourueu qu'il soit accompagné de toutes les circonstances requises pour la valeur, & merite d'une action.



*Des fruits de la discipline.*

C H A P. X X.



N dit que les racines de la palme sont tres-ameres, mais ses fruits surpassent en douceur le miel, le Nectar & l'ambrosie; si bien que cet arbre comméce par l'amertume, & se termine par la suauité. Telle est la nature des choses qui sont aspres, piquantes & douloureuses à la chair, c'est d'engendrer en l'esprit des fruits tres-doux, & tres-suaues, & de leurs racines qui sont ameres au sens, pousser en l'ame des douceurs incomprehensibles. La discipline est vne plante aspre, & rude au suc de sa tige, mais delicieuse en la faueur de ses fruits, dont le premier est

celuy que son nom promet, qui n'est autre que l'erudition, & l'instruction de l'esprit, lequel se recolligeant, se remplit de sagesse & de prudence, quand la chair est reprimée. C'est ce que dit le Sage aux Prouerbes, *La verge & la correction donnent la sagesse; & ailleurs, le fouet au cheual, le cheuestre à l'asne, & la verge au dos des imprudens.* Et certes, ce qui cause plus d'imprudence en l'homme, & le rend moins capable des sages cōseils, c'est la fougue de ses passions, la petulance de sa chair, les mouuemens violens de sa concupiscence, laquelle estant chatouillée par les delices deuiet insolente, & aueugle l'esprit & le jugement, comme le Philosophe mesme l'a remarqué dans sa morale; mais lors qu'elle est combatuë, & comme repoussée par la douleur, & par l'affliction, elle donne loisir à la raison de se ramasser & s'instruire par la consideration. Tellement que comme l'espine de l'aduersité qui poinoit le Prophete Daud, le faisoit conuertir, & tourner vers le ciel en ses angoisses, ainsi qu'il tesmoigne

*Virga  
& cor-  
rectio  
tribuit  
sapien-  
tiam.  
Prou.c.  
29.  
Prou.c.  
26.*

*Conuer-  
sus sum  
in erū-  
na mea  
dum cō-  
figitur  
spina.*

luy-mesme ; semblablement cette douleur volontaire que le Penitent inflige à sa chair, perce, & passe jusqu'à son cœur, pour l'esueiller du sommeil de son imprudence, & le prepare à recevoir les instructions de la sagesse, & les inspirations de Dieu, tant par la subjection de la partie inferieure domtée par cette mortification, que par la disposition nouvelle que la partie superieure tire de cette obeyffance.

Vn autre fruit de cet exercice, c'est celuy que marque l'Apostre en ces paroles, *Je chastie mon corps, de peur que preschant aux autres, ie ne devienne moy-mesme reprouvé*, d'où nous colligeons que le chastimēt volontaire de la chair preserue l'ame de la reprobation & de la damnation, non en la justifiant si elle est en estat de peché mortel, veu que cecy n'appartient qu'à la contrition, & au Sacrement de penitence, mais l'empeschāt de tomber dans le vice, si elle est en estat de grace, comme estoit l'Apostre. Car comme les remedes preservatifs sont dits deliurer de la mort, entant qu'ils preuiennent la mala-

*Castigo  
corpus  
meum ne  
cū aliis  
predi-  
cavero  
ipse re-  
probus  
efficiar.  
1. Cor.  
c.9.*

*Tu virga percuties eum, & animam eius ab inferno libera-bis.*

Prou.c.  
26.

*Theodo-retus in hist. Relig. cap. 28.*

die dont la mort est la fin, ainsi nous disons que l'austerité du corps garantit l'ame de l'Enfer, parce qu'elle la prémunit contre le peché, dõt l'Enfer est la recompense, *Tu frapiras l'enfant de la verge, & deliureras son ame de l'Enfer*, dit le Sage aux Proverbes. C'est ce que respondit l'Anachorete Thaleleus à l'Euesque Theodoret, qui l'ayant interrogé du motif d'une vie si austere, dont il affligeoit son corps, n'en receust d'autre response, sinon qu'estât chargé de plusieurs pechés, & croyant la verité des supplices dont Dieu menace les pecheurs, il rachetoit l'eternité de ces horribles tourmens par la briefue durée de quelque peine mediocre, & supportable.

Et non seulement cette affliction volontaire deliure de l'Enfer en domtant le corps, & preseruant du peché, mais encore si l'homme est en estat de grace, elle allége, ou bien oste du tout par vne satisfaction de Justice, les peines temporelles qu'il luy faudroit payer dans le Purgatoire, veu que comme disoit Tertulien, *à mesure que tu ne l'espargneras*

pas, Dieu t'espargnera; & selõ la sentence de l'Apostre, si nous nous jugeõs nous-mesmes, nous ne serons pas jugés; ny punis par consequent, si nous-nous punissons nous mesmes. Le jugement que nous faisons de nous-mesmes preuient sa sentence, & le supplice que nous prenons de nous-mesmes, ses punitions. Nos mains nous deliurent de ses mains, esquelles cõme dit l'Escriture, c'est chose espouuantable de tomber, nos verges de sa verge qui est de fer, & brise ce qu'elle frape.

Outre tous ces fruiçts, l'Apostre nous en indique vn autre tres-excellēt quand il dit, *que le momentanee qui est leger a souffrir de nostre tribulation presente, opere en nous vn prix eternel de gloire*; ce qui se doit entendre non seulement des afflictions non recherchées qui nous arriuent de la part ou de Dieu qui nous espreuue, ou des hommes qui nous persecutent, ou des Demons qui nous tentent; mais aussi de celles que nous subissons volontairement pour l'amour de Dieu, veu que la volonté qui donne le prix à toutes les bõnes

*In quã-  
tum non  
tibi par-  
ces, in  
tantum  
tibi par-  
cet Deus.  
Tert. de  
pœnit.  
1. Cor.  
c. 11.*

*2. Cor.  
c. 4.*

œuvres, ne peut l'oster à la mortification & maceration de la chair, si non qu'il semble à quelqu'un que les autres afflictions acquierent du merite, parce qu'on les accepte, non pas celle-cy, parce qu'on la recherche, comme si l'acceptation auoit aucune valeur qu'à raison de la volonté, qui est sans doute plus libre, & en suite plus meritante en desirant, & cherchant de souffrir, qu'en acceptant les souffrances. Ainsi la flagellation volontaire faite en estat de grace, merite vn accroissement & augmentation de gloire dans le ciel, outre que c'est vne disposition & preparation au martyre, qui est le dernier coup d'essay de la vertu Chrestienne.

Mais quoy, dira quelqu'un, n'apporte-elle aucun profit à ceux qui sont en estat de peché mortel? A la verité, Dieu crie par son Prophete à ceux qui sont en cet estat deplorable, *Brisés vos cœurs, & non vos vestemens*; Que la contrition blesse vos ames plustost que les verges vos corps; Il cherche dauantage vostre conuersion que vostre supplice; ie desire

*Scindite  
corda  
vestra  
& non  
vestimē-  
ta ve-  
stra.  
Ioël. c.  
2.*

desire plus vostre salut que vostre tourment. R'entrés plustost en ma grace par vne vraye penitence & & detestatiõ du peché; & puis vous me presenterés le sacrifice de cette affliction corporelle. Neantmoins encore n'est-elle pas sans quelque fruiet mesme en ce mal-heureux estat, car elle profite pour preseruer de tomber en d'autres pechés, & par cette preseruation allegger les peines d'Enfer, pour obtenir quelque recompense temporelle; & en outre si elle procede d'une impulsion de la grace mouuante, elle vaut non pour meriter, mais pour impetrer vne nouvelle faueur de Dieu, qui pourra conduire l'ame à la contrition, & à la justification. Ainsi ceux qui sont en peché mortel, ne doiuent pas rester ny de prendre la discipline, ny de jeusner, ny de faire l'aumosne, ny de prier, ny d'exercer d'autres bonnes œuures, d'autant que cecy leur peut seruir pour se retirer du precipice de quelques plus grands pechés qui les enuelo- peroient en vn abyssine plus profond, & encore pour esmouuoir la

misericorde de Dieu, laquelle quoy que non deuë aux pecheurs, mais du tout gratuite és premieres benedictions dont elle les preuient, toutefois se donne plustost, & plus volontiers à ceux que les bonnes œuures en approchent, qu'aux autres que l'oubliance & le mespris en esloignent entierement. Mais, ô sages & prudés, ceux qui par la pureté de la vie taschent de se conseruer en la grace & amitié de Dieu, & s'ils en decheent quelquefois, ont soin de s'y remettre aussi tost par la contrition & par la confession, pour ne faire, ny n'endurer rié sans fruit, mais tout meritoirement, tout saintement, tout vtilement pour le ciel, & pour l'acquisition de leur derniere fin, qui est Dieu. Or ie me suis vn peu estendu sur les fruits de la discipline, parce que cecy sert de reigle à toutes les autres œuures penales & afflictions corporelles, desquelles j'ay à parler souuent en cette œuure, qui ont toutes plus ou moins mesmes fruits, & mesmes effects que celle-cy, tellement que ce discours seruira pour tout le re-

ste. Outre que ces considerations pourront fournir de la deuotion & de l'affection au Penitent pour se preparer à offrir à Dieu ce sacrifice volontaire & douloureux, quand le mouuement de son cœur guidé par la discretion d'un sage Pere spirituel le luy conseillera. Il reste maintenant de venir aux exercices des Penitens, puis que nous auons dressé tout leur equipage, mais il faut plustost respondre à la calomnie de ceux qui ont pris occasion de cette flagellation volontaire, de dire que ces Congregations sont les mesmes que celles des heretiques flagellés, imposture que nous destruisons

au Chapitre suiuant pour  
conclurre ce second  
Liure.

*Que les Confreries penitentes n'ont rien de commun avec les heretiques qu'on appelloit flagellés.*

## C H A P. XXI.



'ESTOIT le dire d'un ancien calomniateur, qu'il ne faut pas craindre d'imposer de faux crimes aux innocens, quoy que l'imposture & la fausseté se puisse facilement descouvrir, parce qu'encore que la playe guerisse toujours, la cicatrice demeure; & apres mesme que la justification de ceux qui sont calomniés, a du tout abbatu les accusations, les esprits malins des hommes ne restent pas d'en retenir quelque mauuaise impression. Ceux qui ont forgé contre les Congregations penitentes cette calomnie si noire, mais si facile à con-

vaincre, qu'elles ne different pas de la secte de ces heretiques qu'on appella flagellés, parce que la discipline estoit leur principal exercice, ont eu la mesme pensée, & suiui la mesme maxime, qu'encore que la verité descouuerte guerist la playe faite par leur imposture, c'estoit tousiours gagner quelque chose que de donner le coup, qui pourroit laisser dauanture dans la malice, ou foiblesse des esprits la marque eternelle d'une sinistre opiniõ. Mais ces sainctes assemblées ne se mettent pas en peine de satisfaire à la foiblesse des sots, qui se persuadent tout ce qu'ils entendent dire, ny n'esperent pas de pouuoir contraindre au silence la malignité des malueüillans, qui sont de la nature des corneilles & des courbeaux, desquels il est aisé de se defendre, mais non de leur fermer la bouche, criãs plus ils sont chassés, & cherchans quelque consolation à leur fuite par leur croassement. Elles se contentent de renuerfer en telle sorte toute la machine de cette accusation, que les prudens, & non pas-

fionnés voyent clairement l'imposture, les imprudens & credules ayent dequoy guerir s'ils veulent, la maladie de leur cerueau, & les ennemis iurés demeurent sinon muets, du moins cōvaincus en leur calomnie. Je dis donc en premier lieu que la flagellation volontaire, qui est tout le fondement, & toute la couleur que les accusateurs apportēt à leur objection, ne suffit pas pour monstrier que nos Penitens soient imitateurs de cette secte des flagellés, parce que la mesme raison conclurroit que tous les Prestres & tous les Religieux qui font vœu de chasteté, ressembleroiēt à ces anciēs heretiques qui condamnoïēt le mariage, & que tous les Catholiques qui s'abstiennent de la chair és tēps prescrits par l'Eglise, imiteroient ces autres reveurs qui reprouvoïēt certaines viādes comme prophanes & impures. Mais comme nous respondons aux nouateurs de nostre siecle, qui nous objectēt telles niaizeries, que les Prestres & Religieux s'abstiennent du mariage, non par erreur comme ceux-là, le condam-

nant comme illicite, mais par vertu, preferant selon le conseil de IESVS-CHRIST, & de l'Apostre la continence comme meilleure; & que tous les Catholiques se priuent de la chair es temps defendus, non par superstition, comme ces anciens qui la reprouoient comme impure, mais par obeissance renduë à l'Eglise, qui a receu l'authorité de IESVS-CHRIST de prescrire des loix à ses enfans, & par temperance qui tend à la maceration de la chair, maceration louée, voire enjointe & commandée generallyment par toute l'Escriture: tellemēt que c'est mal inferé de dire, Vous vous abstenés du mariage, & de la chair; donc vous ressemblés à ces heretiques qui s'en abstenoient, parce que ce n'est pas d'eux, ny de l'imitation de leur folie, d'où nous prenons cette continence & cette abstinence, mais de l'Escriture, de la verité, de l'Esprit de Dieu, des loix de l'Eglise, des cōstitutions des Apostres, & des exemples de tous les saincts. Semblablement les Penitēs respondent à leurs calomniateurs, que cette cōsequen-

*Sunt eunuchi qui se castraverunt propter regnum caelorum.*

*Bonū est homini mulierē non tangere.*

*Si Ecclesiam non audierit sit sibi tanquam ethnicus & publicanus.*

*Scitis quae praeccepta dederim vobis per Dominum Iesum.*

*Mortificate membra vestra.*

ce est vicieuse, Vous vous flagellés ~~comme~~ ceux de cette secte qui a esté condamnée, donc vous les imités; car ce n'est pas de leur exemple qu'ils empruntent la deuotion de se flageller, veu qu'ils n'accompagnēt pas cette actiō des erreurs & superstitions dont tels fols l'accompagnoient; mais ils la prennent du conseil du S. Esprit, qui approuue dans les saintes lettres l'affliction volontaire de la chair, & de l'usage de tant de saints personnages qui leur ont enseigné de s'affliger, & se mortifier en cette façon particulièrement, si bien qu'ils sont de la secte des saints, desquels ils imitent la penitence, & non de ces flagellés, desquels ils detestent l'erreur. Ils prennent leur fondemēt de l'Escriture, faisant ce qu'elle conseille, leur naissance, de l'exemple des saints, suiuant ce qu'ils ont pratiqué, leur confirmation, de l'authorité de l'Eglise, exerçant ce qu'elle approuue, rien pour tout de cette secte reprouuée, abominant tout ce qu'elle a fait, & condamnant avec l'Eglise tout ce qu'elle a soustenu.

Cette replique pourroit suffire pour leur justification & confusion de leurs aduersaires, mais pour mōstrer dauantage cettē verité, nous esclaircirōs briefuement toute l'histoire de ces flagellés, & ferons voir comme nos Penitens n'ont rien de commun avec eux.

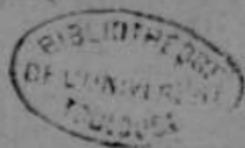
Celuy qui a fait la suite des Annales du Cardinal Baronius, remarque des Autheurs du temps, qu'en l'année 1340. & le iour 25. du mois de Mars sous le Pontificat de Benoist XII. parurent és champs de Cremonne en Italie de grādes trouppes d'hommes & femmes peslemesle assemblés, qui pouuoient en tout composer le nombre de dix mille personnes, lesquels ramassés de diuerses Villes, & Dioceses circonuoifins, alloient de village en village, nuds pieds, vestus de lambeaux deschirés, se batans avec de foüiets, & demandans par tout des aumosnes; ce qui donna la premiere entrée à la secte qu'on a depuis appellé des flagellés. L'Autheur de tout cecy, fust vne fille tres-excellente en beauté, mais qui auoit ap-

*T*  
*in an-*  
*nal. an.*  
1340.

*Bernar-  
din.  
Cor.  
bist.  
Medio-  
lan.p.3.*

pris d'un mauuais & pernicieux Prestre qui en abusoit, de feindre deuant les hommes la saincteté qu'elle n'auoit pas, & sous le voile de cette hypocrisie, se veautrer secrettement en la luxure, adorer des idoles & simulacres, & commettre toute sorte d'iniquités & d'impietés. Mais Dieu ne permist pas que sa malice demeurast long temps cachée pour euader ou differer la punition qu'elle meritoit, tellement qu'ayant esté bien tost saisie par le commandement de l'Euesque de Cremone, elle descouurist toute la trame de ses mauuaises pratiques, & fut condamnée avec son corrupteur aux flammes, digne salaire des abominations ou le feu de leur concupiscence les auoit enuelopés. Conferons maintenant cette origine de la secte des flagellés, avec celle des Congregations penitentes: & nous verrons comme celle-là venoit du Diable, celles-cy du S. Esprit, celle-là de la liberté de la chair, celles-cy du desir de mortifier la chair, celle-là de l'hypocrisie pour cacher les pechés, celles-cy d'une vraye affection

de corriger, & destruire les pechés par la penitence. Là vne femme corrompue & vn Prestre depraué donnerét le commencemét pour mieux perseuerer en leurs ordures; icy les Autheurs, & les fondateurs ont cherché l'occasion & le moyen de se defaire du vice, & de tendre à la perfection Chrestienne; ce qu'ils ont tesmoigné lors qu'ils sont allés la plus-part acheuer leurs jours en de Religions reformées. Là les hommes & les femmes estoient confusément assemblés avec danger pour eux mesmes, & scandale pour autrui; icy qui a veu jamais rien de semblable? là ils couroient vagabòds par les campagnes, icy les Confres sont cachés dans vne retraite, & s'ils sortent quelquefois en procession, c'est dans l'enceinte de leurs Villes. Là c'estoient des ignorans de basse & vile qualité, que la simplicité rendoit susceptibles de la superstition, & la vilité, peu soigneux de leur honneur; icy les Docteurs, les Euesques, les Magistrats, les Princes, les Rois mesmes s'enrolent, qui sont hors de soupçon ou



de se tromper par ignorance, ou de s'auilir par pusillanimité. Là ils demandoient des aumosnes au peuple par tout où ils passoient, auarice qui seule pouuoit les rendre suspects de supercherie; icy les reigles exhortent à departir des bien-faiçts & en commun, & en particulier; liberalité qui exempte de tout blasme, charité qui marque la vertu Chrestienne. Là les Euesques s'opposoient, se faisoient des chefs, & dissipoient les assemblées; icy tout au contraire l'Eglise les approuue, les Prelats les confirment, les Magistrats les protegent, les Edicts les autorisent, le ciel, & la terre, la Religion, & l'Estat conspirent pour les aduancer. Qui ne voit doncques vne parfaite Antithese, & opposition entre ces flagellés, & nos Penitens, que quelques vns veulent neantmoins faire descendre de cette engeance là, comme s'ils vouloient tirer des renebres l'origine de la lumiere, ou faire sortir, comme dit l'Euangile, les raisins des espines, ou les figues des chardons?

Passons outre, & voyons le pro-

grés de la secte des flagellés, qui *Cromer.*  
comme remarque Cromerus en son *lib. 12.*  
histoire; jetta de plus fortes racines  
en l'année 1348. pendant le rauage  
de cette peste generale qui pensa  
reduire tout l'Vniuers en solitude;  
car pour lors on vit presque par  
toute la terre où le nom de I E S V S-  
C H R I S T est recognu, de grandes  
troupes d'hommes, & de femmes  
ensemble, nus des espauls jusques  
à la ceinture, allans par les chemins,  
& par les rues qu'ils arrousoient du  
sang coulant abondamment des  
coups de fouets qu'ils se donnoient,  
en implorât la misericorde de Dieu  
par de voix lamentables; & d'autant  
que tout cela n'estoit qu'un voile  
de mille crimes, & de mille dogmes  
peruers dont ils infectoient le mon-  
de, ils furent reprimés si seueremēt  
par les peines & chastimés des Ma-  
gistrats politiques, que pour vn  
temps cette fureur d'esprits mala-  
des sembla du tout esteinte. Mais  
comme le feu d'un embrasement ne  
couue quelquefois sous les cendres  
où il semble amorti, que pour se  
r'enflammer avec plus de violence

*Robe-  
tus A-  
besu-  
urius in  
historia  
Angli-  
cana.*

& de degast; aussi ce feint amortissement ne seruiſt que pour ajouter vne nouvelle ardeur à cette manie, qui se r'alluma l'année 1349. & couruſt depuis la Hongrie par toute la haute Allemagne, & les Prouinces circonuoisines, non ſans vne extreme & piteuſe deſolation. On voyoit ces miſerables flagellans, abusés de l'eſprit d'erreur qui les transportoit, marcher hommes & femmes peſlemelle à grandes troupes, marqués de croix rouges deuant & derriere, portans chacun de l'vne main vne croix de bois, de l'autre vn fouët à trois cordes armées de nœuds & d'aiguillons poignans, dont ils se deschiroiét juſqu'au ſang deux fois le iour, & vne fois la nuit; & comme ce ſpectacle eſtoit ſpecieux & admirable deuant les yeux du peuple, pluſieurs ſe joignoient à eux de tous coſtés, car ils ne s'arreſtoient iamais plus d'vne nuit en certain lieu, mais vaguans par les champs & par les bourgs, croiſſoiét en multitude plus ils alloient auant comme les riuieres, entraînant avec eux la bourbe, & la lie des larrons, ho-

micides, parjures, adulteres, & telle infame canaille, à qui la crainte des loix rendoit leur sejour odieux, & l'esperance de l'impunité cette façon de vaguer, agreable. Là dessus comme l'audace croist du nombre, & l'insoléce du succès, ils commencerent à prescher au peuple mille & mille erreurs, extollant leur flagellation, la preferant au baptesme, à la penitence, au saint Sacrement, & mesprisant les Prestres, l'Euangile, les mysteres, la Religion, les loix humaines & diuines, avec telle fureur, qu'une fois ils lapiderent un Religieux de l'ordre des Predicateurs qui les oza reprendre de ce qu'ils presumoient de prescher, & d'enseigner sans autorité, ny mission. Cecy venant aux oreilles du Pape Clement VI. il y appliqua le remede des excommunications & censures, lesquelles ne suffisant pas pour les extirper, il incita Charles Roy des Romains à les exterminer par les armes, luy donnant la decime de tous les reuenus Ecclesiastiques par tout le Royaume de Boëme, & par la Prouince de Luxem-

*Bezoni-  
nius in  
Annal.  
ann.  
1351.*

bourg pour les frais de cette guerre sacrée.

Or ie fais maintenant juge le Lecteur, s'il y a quelque fondemēt de dire que nos Penitens soient de la secte de tels esgarés & frenetiques; ce que neantmoins quelques vns n'ont pas redouté d'auancer au desauātage de la verité si claire, & si manifeste. Que reste-il sinō que desormais on tasche de persuader à ceux qui ont des yeux, que le jour est nuit, ou à ceux qui ont le goust sain, que le miel est absynthe, puis qu'on s'efforce de faire croire à ceux qui ont la raison, que le bien est mal, la vertu, vice, le merite, offense, la Religion, impieté, & que ceux qui sont approuués par le Pape, qui recognoissent l'Eglise, qui reuerēt les Sacremens, qui professent vn honneur & respect particulier enuers les choses sacrées, ressemblēt à ceux qui ne receuoient ny Pontife, ny Euesques, ny Prestres, ny Eglise, ny Sacremens, ny rien que la folie de leur esprit auégulé? Mal-heur à vous qui appellés le bien mal, crie le Prophete.

*Ve vobis qui dicitis bonum, malum.*

*Fin du Livre second.*



## LIVRE TROISIEME,

Où il est traité des exercices  
que les Confreres font  
dans la Chapelle.

*Des assemblées qui se font tous les  
Vendredis sur le tard.*

## C H A P. I.



LE Soldat équipé de  
ses armes, n'attéd plus  
que le son de la trom-  
pette, & la semonce  
du tabour pour com-

mencer le combat, & faire preuve  
de sa force & de son courage. Ainsi  
puis que nous auons armé le Peni-  
tent de tout l'equipage necessaire,  
que reste-il finõ que nous luy don-  
niõs le signe pour entrer au champ  
de bataille, & monstrier qu'il n'est  
pas comme les Casserons, qui n'a-  
yant pas de cœur pour faire valoir  
leur espée, ne portēt les armes qu'à

leur honte & confusion? Le Nauire n'est assorti de voiles & d'auirons que pour voguer, le carosse de rouës & de cheuaux que pour rouler, l'oiseau d'aisles que pour voler, l'animal de ses facultés naturelles que pour agir, l'artisan de ses outils que pour trauailler, ny le Penitent des armes de la penitence que pour les mettre en vsage. Voyons doncques les principaux exercices spirituels prescrits par les reigles des Congregations penitentes, & premierement en ce troisieme Liure les exercices pratiqués en corps par les Cōfreres assemblés dans la Chapelle, puis au Liure suiuant les exercices qui se font hors de la Chapelle. Le premier exercice, c'est la retraite spirituelle que les reigles ordonnent tous les Vendredis, ou selon la diuersité des lieux chaque premier Vendredy du mois. Nous auons desia touché en passant cet exercice au premier Liure, lors que nous auons assigné les raisons du lieu secret, & retiré du tracas du Monde que les Penitens choisissent pour y faire leurs assemblées; & là

nous auons montré par l'Escriture comme depuis le commencement du mode tous ceux qui se sont rangés du parti de Dieu ont esté loigneux d'auoir des solitudes escartées, & séparées du tumulte, pour y renoueller par des recollections frequentes les forces de leur esprit. C'est pourquoy pour n'vser pas de redites importunes, & qui ne seruēt que pour enfler vn volume, nous ne dirons icy rien plus du lieu retiré que les Penitens prennent pour se mettre quelquefois à l'escart du Monde; mais nous parlerons seulement des exercices spirituels qu'ils pratiquent en ce lieu, le premier desquels est cette petite retraite spirituelle, de laquelle nous traitons en ce Chapitre. Or pour commencer par l'authorité que l'Escriture donne à cette retraite; il n'y a rien de plus frequent és saintes lettres que les semonces que nous fait le S. Esprit, de nous recueillir, de nous recolliger, d'entrer en la solitude, pour prendre garde à ce qui se passe dans nous, & voir si nos pensées, nos maximes, nos desirs, nos preten-

tions, nos actions se conforment à la reigle de sa diuine volonté, qui est l'vniq̄ue chemin de la gloire où nous aspirons. *R'entrés ô preuaricateurs & desobeysfans dans vos cœurs*, crie le Prophete Isaïe: *Ne te delecte pas parmi la foule des peuples*, dit le Sage; *Il s'assoira solitaire, & se taira*, dit Hieremie parlant du seruiteur de Dieu; *Je l'ameneray dans la solitude, & parleray secrettement à son cœur*, dans le Prophete Osée; *Je me suis estoigné par la fuite, & ay demeuré dans la solitude*, c'est le tesmoignage que le Prophe- te Dauid porte de soy-mesme. Ce precepte du S. Esprit si souuent inculqué dans l'Escriture se peut pratiquer en deux façons, par les recueillemens interieurs qu'on peut faire tousiours, & en tout lieu, mesme au milieu du tumulte des affaires & du tracas des compagnies, & par les retraites expresses dont on peut vser en certains temps, se retirant à l'escart du bruit en quelque lieu solitaire destiné pour cet exercice. Il y a certains animaux qui se retirent & se resserrét souuent dans eux-mesmes comme les herissons,

c.  
46.  
Ecclef.  
c.18.  
Ne oble-  
teris in  
turbis.  
Hier.c.  
3.  
Thren.  
Ozeæ  
c.2.

les limaçõs, les huitres, & tous ceux qui traient leur maison avec eux, lesquels ont cet artifice de se r'enfermer dans leur coque, ou pour repousser l'injure du temps, ou pour defendre leur foiblesse des coups, ou pour prendre le repos, ou pour viure de leur substãce; il y en a d'autres qui se cachent du tout en certains temps dans des grotes ou tanières, sans paroître aucunement au jour, comme les Ours pendant les quarante jours qu'ils dorment, & les rats des montagnes, qu'on appelle glirons. Mais la Tortuë à l'usage de l'une & de l'autre de ces deux retraires; car pendant le beau temps qu'elle sort à la campagne, elle s'enferme dans sa coquille à toutes les rencontres qu'elle craint, & redoute; & en outre elle demeure comme perduë & cachée sous la terre pendant toute la rigueur de l'hyuer. L'ame soigneuse de son salut doit imiter la Tortuë; se retirer & se ramasser en elle-mesme par de recollections frequentes, & pour apprendre à bien pratiquer ces recueillemens, choisir des temps de-

stinés pour s'escarter du tout des affaires & des empressements du monde dedans quelque solitude. Car celuy qui se laissant du tout emporter aux choses exterieures, neglige de prendre certaines heures, & certain lieu pour se retirer & vacquer à soy, il n'acquiert jamais la facilité de r'apeler son cœur en soy-mesme es occasions necessaires; & celuy qui n'a pas acquis ce pouuoir sur son esprit, que de le r'amener & le recolliger quand il faut par la reflexion, il laisse son ame en mesme peril que ceux qui habitent vne ville desmantelée, ou ils sont exposés à la rage des ennemis. Se donner du tout au monde, c'est abandonner son salut. N'estre jamais à soy-mesme pour estre du tout aux affaires, negliger son ame pour ne songer qu'à ses negoces, oublier ce qu'on est pour ne vaquer qu'à ce qu'on a, c'est imiter le Soldat, qui pour garder ses armes plus entieres, exposeroit son corps aux coups, & qui voudroit estre si prouidét pour son bouclier, qu'il seroit prodigue de sa propre personne. Le Marchand seroit bien

insensé, lequel estant surpris en mer par la tempeste, & réduit à cette extremité, qu'il faudroit ou perir ou descharger la Nauire, aimeroit mieux se jeter luy-mesme dans les flots, que non pas vne partie de ses marchādises, & perdrait sa vie pour sauuer ses denrées. Ce Monde, ô hommes, est vne mer; ou parmy tant d'orages & de dangers qui vous environnent, vous courés risque de faire naufrage de vostre ame, si pour vaquer à vous, & penser à vostre salut, vous ne vous deschargés par interualles des sollicitudes, & occupations du siecle; & cependant vous estes pour la plus-part si attachés à ces ombres volantes qui ne vous touchent que pour le moment de cette vie qui passe comme vn songe, que pour n'oster pas aucune partie du temps au Monde, vous le desrobés tout à vous mesmes, & le donnant tout à ce qui est hors de vous, n'en gardés pas vne minute pour vous, vous perdant pour vos negoces, & abandonnant vos ames pour le soin desordonné de vos moyens, qui est le plus sot genre de

folie qu'on couure du nom de sagesse. De là procedent ces passions violentes qui vous emportent, cette ignorance qui vous precipite les yeux clos à vostre ruine, ces cheutes frequentes, ces pechés continuels, ce mespris de Dieu, cet oubli de vous-mesmes, cette insensibilité des choses qui touchent la foy: bref, cette abominatiõ generale qui peuple l'Enfer, attriste le Ciel, & desole la terre; *La terre est desolée d'une pitieuse desolation, parce que personne n'a soin d'entree dedans son cœur pour se considerer, se cognoistre, & se reigler,* dit le Prophete Ezechiel. Les fondateurs des Congregations penitentes considerant ces verités, & voyant la necessité de ces retraites spirituelles, ont pris yn jour de la semaine pour se retirer dans leurs Chapelles hors du bruit & des affaires. En quoy ils ont imité la coustume des premiers Chrestiens, qui pendant les persecutions s'assembloient toutes les semaines en des lieux secrets & retirés, pour chäter loüanges à Dieu, & s'enflammer par des exhortations à combatre contre le Monde, cõme

Ezech.  
c. 17.

Terul.  
in A-  
pol.

nous

nous voyons dans l'Apologetique de Tertullian. Le jour qu'ils ont choisi c'est le Vendredy, jour marqué du sang du Sauueur, & destiné par l'Eglise à la recordation du mystere de la Croix par l'affliction de l'abstinence commandée; iour de la creation de l'homme, iour de sa restauration, & qui nous semble semondre particulieremēt à nous recolliger, pour considerer comme nous auons esté tirés du neant, & retirés du peché, & rendre graces à celuy de qui la parole nous a creés, le sang nous a rachetés, l'amour nous veüt glorifier, changeant la couronne d'espines qu'il a pris pour nous en ce jour en vne couronne de roses immarçesibles. Nostre histoire remarque que le Roy saint Louys auoit choisi le Vendredy entre tous les iours de la semaine, pour vaquer à son ame d'vn soin plus particulier, se confesser, communier, & prendre la discipline des mains de son Chapellain, afin que le mesme jour auquel le Sauueur auoit pati pour luy, le veüst compatissant non seulement en son ame, mais encore

Le  
fieur  
de  
Ioin-  
uille  
en la  
vie de  
saint  
Louys.

en son corps, & portant en sa chair mortifiée l'image de IESVS-CHRIST mourant en Croix. La mesme raison a poussé les Penitens à prendre le mesme jour pour pratiquer les mesmes exercices de deuotion & de mortification; & se retirans dás leur solitude prier tous ensemble, psalmodier, ouïr vne briefue exhortation qui s'y fait pour le moins vne fois tous les mois, & bien souuent tous les Vendredis, & prendre la discipline selon leur deuotion réglée par la prudence de leur Pere spirituel. Or d'autant qu'au Liure precedent nous auons suffisammēt parlé de la discipline lors que nous auons dressé l'équipage du Penitent, il seroit superflu d'en parler icy derechef; c'est pourquoy nous passerons outre, & viendrons aux autres exercices.

*De la censure des mœurs  
ordonnée par les reigles.*

CHAP. II.



Es choses les plus parfaites du monde sont aussi bien que la Lune subjectes à la defaillance, si le soyn & l'industrie ne les reparent continuellement. La cantharide s'attache aux roses, le porreau aux belles faces, la taye aux branches prunelles, le ver aux pommes dorées, la rouille aux perles, la tache aux diamans, l'abus & le desordre aux plus saintes assemblées. La superbe entra dás le ciel, la desobeissance dans le Paradis, l'avarice, & la trahison dans le sacré College des Apostres. En la gloire il n'y a que bien, dans l'Enfer que mal, en la terre bien & mal; la terre située entre l'Enfer, & le Ciel préd de l'un & de l'autre, du Ciel la lumiere, de

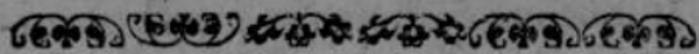
l'Enfer les tenebres. C'est pourquoy les Instituteurs de ces Confreries y ont establi la correction & censure des mœurs, comme tres-importante, & tres-necessaire pour en bannir les abus, qui trouuent la porte ouverte par tout, si ce n'est là haut en l'estat immuable des bien-heureux, où l'inconstance ne peut auoir entrée. Et comme Tertulian remarque qu'en l'Eglise primitiue cette charge estoit commise aux plus graues, & approuués que non le prix, mais la vertu, non la faueur, mais le tesmoignage commun des Chrestiens choissoit entre tous comme dignes d'un tel honneur; pareillement les reigles de ces societés ordonnent, que la commission de cette censure soit baillée par les voix des Confreres, à ceux que la maturité, la sagesse, le zele, & la discretion en font juger les plus capables; lesquels sont obligés par la loy de leur office, de prendre garde aux desordres qui se glissent, soit és exercices & reigles de la Confrerie, soit és mœurs des Confreres pour noter les desbordés, les vicieux, &

*Prest-  
dēt pro-  
bati  
quique  
seniores  
honorē  
istū non  
pretio,  
sed te-  
stimonio  
adepti.  
Ter. in  
Apol.  
c.39.*

les scandaleux , les reprendre premieremēt en secret, puis les voyant incorrigibles , les deferer à l'assemblée, & ordonner par commune deliberation la peine qu'ils meritent fuiuāt la qualité du delict, ou quelque penitence & mortification corporelle , ou la priuation des exercices & assemblées pour certain tēps, ou l'entier retranchemēt, cassation, & separation. C'est ainsi que les censeurs Romains auoient pouuoir de noter tous les citoyens desreiglés ou en leurs tables , ou en leurs habits , ou en leurs mœurs , ou en leurs charges , soit les Plebéés , soit les Cheualiers , soit les Senateurs, qu'ils pouuoient és excés notables flestrir d'infamie, priuer du cheual, & du droict de l'anneau , casser du Senat, & chasser des honneurs; discipline qui maintint en la fleur de sa gloire & de sa prosperité cette Republique maistresse de l'Vniuers, tandis qu'elle fust obseruée; comme au contraire le relaschement d'icelle, quand les abus vindrent à mettre le pied sur les loix , fust le presage de sa ruine & desolation. Que plai-

se à Dieu que la mesme omission & conniuece de la censure, qui se glisse depuis quelque temps en ces sainctes Confreries, ne soit le signe fatal sinon de leur dissipation entiere, pour le moins de leur affoiblissement ! car si le premier esprit des fondateurs ne s'y esueille, pour y renouueller la seuerité de la discipline ancienne, n'est-il pas à craindre que l'indiscipline, & le libertinage que la tolerance trop cruellement indulgente y laisse prendre racines, les menace du dechet ? Si ces folastres, bateurs de paué, coueurs de bals, hanteurs des berlans, pourtraits d'Adonis, frizés, crespés, goderonnés, boutefeux de luxure, profanateurs des temples, corrupteurs des mœurs, & corrompus eux-mesmes, se fussent glissés pendant la pureté premiere de ces Congregatiós naissantes, la juste rigueur de la censure meritée, ne les eust-elle pas contraints ou de changer de vie, ou de quitter du tout le nom, & l'habit sacré qu'ils diffament ? Ne vaudroit il pas mieux retrancher le membre pourri, le rameau sec, la brebis ga

leuse, que laisser gaster tout le corps, tout l'arbre, tout le troupeau? Quelle misericorde, qui pour espar- gner la partie, laisse ruiner le tout? Quelle indulgence, qui pour estre douce aux coupables, est cruelle aux innocens? les bons portent le reproche des meschâs qu'ô souffre; les modestes, le blasme des desrei- glés qu'on tolere, & vous appelle- rés cette facilité vne grace faite au vice, & non plustost vne injuste cruauté commise contre la vertu? *Frapés, crie Dieu, dans le Prophete Ezechiel, coupés, n'esparnés personne, & commencés par mon propre sanctuaire.* Qui flate le mal, persecute le bien que le mal destruit, ou descrie.



*Des festes & octaves celebrées  
tous les ans en ces Confreries.*

CHAP. III.



PRES auoir parlé des as- semblées des Vendredis; & en suite de la corre- ction & censure qui s'y doit pratiquer és occasions neces-

faïres, l'ordre de la matiere nous porte à parler des festes, & des octaves que ces Congregations solemnifent annuellement. Car il est raisonnable qu'outre les assemblées ordinaires de chaque semaine, elles en ayent d'autres plus rares, mais plus grâdes & plus celebres, qui par leur rareté refueillent la deuotion languiffante dans le train accoustumé, & par leur appareil & solemnité l'eschauffent & l'enflâment; comme c'est la nature de toutes les choses moins frequentes, d'exciter les cœurs par la nouueauté, & des esclatantes & apparentes de les esleuer par la majesté. C'est pourquoy le S. Esprit qui conduit par son inspiration, & mesnage par sa prouidence tout l'ordre des sainctes institutions, obseruations, & ceremonies de l'Eglise, a si bien varié le cours de l'année, ore de jours non festés, ore de festes renaiffantes au commencement de chaque semaine, ore d'autres qui parsement par intervalles les semaines, & les mois, ore de quelques autres plus solemnelles, & plus remarquables que la

reuolution de l'an accompli ramei-  
ne seulement, afin que la deuotion  
des Chrestiens ait des relasches pour  
prendre haleine, & puis de reprises  
pour se renouueller, les vnes plus  
frequētes pour ne laisser pas estein-  
dre son feu, les autres plus rares  
pour r'enflāmer sa tiedeur, les vnes  
ordinaires pour l'entretenir, les au-  
tres extraordinaires, & de plus grād  
esclat pour l'exciter, & l'aiguillon-  
ner. Or ces saintes Confreries ayāt  
pris, outre les iours des Vendredis  
destinés aux exercices communs,  
quelques autres iours de l'année  
reserués pour les actions non com-  
munes d'une celebrité plus augu-  
ste, à l'imitation, & avec l'approba-  
tion de l'Eglise vniuerselle, chacune  
a choisi diuersement ses iours sui-  
uant son patron, & sa deuotion, tant  
pour les octaues, que pour les au-  
tres festes qu'elles celebrent avec  
plus d'appareil. Ainsi les Penitens  
Blancs ont pris la feste, & l'octaue  
de la Circoncision, & imposition du  
sacré nom de IESVS, outre quelques  
autres festes votiuës; les Penitens  
Gris, le iour & l'octaue de S. Iean

Baptiste avec quelque autre feste de deuotion; les Penitens Bleus l'Octaue du S. Sacrement, accommodant leur deuotion à celle de toute l'Eglise qui solemnise cette Octaue, & les festes de S. Hierosme, de sainte Magdelaine, & de S. Louys; les Penitens Noirs l'octaue de l'Inuention de la Croix, la feste de l'Exaltation, & le dernier iour de l'octaue du S. Sacrement, celebrant par ce moyen les deux principaux mysteres de leur salut, le mystere qui nous a rachetés de la mort, & le mystere qui nous nourrist, & nous esleue en la vie spirituelle. Mais d'autant que toutes les festes celebrées en ces Cōgregations, se reduisent à ces quatre festes, festes de dedicace, ou benediction de la Chapelle, festes de patron, festes de deuotion, festes d'Octaue: voicy briefuement comme tous ces quatre chefs ont leur fondement en la raison, & en la pratique de l'Eglise vniuerselle. Quand aux dedicaces, il n'y a d'observation plus ancienne en l'Eglise, que de celebrer annuellement le iour de la consecration des Temples, & lieux

sacrés, voire l'octaue toute entiere, ce qui est pris de l'Ancien Testament, où nous voyons cecy pratiqué, & apres la premiere edification du Temple faite par le Roy Salomon, & apres la reparation & renouvellement fait par Esdras, & apres la restitution, & reconciliation du mesme Temple profané, faite par les Machabées. Eusebe, & Sainct Athanase monstrent la mesme obseruation en l'Eglise primitiue; Est-il est bien conuenable qu'on celebre en chaque lieu sacré le jour de sa dedicace, pour renouveler la memoire, & resueiller la reueréce de la presence & assistance particuliere que Dieu promet dans l'Escriture és places qui luy sont dediées, ou quoy qu'il ne soit pas present d'une presence plus reelle qu'en tous les autres lieux, il y est neantmoins d'une presence plus liberale, plus sensible, & plus communicatiue, *P'ay choisi le lieu que tu m'as dedié pour ma maison*, disoit Dieu à Salomon.

Pour la feste du Patron, la raison ne veut-elle pas qu'on honore par-

Liu. 2.

Parali.

cap. 7.

Liu. 1.

Efd. c.

6.

Liu. 1.

Mach.

c. 4.

*Euf. Li.*

9. c. 19.

*hist. Ec-*

*clesf.*

*D. Ath.*

*in Apol.*

*Elegi*

*mibi lo-*

*cum istū*

*in do-*

*mm.*

Liu. 2.

Parali.

c. 7.

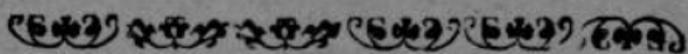
ticulierement, & qu'on inuoque celuy qu'on a choisi entre tous les autres Saints, pour suffragant des prieres & pour exemple des mœurs, au jour que le tour de l'année ramene la commemoration de sa vie sainte & de sa fin bien-heureuse? Et que fait chacun en cecy si ce n'est imiter ce que fait toute l'Eglise, depuis tout temps, & en tous les lieux, & nations de la terre habitable.

Les festes de deuotion ont mesme fondement, estant loisible à chaque congregation de celebrer par vn vœu particulier les festes esquelles elle trouue plus d'aiguillon, & plus de force pour suiure la vertu qu'elle veut embrasser, pour de raisons secretes au sentiment de sa pieté, & qu'elle n'est obligée de declarer a personne qu'a l'Eglise qui luy en donne la licence, & l'approbation. Apres c'est vne pratique si commune par tout qu'il n'y a ny lieu, ny societé qui n'ait ses festes particulieres, comme la deuotion.

Restét les octaues que ces Confreries solemnisent avec autant de magnificence que de zele, & concours

du peuple; mais ces octaues ont leur exemple en l'Escriture qui nous en monstre l'vsage du temps du Roy Salomon, d'Esdras, & des Machabées, & en la coustume ancienne, & generale de toute l'Eglise qui fait les octaues des festes plus grandes & solennelles de l'année, pour imprimer plus efficacement les plus grands mysteres en nos cœurs par vne plus longue commemoration. Venons maintenant a traicter en particulier les exercices spirituels ou publics, ou secrets que les Penitens pratiquēt es festes, & octaues.

Liu. 2.  
Parali.  
c. 7.  
Liu. 1.  
Esd. c.  
6.  
Liu. 1.  
Mach.  
c. 4.



*De l'exposition publique du S. Sacrement es iours des octaues, & autres festes solempnelles de ces Confreries.*

CHAP. IV.



E bien qui se communique est plus grand que celuy qui se reserre, & puis que la nature, & l'inclination du

bien est de se respandre, lors qu'il se retient dans soy-mesme, c'est vn témoignage ou qu'il endure violence, ou qu'il n'a pas encore atteint la perfection de son estre. Mais le bien spirituel outre le mouuement naturel, & cōmun à tout ce qui est bon, est esmeu par vn plus fort aiguillon à faire part de soy-mesme, & c'est la loy de la charité qui ne se pousse pas seulement, mais aussi l'oblige à ceste communication. C'est ce qui a porté les Congregations penitentes à ne retenir pas dans elles-mesmes les graces, & les biens qui leur reuiennent de leurs saincts exercices, & les thresors spirituels des Indulgences qui leur sont concedées, mais d'en rendre par vne charitable beneficence és jours de leurs festes, & octaues tout le peuple participant, ouurant leurs Chapelles à tous, & les attirant par l'exposition publique du sainct Sacrement, par la Predication, par la Psalmodie, par la Musique, par l'esclat des beaux ornemens, par l'appareil & celebrité du seruice, & par les autres allechemens de la deuotion. Et certes puis

que IESVS-CHRIST veut attirer suivant sa Parole toutes choses à soy, pourquoy ses seruiteurs ne tascheront-ils d'ameiner par toute sorte d'inuentions honorables, Sainctes, & Chrestiennes, tout le mode à leur maistre. Mais quelle plus forte corde pour faire venir les ames à IESVS-CHRIST, que IESVS-CHRIST mesme, qui s'est laissé parmi nous au saint Sacrement de l'Eucharistie, comme vne fleur pour faire l'attraction qu'il desire par les attraits de son odeur, comme vn fruit, par sa suauité, comme vne manne, par ses delectations, comme vne fontaine, par les eaux de ses graces, comme vn Soleil, par les rayons de sa gloire, comme vn pain viuant, par la communication de sa vie, comme le Roy des Anges & des hommes, du ciel & de la terre, par la presence de sa Majesté? Il est luy-mesme le but où il faut se laisser tirer, il est l'attracteur, il est la corde qui tire les cœurs, lesquels tirés vont en luy, par luy, vers luy, en luy qui les soustient, par luy qui les conduit, vers luy qui les couronne, bref en sa force

*Omnia  
traham  
ad me-  
ipsum.*

*In fun-  
niculis  
Adam  
traham  
eos.*

Ozèe.  
C. 2.

par sa grace, vers sa gloire: *l'attireray les hommes par les cordelettes d'Adam,* disoit Dieu par son Prophete Ozée; ils resistent aux grandes, & fortes cordes de ma Diuinité, qui sont mon autorité, mon pouuoir, mes commandemens; Ils suiuront les petites & foibles cordelettes de la chair humaine, que le second Adam mon Fils vnique, qui se doit incarner pour leur salut, prendra d'une Vierge descendante du premier Adam; chair qu'il donnera pour eux sur la croix en prix, & redemption, & sur l'Autel en aliment, & nourriture spirituelle, pour gagner leurs cœurs obstinez par toute sorte de bien-faits, & comme Redempteur, & comme nourricier. L'effect a suiui la promesse, & l'euuenement la Prophetie; le Fils de Dieu à pris nostre chair, & nostre humanité, qui commençant aussi tost de produire la force attractiue des cœurs, que la Diuinité luy communiquoit, a fait courir les Rois à sa creche, les Apostres à sa voix, les Publicains à sa Predication, les infidelles à ses miracles, les malades à sa puissance, les

affligés à sa misericorde, la Magdeleine à ses pieds, l'Hemorroïsse à la frange de sa robe, la Samaritaine à ses eaux, chacun à la source de ses graces, & largesses. En fin pour acheuer de faire l'attraction generale du monde entier qu'il vouloit appeller à foy, il s'est immolé pour nous sur la croix, & s'est laissé à nous au sainct Sacremēt de l'Eucharistie; il s'est donné là comme prix pour rachep̄ter nos ames, icy comme pain pour les repaistre, & les rachep̄tant les acquerir, les nourrissant, les conseruer; & tout cela pour nous gagner, & nous attirer à foy par ces deux forts liens, l'obligation, & le besoin, l'obligation d'auoir esté rachetés, & le besoin d'estre nourris, dont l'vn nous acquiert à luy comme à nostre Maistre, l'autre nous fait courir à luy comme à nostre Pere. Et quoy de plus puissant pour r'amener à Dieu les ames les plus reuesches, que ces deux gages de l'amour incomparable de Dieu enuers l'homme, la redemption de l'homme faite par son sang, & l'education par son mesme sang, Dieu

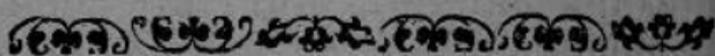
estant passé jusqu'à cet excès d'amour, que de prendre la chair humaine pour auoir en cette chair & de quoy racheter, & de quoy maintenir, & esleuer en sa grace l'homme qui l'auoit offensé? ô esclave, redimé par le sang de ton Maître, enfant nourri du sang de ton Pere, homme qui as tiré ta deliurance, & qui tires ton soustien du sang de ton Dieu, peux-tu penser à ces mysteres, sans sentir les obligations que tu as de le recognoistre, de l'aimer, & de le seruir? Tu estois vendu, Dieu s'est rendu ton prix; Tu defaillois au chemin du Ciel, Dieu s'est fait ton viatique; comme rançon il t'a retiré de la seruitude; comme viande, il te nourrist & t'esleue à la gloire; ô que de charité en ce rachapt! ô que de douceur & tendresse de dilection en cette education! ô que d'obligation en ces deux mysteres de son amour enuers toy!

Le mystere du sainct Sacrement qui comprend en soy celuy de la Croix, comme en estant la commemoration, & la representation per-

petuelle, nous propose tout à la fois deuant les yeux ces deux effets de l'ineffable, & incomprehensible charité de Dieu, qui sont les deux plus fortes cordes qui puissent attirer les cœurs. C'est pourquoy l'Eglise l'expose si souuent en public, pour faire souuenir les hommes de ce qu'ils doiuent à Dieu, & par la presence du don, les exciter à recognoistre les graces du donateur. Car tout ainsi que Dieu donnant la manne aux enfans d'Israël, voulust non seulement qu'elle fust distribuée pour l'usage & nourriture du peuple, mais encore fist commandement à Moÿse d'en remplir vn vase d'or, & le cōseruer dans l'Arche, pour estre à tous les âges futurs vn gage eternal de sa liberalité, & monstrer aux hommes de quel pain il les auoit nourris: De mesme en nous laissant en ce diuin Sacremēt la vraye manne, & le vray pain des Anges qui est son sacré Corps, il a voulu que non seulement nous en fussions re-peus, mais qu'encore il nous seruisst d'vn memorial de ses bien-faicts, & de son amour, comme les paroles

*Vt no-  
uerint  
panem  
quo alui  
vos in  
solitu-  
dine.*

de l'institution de ce mystere le declarent expressément. Et partant l'Eglise obeyssant à son desir, non seulement nous le donne pour nous repaistre, mais aussi nous le montre publiquement pour resueiller en nous la memoire & les actions de graces d'un si grand benefice, & nous faire voir de quelle viande Dieu nourrist nos ames; & combien sont obligés à Dieu ceux que Dieu nourrist de soy-mesme.



*De la psalmodie des Penitens.*

C H A P. V.

*Beatus  
populus  
qui scit  
iubila-  
tionem.*



**B**IEN-HEUREUX le peuple qui sçait la psalmodie, & la jubilation, dit le Prophete. Et veritablement, puis que l'office des Anges, & des ames heureuses, est d'entonner là haut des Hymnes, des Pseaumes, & des Cantiques d'une jubilation eternelle, à la loüange & gloire de celuy qui les beatifie par sa vision, l'imitatiõ de l'action des esprits bien-heureux est yn commence-

ment, ou pour le moins vne preparation de la beatitude. C'est cōmencer sur la terre ce que l'on doit poursuiure sans fin, & sans interruption dans les Cieux. C'est exercer la fonction pour laquelle l'homme est créé, lequel a receu de Dieu l'entendement pour le cognoistre, & former en le cōreplant de considerations hautes, & dignes de sa grandeur, la volonté pour l'aimer, & s'vnir à son esprit par conformité d'affectiōs, & afin que ces concepts, & sentimens interieurs de Dieu, ne demeurassent pas estouffés dans le secret de ses pensées, & dans le silence de son cœur, la langue pour les exprimer, & les faire esclater, & retentir au dehors par la voix, & par la parole. Car Dieu ayant créé pour son honneur & pour sa gloire, non seulement la nature Angeli- que & purement spirituelle qui le louë eternellement d'une voix qui n'est intelligible qu'à l'esprit, comme c'est aussi l'esprit qui l'enfante; mais encore la nature puremēt corporelle, composée des Cieux & des elemēs, & de tous les corps qui ont

ou l'estre, ou la vie, ou le sentiment comme les pierres, les plantes, les animaux irraisonnables, choses qui n'ont aucune cognoissance de Dieu, & qui par consequent sont incapables de luy rendre d'elles mesmes la louange pour laquelle neantmoins elles sont creées cōme pour leur principale fin ; Dieu a voulu former vne creature constituée entre les esprits & les corps, entre les Anges, & les choses du tout materielles, qui participant de l'un & de l'autre, & assemblant tous les deux en vn, le spirituel & le corporel, peut s'esleuer comme les esprits à la cognoissance de sa diuinité, & produire de cette cognoissance par l'organe corporelle de la langue, les benedictions, les actions de graces, les loüanges vocales, & resonnantes au dehors, qui luy estoient deuës, mais ne pouuoient lui estre renduës par toutes les autres pieces de ce monde materiel. Tellement que la propre action de l'homme, cependant qu'il est sur la terre parmy ces choses sensibles & corporelles, dont il est le Maïstre & le Roy ; c'est de

Joüer Dieu par Hymnes & Cantiques, au nom de toutes les autres creatures qui le seruent en recompense de cet office qu'il leur rend, faisant pour soy-mesme, & pour elles ce qu'elles ne peuuent faire; comme pareillement apres cette vie la fonction qu'il exercera là haut, ce sera de continuer parmy les chœurs des Anges ce mesme sacrifice de loüanges eternelles deuant le thrône de sa diuine Majesté. Cōme l'oiseau est fait pour voler, le poisson pour nager, le cheual pour courir, le serpent pour ramper, la plante pour fructifier, le feu pour eschauffer, le Soleil pour donner le jour, chaque chose pour l'operation qu'on voit la plus conforme à sa nature, l'homme est fait aussi pour chanter les loüanges de Dieu, puis qu'il n'y a rien qui soit si conuenable à sa condition, que d'appliquer son ame raisonnable à la contemplation de la premiere verité, & à l'amour du souuerain bien, qui est Dieu, & son corps instrument, & organe de cette ame au ministere le plus digne de ses occupations in-

terieures, qui est d'exprimer par la langue les conceptions que son esprit forme de cette Majesté souveraine. Et l'homme qui par negligence ou par oubliance, qui procede d'une trop grande attention, & affection aux choses exterieures, manque à ce sien deuoir, il manque au propre, & legitime office de l'homme; il monstre qu'il ne cognoist pas ce qu'il est, puis qu'il ne fait pas ce pourquoy il est, & l'omission de son principal exercice, le conuainct d'une stupide ignorâce de son estre. C'est pourquoy tous les Docteurs disent que si l'homme se fust maintenu dans le paradis terrestre au premier estat de sa creation, qui estoit l'estat d'innocence, il eust vaqué tousiours à louer & benir Dieu, comme à la fin & au but vnique de sa nature raisonnable, sans estre diuertit ny par les affaires & sollicitudes, effects, ou peines du peché, ny par la culture de la terre, laquelle il eust cultiuée par delectation seulement, sans traual & sans sueur, qui sont les fructs de sa rebellion, ny par le souci de pouruoir aux necessités

fités de son corps, a qui sans soing, & sans occupation laborieuse, & empessante, la nature conduite par la diuine prouidence, eust rendu les prompts seruices d'une obeissance non contrainte, ny par les obiects exterieurs des creatures, où son esprit tendant tousiours en haut n'eust jamais trouué du diuertissement, mais plustost du secours, & du soutienement pour s'esleuer à son principe. Mais l'homme ayant tourné le dos à Dieu par l'auerfion de sa volonté rebelle, & desobeissante qui se conuertit avec desordre vers la creature, le voila tout aussi tost envelopé dans le labyrinthe de tant de vaines & friuoles distractions, que son ignorance, sa vanité, ses passions aueugles & desreiglées ne cessent de luy bastir, comme le ver à soye qui file luy mesme de la substance de ses entrailles la prison où il meurt; Si bien que mettant en oubli la fin principale de sa creation, qui est la louange, & la benediction de son Createur, il s'amuse follement à la poursuite des creatures, qui le destournant de sa fin l'incli-

ment a sa ruine. Toutefois Dieu qui ne veut pas abandonner l'homme qui l'a quitté, n'a cessé de le rappeler dès le commencement du monde, & luy a donné par les Prophetes inspirés de son Esprit, les Escritures où sont tant de beaux Hymnes, Pseaumes, & Cantiques diuins, comme autant de voix Celestes qui l'esueillent du sommeil où il dort, & qui l'excitent à regarder en quelle ignorance profonde de son origine, de son deuoir, & de son but, il est enseveli. Aussi S. Augustin tesmoigne en ses Confessions, que la psalmodie de l'Eglise, qui ne cesse tous les jours, à toute heure, la nuict, le matin, le midi, & le soir, d'entonner les louanges de Dieu resonnantes és sacrés motets des Pseaumes qu'il nous a reuelés, auoit esté l'un des principaux aiguillons de sa conuersion; lors qu'assistant au Service, ces petits versets animez par l'ardeur de la voix, & tōbans en cadāce par l'alternation & vicissitude des deux chœurs respōdans l'un à l'autre, entroient par son oreille dās son cœeur, comme autāt de traits, & de flesches

ardentes descochées des mains de Dieu, qui le bleffoient de cōtrition, l'enflammoient de ferueur, le liquefioient en larmes, le transformoient tout, & le changeoiēt insensiblement en vn homme nouueau. Et les premiers Chrestiens pendant les tempestes des persecutions n'auoyent ny de plus douce consolation pour destremper leurs amertumes, ny de plus viue trompette pour s'animer a combatre cōtre tant d'affauts, que la psalmodie, qu'ils exercoyent auec ressentiment de deuotion non seulement le Clergé tous les jours, mais encore les Laiques es jours des assemblées, chantans tous ensemble, suiuant la relation que Pline President de Prouince en faisoit à l'Empereur Traian, les loüanges de IESVS CHRIST. Ce qui continua de mieux en mieux apres que l'Empereur Constantin eust donné la paix à l'Eglise, qui commençant pour lors à sortir des tenebres des lieux secrets & retirés, & paroissant à la lumiere de tant de beaux & magnifiques Temples, dont la liberalité des Princes l'a decorée, fit soudain

*Pline  
Ep. ad  
Traianum.*

esclatea les voutes de ces grands bap-  
 timens du son des Hymnes, & des  
 Pseaumes, qui demeuroyent aupa-  
 rauant cōme estouffés dans les gro-  
 tes, & cauernes où s'assembloyent  
 les Chrestiens. Et ceste psalmodie  
 fut si attrayante pour gaigner les  
 peuples à IESVS-CHRIST, que ç'a e-  
 sté l'vn des plus puissans allechemés  
 pour les retirer du culte des Idoles,  
 & les attirer au seruice du vray  
 Dieu, qu'ils escoutoyent plus vo-  
 lontiers parler en la suauité du chât,  
 & demeuroyent touchés, & changés  
 par la force de sa parole, qui se glif-  
 soit plus doucement en leurs ames  
 parmi le plaisir, faisant penetrer l'ai-  
 guillon de la verité parmi le miel  
 de la delectation. De fait en ces pre-  
 miers siecles les Chrestiens estoient  
 si amoureux de la douceur de la  
 psalmodie, que cōme nous voyons  
 dans les Saincts Peres, tous hom-  
 mes & femmes, pauvres & riches,  
 petits & grâds, doctes & ignorans,  
 scauoyent par cœur les Hymnes, &  
 les Pseaumes. Et S. Hierosme re-  
 marque que psalmodier estoit de  
 son temps la chanson des femmes en

*D. Bas.  
 Hom. in  
 luxum.*

*D Hier.*

leur mesnage, l'allegement des artisans en leur tasche, le diuertissement des laboureurs en leur trauail, la cōsolation des voyageurs en leur chemin, l'entretien des assemblées, le dessert des tables, l'assaisonnemēt de tous les exercices. Mais ceste premiere ferueur s'estant amortie, & les vains discours, les fables oyseuses, que ie ne dise les medifances, & les châts impudiques ayant chassé les Pseaumes, & les loüanges de Dieu de la pluspart des bouches, le refroidissemēt des Chrestiens est venu jusqu'a-ce point, qu'ils ont presque renuoyé du tout cest exercice Angelique aux Prestres, & aux Moines, comme s'il n'y auoit que ceux-là qui soyent nés pour louer Dieu, & si les bien faits de Dieu cōmuns enuers tous, & la pretention commune de tous de paruenir à sa gloire, ne rendoient pas generale ceste obligation. C'est pourquoy les fondateurs des Confreries Penitentes, pour renouueller parmy les Laiques l'ardeur que les Anciens Chrestiens auoyent à la psalmodie, en ont institué l'vsage en leurs as-

semblées, diuersifiant le son & le chant suiuant la diuersité des jours, & des subjects, & se seruant d'un accent plaintif & douloureux és offices des morts, & de la sepmaine sainte; d'un accent plus joyeux & plus gay és jours solempnels de leurs Chapelles, d'un accent bas, & commun és seruices ordinaires des Vendredis, & par ce changement accommodé si bien aux occasions, excitant les cœurs à ressentir ce que les langues entonnent. Il ne fera pas hors de propos de conclurre ce Chapitre par vne briefue instruction de pratique touchant la psalmodie.

Premierement la preparation du cœur doit preceder par la consideration de l'action grande, & importante qu'on va faire, qui est d'exercer la propre fonction pour laquelle l'homme est créé, imiter l'office des Anges, commencer ce qu'on doit continuer sans fin dans les Cieux, louer & benir Dieu. O qu'eleué doit estre l'esprit qui contemple, espuré le cœur qui medite, nette la bouche qui louë cette grandeur infinie!

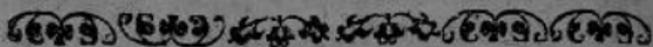
Après, la prolation distincte & posée, & les interualles obserués entre les responses mutuelles des deux Chœurs, sont des circonstances essentielles à la chose, tant pour la majesté de l'action, que pour donner loisir à l'esprit de mediter, & au cœur de sauourer ce que la bouche prononce.

L'attention de l'amé doit accompagner le sens des paroles le plus qu'il se pourra faire; car c'est l'aduis de S. Bernard, & de tous les Docteurs spirituels, qu'il faut en la psalmodie retirer son esprit de la meditation & consideration de toute autre chose, mesme bonne & sainte, que de celle que la lettre des mots qu'on profere, signifie, ou represente, *le miel est sous la cire, la deuotion sous la lettre, dit S. Bernard, la viande est sauoureuse à la bouche, & le Pseaume au cœur qui le remasche.*

La ferueur du cœur suiura l'attention de l'esprit, car se peut-il faire que tant de mysteres de la diuine bôté représentés en chaque verset, avec de paroles si viues & si perçantes, estant bien pesés & goustés

*Mel in cera, deuotio in litera est. Cib<sup>o</sup> in ore, psalmus in corde capit. D. Ber. serm. 7. in Cat.*

par vne ame attentiuë, ne l'eschauffent & ne l'enflamment?



## De la Musique.

### CHAP. VI.



*Omnis  
spiritus  
laudet  
Domi-  
num.*

A Musique vient apres, que les Congregatiōs penitentes emploient en leur psalmodie, & seruice de leurs jours solempnels, qu'ils accompagnent de belles voix & d'instrumēs melodieux. *Que tout esprit louè le Seigneur*, dit le Prophete. Il y a quatre genres d'esprit creé, sous l'Esprit increé, qui est Dieu; l'esprit Angeli-que, l'esprit humain, l'esprit animal cōmun aux hommes, & aux bestes: & en outre l'esprit des vents & de l'air, que l'Escriture en plusieurs endroicts qualifie du nom d'esprit. Comme toutes les eaux vont à la mer, origine des eaux; aussi faut-il que tous ces esprits emanés du premier esprit, les vns pour durer à jamais, les autres pour passer & s'es-

uanouïr, retournent à leur principe par actions de graces, & loüanges de leur Auteur. L'esprit Angelique, & l'esprit humain qui sont doués d'intelligēce, y vont par conuersion volontaire, par contemplatiō, par cognoissance, & par amour; l'esprit animal de l'homme y tend par l'imagination qui suit la raison, par l'appetit qui court apres la volonté, & par la voix, par la parole, & par le chant, qui exprimēt les mouuemens de l'vne & de l'autre partie, inferieure, & superieure, sensitive, & raisonnable. Mais comment est-ce que l'esprit des bestes, esprit despourueu de raison & de cognoissance, & l'esprit des vents, & de l'air, esprit desnüé de sentiment & d'aprehension, pourront se conuertir vers ce premier esprit, pour luy rendre l'hommage des loüanges à quoy le Prophete les prouoque & les incite? L'industrie de l'homme, constitué seigneur & maistre de toutes les creatures qui sont dans l'enclos du monde corporel, pour en tirer seruice pour soy-mesme, mais principalement pour les ra-

porter par vn plus noble, & plus diuin vsage à la principale fin pour laquelle toutes choses sont créées, qui est la gloire du Createur, doit faire cette application, en bastissant des despoüilles des animaux les instrumens resonnans, ou musicaux, les tabours, les cordes des luths & des violes, pour entonner, ou fredōner sur ces matieres mortes, mais animées, & comme viuifiées de l'esprit de l'air, & du vent, les actions de graces, les Hymnes, & les benedictions que toutes choses doiuent à la Diuinité. Ainsi les animaux irraisonnables qui viuans ne scauoient pas louer Dieu, morts le louent es instrumens de musique composés de leurs despoüilles; & ô merueille! leur esprit incapable d'exercer ce diuin office tandis qu'il viuoit en leurs corps, l'exerce apres qu'il est esteint; Car l'artifice de l'homme le faiēt en quelque sorte resusciter, & reuiure es cordes resonnantes des harpes, & des cistres, pour luy faire rendre à Dieu le tribut des loüanges qu'il auoit obmis de payer; & l'esprit de l'air, & du

vent inspirant, & animant ces instrumens inanimés, pour leur donner la parole, paye avec eux à son Createur le mesme hommage, qu'il ne pourroit acquiter de soy-mesme, si bien que par ce moyen selon la sermone du Prophete, tout esprit louë le Seigneur, l'esprit intelligent par sa propre conuersion vers son principe, l'esprit non cognoissant par l'industrie, & par l'application de l'esprit raisonnable. Voire mesme les choses qui sont du tout inanimées, & mortes comme le fer, l'airain, le cuiure, le plomb, les autres metaux, l'artifice de l'homme les applique à louer Dieu, lors qu'il en fait des trompettes, des cloches, des haut-bois, des cornets, des orgues, dont l'Eglise se sert pour exprimer sa resiouissance, & releuer la magnifique, & la Majesté du diuin seruire. Voila comme dans l'Eglise toutes choses s'occupent à la loüan-

*In con-  
spectu  
Angelo-  
rum  
psallam  
tibi.*

sique leurs diuers concepts, & ressentimens de la grâdeur, & des bienfaits de Dieu, les animaux, les vegetables, les corps inanimés, dont les instrumens de musique sont bastis, le cuir, les peaux, le bois & les metaux cōtribuans à leur composition; l'air mesme & le vêt qui formēt non seulement la voix des Chantres, mais aussi le son de ces instrumens muets en leur matiere, mais parlans en la Musique, qui leur inspire l'ame, & le resonnement pour la gloire du Createur de toutes choses, à qui, selon la parole des trois enfans de la fournaise, toutes choses comme les œuures de ses mains doiuent la benediction.

*Benedi-  
cite om-  
nia ope-  
ra Do-  
mini  
Domini-  
no.*

Toutes ces choses que l'Eglise employe és louanges celebres, & solemnelles qu'elle chante à Dieu, sont de l'institution de Dieu mesme, & pratiquées par son commandement, ou par son inspiration en l'ancien Testament, comme nous en voyons la semonce frequente és Pseaumes de Dauid, où Dieu prouoque les hommes à le louer au son des belles voix, & au son des ta-

bours, des cymbales, des trompettes, du psalterion, du luth, de la viole, des orgues, & des autres Instrumens musicaux; & la pratique aux liures des Rois, quand David accompagna l'arche de la maison d'Obededom dans la ville de Hierusalem, avec musique, cistres, harpes, & toute sorte de marques de resiouissance. Mais non seulement nous en trouuons l'usage en l'ancienne loy, ains encore en l'Eglise primitiue, au moins depuis le temps que l'Eglise commença de respirer des persecutions, & d'auoir libre l'usage de l'air, & de la lumiere, pour pouuoir esuenter sa joye, & faire par tout retentir l'allegresse de son cœur, & le zele de sa deuotion. Iulian, ancien

Autheur Ecclesiastique, & qui a precedé de long temps le siecle de saint Grégoire le grand, en ses Commentaires sur le Liure de Iob, tesmoigne l'antiquité de la musique, & des orgues, & autres instrumens en l'office solemnel de l'Eglise. Le Pontifical du Pape Damase en fait mention, comme plusieurs

Autheurs tesmoignent. Tellement

*Iulian.*  
*in c. 31.*  
*Iob.*

*Mart.*  
*Polonus,*  
*Platina, &c.*

*Nauar. lib. de orat. & hor. canon. c. 16.* que le Docteur Nauarrus s'est trompé, lors qu'il a escrit que du temps de S. Thomas d'Aquin, l'usage des orgues n'estoit pas encore receu;

*Aimon. Monac. lib. 4. c. 113.* veu que nostre Histoire Françoise fait foy, que l'institution en fust introduite en ce Royaume pendant le regne de Louys le Debonnaire, & d'autres là font monter plus haut,

*Maria. Scotus in Pipi. no.* jusqu'au siecle de Pepin, à qui vn Empereur Grec nommé Constantin en fit premierement don. Ainsi l'Eglise a receu de toute antiquité l'usage de la Musique, & des instrumens de Musique, & le Concile de

*Concil. Trid. sess. 22. de obseru. & celebr. Missar.* Trente en approuue, & recomman- de la pratique, & ne bannist & re- tranche du chant, ny des Instrumens, que les airs qui ressentent l'affete- rie, l'effemination, & l'impudicité, choses qui doiuent estre rejettées de tous les lieux, & assemblées des Chrestiens, mais plus encore des lieux sacrés, & du diuin seruice.

De la conuenance & rapport de la Musique avec la penitence.

CHAP. VII.



N dira d'auanture que la Musique est conuenable aux Eglises Episcopales & Parrochiales pour la celebrite des lieux, & pour la Majesté du seruice diuin qui s'y doit faire es grandes festes avec pompe & magnificence. Mais es retraites de la penitence, où les larmes, & les souspirs de la contrition doiuent seulement retentir, à quoy faire, les chāts, & la Musique? *La Musique parmy les*

gemissemens, est vn object importun, dit l'Esprit de Dieu dans l'Escriture. Et puis c'est pour l'ordinaire vn sujet de curiosité, de superfluité, de despense, d'emulation, de vanité, de diuertissement des esprits qui s'amusent plus à paistre l'oreille du chant, que le cœur du sens des pa-

*Musica in luctu importuna narratio.*

roles, & parmy la delectation exte-  
rieure, perdent le goust interieur de  
la deuotion. A quoy faire d'ocques,  
tous ces empeschemens de la peni-  
tence és lieux où l'on s'assemble  
pour la chercher, & pour la prati-  
quer? A la verité, ces raisons con-  
cluent pour en bannir la Musique  
trop recherchée, où la curiosité se  
messe, trop affectée où la volupté  
se glisse, trop pompeuse où entre  
l'ambition, & la jalousie; & celle qui  
est de trop grand coust, qu'on ne  
peut excuser du juste reproche de  
superfluité. Aussi certes si tels abus  
se font glissés en quelques lieux,  
c'est contre l'intention des reigles,  
qui defendent au contraire tels ex-  
cés, & ne permettant en cecy que ce  
qu'il y a de bon, & d'utile pour ex-  
citer la deuotion, en retranchét tout  
ce qu'il y a de vain & de superflu  
pour la diuertir. Mais comme au  
pied des grands arbres naissent tou-  
iours des excrescences & superflui-  
tés qu'il faut couper, aussi ne se  
peut-il faire qu'és plus sainctes Cō-  
freries ne s'introduisent par traict  
de temps des nouvelles pratiques

outré l'institution première, ou par excès du zèle indiscret, ou par défaut du bon, & prudent, qui toutes ont besoin du glaive de la censure, & de la reformation. Cette precaution aduancée pour satisfaire aux objections, ie dis que la Musique telle que les reigles de ces Congregations la permettēt, d'où soit bannie la pompe & la curiosité, s'accorde fort bien avec la penitence, voire fert pour l'imprimer dās les cœurs.

Premierement ie mets en auant ce que dit S. Augustin, parlant de la grace preuenante qui commence de disposer l'ame pecheresse à la penitence, qu'il appelle vne delectation diuine victorieuse des mauuaises habitudes qui tiennent l'ame attachée au vice. Car comme c'est la delectation sensuelle qui lie l'ame au peché, Dieu lors qu'il l'en veut retirer, luy enuoye vne delectation spirituelle plus forte & plus puissante qui luy en donne le degoust, pour chasser le clou par vn autre clou, le plaisir par le plaisir, la volupté que la chair & le monde faisoient couler en elle pour la retenir,

*Gratia  
excitās  
est vi-  
ctrix  
delecta-  
tio. D.  
Aug. li.  
2. de  
pecca-  
ti me-  
rit. &  
remis.  
c. 19.*

par la suauité plus douce & plus efficace que la grace luy communique pour l'appeller à soy. Or puis que le moyen ordinaire que Dieu employe pour destacher les ames du plaisir mal-heureux qui les tiét liées au mal, c'est de les delecter par vn plaisir spirituel & celeste, qui les attire au bien; vous voyés comme la douceur & la suauité secrette que la Musique instille dans les esprits plus farouches & plus reuesches, leur peut seruir d'vn acheminement à la penitence, la grace de Dieu les prenant & les gagnant par ce plaisir interieur que la Musique leur inspire, comme le pescheur qui préd le poisson à l'amorce, & le chasseur l'oiseau à la pipée. L'Apostre disoit aux Corinthiens qu'il les auoit pris, & gagnés à Dieu par dol, & par fraude. Heureux dol qui destrompe ceux qu'il deçoit! Saincte fraude qui desabuse les esprits des piperies du Diable, & par ruse les despetre de ses ruses! le Diable fin & cauteleux tend aux ames les pieges des plaisirs sensuels, & les trebuschets des voluptés charnelles pour les at-

*cum es-*  
*sem a-*  
*stutus*  
*dolo ce-*  
*pi vos.*  
*2. Cor.*  
*c. 12.*

traper par ce dol, & par l'amorce de la volupté, les attirer au lacet du peché. Les seruiteurs de Dieu, les Apostres, les Predicateurs, & tous ceux qui desirent la gloire de leur Maistre, & la conuersion des ames, venant de la part de Dieu comme Chasseurs, ainsi que dit le Prophete, pour prendre les ames, & les gagner à son seruice, dressent dol contre dol, ruse contre ruse, piege contre piege, car ils se seruent de sainctes astuces, de petites inuentions, attraits, & amorces qui attirent les cœurs à Dieu, soit en la conuersation, soit en la predication, soit és exercices spirituels, soit en la psalmodie; & la musique, lors que la curiosité, & l'affeterie en est retranchée, est l'vn des plus doux, & plus charmans appas pour r'appeler les ames esgarées, & les ramener des choses exterieures où elles se perdoient, dās leur interieur qu'elles auoyent abandonné. C'est pourquoy le sainct Esprit qui sçait par quel ressort il faut prendre le cœur humain, lui qui en est le fabricant,

*Venabuntur  
eos de  
omni  
monte.  
Hieré.  
c.16.*

& l'ouurier, a parfemé les Escritures qu'il nous a reuelées de tant de Cantiques, Hymnes, & Pseaumes composés en cadance, & en mesure, comme s'ils estoient faits pour le chant, & pour la musique, afin que sa Parole se glisse plus doucement dans les cœurs parmy la melodie du chant, que l'aiguillon entre avec le miel, la pillule avec le sucre, l'espine avec la rose, ce qui poingt avec ce qui delecte, & que la verité laquelle se presentant en l'austerité que les hommes enerués par les plaisirs y apprehendent, seroit aussi tost rejetée par des esprits si mal disposés, s'y fasse passage par ces petits artifices. Et de fait ces Cantiques, & Pseaumes dont l'Escriture est variée comme d'un esmail agreable, ont esté chantez, & mis au ton de la musique par leurs premiers autheurs, qui les ont composés par inspiration du saint Esprit, cōme Marie sœur de Moysé entonna melodieusement avec diuers chœurs des filles d'Israel qui marioyent les fredonnemens de leurs delicates voix avec le son des cistres, & autres instrumens musi-

caux, ce Cantique de triomphe, & d'allegresse, qui fist retétir les bords de la mer rouge, des loüanges de Dieu liberateur de son peuple, & vainqueur de l'armée de Pharaon; & le Prophete David a châté les Pseaumes sur vn instrument de musique appellé psalterion, qui ne produisoit pas le son de la partie d'embas comme font nos luths, & nos violes, mais de la partie d'enhaut & du costé du manche, pour monstrier selon la remarque des Saints Peres, que la composition des Pseaumes, & l'harmonie qui les entonnoit avec tant de douceur emanoyent toutes deux de là haut, non de la terre, mais du ciel, non de l'invention humaine, mais de l'inspiration diuine, non de l'esprit de l'homme, mais de l'Esprit de Dieu, l'auteur du chant aussi bien que de la lettre. Aussi les Pseaumes, & ceux mesmes que ce Royal Psalmiste entonna deuant Dieu parmy les souspirs, & les larmes de sa penitence, feurent chantés musicalement aussi tost que faits, & l'vn & l'autre par le mouuement du saint Esprit, pour faire voir que la Peni-

*Contabiles  
mibi  
erant  
iustificationes  
tue.*

*Pf. 118.*

*D. Basil.  
pref. in  
Psal.*

ence, & la musique conuiennent, & s'accordent parfaictement, & que les chants de celle-cy n'empeschent pas, mais excitent les gemissemens de celle-là, qui comme la tourterelle gemit en châtant, & ne chante que pour gemir.

Et non seulement la musique sainte sert d'instrument à la grace du saint Esprit pour disposer à la penitence, entant qu'elle insinuë doucement & insensiblement dans les esprits la Parole de Dieu qui les picque en les delectant, comme le Chirurgien qui donne à la veine le coup de lancete en mesme temps qu'il la frotte, l'amadoüe, & la chatoüille; mais encore d'une autre façon, entant qu'elle oste, ou diminuë dans les ames les empeschemens, & les resistances que la penitence y rencontre. On sçait assés que les passiõs desreiglées, & desordonnées, & sur tout quand l'accoustumance de leur obeïr a establi, & en quelque sorte authorisé leur tyrannie, sont les plus forts obstacles qui destournent l'ame de se conuertir à Dieu. Et qui peut ignorer que la musique n'ap-

paife, ne modere, n'adouciſſe ces tyrans, pour les diſpoſer à ſe remettre ſoubs les loix de la raiſon, comme on dit que l'elephant ſ'adouciſt par le chant, & par le batement du tambour, le tygre par le ſon du luth, le cerf par celui des flutes, le dauphin par l'harmonie de la voix? La muſique appaiſe certaines maladies du corps, comme on dit des gouttes; combien d'avantage les maladies, & intemperies de l'ame, cauſées par les mouvemens deſreiglés de la partie inferieure, que les mouvemens reiglés du chant peuvent r'ameiner à leur temperature? Qui ne ſçait qu'un Muſicien d'Alexandre pouvoit calmer en chantant, la cholere & la fureur de ſon maïſtre, & qu'il y a de certains tons en la muſique pratiqués jadis, & en uſage parmi les Anciens Grecs, & Romains, qui ſont tres-efficaces pour incliner les humeurs trop joyeuſes à la douleur, les diſſoluës à la modeſtie, les farouches à la douceur, les cruelles à la miſericorde, les altieres à la moderation, les voluptueuſes à la temperance, toutes au train & meſure

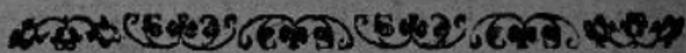
*Strabo,  
& Plu-  
tar. &  
Pierius.*

*Aulus  
Gellius.*

de la raison? La perfection de l'ame consiste en vne musique, & harmonie des passions de l'appetit inferieur, qui sont toutes d'accord, chacune tenant sa partie sous la conduite de la raison, qui est comme le maistre de chœur; si biē que quand elles se desreiglēt par le vice, ce sont comme de voix dissonantes, & discordantes, que les accords mesurés de la musique exterieure passant de l'oreille en l'imagination, & de l'imagination dans l'appetit peuuent aider à se remettre au ton juste, & compassé qu'elles ont perdu. Mais ce qui est plus fort encore, & plus concludant que tout ceci, c'est ce que nous lisons dans l'Escriture, que le malin esprit qui tourmentoit Saül, ne pouuoit estre chassé que par le chant de Dauid, & par les doux accens de sa lyre; ce qui nous declare la force de la Musique, pour reduire à la consonance, & melodie de la raison les mouuemens discordans de la partie irraisonnable, où le Diable qui se plaist parmy le desreiglement, comme vere du desordre, plante, & affermist le siege de son Empire;

Empire; au lieu que le S. Esprit auteur de la paix & de l'vnion, établit sa demeure dans les ames, où la subjection entiere des passions à la raison, & la correspondance des passions entré elles, formét les accords d'vne parfaite harmonie.

Or outre que la Musique peut seruir de moyen à la grace du saint Esprit, pour disposer les ames à la penitence en ces deux façons que i'ay monstré en les preparant, & disposant leur attention par la delictation, & en ostant les empeschemens de leurs passions desreiglées qu'elle adoucit & modere; nous pouuons alleguer en outre, que la Musique represente en ses accords les effects de la penitence, dont le propre est de moyenner l'accord de l'ame avec Dieu, de la chair avec l'ame, de la partie inferieure avec la superieure, & de faire vn concert harmonieux entre les diuers mouuemens de l'esprit & du corps; si bien que de tous costés la Musique conuient parfaitement à la penitence, & comme y disposant, & comme la representant.



*De la predication publique  
qui se fait dans les Cha-  
pelles des Penitens.*

CHAP. VIII.



A Musique n'a pou-  
voir directement que  
sur l'imagination, &  
sur les pasciõs qui ont  
leur siege en l'appetit  
animal, & si ses effects passent jus-  
qu'à la partie superieure, ce n'est  
qu'indirectement par le repos &  
tranquillité qui luy reuient de la  
subjection & soumission des mou-  
uemens irraisonnables adoucis, &  
calmés par les accords de la Musi-  
que. Mais la parole de la predica-  
tiõ va tout droit à la raison qu'elle  
captiue sous le joug de la foy, à la  
volõté qu'elle humilie sous l'obeis-  
sance & subiectiõ de celle de Dieu,  
à la memoire qu'elle remplit des  
especes des choses eternelles, au

cœur qu'elle blesse de crainte ou d'amour, ou de l'un, & de l'autre selon sa disposition; & non seulement elle attaque ce qu'il y a de raisonnable, de spirituel, & de diuin en l'homme; mais aussi ce qu'il y a d'animal & de sensuel, imprimant en son imagination les idées des peines du peché, & des recompenses de la vertu, excitant en son appetit les apprehensions des supplices, & les desirs des couronnes, tournant ses passions du costé de son vray bien, & inclinât son amour à Dieu, son esperance à ses promesses, sa crainte à ses menaces, sa joye à ses delectations, sa tristesse au regret & repentir de l'auoir offensé, son audace ou courage à la ferme resolution de le seruir; si bien que gagnât tout l'homme, spirituel, & animal, interieur & exterieur, raisonnable, & irraisonnable, elle l'acquiert entierement, & le soumet parfaitement à son Createur. Ainsi la predication estant la plus efficace Musique pour ramener l'homme à sa vraye harmonie, qui consiste en la subjection des sens à la raison, & de

la raison à Dieu, du corps à l'ame, & de l'ame à la reigle de la premiere verité; ce n'est pas sans subject que les Congregations penitentes accompagnent en leurs jours plus celebres la psalmodie, & la Musique de la predication publique, cōme du plus puissant attrait pour r'appeler les ames à Dieu. En quoy leur desert deuiet semblable à celui de S. Iean Baptiste, qui ne voulant pas retenir dans soy-mesme les fruiçts de sa penitence, mais les espādre sur le prochain par vne communication charitable, preschoit au peuple d'Israël qui accouroit pour le voir, & par sa predication rendoit commun à tous le bien de sa solitude; sa deuotion imitant les eaux *des riuieres*, qui ont leur source dās les lieux desertés, mais qui estendēt leur courant au trauers des Cités populeuses, pour se rendre profitables à plusieurs. Il est vray que S. Iean n'alloit pas aux Villes, mais il attiroit les Villes à son desert, & de son desert faisoit vne Ville, changeant par sa parole les bestes sauvages en hommes, les pierres en en-

fans d'Abraham, les cœurs de roche en cœurs de chair, les Publicains en Penitens, & persuadant aux Soldats la Justice, aux auares les aumosnes, aux endurcis les larmes, à tous le changemēt de vie; comme aussi ces sainctes Confreries, qui sont comme des deserts au milieu des Villes plus peuplées, attirent à leurs solitudes les Villes où elles sont fondées, & rendent par la predication tout le peuple participant d'un bien qui pouuant profiter à tous, ne doit pas estre refferré chés eux seulement. C'est ainsi que S. Antoine faisoit accourir à son Hermitage ceux de la Ville d'Alexandrie, & les plus celebres Philosophes d'Egypte, & de toute la Grece, qui abordoient de tous costés non seulement pour voir ce miracle de la grace en la nature, vn homme viuant en Ange, mais encore pour ouyr sa doctrine, & sa parole qui frapoit tous les cœurs, blessant d'estonnement ceux qui ne pouuoient encore l'estre de contrition. Et sainct Simeon qui habitoit sur vne haute colōne pour estre plus loin de la terre qu'il mes-

prisoit, & plus proche du Ciel où il aspiroit, preschoit semblablement à la multitude du peuple que l'odeur de sa reputation attiroit au desert pour voir vn homme de qui le cœur estoit si destaché de la terre, que mesme il ne la touchoit pas de ses pieds ; & faisant de sa colonne vne chaire, changeoit le desert de sa penitence en vne Ecole publique de pieté: ce que j'allegue pour môstrer par ces exemples que nos Penitens ne commencét pas d'attirer les peuples à leur solitude par la predication publique, mais qu'ils imitent en cecy ceux qui ont esté les plus retirés du Monde, lesquels n'ont iamais esté si singuliers, ny si sequestrés qu'ils ayent voulu tout leur bien pour eux-mesmes, sans en faire part au prochain; ains au contraire en mesme temps que le soin de leur salut les rendoit solitaires, le zele du salut d'autruy les faisoit communicables.

On dira peut estre, que c'est diuertir le peuple des Parroisses; que comme les exercices des Penitens sont particuliers pour eux, leurs

predications aussi le doivent estre; que c'est rendre la parole de Dieu trop commune, laquelle à raison de nostre foiblesse, est de la nature de toutes les autres choses, à qui la fréquence trop grande oste la grace, la rareté augmēte le prix; & que comme vn ancien homme d'Estat disoit des loix ciuiles, que la corruption de la Republique s'entretient dans leur multitude; aussi le desordre & deprauation des mœurs, se nourrist dans le grand nombre des exhortations & predications, lors qu'en les rendant trop vulgaires, on les rend moins efficaces.

*In corrupti-  
ssima Re-  
publica  
plurimæ  
leges.  
Tacit.  
lib. 3.  
Annal.*

Mais à ces objections, les reparts sont prompts, Que les Parroisses ne peuuent se plaindre, veu que ces saintes Confreries se recognoissant estre leurs filles, leur rendent toute reuerence, soumission, & honneur qu'on doit aux meres, & different leur seruice & leur predication à vn temps, & heure qui ne concourt en aucune façon avec l'office & le sermon des Eglises parochielles; si bien qu'elles ne distraient pas le peuple des Parroisses; mais le reçoir

uent en sortant des Parroisses pour imprimer mieux dans les ames les instructions qu'elles ont receu de leurs Pasteurs ordinaires, & afin que toutes les heures des iours dédiés au culte de Dieu, soient employées selon l'intention de l'Eglise, non en oisiveté, ou en des occupations pires que la faineantise, mais en deuotion & saincts exercices; à quoy ces sacrées Congregations prestent la main aux Eglises principales, attirant apres la fin des offices ceux qui desirent employer le reste du jour en actions de pieté.

De dire que la predication qui se fait en ces Chapelles, doiuue comme leurs exercices estre secrette & particuliere pour les Confreres, c'est enuier au public vn bien de sa nature communicable à tout le monde; c'est vouloir cacher sous le muy le flambeau qui peut esclairer à tous contre la parole de l'Euangi'e, qui veut qu'on l'expose sur le chandelier, afin que sa lumiere s'épande; c'est vouloir qu'on dise tout bas à l'oreille ce qui doit estre hautement presché dessus les toicts, se-

*Qua in  
aure au-  
ditis  
predi-  
cate  
super  
tecta.*

lon le precepte de nostre Seigneurs; c'est vouloir que le feu ne communique pas sa chaleur, ny le ciel ses influences, ny le Soleil sa clarté, ny l'air ses rosées, ny la source ses eaux, ny la terre ses fruitts, & que le bien perde ce que sa nature a de plus excellent, qui est la communication de sa bonté. Que si ceux qui cachent le froment pour en priver le peuple, sont maudits dans l'Escriture, n'est-ce pas faire plus de tort aux hommes, & s'obliger en leur endroict à vne plus grâde maledictiō, de retenir dans les cachots la pasture non des corps, mais des ames, la parole qui est tout ensemble & le pain de la vie spirituelle, & la semence de la vie eternelle? Les Penitens font vne partie de leurs exercices en particulier pour plusieurs raisons, & pour celle-cy notammēt, qu'il importe que le monde ne voye pas ce qui ne se fait que pour Dieu; mais la predicatiō qu'ils font faire, demande le jour & le public, parce qu'il est vtile que ce que Dieu dit, soit entendu de tous les hommes, & que sa parole qui s'a-

*Qui  
abscon-  
dit fru-  
menta  
maledi-  
cetur in  
populis.  
Prou  
c. 11.*

*Quis  
potest  
prohibere  
aquã.  
Act. c.  
10.*

dresse à tous, ne demeure pas retenue dans le secret d'une petite assemblée. Qui peut empêcher l'eau de couler & de s'espandre ? disoit S. Pierre aux Chrestiens conuertis du Iudaïsme, qui s'estonnoient de ce que le S. Esprit se communiquoit aux Gentils aussi bien qu'à eux par la predication de S. Pierre, comme si la grace de l'Euangile eust deu se tenir resserrée dans le petit coin de la Palestine, & non se resprendre sur toutes les nations de la terre habitable.

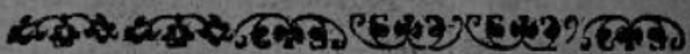
*Phil. c.  
1.*

A l'objection de la frequence trop grande des predications, l'Apôstre respond qu'il est bien aise que IESVS-CHRIST soit annoncé en quelque façon que ce soit, soit par zele & charité, soit mesme par occasion: combien dauantage doit-on se resiouir que IESVS-CHRIST soit presché syncerement & charitablement en plusieurs lieux & par plusieurs bouches ? En vn subject de telle cõsequence, & qui ne peut estre assés inculqué, l'opportunité non seulemēt est à rechercher, mais aussi l'importunité selõ le precepte

*Predica  
verbum  
opportune,  
importune.*

de S. Paul à Timothée, pour vaincre la mal-heureuse obstinatio<sup>n</sup> que les pecheurs apportent à offenser Dieu par vne sainte obstination de leur intimer ses menaces. Que si quelques vns nourrissent leur endurcissement parmy ce grand nombre de predications, comme la Salamandre sa froideur au milieu des flammes, la faute procede d'eux-mesmes, & la peine ne tombera que sur eux; mais encore que certains peuples barbares ne rendent au Soleil que des maledictions pour toute recompense, ce bel Astre ne reste pas pourtant de se leuer tous les iours sur eux pour les esbloüir à tout le moins de ses rayons, s'il ne peut les fleschir de ses faueurs; & quoy que plusieurs des enfans d'Israël entrés en degoust de la manne, quand ils la virent si commune, payassent Dieu de murmures pour toute recognoissance d'un si grand benefice, Dieu ne restoit pas toutefois de la faire pleuvoir tous les matins, ne voulant pas que l'ingratitude des hommes vainquist sa liberalité. Outre que Dieu ne punist

iamais les innocens pour les coupables en ce qui regarde l'ame & les biens spirituels: & partant il n'est pas raisonnable que nous soyons plus seueres que Dieu, priuant mille bonnes ames du fruct & consolation qu'elles tirent des frequentes predications, pour l'obstination & malice des endurecies, à qui ces remedes ne seruent que d'occasion d'empirer leur mal.



*De l'ornement des Chapelles des Penitens és iours des festes, & octaues.*

CHAP. IX.

*Domine  
dilexi  
decorem  
domus  
tuae.*



**S**EIGNEUR j'ay aimé l'ornement, & la decoration de vostre maison, disoit le Prophete. Et certes, si Dieu bastissant vne maison à l'homme, qui est tout ce monde visible, l'a ornée de si riches embellissemens, la pauant de fleurs, la lam-

brissant d'estoiles, la tapissant de lumiere, la meublant de tant d'especes de plantes, d'animaux, & de pierres, la peignant d'une si belle varieté; pourquoy est-ce que l'homme dressant & dediant des Temples à Dieu, n'y apportera tout l'enrichissement que merite le logis d'un hoste si noble? Nostre or, nostre argent, nos foyes, nos pierres precieuses sont-elles pas à Dieu? Si elles sont à Dieu, ne luy en devons-nous pas l'hommage & la recognoissance? Faut-il qu'elles seruent seulement à nos pompes, & non pas à sa gloire? Faut-il qu'elles ornent nos maisons, & non pas ses Temples? Faut-il qu'elles parent nos corps, & non pas ses Autels? Veux-tu doncques habiter dans un Palais, & prier dans une estable? Veux-tu retenir pour toy l'or & la foye, & donner à Dieu le chaume & la paille? Dieu s'est voulu reserver les decimes des fructs de tous nos biens, comme le tribut que nous luy payons pour recognoistre que nous les tenons de luy; que s'il a voulu avoir part en ce qui nourrist nostre corps,

pourquoy n'aura-il pas de part en ce qui l'orne & le decore; puis qu'estant Seigneur de l'un aussi bien que de l'autre, nous luy sommes tributaires de tous les deux? l'usage de l'ornement des lieux sacrés est tres-ancien, & à son origine en l'institution mesme de Dieu, qui prescrivant poinct par poinct à Moysé les ceremonies de son culte, luy fit commandement exprés de dresser vn tabernacle varié de l'esmail des paremens les plus precieux que la nature peut fournir, & l'artifice rehausser; le fin lin, la pourpre, la soye, l'or, l'argent, les pierres precieuses, la peinture, la varieté des couleurs l'embellissoient à l'enuy, les meubles du diuin service y estoient de fin or jusques aux mouchetes des lampes; & afin que l'industrie de la façon ne cedast pas à la richesse des materiaux, il est remarqué dans le texte de l'Escriture que Dieu mesme inspira à certains ouuriers l'art & l'adresse pour mettre tous ces ouurages à leur perfection. Qui ne sçait apres la riche structure, & les precieux ornemens de ce magnifi-

que temple, l'un des miracles du monde, dont le Roy David fit le project, & appresta les materiaux, & que son fils Salomon bastit, & illustra de tant d'enrichissement, que tout y estoit couuert d'une crouste d'or, & reluisant comme vn ciel doré des rais du Soleil? mais pour venir à la loy de grace, le Prophete Isaïe parlant en la personne de Dieu par esprit Prophetique des temples que les Chrestiens deuoient eriger par tout le monde, *Je glorifieray, dit-il, la maison de ma Majesté; & apres, la gloire du Liban viendra vers toy, le buis & le sapin, pour rendre honorable le lieu de ma sanctification*, paroles Prophetiques que les interpretes entendent au sens de la lettre de tant de somptueuses Eglises que les Princes & Empereurs Chrestiens ont basti, & enrichi si magnifiquement par tous les endroits de la terre, où le nom de IESVS-CHRIST est estendu; car si le Temple des Juifs qui n'auoit que les ombres & les figures de nos mysteres, estoit si pompeusement orné, quel ornement asses riche pouuons-nous apporter

*Nihil erat in Templo quod non auro tegeretur.*  
Lib. 3.  
Reg. c. 6.

*Domum Majestatis mee glorificabo.*  
II. c. 66.

Bellarminus.

à nos Temples & Chapelles, qui ont non plus les figures, mais les verités des choses figurées? Cet ornement & decoration des lieux saincts est tres-conuenable tant du costé de Dieu, que du costé des hommes; du costé de Dieu à raison de sa grandeur & Majesté, qui requiert que les maisons qu'on luy cōsacre, ayent par la magnificence de leur edifice, ou de leur embellissement quelque proportion avec la dignité de celuy qui les doit habiter par la presence particuliere de sa grace & de sa protection; *La maison que ie veux bastir sera tres-auguste, parce que nostre Dieu est tres-grand & Majestueux,* disoit Salomō lors qu'il desseignoit le bastiment du Temple, n'alleguāt d'autre raison de la grandeur & beauté de l'edifice qu'il projettoit, que la grandeur de Dieu. Du costé des hommes, cet enrichissement exterior des Eglises qu'ils dedient à Dieu est aussi tres-propre, veu qu'ils exercent en ce sujet les actes des vertus les plus nobles, & les plus releuées, acte de foy, acte de Religion, acte de liberalité, acte de

*Domus  
quam e-  
dificare  
cupio  
magna  
est, ma-  
gnus e-  
nim  
Deus  
noster.  
Para-  
lip. lib.  
2. c. 2.*

magnificence : car si, comme dit le Philosophe, la magnificence s'exerce es grâdes despenses en de grandes & dignes occasions, quel sujet plus grand, & plus digne, où les hommes desployent leur liberalité, que l'honneur & le culte qui regarde la diuine Majesté? D'où mesme le Philosophe a prononcé cet arrest, que les despenses qui apportent plus de gloire, sont celles qui concernent le seruice deu à la diuinité.

Arist.  
lib. 4.  
Eth. c.  
2.

Dauantage, cet ornement des lieux saincts, est tres-vtile pour esveiller l'attention, la deuotion, le respect, & la reueréce que les hommes doiuent auoir aux choses sacrées, comme c'est le propre des objects exterieurs, d'exciter en l'interieur des pensées, & affections correspondantes à ce que les sens monstrent à l'esprit, & que l'ame s'éleue par les images des choses visibles à la consideration des mysteres inuisibles.

*Des veilles qui se font pendant les nuicts des octaues.*

CHAP. X.



Le silence accompagne la nuit, & la deuotion aime le silence, l'ame estant plus disposée à parler à Dieu, & à l'escouter lors que le bruit des choses exterieures n'empesche pas sa recollection interieure. Et tout ainsi que la manne tomboit de nuit dans le desert pour nourrir le peuple d'Israël, aussi semble-il qu'en ce temps-là le ciel soit plus ouuert pour faire decouler sur nous l'ambrosie delicieuse & nourrissante des consolations spirituelles, si la deuotion & la priere ouurent nos cœurs aux influences de cette celeste rosée. Le ciel ne pleust sur la terre, & sur les fleurs la rosée qui les rafraichist, que pendant la tranquillité serene d'une nuit estoilée : & c'est

pour lors qu'il verse plus abondamment ses graces, & les suauités sur les ames recueillies en vne tranquille retraite, & raserenées par le calme des passions qui ne sont plus si fortes, les objects estant esloignés. Ainsi voyons-nous dans l'Escriture, que le Patriarche Isaac se retiroit pour prier dans son jardin sur le declin du jour, cherchant non seulement le lieu, mais aussi l'heure plus opportune & plus fauorable à vne si saincte action. Et le Prophete Dauid tesmoigne de soy-mesme que sa deuotion interrompant son sommeil, il se leuoit en pleine minuit pour chanter les louanges de Dieu, & faire esclater parmy le silence de toutes les creatures, la confession, & la gloire du Createur. Et dans l'Euangile nous trouuons que nostre Seigneur a passé bien souuēt toute la nuit en oraison, nous voulant donner l'exemple de faire quelquefois le mesme, ainsi que dit S. Augustin. Ce que les premiers Chrestiens ont imité non seulement pendant les persecutions, lors qu'ils faisoient leurs assemblées deuant le

*Media  
nocte  
surgebã  
ad con-  
fite'dum  
tibi.  
Ps. 118.*

*D. aug.  
ep. 121.*

Euseb. iour, pour se tenir plus secrets, &  
 lib. 3. c. plus à couuert de la curiosité mali-  
 23. hist. cieuse de ceux qui ne les guettoient  
 & Ter- que pour les perdre, comme le ver  
 tul. c. 3. à soye qui s'enferme, & se cache  
 de co- dans la coque de son peloton pour  
 rona filer son ouvrage hors de la veüe  
 militis, & Plin. des hommes; mais encore apres que  
 epi. ad la paix feut donnée à l'Eglise par  
 Traiã. les Empereurs conuertis à la foy:  
 car quoy que pour lors l'Eglise  
 commença de sortir des cauernes, &  
 de la nuit, pour paroître en pu-  
 blic, & au iour, elle qui portoit le  
 iour dans la nuit du siecle; si est-ce  
 qu'elle retint longuement l'usage  
 des veilles nocturnes és festes cele-  
 bres & solemnelles, comme nous  
 voyons dans les saincts Peres, tant  
 pour imiter l'exemple des veilles  
 du Fils de Dieu, que pour trouuer  
 ce temps plus propre à la psalmo-  
 die, à la meditation, & contempla-  
 tion: & en outre, afin que tous les  
 deux temps du iour & de la nuit  
 fussent consacrés à la louange de  
 celuy qui a créé tous les deux, &  
 que suiuant le Prophete, le iour  
 annonçast au iour, & la nuit à la

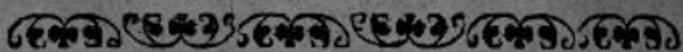
Hierõ.  
 epi. 15.  
 lib. 2.  
 epist.  
 Solem-  
 nes per-  
 nocta-  
 ziones.

nuiſt ſes œuvres, & ſes merueilles. Mais la corruption des mœurs qui ſe gliffe petit à petit és aſſemblées les mieux eſtablies, comme c'eſt la fragilité de l'homme de rouler à la decadance, ayant introduit parmy ces deuotions de nuit les œuvres des tenebres, & changé ce temps qui ſeruoit à la pureté des premiers Chreſtiens de ſujet de recueillement, en occaſion de diſtraction & de desbauches, que la nuit couuroit de ſon voile: il a ſemblé bon à ceux qui gouuernoient l'Egliſe, de faire comme les Iardiniers, lesquelz voyant vn bon arbre degenerer ou par vieilleſſe, ou par quelque ſecret défaut, ne craignent pas de le couper, & d'en ſurroger vn nouveau en ſa place comme par ſubſtitution: ainſi l'Egliſe a oſté ces veilles publiques, qui n'eſtoient plus pour la plus-part veilles d'oraïſon, mais veilles de diſſolution, & les a conuerties en jeufnes, qui retenant le nom de Vigiles, portent encore la marque de cette antiquité. Tellement que la memoire de ces veilles autrefois ſi celebres, eſtoit du

tout abolie parmy les Chrestiens, quand les Congregations penitentes paroissant au jour, les ont renouvellees en leurs Chapelles, pendant les nuicts des Octaves qu'elles celebrent tous les ans, par leurs regles seellées de l'approbation & confirmation de l'Eglise. Et n'y a pas sujet de trairdre que les desordres qui ont fait abroger les veilles publiques, s'introduisent en celles-cy qui sont particulieres, à huis clos, loin de la confusion qui naissoit de la multitude, & de la corruption qui venoit du meslange des femmes, entre quelques Confreres les plus feruens, & les plus zelés qu'une sincere deuotion y appelle, qui passent la nuict en Psalmodies, Hymnes, Cantiques spirituels, lecture, conference, meditation, & autres saints exercices, pour honorer la Majesté du Roy du Ciel present au saint Sacremēt, comme les sentinelles, ou les corps de garde. O que douce & gracieuse est la melodie des Pseaumes & des Hymnes, qui parmy le silence de la nuict resonne de la terre au Ciel, & de la

bouche du Penitent aux oreilles de Dieu, qui luy renuoye aussi tost l'Echo de sa voix, respondant par benedictiōs à ses louanges, par consolations à ses souspirs, & par les Colloques du cœur au son qui sort de ses lèvres! ô quel spectacle d'edification aux hommes, de resiouissance aux Anges, & de complaisance à Dieu, quand pendant le calme des tenebres, les versets des Cantiques & des Pseaumes sortant par rang & par ordre de la bouche de deux chœurs de Penitens qui s'entrespondent, roulent, & font leur cours, à mesure que les astres & les estoiles portées par vn reiglé mouvement, parfont leur tour dans le Ciel! d'vn costé les estoiles rendēt à l'homme le seruice pour lequel elles sont faites, d'autre costé les hommes chantans & psalmodians, payent à Dieu le tribut d'honneur, & le glorieux ministere pour lequel ils sont créés; celles-là succedant l'vne à l'autre, & tendant de leur Orient à leur couchant, rameinent le iour visible à nos yeux extérieurs, cependant que ceux-cy chan-

tans les loüanges de Dieu, courent & s'éleuent de voix & d'affection à la lumiere spirituelle du Soleil de Iustice, qui donne le iour de la grace & de la gloire, si bien que d'un costé les Astres roulans, d'autre costé les hommes prians, allant chacun à leur fin par des pas differens, les choses inanimées semblent conspirer avec les seruiteurs de Dieu, pour le seruice de leur Maistre commun.



*Les sujets de huit meditations qui pourront servir pour les huit veilles des octaves.*

C H A P. X I.



Voy que l'esprit de la grace fournisse assés d'inuentions aux esprits qu'il possède, qu'il esclaire & qu'il instruit, pour entretenir leur deuotion selon la diuersité des occasions où ils se trouuent, & que l'eau des  
cognois-

cognoissances, sentimens, & suauités spirituelles, ne puisse faillir à ceux qui en portent la viue source dans leur propre cœur; si est-ce qu'il n'y a rien de mal de leur indiquer en quelle façon, & avec quels vases ils pourront plus commodément puiser pour leur vsage cette eau diuine qui rejaillist dedans eux-mesmes, veu qu'il arriue quelquefois que ceux qui ont vn thresor caché dans leur maison, pour n'auoir pas en main l'industrie de le trouuer, & de le tirer pour s'en seruir, demeurent pauues au milieu de leurs richesses. C'est pourquoy i'ay creu qu'il ne seroit pas hors de propos de donner en cet endroit non les meditations entieres pour euitter la longueur, mais les sujets des meditations qui pourront seruir d'entretien aux veilles des Penitens pendant les nuits des Oétaves, sujets que ie prends de huit benefices de Dieu enuers l'homme, benefice de la creation, benefice de la conseruation; benefice de la redemption, benefice de la gratification, benefice de la vocation, bene-

fice de la justification, benefice de la dotation, benefice de la glorification qui comprennent toutes les faueurs de Dieu enuers l'homme, & toutes les obligations de l'homme enuers Dieu, & qui se raportent au juste nombre des huit veilles des octaues.

1. Meditatio  
pour la  
premiere  
veille  
sur le  
benefice de  
la crea-  
tion.

1. Con-  
sidera-  
tion.

Pour la premiere veille se presente le benefice de la creation, sur quoy apres auoir fait les preparacions accoustumées en la meditation que tu peux apprendre des liures qui en ont amplement traité, tu pourras considerer

Premierement, Que Dieu a jetté dès l'eternité l'œil sur toy particulierement pour te creer au temps preueu par sa sapience, entre tant d'autres choses que sa toute-puissance pouuoit tirer du neant, & qui neantmoins n'en sortiront iamais, parce que sa volonté, son affection, son eslection ne s'est pas inclinée vers elles comme vers toy, quoy que sa cognoissance s'y soit esgalement portée. Et qui a fait que Dieu a predestiné. eternellement de te creer, & de ne creer pas, mais laisser

dans le rien tant d'autres choses qui pourroient estre, & qui ne seront jamais, sinon l'amour eternal qu'il t'a porté, seule cause de ce choix & de cette preference? *Je t'ay aimé par* In charitate  
*une charité qui n'a pas eu de commen-* perpetua dilexi te.  
*cement, dit-il par son Prophete. Et* Hier.c.  
 toy, payeras-tu cet amour eternal 31.  
 d'offenses continuelles? Rejetteras-tu sans cesse celuy qui t'a choisi deuant le temps? Pourras-tu ne reuerer pas ce premier & souuerain estre, qui t'a mesme cheri quand tu estois dans le neant? ô amour eternal en ta source, enflamme-moy d'un amour qui soit eternal en sa durée, afin que si Dieu m'a aimé sans commencement, pour le moins ie l'aime sans fin, & que si sa charité n'a pas eu de principe, la mienne n'ait pas de limite!

Considere en second lieu, que te 2. Consideration.  
 creant au temps prefix par son decret eternal, il t'a donné l'estre raisonnable le plus noble de tous les estres créés, apres l'estre des Anges qui ne te deuaient que d'un petit degré. Il te pouuoit creer ou pierre sans ame, ou plante sans sentiment,

ou beste sans raison, & il t'a fait homme doué d'estre, de vie, de sens & d'intelligence, maistre du monde, Roy des autres animaux, frere des Anges du costé de l'esprit, marqué de son image, orné de sa semblance, capable de sa cognoissance, de son amour, & de sa fruition. Regarde de quelle bassesse à quelle eminence, de quelle vilité à quelle dignité t'a-il rehaussé, lors que du neant où tu estois enseveli, il t'a releué sur toutes les creatures, ne laissant que les Anges par dessus toy, & te rendant mesme égal aux Anges, par la capacité que tu as aussi bien que les Anges, de cognoistre sa grandeur, aimer sa bonté, jouyr de sa felicité. Tu n'estois rien, & il t'a fait tel, que tu peux estre tout, en acquerant la possession de celuy qui est tout. Tu estois moins que les vers, puis que tu estois vn neant, il l'estre se peut attribuer à ce qui n'est pas, & il t'a mis en vn tel degré l'estre, que surpassant par nature tout ce qui est au dessous de l'estre Angelique, & de l'estre diuin, tu peux t'éleuer par vertu à l'égalité

té de l'estre des Anges, & par grace à la participation de l'estre de Dieu! Quelles actions de graces pourras-tu rendre à ce souuerain estre par qui tu es tout ce que tu es? Quelle recognoissâce à ton Auteur? quelle depédance à ton principe? Quelle obeïssance à ton chef? Quel amour à ton bien-faiçteur? Emploieras-tu contre Dieu ce que tu tiés de Dieu? contre sa volonté ce que tu tiés de sa largesse? contre sa gloire ce que tu tiens de son amour? Sois pour luy comme tu es par luy, & employe pour son seruice l'estre que tu tiens de sa beneficence.

Confidere en troisiéme lieu, que te faisant homme, & te donnant vn estre si noble, il a procuré par sa prouidence que tu sois venu au monde au temps de la loy de grace, dans le domaine de l'Eglise, en vne nation Chrestienne, de parens Catholiques, non Heretiques, Turcs, ou infidelles, te faisant naistre dans l'heritage qu'il a sur la terre, pour t'éleuer plus facilement à l'heritage qu'il te prepare dans le Ciel. Rends graces d'vn si grand bien-faiçt à sa

3. Cor-  
sidera-  
tion.

bonté, coopere à sa prouidence, sers roy d'une si belle occasion, que sa misericorde t'a mis en main pour paruenir à la derniere fin de ta creation, & homme ne vis pas en beste, Chrestien ne conuerse pas en infidelle; enfant de l'Eglise, n'imite pas les enfans du siecle, membre de **JESVS-CHRIST**, ne te réds pas membre de Satan, mais plustost comme tu es membre du Sauueur par profession, sois-le par imitation.

Ce seront les trois consideratiōs de la premiere meditation pour la premiere veille qu'on doit accompagner des affectiōs, Colloques, resolutions, & autres parties, que ceux qui pratiquent cet exercice spirituel sçauent assez.

2. Meditatiō pour la secōde veille sur le benefice de la conseruation & gouuernement. 1. Consideratiō.

Pour la seconde veille, s'offre le second benefice de Dieu, qui est celuy de la conseruation & gouuernement, sur lequel tu dois considerer.

I. Que n'ayant pas l'estre de toy-mesme, mais de Dieu, tu ne pourrois subsister vn seul moment par ta propre force, si la bonté de celuy qui t'a créé, ne te maintenoit & ne

te soustenoit par vn influx cōtinuel de l'estre, qui ne procede que de la continuation de sa bien-veillance;

*Comment est-ce qu'aucune creature pour-  
roit durer, si vous ne la vouliez, ô Dieu!*

dit l'Escriture. Vostre amour conserue ce que vostre main a créé. Vostre volonté soustient les œuures de vostre puissance. Je viens de vous par origine. Je depends de vous par conseruation. Comment est-ce que ie m'éloigne de vous par oubliance, & m'en égare par mespris? Pourquoi la pensée, l'affection, & la reuerēce ne m'vnissent-elles d'un lieu de volonté à celuy à qui la necessité d'une si estroite dependance m'attache?

II. Que tout ainsi que si le Soleil retenoit l'influence de ses lumieres, le rayon qui en procede periroit tout aussi tost, ou si la source resserroit le cours de ses eaux, le ruisseau qui en decoule seroit à sec en vn instant: de mesme si Dieu retiroit sa main d'où tu es emané, comme le rayon du Soleil, & le ruisseau de la fontaine, ton estre qui ne se maintient que par le flux continuel de

*Quo-  
modo  
posset  
aliquid  
perma-  
nere nisi  
tu vo-  
luisset.  
Sap. 1*

2. Con-  
sidera-  
tion.

*Saluat  
manum  
suam, &  
succidat  
me.*

cette source ne seroit plus en mesme temps. *Qu'il lasche sa main, & aussi tost ie seray retranché,* disoit Iob. Si sa main qui m'a tiré du rien, & qui soustiét mon estre, me laisse, & m'abandonne, me voila dans le centre de mon premier neant. D'où vient donc que ie crains si peu d'offenser celuy qui si facilement me pourroit aneantir, s'il vouloit vser de sa puissance, comme j'abuse de ma liberté? Pourquoy tourne-ie le dos à celuy qui me peut faire perir en destournant sa face? ô mon aueuglement! ô sa patience! l'offense celuy qui me soustient, il soustient celuy qui l'offense.

3. Consideration.

III. Que non seulement il t'a conserué depuis qu'il t'a donné l'estre, mais encore t'a esleué de plus en plus par le progrès de l'âge en force, en vigueur, en santé; t'a fourni par sa largesse le viure, le vestemēt, l'habitation, les commodités de la vie, voire jusques aux delices, au lieu que tant d'autres tes égaux & tes semblables en manquent mesme pour la necessité; t'a preserué des perils, deliuré des maladies, defendu

des ennemis, retiré de tant de sinistres accidens qui menacent tous les hommes, & en accablent plusieurs: & qui pourroit te représenter tous les bien-faiçts que tu as receu, & reçois tous les jours de sa protection? où si tu n'es aueugle, tu peux voir sa prouidence; si tu n'es ingrat, tu dois recognoistre son soin, & si tu n'es plus insensible qu'une pierre, ressentir, aimer, embrasser sa misericorde.

IIII. Que pour te conseruer & pour t'esleuer, il a conserué les autres creatures, comme il les a faites pour toy, soustenant & maintenant par la loy inuiolable qu'il a grauée en la nature, & que la nature obeïssante à sa conduite, obserue sans se detraquer, la succession des temps, la reuolution des saisons, la fécondité des elemens, des animaux, des plantes, pour te nourrir par l'abondance, te delecter par le changement, & empescher la satieté par la variété. Considere les obligations que tu luy as pour tant de faueurs, & si tu veux sçauoir le nombre de tes debtes, compte si tu peux le

4. Cō-  
sidera-  
tion.

nombre de ses largesses.

5. Con-  
sidera-  
tion.

*Omnes  
admini-  
stratorij  
Spiri-  
tus, &c.*

V. Que ne se contentant pas d'employer le service des creatures corporelles pour ton entretien & conservation, il a mesme depute le ministere de ses Anges pour ton gouvernement, & pour ta tutelle, attachant particulierement l'Ange gardien à ta conduite ordinaire, & enuoyant extraordinairement en tes necessités plus vrgentes tous les autres Anges, ainsi que dit l'Apostre. Voire il ne suffit pas à son amour de soigner ton bien par ses Anges qui te gouernent, & par les autres hommes qu'il a establi sur toy pour te reigler, te diriger, t'instruire, te corriger; mais luy mesme y applique son attention, tenant sans cesse les yeux ouuerts pour te regarder, les mains pour te secourir, & se seruant tantost des verges, tantost des baisers, ore de l'aduersité, & puis de la prosperité pour t'esleuer à ton bien eternal. Tire de toutes ces considerations les actions de graces, les ressentimens, les affections, les resolutions, les fruiets.

Pour la troisieme veille, le troisieme benefice qui est celuy de la redemption, ouure vn beau champ à la meditation.

3. Meditatio pour la troisieme veille, sur le benefice de la redemption.

Considere premierement, Que Dieu qui t'a donné l'estre par la creation, t'a redonné le bien estre par la redemption. Que comme tu n'estois rien s'il ne t'eust créé, tu estois encore de pire condition que le rien, s'il ne t'eust racheté; veu qu'il vaut mieux n'estre pas du tout, que d'estre miserable, & n'auoir pas l'estre, que de l'auoir pour souffrir.

II. Que si par la creation il t'a tiré du non estre, par la redemption il t'a retiré de l'estre mal-heureux, qui est son inimitié, sa disgrâce, son auersion, la priuation de sa grace & de sa gloire, l'obligation à la peine eternelle, où l'offense d'Adam, & tes propres pechés t'auoient enue-lopé, & d'où ta propre force ne te pouuoit faire euader, si sa misericorde n'eust relevé ta misere.

III. Que n'ayant employé que sa parole, & sa volonté pour te creer, il a donné son Fils vniue, coëter-

nel, coëgal, Dieu comme luy, pour te racheter. Que son Fils pouuant avec vn acte simple de sa volonté, avec vne facile condonation de ton delict, parfaire l'ouurage de ta reparation, a voulu neantmoins patir, trauailler, souffrir les mesaises d'vne vie penible, & laborieuse durant trentetrois années, & les tourmens encore plus aspres de la mort de la Croix, pour te monstrier combien il t'aime, & combien tu luy dois, en te montrant combien il a souffert pour toy.

IV. Que si le bien-faiët de la redemption t'oblige infinimët à luy, le moyen qu'il a choisi pour te racheter, moyen si douloureux à luy mesme, augmente les causes de ton obligation. Car n'est-ce pas vne plus grande faueur que Dieu souffre du mal pour l'homme, que non pas qu'il luy fasse du bien, & qu'il endure des supplices, que non pas qu'il desparte des couronnes? Et t'auoir donné ses biens par ses propres maux, sa vie par sa mort, son Royaume par sa Croix, n'est-ce pas vne merueille qui te doit transpor-

ter d'estonnement, vne grace qui te commande vne eternelle recognoissance, vn amour digne d'un amour reciproque? ô homme, pourras-tu n'aimer pas ton Dieu qui t'aime iusqu'à vn tel excés? Auras-tu le courage de payer vne telle charité d'outrages, vn tel bien-faiçt d'ingratitude? Tire de toutes ces pensées la confusion de toy-mesme, la contrition de tes pechés, le ressentiment de l'amour de ton Dieu, la louange de sa misericorde, & la resolution de luy rendre vn eternel seruice, comme acquis à luy par son propre sang.

Pour la quatrième veille, le quatrième benefice de Dieu, qui est celui de la gratification, pourra seruir de sujet, sur lequel tu dois considerer.

I. Que Dieu pour te rendre agreable à sa Majesté diuine, & digne de son amitié, t'a donné les merites de son Fils incarné, afin que les appliquant à toy-mesme, & t'en reuestât par la cooperation de ta volonté avecque sa grace, tu puisses paroître en sa presence avec l'ornement

4. Meditatiō pour la 4. veille sur le benefice de la gratification.

conuenable, & bien-feant à ses amis & domestiques. Car si tes œuures n'estoient releuées par la grace que les merites de IESVS-CHRIST t'ont acquise, & si Dieu ne regardoit en elles le prix, & la valeur que le sang de son Fils leur donne, qu'est-ce qu'elles ont qui ne fust plustost indigent de son pardon, que digne de son salaire? Elles râpent d'elles mesme dâs la nature, la grace les rehausse à vn ordre surnaturel; elles sont fouillées de plusieurs imperfectiôs, le sang du Sauueur les repare, & leur donne le teint & l'esclat; elles ne pourroient agréer à la pureté de celuy qui n'admet rien que de parfaict, mais le merite du Redempteur les perfectionne, & leur acquiert le lustre avec la valeur, le prix avec la dignité. Combien es-tu obligé à Dieu, qui pour te rendre d'ennemi amy, de disgracié favori, d'object de sa haine l'object de sa bien-veüillance, t'a donné son propre Fils, & tout le prix des actions, & des trauaux de sa vie & de sa mort, afin que tu deuiennes agreable par ses merites, qui ne le pour-

rois estre par les tiens, & que ses richesses couurent ta pauureté, sa robe ta nudité ? De quelle gratitude pourras-tu recognoistre vne telle gratification ? Voudras-tu encore demeurer par tes offenses desagréable & disgracié, apres que I E S V S-CHRIST n'a pas espargné son sang & sa vie pour te rendre agréable & fauorisé ?

II. Que pour vne plus grande gratification, & pour te bailler de plus efficaces moyens pour te maintenir en l'estat d'ami, & fauori ; il t'a donné le S. Esprit en signe d'adoption, en priuilege de dilection, en arrhes du mariage eternal, qu'il veut faire avec toy par l'vniõ de la gloire, frui& de l'vniõ de la grace, te communiquant ses lumieres, ses dons, ses frui&ts, ses inspirations. Quel ressentiment auras-tu d'vne si grande faueur de Dieu, qui pour te faire capable de son amitié, te donne son esprit, & qui desire tant de t'aimer, que luy mesme par l'esprit d'amour qu'il t'enuoye, te redigne d'estre aimé ? Ton esprit aveugle & obstiné, mettra-il empesche-

2. Consideration.

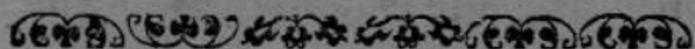


ment à l'vnion de la charité que son Esprit veut faire entre son cœur & le tien ? Chasseras-tu l'Esprit de Dieu qui t'éleue à l'amour de Dieu, pour receuoir l'esprit du monde qui t'abaisse à l'amour du monde ?

3. Con-  
sidera-  
tion.

III. Que pour te gratifier plus amplemēt apres t'auoir donné son Fils vnique pour mediateur, & son S. Esprit pour reconciliateur, il t'a baillé les Sacremens pour te remettre, ou te maintenir, ou t'esleuer en l'estat fortuné de son fauori, le Baptesme qui t'a laué de la tache originelle, la penitence qui te deliure de la coulpe actuelle, l'Eucharistie qui t'vnist à luy d'vne vnion non seulement d'amour, mais encore reelle. Il t'a honoré du titre de Chrestien, du titre d'enfant, du titre de son heritier, & coheritier de IESVS-CHRIST. O noms de faueurs ! ô titres d'amitié ! ô gages de gratification, & de singuliere bien-veüillance ! y a-il grandeur, dignité, gloire, richesse au monde, pour laquelle tu doiuies renoncer à l'honneur que ces titres t'acquierent, & aux fruiets & couronnes qu'ils te promettent ?

Conclus tout cecy par les desirs, sentimens, resolutions dignes d'un esprit qui croit de si grands mysteres.



*Suite du precedent.*

CHAP. XII.

**P**

OUR la cinquième veille, le cinquième benefice de Dieu, qui est celuy de la vocation, fournit la semence de plusieurs belles & utiles considerations.

I. Que t'estant esloigné de Dieu apres tant de graces receuës par vne ingrate desobeïssance, & conuertit vers les creatures par vne auersion mal-heureuse de ton Createur, neantmoins il a supporté ce tien mespris par vne patience plus forte que ta malice. Car & tes pechés donnant l'occasion à ses vengeances, & sa Iustice le mouuement, & sa puissance le moyen, sa misericorde a lié les mains de son pouuoir, retenu les foudres de sa colere, soustenu les assauts de ta rebel-

5. Meditatio pour la 5. veille sur le benefice de la vocation.

lion, souffert l'insolence de tes outrages, attendu, procuré, sollicité ta penitence. Que serois-tu maintenant, & où serois-tu, si la mort t'eust surpris comme tant d'autres en la chaleur de tes crimes? Si ton mal-heur eust preuenü ton repentir, & son jugement ta conuersion? L'Enfer seroit ta maison, & le ciel est ton esperance. Tu soupirerois sous les chastimens de la Iustice, & tu respires dans les faueurs de la misericorde.

2. Con-  
federation.  
tion.

II. Que ce n'est pas vne seule fois qu'il t'a retiré de cet abyfme, mais tout autant de fois que l'ayant offensé mortellement, il t'a ramené à foy par la grace de la vocation: si bien que si tu regardes le cours de ta vie passée, tu verras vn combat continuel de ta malice & de sa bonté, toy n'ayant cessé de le fuir, & luy de te r'appeller. Mais en combien de façons a-il poursuiui tes fuites, & remis tes pas esgarés? Les inuentions de sa misericorde ne sont pas moins admirables si tu les consideres, que les effects en sont doux si tu les sauoures. Quand ton cœur

estoit sourd à son inspiration, il a frapé ton oreille par sa parole, & quand sa voix a trouué fermée la porte de ton oreille, son inspiration a tenté celle de ton cœur. Quand la prosperité t'endormoit, il t'a esueillé par l'aduersité, & quand l'aduersité t'accabloit, il t'a relevé par la prosperité. Quand tu fuyois les hommes pour n'ouïr pas leurs remonstrances, il t'a fait suiure par les Anges qui t'ont intimé les menaces d'une voix intelligible dans le silence de tes secretes pensées. Quand tu fermois les yeux au Ciel pour ne voir pas la gloire, il t'a proposé l'Enfer pour y voir les supplices, & quand l'object des recompenses ne pouuoit attirer ton cœur, celuy des peines l'a fait trembler & fremir. O que d'artifices a-il employé pour te gagner! Il t'a touché par la crainte, alleché par l'amour, piqué par les reprehensions, flaté par les semonces, poingt de l'aiguillon des terreurs, oinct du miel des consolations, variant les mouuemens de sa grace selon la varieté de tes dispositions, & s'accomodât en quelque

forte à l'inconstance de tes volontés muables, pour les vaincre à la fin, & les ranger sous les reigles constantes de la sienne immuable. O si tant d'attraits de son amour, & tant d'efforts de sa grace t'ont du tout acquis à luy, que tu es maintenant heureux, & de voir les biens que tu possedes, & de recognoistre par quels moyens miraculeux sa main puissante t'a deliuré des maux où tu croupissois!

3. Con-  
sidera-  
tion.

III. Que le premier present qu'il t'a fait, t'appellant de l'estat du peché à l'estat de la grace, a esté vne bonne volonté commencement de ses faueurs, ouurant la surdité de ton oreille, brisant la dureté de ton cœur, ostant la repugnance interieure, & les empeschemens extérieurs de ta conuersion, adjoutant l'aiguillon à tes desirs, la force à tes resolutions, frayant le chemin à ton progrès, monstrant le but à ta perseverance, te promettant son assistance jusqu'au bout, & t'animant par ces paroles du Prophete, *Je te donneray l'intelligence, & t'instruiray en la voye de mes loix où tu veux mar-*

*Intelle-  
ctum ti-  
bi da-  
bo, &*

cher, j'affermiray mes yeux sur toy, afin que tes pieds s'affermissent en moy. Regarde si ce premier mouuement que tu auois conceu dès l'entrée de ta conuersion, perseuere encore en ton cœur, & s'il est decheu, tafche de le reparer, s'il dure, pousse le plus auant.

*Instruã  
te in via  
hac qua  
gradie-  
ris, fir-  
mabo  
super te  
oculos  
meas.*

IV. Que le premier don de cette bonne volonté a esté suiui d'autres dons innombrables, Dieu t'ayant donné aussi tost que tu es retourné à luy, comme le prodigue de l'E-uangile, le baiser de paix, l'embrasement d'amour, la robe de la justification, l'anneau des fiançailles, le banquet de la grace, l'auantgoust de la gloire, la congratulation des Anges, la joye de l'Eglise, qui ont fait l'heureuse entrée de ta conuersion. Et depuis la continuation de ses faueurs, & l'accroissement d'autres nouvelles, qui t'esleuent comme par la main à la derniere, qui sera le don de la couronne eternelle. Heureux si tu es en cet estat! plus heureux si tu t'y maintiens! malheureux si l'inconstance t'en deiette! Tire de tout cecy les ressenti-

mens, les affections, les fermes propos, les fruiçts dignes de cette meditation.

6. Meditation pour la 6. veille sur le benefice de la justification. 1. Consideration.

Pour la sixième veille, le sixième benefice, qui est celuy de la justification, donne de beaux poinçts à mediter.

I. Que Dieu pour te justifier a changé ta volôté, d'obstinée la rendant souple, d'inflexible, fletchie; d'ingrate, recognoissante; de rebelle, obeïssante; de superbe, humiliée, qui est la faueur des faueurs; veu que la volôté est l'arbre de l'Euan-gile, qui ne peut faire de bõs fruiçts s'il est mauuais, ny de mauuais s'il est bon, & que rendre bonne la racine, c'est meliorer tout l'arbre, nettoyer la source, c'est espurer tous les ruisseaux, guerir le cœur, c'est sauuer tous les membres. O que tu restes obligé à Dieu pour ce bien-faiçt, qui ne pouuoit partir que de la main de Dieu, veu que les hommes peuuent bien guerir le corps, mais il n'appartient qu'à Dieu de remettre en santé l'ame blessée, & la volonté malade. *Guerissés mon ame, d'autant que i'ay peché contre vous,*

*Sana animam meam quia peccavi tibi. Pl. 40.*

disoit le Prophete.

II. Que pour disposer ton ame à la justification qui la constitue en l'estat fortuné de sa grace & de son amitié, il a osté tous les obstacles que tes pechés y mettoient, faisant comme parle l'Écriture, vne separation entre Dieu, & toy; separation non de lieux, mais d'affections. Et qui pourroit assés estimer cette faueur, d'auoir retranché de toy ce qui t'alienoit de ta vraye fin, ce qui te separoit de ton souuerain bien, ce qui t'éloignoit de Dieu?

2. Consideration.

III. Que pour arracher du tout & les fruiçts, & les racines de tes pechés, il t'a rendu douce la penitence qui te sembloit si amere, & ameres les voluptés que tu trouuois si douces. Il t'a fait facile ce qui te paroissoit impossible; il a aplani deuant tes pieds les difficultés qui se presentoient à tes yeux comme de montagnes hors d'approche, & de roches hors d'eschelle; il t'a montré que les Geans qu'on te figuroit en la terre promise, ne sont que de Nains, & que la terre qu'on disoit deuorer les hommes, les nourrist de

3. Consideration.

lact, & de miel ; il t'a donné la victoire des tentatiōs que tu jugeois inuincibles, des passiōs que tu pensois indomptables, & t'a deliuré de la tyrannie de tels & tels pechés dont tu desesperois de pouuoir iamais t'affranchir. O que ces graces sont dignes, que tu les recognoisses, si tu as la lumiere pour les cognoistre !

4. Consideration.

IV. Qu'apres t'auoir attiré à la penitence par les sermons reïterées de sa grace mouuante, il a orné ton ame d'une grace inherante, permanente, attachée, qui la reuest de la robe de la Iustice, & l'embellit des joyaux de la saincteté, qui luy donne la marque de l'adoption, le seau de la filiation, les arrhes de l'heritage de Dieu, & comme dit S. Iean, t'acquiert non seulement le nom, mais encore l'honneur, & les priuileges d'enfant du Pere eternel. O quel soin dois-tu mettre à conseruer la netteté de cette robe qui te pare en qualité d'enfant de Dieu, & qui te fait porter la liurée d'heritier de son Royaume ! la saliras-tu par le vice ? la vendras-tu pour vn neant ?

*Videte  
qualem  
honorē  
dedit  
nobis  
Pater,  
ut filij  
Dei nominemur, &  
simus.*

neant ? la despoüilleras-tu pour te reuestir derechef de la robe du vieil Adam ?

V. Que pour te maintenir & t'esleuer en cet estat bien fortuné de la Justice, il continuë sans cesse sur toy non seulement l'influs de cette grace habituelle & inherante ; mais encore les mouuemens redoublés, & les secours opportuns de sa grace excitante, qui te porte aux actiõs vertueuses, & aux œuures heroïques. Il te donne les Escritures sacrées, les exemples des saincts, sa parole, ses inspirations, ses Sacramens, la chair de son Fils, le gage de son Esprit, mille & mille moyens de te conseruer, & t'auancer au chemin de la saincteté, dont le but est la gloire. Ne recule pas en si beau chemin, & sui la conduite de sa grace, & le mouuement de son Esprit qui te veut porter jusques au terme desiré. Tire de l'esprainte de toutes ces pēsées le suc spirituel des gousts interieurs, affectiõs, resolutions, & fruiets qui doiuent conclurre ta meditation.

5. Con-  
sidera-  
tion.

Pour la septième veille, voicy le

7. Meditatiō pour la  
7. veille sur le be-  
nefice de la dota-  
tion.

1. Con-  
sidera-  
tion.

2. Con-  
sidera-  
tion.

septième benefice, qui est celuy de la dotation, dont les attraiçts & les suauités attirent ton esprit à y considerer.

I. Que Dieu t'a doué de dons, & ornemens insignes de nature, de fortune, & de grace; de nature és puissances de ton ame, & és membres de ton corps, l'ornement & la merueille de tout ce monde visible; de fortune és commodités, biens, richesses, honneurs que tu possedes; de grace és dons du saint Esprit, habitudes infuses, vertus, & perfections diuines & surnaturelles, qui sont les joyaux, & les appanages de la justification. Voy ses dons, & recognoy tes debtes. Nombre ses faueurs, & conte tes obligations.

II. Que tu es obligé de faire profiter tous ces talens à l'honneur de celuy qui en a commis l'administration à ta fidelité; employant les facultés de ton esprit à l'usage qu'il demande, ton entendement à contempler sa grandeur, ta volonté à aimer sa bonté, ta memoire à conseruer ses bien-faiçts; captiuant les

sens de ton corps, sous le joug de la mortification qu'il commande, la langue sous la taciturnité, le goust sous la temperance, les yeux sous la modestie, l'ouïe sous la parole de la foy, l'attouchement sous la chasteté, la sensualité sous la continence, la chair sous la loy de l'esprit; dispensant tes richesses non selon l'abus de tes concupiscences, mais selon les reigles de la charité; administrât tes charges pour le service du public, non pour l'interest particulier; mesnageant la grace, & la faisant valoir par la cooperation, & non la laissant inutile par la negligence, ou la prodiguant par l'inconstance d'une volonté changeante. O que de poincts à considerer en l'employ de tant de dons du Ciel! Que de confusion au compte qu'il en faudra rendre! Que de chastiment en l'abus!

III. Que Dieu te demandera raison de tous ces dons, de l'usage, de l'omission, de l'abus; du fruit, de l'inutilité, de la profusion. Que si le seruiteur qui ne fait pas valoir son talent, est condamné dans la para-

3. Con-  
sidera-  
tion.

bole Euangelique, que sera-ce de celuy qui l'épanche, & le dissipe? Si le non vsage est si rudemēt chastié, que doit attendre la dissipation? Que si tu as plus receu, tu rendras vn compte plus exacte. Que deuant Dieu l'obligatiō se mesure au bien-faiēt, le compte à l'obligation, le jugement au compte, la peine au jugement. Regarde doncques les dons de Dieu, voy tes emplois, & prepare tes comptes. Conclue cette meditation par vne confusion de toy-mesme, contrition de tes offenses, resolution de mieux employer à l'aduenir les talens que Dieu t'a donnés, & inuocatiō de son secours pour accomplir ton bon propos.

8. Meditatio  
pour la  
8. veille  
le s<sup>ur</sup>  
le be-  
nefice  
de la  
glorifi-  
cation.  
1. Con-  
sidera-  
tion.

Pour la huitième & dernière veille, se rencontre le huitième & dernier benefice de Dieu, qui est celuy de la glorification, couronne, & closture de tous les autres. Sur lequel tu dois mediter.

I. Que tu tiens desia les autres bien-faiēts de Dieu, mais que tu attends celui-cy, dont sa parole te fert de pleige, ses Sacremens d'arthes, sa grace d'auātgoüst, son esprit

de gage, & de premices. Que ce qu'il t'a donné, te doit asseurer de ce qu'il t'a promis, & que celuy qui a la seméce, tient la moisson en vertu; qui voit l'aurore, il est certain de l'approche du iour, qui ioüit de la fleur, a le commencement du fruit. Que la grace est la fleur du fruit de la gloire, l'aube du iour de l'éternité, la semence de la moisson de la beatitude. O avec quelle asseurance, avec quelle joye, avec quelle allegresse dois-tu attendre la moisson dont tu tiens la semence, le iour dont l'aurore t'esclaire, le fruit d'ot la fleur est dans toy; le Royaume de Dieu est dans vous-mesmes, dit l'Escriture. Il est dans nous en sa semence, en son aurore, en sa fleur. Attédons avec esperance, avec patience, avec desir qu'il y soit en son fruit, en son iour, en sa pleine maturité.

II. Que cette gloire qui t'est promise, surmonte infiniment en grandeur tout ce que le monde a de grand, en beauté ce qu'il a de beau, en prix ce qu'il a de riche, en suavité ce qu'il a de délicieux. Que l'essence de Dieu est l'object de cette

*Regnum  
Dei in-  
tra vos  
est.*

2. Con-  
sidera-  
tion.

gloire, tous ses biens la possession, son immensité l'estendue, son eternité la durée. Que si tu cherches les honneurs, là tu en possederas en Dieu la source; si les richesses, le magasin; si les delices, la racine; si la science, l'Ocean; si tous les biens, l'Autheur; si toutes choses, le tout. O que ne dois-tu souffrir pour ne decheoir pas d'un si grand bien? Que ne dois-tu faire pour y paruenir? Quelle difficulté ne dois-tu vaincre pour emporter cette couronne?

3. Con-  
sidera-  
tion.

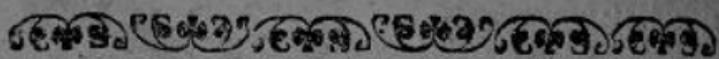
III. Que cette gloire se diuise en deux, essentielle, & accidentelle. L'essentielle consiste en trois douaires, vision de Dieu, jouissance de Dieu, delectation en Dieu, vision salaire de la foy, jouissance prix de l'amour, delectation couronne de l'esperance. L'accidentelle en la veüe de l'humanité glorifiée de **IESVS-CHRIST**, en l'aspect de la gloire de la Vierge, des Anges, & de tous les bien-heureux, en la joye de leur societé, en l'impeccabilité de l'ame, en l'immortalité, clarté, subtilité, agilité du corps ressusceité. Voy si ta foy est viue, ton esperance ferme, ta

charité feruente, ta vie pure, & juge par là si tu dois attendre ces biens que tu ne peux conceuoir.

IV. Que si tu veux voir par le menu les particularités de cette gloire ; tu contempleras au dessus de toy la glorieuse Trinité, l'humanité du Sauueur, la Vierge mere de Dieu ; autour de toy les Anges, & les saincts distingués en diuers ordres, mais tous vnis par l'amour : dedans toy, ton ame heureuse, & ton corps impassible ; hors de toy l'immenfité, la beauté, la fermeté, la variété d'un lieu tres-delicieux, où la serenité reluit, les souefues odeurs respirent, la Musique refonne, le miel, & la manne coulent, tous les plaisirs abondent ; Dessous toy les Cieux, les Planetes, les Estoiles, les Elemens, l'Enfer, les damnés, les Demós, ore tes aduersaires, & pour lors tes sujets vaincus, foulés, & despoüillés par ta valeur. O que de plaisirs enclos en ce plaisir ! Que de biens compris en ce bien qui les comprend tous ! Permettras-tu que des plaisirs caduques, des richesses friuoles, des hôneurs passagers t'en

4. Cō-  
sidera-  
tion.

depossèdent ? Souffriras-tu que les ombres te rauissent le corps solide du vray bien, le moment l'eternité, les creatures Dieu, les neâts le tout ? Tire de tout cecy les esclancemens, les mouuemens, les joyes, les ferueurs, les resolutiōs, les fruiçts que les considerations d'un si grand mystere doiuent produire dans l'ame qui les medite.



*Des assemblées du Mecredi, du Ieudy, & du Vendredy de la semaine peineuse.*

CHAP. XII.

*D E-  
piphan.  
in Epi-  
tome  
doctr.  
Christ.*



Les anciens Chrestiens auoiēt accoustumé de redoubler leur deuotion, leurs austerités & mortifications és iours sacrés de la semaine qu'on appelle peineuse, iusques là que tous generalmente ieusnoient au pain, au sel, & à l'eau, voire quelques vns pas-

soient deux ou trois iours entiers sans se renforcer d'aucun aliment; & S. Cyrille de Hierusalem remarque que comme fidelles amateurs de I E S V S - C H R I S T, ils compatissoient pendant ces saints iours à sa passion par vne tendresse d'amour, qui conforme l'amant à l'aimé, & ne peut souffrir qu'il soit exempt de douleur, quand la douleur afflige l'object de son affection. Aussi nostre Seigneur parlant deuant sa mort à ses Apostres, & à tous ses enfans en leur personne des tourmens qu'il deuoit souffrir sur la Croix, leur annonça qu'ils verseroient de torrens de larmes, cependant que le monde se resiouiroit, mais larmes semences des joyes, comme les joyes du monde sont les semences des pleurs, presageant par ces paroles, que ses amis s'attacheroient à sa croix des cloux de la compassion, & que les mesmes espines qui perceroient son chef, entameroient leurs poitrines par vn pieux ressentiment. C'est pourquoy les Confreries penitentes, que Dieu a suscitè dans la tiedeur & froideur

*D. Cy-  
rillus  
Hieros.  
Cat.  
14.*

*Ioan.  
c. 16.  
Plora-  
bitis, &  
flebitis  
vos.*

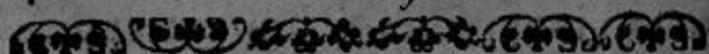
des derniers siècles, pour renouvel-  
ler parmy ceux qui vivent au mon-  
de la ferueur ancienne, qui s'amor-  
tissoit petit à petit, imitant les pre-  
miers Chrestiens; augmentent pen-  
dant ces saincts iours, qui nous ra-  
meinent tous les ans la memoire de  
ce que le Sauueur a souffert pour  
nous, les exercices de leur peniten-  
ce, leurs assemblées, leurs prieres,  
leurs disciplines, leurs ieusnes, leurs  
veilles, pour tesmoigner par ces af-  
flictions volontaires, qu'ils sont les  
vrais membres de leur chef cou-  
roné d'espines. Il est remarqué dans  
nostre histoire Française, que le Roy  
S. Louys defendoit à ses enfans de  
porter de bouquets de fleurs le jour  
du Vendredy, pour compatir en  
quelque sorte à leur Sauueur, qui  
en vn tel iour auoit porté pour nous  
les espines poignantes & perçantes.  
Ainsi les Penitens s'assemblét tous  
les Vendredis de l'année pour com-  
patir à leur Redempteur patissant,  
ou par la discipline dont plusieurs  
s'affligent, ou par la componction  
& contrition que tous ressentent:  
mais redoublant & augmētant leur

zele en cette semaine sacrée, en laquelle IESVS-CHRIST a pati, ils y ajoutent deux jours, le Mecedy, & le Ieudy, pour accroitre leur deuotion & leur compassion, quand la reuolution du temps renouuelle la commemoration de ses douleurs. C'est pour lors qu'ils jettent toutes les fleurs de leurs joyes, pour ne porter que les espines d'un ressentiment douloureux de sa mort; leur lumiere s'éclipse comme celle du Soleil en la mort de leur Dieu; leurs cœurs se fendent avecque les pierres; leurs ames tremblent avecque la terre de l'estonnement d'un tel spectacle, leurs bouches s'ouurent avec les sepulchres aux souspirs enfans de leur dueil; leurs yeux distillent de pleurs avec le ciel qui larmoye; la douleur les enseuelist dans les mesmes tenebres qui couurent la face de tout ce bas Vniuers; & cependant que le voile du Temple de Hierusalem se diuisant en deux, descouure l'Arche cachée, ils se vôt cacher sous le voile du sac de la penitence, pour assister en habit doulent, & funebre aux funerailles de

leur Maistre, faisant retentir ses louanges en la psalmodie, leur dueil au ton accommodé d'un chant triste & plaintif, & leur compassion au resonnement des coups qui martellent leur chair. Là ils entendent lamenter le Prophete Hieremie, pleurant sous la figure de la destruction du Temple, la verité figurée du Temple du corps du Fils de Dieu, destruit par la persecution, & accompagnent ses gemissemens figuratifs de souspirs veritables, pour accomplir par effect ses lamentations Prophetiques. Là sous la personne de ce prophete, **IESVS CHRIST** se plaignant d'un accent piteux au fort de ses angoisses, les inuite à cõtèpler le spectacle de ses douleurs, qui comparées à toutes les douleurs du monde, se trouuēt hors d'exemple, comme l'amour qui les luy fait souffrir, est aussi sans comparaison. O vous tous, s'escrie-il, qui passés par le chemin, fichés vn peu vos yeux & vos pensées sur cet objet que ma croix vous propose, & voyés s'il se peut trouuer quelque affliction au Monde qui puisse entrer en parangon de mes peines. O pa-

O vos  
 animas  
 qui trās-  
 sitis per  
 viā, at-  
 tendite  
 & vi-  
 dete si  
 est do-  
 lor si-  
 milis  
 scilicet  
 dolor  
 meus!

roles amoureuses & douloureuses, qui resonnés à leurs oreilles, vous estes autant de flesches qui trāspercés leurs cœurs, & les navrés d'amour, & de douleur! Là ils voyent sous la desolation & affliction de Hierusalem qui leur est representée dans ce chant lamentable, celle de l'ame, vraye amante de son Espoux patissant; & pour monstrier en l'effect la verité de l'image, ils expriment sa solitude par leur retraite, son dueil par l'habit qui les couure, sa captiuité par la corde qui ceint leurs reins, ses souspirs par leur ton plaintif, sa ruine & demolition par les rudes assauts, que leur main armée des instrumens de la penitence liure à leur propre chair, pour y destruire le fort de la concupiscence: bref, ils font ce que le Prophete dit de Hierusalem, & cependant que **IESVS-CHRIST** accomplist en soy la Prophetie par sa passion, ils l'accomplissent en eux-mesmes par compassion.



*De la communion que les  
Confreres font ensemble  
en leurs Chapelles és  
iours du Ieudy saint, de  
la procession du S. Sa-  
crament, & de la feste  
de leur patron.*

CHAP. XIV.

Ser-  
ui<sup>o</sup> Ae-  
neid.7.

φρέαρ,  
puteus.

φρά-  
τες,  
confra-  
tres.

**C**eux qui ont traité des ety-  
mologies, deriuent le nom  
de Confrerie d'un mot  
Grec, qui signifie vn puits, & re-  
marquét que les anciens Grecs ont  
appellé Confreres ceux qui parti-  
cipoient à mesmes sacrifices, & beu-  
uoient ensemble de l'eau d'un mes-  
me puits, ou fontaine. Les reigles  
des Congregations penitètes, vou-  
lant vnir les Confreres côme mem-  
bres d'un mesme corps par le lien  
indissoluble d'une charité mutuel-  
le, leur recommandent de commu-  
nier tous en corps és iours du Ieudy

sainct, de la procession du S. Sacrement, & de la feste de leur patron, & de participer tous ensemble à ce mystere d'amour & d'vnion, qui est & sacrifice pour honorer Dieu, & Sacrement pour repaistre les hommes, afin que beuans tous de cette source inespuisable, dont les eaux viues coulét du Ciel, & rejaillissent au Ciel, ils en tirent l'esprit de la fraternité de laquelle ils portent le nom. Aussi la participation de ce diuin mystere s'appelle communiõ, parce qu'elle vnit non seulement Dieu aux hommes, mais encore les hommes aux hommes, & joint les membres aux membres, non moins que les membres au chef, *Nous ne sommes tous qu'un*, dit l'Apostre, qui participons d'un mesme pain. Car comme l'aliment qui se distribue par toutes les parties differentes d'un mesme corps qu'elles composent, maintient, & renforce l'vnion qui les assemble, & quoy que diuers en ses operations accommodées à la nature & qualité de chaque membre, il n'est toutefois qu'un en sa fin, qui est d'entretenir la paix, l'accord,

*Vnum  
sumus  
qui de  
uno pa-  
ne par-  
ticipa-  
mus.*

*1. Cor.  
10.*

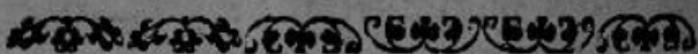
& l'vnité du corps. Ainsi ce diuin Sacrement, qui est la viande spirituelle des ames, se donnant à tous les Chrestiens membres du corps d'une mesme Eglise, dont IESVS-CHRIST est la teste mystique, conferue, & augmente parmy eux l'esprit de charité qui les vnit, & quoy qu'il diuersifie ses effects, ses fruiets, & ses graces, selon la differente disposition, estat, ou necessité de chaque particulier qui le reçoit; neantmoins sa fin n'est qu'une, qui est de joindre, & d'allier les hommes aux hommes, & les hommes à Dieu, & n'en faire qu'un par amour, *Mon Pere, disoit le Fils de Dieu, faites que comme vous & moy, ne sommes qu'une mesme chose, eux aussi ne soient qu'un en nous; ce qui s'accomplist en ce mystere, où tous les Chrestiens nourris d'une mesme chair de IESVS-CHRIST, cōme membres d'un mesme corps, en tirent tous un mesme esprit, qui les vnit entre eux par amour, & avec Dieu par grace, cōme le Fils & le Pere sont vnis par essence, & par nature. C'est pourquoy selon la remarque de S. Au-*

Ioan.  
c. 17.

gustin, le Fils de Dieu nous a voulu donner sa chair & son sang sous les especes des choses, où de plusieurs parties diuisées vn tout est composé; car le pain est fait de plusieurs grains de froment, & le vin de plusieurs grapes de raisin, pour montrer qu'il vouloit reünir par ce mystere d'vnion les hommes séparés, & desunis d'entr'eux, & plus encore d'auec Dieu, & les assembler, les joindre, & les faire tous vne mesme chose en la participatiõ, & communion de sa chair & de son esprit, comme de plusieurs grains on fait vn mesme pain, & de plusieurs raisins vn mesme vin, establiſſant par le lien de ce mariage, l'vnité dans la pluralité. Or d'autant que ceux qui sont associés en vne mesme Confrerie, doiuent ajouter parmy eux vn nœud plus fort, & plus estroit à la charité commune, qui joint & vnit tous ceux qui ont outre le nom, l'esprit du Christianisme; les reigles des Cõgregations penitentes veulent que les Confreres communient tous ensemble en certains iours, pour estre faiçts par ce my-

D. Aug.  
tract.  
26. in  
Ioan.

stere d'vnion vn entre eux, comme vn avec Dieu, & n'auoir tous qu'vn cœur, & qu'vne ame, comme ils ne composent qu'vn corps.



*De la priere qui se fait en ces Confreries pour toute l'Eglise, pour le Roy, & pour le public.*

CHAP. XV.



**L'**ABEILLE compose sa cire, & son miel d'as le secret de sa ruche, cōme si tout son tra-uail n'estoit que pour elle mesme; & neantmoins de cet ouurage qu'elle fait en particulier, le public en a l'usage. Elle seule en a la peine, & tout le monde le fruct. Les ames que la deuotion fait retirer ou dans les deserts, ou dans les Cloistres, ou dans les frequētes retraites de quelque Congregation, semblent aux

yeux du monde, ne faire rien pour le public, & ceux qui voyent le moins clairés choses de Dieu, les appellent oiseuses, faineantes, inutiles pour la Republique, comme Pharaon taxoit d'oisiueté le peuple d'Israel, lors qu'il demandoit congé pour aller dans la solitude presenter ses sacrifices, & les premiers Chrestiens estoient siffés des Payés comme infructueux au reste des hommes, & ne viuâs que pour eux mesmes. Mais on peut respondre ce que Saluste repartoit à ceux qui l'appelloiét oiseux & faineant, pour s'estre retiré des affaires, & vacquer au repos des lettres, & de l'estude, que le public tiroit plus de fruiet de son oisiueté, que des occupatiôs des autres; parole que ceux qui vacquent à la deuotion & à la pieté, peuuent avec plus juste sujet objecter aux mondains, qui les accusent de faineantise; veu que l'oraison, & la priere des amis de Dieu, qu'on estime bien souuét inutiles, apporte plus de bien aux Villes, & aux Estats, que toutes ces grandes solitudes, & roulemens de teste de

*Inutiles  
& infructuosi nominamur.*

*Minux.  
Felix in Octau. & Tert. in Apol.*

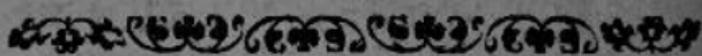
*Maius commo-  
dū ex otio meo,  
quàm ex aliorum  
negotiis  
Reip.*

*uenturum.  
Salust. in pro-  
cem-  
bel. Iu-  
gurt.*

ceux qui comme des Atlas semblēt porter sur leurs espaules tout le faix d'un Empire. Car qui peut douter, s'il n'est du tout impie, que la prouidence de Dieu ne gouuerne plus les affaires des hommes, que ne font les hommes mesmes, & que Dieu ne tourne son soin plus particulièrement du costé où les humbles & feruentes supplications de ceux qui le seruent, font incliner ses faueurs? Qui n'a veu dans l'Escriture, que l'oraison de Moyse faisoit plus de bresche à l'armée des Amalechites, que toutes les armes d'Israël, & que ses mains que la deuotion eleuoit, les terrassoit plus que toutes les mains des Soldats que la fureur animoit au carnage? Mais ceux qui s'enrolent és Congregations penitētes font l'un & l'autre, prient & combattent, eleuent l'une main à la priere, & de l'autre main tiennent le glaiue, font tout ensemble des moyes, & des Iosues, vaquēt à l'oraison, & n'obmettent pas l'exercice de leurs charges ou domestiques, ou publiques; & diuisans leur temps entre la vie actiue, & la

contemplatiue, entre la frequentation, & la retraite, se rendent profitables au public en toutes façons, & par leur trauail, & par leur repos. Car lors que lassés des affaires dont leur condition leur impose le joug, ils se recueillent dans la tranquillité de la solitude de leurs Chapelles, ils ne sont pas si attachés au bien spirituel qui touche leur particulier, qu'ils ne se souuiennent encore des necessités communes, ains comme les abeilles, ils font dâs leur cellule vn miel & vne *cire* qui profite à tout le monde, vne priere que la charité communicatiue de ses biens, rend vtile à tout le corps de la Republique Chrestienne. Ils prient pour le chef de l'Eglise, afin que l'Esprit de Dieu luy donne le mouuemēt que tout le corps doit prendre de luy: pour leurs Prelats & Pasteurs, afin que celuy qui leur a cōmis la charge des ames, leur inspire la lumiere pour s'en pouuoir acquiter: pour le general de toute l'Eglise, afin que soustenuë de celuy qui l'a fondée, elle puisse surmōter toutes les attaques de l'Enfer, & du

Monde, & comme l'Arche, s'élever sur les flots qui la menacét du naufrage. Ils ajoutent la priere pour l'Etat & pour le Roy, à l'imitation des anciens Chrestiens, qui n'obmettoiet iamais en leurs assemblées de prier pour les Rois & Empe-reurs, ainsi que remarque Tertul-lien en son Apologetique, & pour obeir au precepte de l'Apostre, qui commande de prier pour ceux qui sont constitués en puissance, afin que sous leur autorité nous puis-sions viure en repos, & qu'à l'om-bre de la paix on voye fleurir la Religion.



*Du bassin qui court pour  
l'aumosne.*

CHAP. XVI.

**C**E n'est pas assés à la charité Chrestienne, d'assister le pro-chain par la priere, qui est vne aumosne spirituelle, mais il faut en outre le secourir par l'aumosne corporelle, quand il est en necessi-

té, & il ne suffit pas que le cœur luy desire du bien, si la main ne luy en fait. Le cœur charitable, & la main auare ne s'accorderent iamais bien; car si le cœur est le ressort de la main, & la main l'instrument des desirs du cœur, que peut-on dire d'un homme de qui la main n'exerce pas les œuvres de miséricorde, sinon que son cœur n'en a pas le vray mouuement? Que peut-on iuger de la racine d'un arbre, d'ot l'on ne voit paroître ny fruiçts ny fleurs, ny fueilles, si ce n'est qu'elle est sans vie, puis qu'elle est sans productiõ, & d'un bois qui n'échauffe pas ceux qui s'approchent, sinon qu'il ne brusle pas, & d'un amour qui ne fait pas du bien, sinõ qu'il n'a qu'un vain titre d'amour? Aimer le prochain, c'est luy vouloir du bien, luy en vouloir sans luy en faire, c'est un vouloir inefficace, marque d'un amour hypocrite. *Mes enfans*, dit S. I. Ioan. Iean, *n'aimons pas de parole & de langue, mais par œuvre, & par verité.* Dieu ne couronnera pas les paroles, mais les effects, non les volontés steriles, mais les fruiçts, & les actions.

I. Ioan.

c. 3.

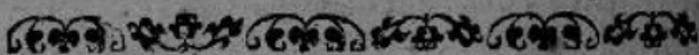
Ainsi les Congregatiōs penitentes ne se contentent pas de prier pour le prochain, mais encore accompagnant la charité de ses deux fruiçts, de la compassion, & du secours: outre les aumosnes particulieres que chaque Confrere est exhorté de faire selon sa deuotion, elles font en certains iours, & és occasions plus vrgentes, que la necessité des affligés leur presente, des largeffes & distributions de la part de tout le corps de l'assemblée, soit pour marrier les pauvres filles, soit pour deliurer les prisonniers, soit pour secourir les malades delaissés, soit pour subuenir secrettement à ceux dont la honte qui rend leur misere incognuë, la laisse sans remede. A cette fin elles establisent vn Aumosnier, qui a soin de recueillir toutes les fois que les Confreres s'assemblent ce que leur charité veut contribuer, à l'imitation des Colletes pratiquées parmy les anciens Chrestiens és iours de leurs assemblées, dont l'Apostre fait mention escriuant aux Corinthiës, & S. Clement Pape en ses constitutiōs Apostoli-

1. Cor.

c. 16.

stoliques, collectes où l'on recueilloit & ramassoit selon la signification du nom ce que chacun des fidelles sans contrainte & nécessité, par franche & gratuite beneficence, cōme parle S. Paul, vouloit donner de ses biens pour soulager leurs freres affligés de pauvreté. Et tout ainsi que ces collectes ou aumosnes estoient pour lors mises en reserve, & apres distribuées aux pauvres en temps & lieu, au nom de toute la Parroisse par de personnes choisies & approuvées: le mesme se pratique par les reigles de ces sainctes Congregations, qui sont dans les Villes où elles fleurissent, comme les yeux qui prennent garde aux nécessités plus secrettes de ceux que la misere accable, & les mains qui les releuent charitablement.

*S. Clem.  
lib. 4.  
constit.  
Apost.  
c. 8. In-  
stin.  
Mart.  
orat. ad  
Anton.  
Pium.  
1. Cor.  
c. 16.*



*De la priere pour les morts,  
pratiquée en ces Cōfreries.*

CHAP. XVII.



A charité ne se contente pas de soulager par l'aumosne la misere des viuans, mais estendant sa compassion jusqu'à ceux que la mort a separé de nous, & que la debte de la peine temporelle qui leur reste à payer dans le Purgatoire, ne permet encore de s'vnir à Dieu, elle y applique son secours par les suffrages, & prieres. Et cōme le Soleil qui est l'ame du monde corporel, ne communique pas seulement la vigueur de ses influences à tout ce qui est exposé deuant sa veuë sur la surface de la terre, où il inspire la vie aux animaux, & aux plantes : mais encore ayant soin de ce qu'il ne voit pas, & penetrant des effets de sa chaleur ce que les rayons de sa lumiere ne peuuent percer, il forme l'or, & l'ar-

gent dans les plus profondes entrailles des montagnes, verifiant ce que dit le Prophete, qu'il n'y a rien qui se cache à son ardeur, non pas mesme ce qui se cache à ses yeux: semblablemēt la charité Chrestienne ne borne pas sa misericorde dans l'enceinte de ce qui est present à sa veuë, nourrissant les fameliques, reuestāt les nuds, deliurant les captifs, visitant les malades, & subuenant à toutes les necessités de ceux de qui la misere presente & visible excite nostre pitié: mais en outre, passant jusqu'à ceux qui ne sont plus deuāt nos yeux, dont la terre couure les corps, & la prison profonde du purgatoire detient les ames captiues, elle tesmoigne que la vraye amitié n'oublie iamais l'amy ny present, ny absent, & que la mort qui diuise les corps d'auecque les corps, ne peut desunir les cœurs d'auecque les cœurs. La chaleur de ce Soleil penetre la terre, non pour former l'or comme le Soleil materiel dans ses obscures cauernes, mais pour y respendre abondamment l'or plus precieux d'une aumosne spirituelle,

*Non est  
qui se  
abscon-  
dat à  
calore  
eius.*

l'or de l'oraison & de la priere, qui acquite les debtes de ces ames prisonnières, & qui seruant de prix pour les racheter des peines, accelere leur deliurance. C'est vne œuvre de charité recommandable, & recommandée entre toutes les autres: & d'autant plus, que ceux à qui elle s'applique, n'ont licēce de Dieu que fort rarement de nous venir demander secours, & attendent nostre compassiō, sans nous pouuoir mon-

*Mortuo  
ne pro-  
hibeas  
gratiā.  
Eccl.c.  
7.*

strer leur necessité. *Ne priue pas le mort de la grace, & de la misericorde qu'il attend de toy, dit le Sage dans l'Ecclesiastique. Quoy qu'il ne puisse implorer ta faueur, il ne reste pas de la desirer en son affliction, & de l'attendre de ta pitié. Ne l'abandonne pas en son besoin, & ne frustre pas son attente. C'est vne sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient deliurés des peines temporelles qu'ils payent là bas pour la satisfaction de leurs pechés, disoit Iudas Machabée. Le Roy Dauid iefna sur le Roy Saül, sur Absalon, & sur tous ceux qui estoient morts en la bataille. Tobie recom-*

*Sancta  
& salu-  
bris co-  
gitatio  
exorare  
promor-  
tus ut à  
peccatis  
soluan-  
tur.  
Mac.2  
2. Reg.  
c.1.*

mandoit à son fils d'aller offrir du pain & du vin sur la sepulture du juste qui est mort en la grace & amitié de Dieu; ce que les Chrestiens accomplissent maintenant en deux façons, les Lays en portant à l'Autel du pain & du vin pour faire prier pour les morts, & les Prestres offrant à Dieu pour eux le sacrifice non sanglant du corps & du sang du Fils de Dieu sous les especes du pain & du vin. Or cet usage d'offrir pour les ames des trespassés le saint sacrifice est depuis la naissance de l'Eglise, & se deriue de l'institution des Apostres, comme tesmoigne S. Chrysostome, & comme dit S. Augustin, il ne faut pas douter que les ames n'en retirent beaucoup d'allegement & de rafreschissement. C'est pourquoy sainte Monique ne demandoit pas à son fils ny la pompe des obseques, ny la magnificence d'un riche sepulchre, mais seulement que par son soin on eust memoire d'elle au saint Autel; & S. Gregoire en ses Dialogues raporte l'apparition de deux ames deliurées des peines du Purgatoire

*Panem  
& vinū  
tuum  
super se-  
pulturā  
iusti cō-  
stitue:  
Tob. c.*

4.

*D. Chry.  
hom. 69.  
ad pop.  
Antioc.  
D. Aug.  
ser. 22.  
de verb.  
Apost.*

*D. Aug.  
lib. 9.  
confes.  
c. ult.*

*D. Greg.  
lib. 4.  
Dial. c.*

55.

par l'efficace de ce sacré mystere. Voila cōme les prieres, & les Messes pour les morts viennent de l'ancienne pratique de l'Eglise primitive. Semblablement les aumosnes qu'on fait pour eux, sont suiuant l'usage des premiers Chrestiens, comme S. Hierosme louoit Pamachus du soin qu'il auoit d'arrouser & embaumer les cendres, & les ossemens de sa femme Pauline des odeurs bien-flairantes, & des soüeuues liqueurs de l'aumosne. Les ieunes mesmes, & les autres austerités corporelles pour les ames des morts, sont en vusage parmy les Chrestiens dès la premiere naissance du Christianisme. Car lors que l'Apostre parle de ceux qui se baptisent pour les morts, on ne peut entendre ces paroles du vray Baptisme, qui ne profite rien aux morts, & qu'aucun ne reçoit pour autrui, mais chacun pour soy-mesme, mais il les faut interpreter necessairemēt des œuures satisfactaires, soit prieres & aumosnes, soit afflictions volontaires, comme larmes, ieunes, disciplines, & autres œuures qui s'appellent par

*D. Hierony. ep. ad Pamach. Ossa ueneranda elemosine baptisatis rigat.*

*Qui baptizantur pro mortuis. I. Cor. c. 15.*

metaphore Baptisme dans l'Escriture, comme quand nostre Seigneur parlant à ses Apostres, S. Jean & S. Marc. Jacques leur demandoit s'ils pourroient boire son Calice, & estre baptisés du Baptisme duquel il deuoit estre baptisé, appellant Baptisme la Croix & sa passion. Et telles œuures de satisfactiō nous les pouuons appliquer non seulement à nous mesmes, mais encore à nos prochains, soit aux viuans, soit aux morts, à raison de la communication qui doit estre entre les trois membres du corps d'une mesme Eglise triomphante dans le Ciel, trauaillante sur la terre, & patissante dans les flammes de la purgatiō, trois membres qui ne font qu'un corps, & n'ont qu'un chef, qui est IESVS-CHRIST. Or satisfaire pour les morts, c'est ce que l'Apostre nōme se baptiser pour eux, selon l'explication de plusieurs graues Peres & Docteurs. Veu mesme que le feu du Purgatoire s'appelle Baptisme dans l'Euangile, selon l'interpretation des Peres, & quand il est dit de IESVS-CHRIST, *Il vous baptisera par*

c. 10.

*D. Ephrem.  
in suo  
testam.  
Petr.  
Clunia.  
in lib.  
con.  
Petrob.  
Dionys.  
Hugo,  
& alij  
in hunc  
locum  
Pauli.*

*Ipsæ vos baptizabit in Spiritu sancto, & igni.*  
 Matth. C. 3.  
*D. Basile. lib. de Spir. sanct. c. 15.*  
*Beda in c. 3. Lucæ.*  
*D. Greg. Naz. orat. in Epiphã. in fine.*  
*Salvus erit per ignem.*  
 1. Cor. 3.

le S. Esprit, & par le feu ; S. Hierosme entend ces paroles par le S. Esprit en la vie presente, & par le feu en la future, comme desia deuant luy S. Basile les auoit entédues, & apres eux le venerable Bede; d'où S. Gregoire de Nazianze appelle le feu du Purgatoire qui est en l'autre vie, le dernier Baptisme qui purge l'ame : si bien que l'Apostre dit elegamment, que ceux qui s'affligent pour les morts se baptisent pour eux, entât que par les ieusnes, disciplines, & autres afflictions volontaires & satisfactoirs, ils prennent sur eux vne partie de ce Baptisme de feu, qui purifie les ames du Purgatoire, & les sauue en les affligeât. Ainsi vous voyés comme les prieres, les Messes, les aumosnes, & les afflictions volontaires que les viuâs presentēt à Dieu pour les ames des trespasés, ont leur fondement en l'Escriture, & leur autorité en l'usage de l'Eglise primitiue du tēps mesme des Apostres. Et ce sont les quatre fruiçts de charité, l'oraison, le sainçt sacrifice, l'aumosne, & la mortificatiō du corps, que les Con-

freries penitêtes sont tres-soigneuses de rendre à la necessité dernière des Confreres decedés, en disant l'office des morts, celebrant la Messe, dōnant aux pauvres, & s'affligeāt par jeusnes & disciplines, pour racheter leurs ames des peines & des tourmens qu'elles souffrent en se purgeant; & mesme en quelques vnes de ces Congregations, comme en celle des Penitens noirs, chacun est tenu par les reigles de faire dire vne Messe pour l'ame de chaque Confrere trespasé. Mais pour ne restreindre pas dans elles mesmes les fruiçts de cette misericorde, ains les communiquer au dehors, elles ont de plus accoustimé de prier pour les ames de tous les fidelles defunçts, & particulièrement pour les Rois & Princes: cōtinuant apres leur mort de leur payer le mesme tribut d'oraison, que l'Apostre commande de leur rendre durant leur vie. Ainsi dans Tolose ces Confreries celebrerent à qui mieux mieux les obseques du feu Roy Henry le grand, avec grande solemnité & oraisons funebres: & mesmement la

Confrerie des Penitens Bleus, où Monsieur Catel, Chanoine & Official de l'Eglise Metropolitaine S. Estienne, prononça l'oraison funebre, laquelle a esté donnée au jour comme tres-digne de paroître entre toutes les pieces de mesme appareil, que les plus disertes langues de la France ont consacré à la memoire de cet inuincible Monarque, & pareillement la Confrerie des Penitens Noirs, qui n'obmist pas de rendre à son Roy l'honneur qui luy estoit deu avec toute sorte de magnificence, le Docte & Reuerend pere Boullanger, ores de la Compagnie de IESVS, & pour lors principal du College de l'Esquille, prononçant l'oraison Funebre.

*De la receptiõ des Confreres.*

CHAP. XVIII.

**C**OMME tous les genres, & toutes les especes des choses que nous voyons en la nature, retourneroient bien tost à leur premier neant par la loy de la

corruption à qui est subject tout ce que le Ciel embrasse de sa circonférence, si la loy de la generation substituant de nouveaux indiuidus en la place des morts, ne reparoit sans cesse le dechet des especes, & n'en conseruoit à iamais la durée. Semblablement tous les Ordres sacrés, & toutes les sainctes Congregations qui sont en l'Eglise, se perdroient en peu de temps, si la reception continuelle de ceux que la deuotiõ y appelle, ne venoit à remplir la place vuide des premiers que la mort en emporte. Mais la grace du S.Esprit fait icy le mesme office que fait en la nature la vertu generatiue, y engendrant tous les iours de nouveaux Confreres par ses inspirations, & y faisant naistre incessamment de rejettons de pieté, par qui la souche qui voit mourir ses vieux rameaux, demeure sans fin & viue, & fleurissante. Or puis que le S.Esprit est l'auteur & l'operateur de cette generation spirituelle, qui donne des enfans aux sainctes societés pour les estendre & les perpetuer; il faut sur tout prendre gar-

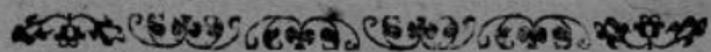
de à la qualité de l'esprit, qui pouffe ceux lesquels se presentent pour estre receus, & sonder si c'est l'esprit de curiosité, ou l'esprit de penitence, l'esprit du Monde, ou l'esprit de Dieu qui les appelle, de peur qu'au lieu d'enfans qu'on croira donner à ces Congregations, on n'y admette de vipereaux, qui par leur vie libertine deschireront l'honneur de leurs meres. C'est aussi ce que les reigles des Confreries penitentes recommandent estroitement d'examiner & discerner les esprits, & ne recevoir pas indifferemment ceux que la legereté de leur esprit, plustost que la semonce de l'Esprit de Dieu pourroit dauanture attirer comme de guespes ou fressons, qui n'entrét dans les ruches où les abeilles font le miel, que pour y faire de l'ordure. Non pas qu'il faille rejeter ceux que la jeunesse, le Monde, la concupiscence & la liberté de la chair, auront porté dans le vice, pourueu qu'ils veuillent s'en desgager, & se despoüiller du vieil Adam, pour se reuestir du nouveau: car nostre Seigneur est venu pour appeller à la

penitence, non tant les justes que les pecheurs qui en ont besoin : & S. Bernard disoit qu'on reçoit es Monasteres les mauuais mesmes, & les desfreiglés, sous esperance de les rendre meilleurs; mais auant que les agreger, il faut esprouuer leur resolution & leur perseuerâce. Il succede bien aux Iardiniers de blesser le tronc des arbres, pour anter sur cette playe de greffes choisies, veu que telle blessure ne fait que les reparer; mais il ne peut arriuer que du mal aux Congregations quand on blesse leurs statuts, & leurs reigles pour y admettre contre les formes prescrites sans examé & sans espreuue tous ceux qui s'offrent, ou que mesme par fois on recherche ambicieusement, au lieu qu'on deuroit attendre qu'ils recherchassent humblement. Il faut auoir plus d'esgard à la bonne volonté qu'au rang, à la grandeur, aux richesses de ceux qu'on veut receuoir; car il n'est pas icy question d'auoir de nobles, ou de riches, mais de bons Penitens; & c'est chose par trop honteuse de se môstrer ambitieux en la profession

*Nos in  
Mona-  
steriis  
malos  
recipi-  
mus spe  
melio-  
randi.  
D. Ber.*

de l'humilité. Quoy que quand l'une & l'autre se rencontrent, & s'assemblent en vn, la Noblesse du sang & celle de la vertu, l'exemple en est plus fructueux, & l'edification plus grande, qui sont des biens qu'on doit desirer en toute sorte d'assemblées; mais ce desir doit auoir sa reigle, qui est l'obseruatiō des formes portées par les statuts en la reception des Confreres, veu que s'il se montre jusques là sans reigle, qu'il viole les reigles; ce n'est autre chose que destruire les fondemens pour hausser la maison, & miner ce qui soustient vne Congregation pour la releuer par vne eminence extérieure, presage de sa ruine. Il faut encore fuir vn autre escueil tresdangereux dont les reigles aduertissent, c'est vne passion qui se couure du nom de zele, d'auoir vne grande multitude de Cōfreres, non qu'il ne fust à desirer que le bien se communiquast à plusieurs, mais parce qu'il est à craindre qu'en le voulant trop estendre, on ne le perde du tout, & qu'en receuant sans discretion tous ceux qui se presen-

tent, on ne soit contraint d'en souffrir plusieurs avecque scandale, & de faire la plainte du Prophete, *Vous avez multiplié mon peuple, mais non pas augmenté ma ioye.*



*De la creation des Officiers.*

CHAP. XIX.



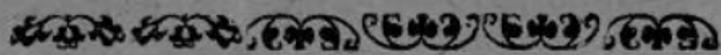
NE société ne se peut maintenir sans ordre, ny l'ordre sans l'autorité d'un chef & dependance des membres. La Nature a besoin d'un Pilote, l'armée d'un Capitaine, la famille d'un maître, l'Estat d'un Roy, l'Eglise uniuerselle d'un souverain Pontife, chaque Diocese d'un Euesque, & chaque Congregation d'un supérieur. Un Dieu au monde, un Soleil au ciel, vne ame au corps, un premier mouuât en chaque assemblée. Les Grues mesmes suivent un conducteur, les abeilles un Roy, les poissons un Dauphin, les Elephans le plus grand de la troupe, & iusqu'aux arbres, l'Escriture nous re-

présente en vne parabole, qu'ils voulurent créer vn Prince, tant la cōduite d'un chef est nécessaire par tout, & si forte est l'inclination, que la nature imprime en toutes choses de se soumettre & assujettir à la reigle d'un gouuernemēt qui maintiēne leur ordre. Ainsi chaque corps de ces Confreries, est regi par vn chef qui porte le titre de Prieur, créé tous les ans par les voix & suffrages des Confreres, afin que tous nomment celuy qui doit commander à tous, & qu'il tienne de tous l'authorité que tous doiuent reconnoistre. Or d'autant que le chef influence sur tout le corps ou le bien ou le mal, qu'il est le principe des nerfs, & le premier ressort du mouuemēt de tous les membres, non moins au corps mystique par esprit & par exemple, qu'au corps naturel par influence, & que le S. Esprit a prononcé par le Sage cette verité, *Que les Citoyens sont tels, quel le Recteur de la Cité;* les reigles vsent d'une vehemente recommandation, à ce qu'on choisisse celuy d'entre tous, qui semblera le plus propre pour con-

seruer l'esprit de la Confrerie. C'est pourquoy à l'imitation de nostre Seigneur, qui pria toute la nuit auant que choisir ses Disciples, l'on commence par l'inuocation du S. Esprit auant que proceder à l'eslection, afin qu'en vne affaire de telle consequence pour tout le corps de l'assemblée, l'Esprit de Dieu dirige & esclaire l'esprit des Eslekteurs, & que Dieu par son inspiration leur donne luy mesme celuy de qui la puissance doit représenter parmy eux l'image de la sienne. Cecy les aduertist, & les oblige de n'y faire rien par brigues, par faueur, par affection humaine, mais à l'imitation des Apostres, quand ils voulurent substituer vn collegue à leur corps en la place de Iudas, remettre le tout à la disposition de Dieu, non en jettant le sort, mais en attendant le mouuement que sa prouidence imprimera dans leur cœur, sans preuenir ses lumieres par la mauuaise disposition d'vne passion anticipée. Car inuoquer le S. Esprit au commencement des eslections, n'est-ce pas protester à Dieu qu'on s'y pre-

sente avec vn esprit disposé pour receuoir les impressions du sien, & qui n'apporte rien du propre que le seul desir d'entendre les signes de sa volonté? Toutefois parce que Dieu commande qu'apres auoir inuoké sa grace, l'homme se serue de sa prudence naturelle pour cooperer avec luy, il est loisible aux Eslecteurs de jetter l'œil sur celuy qu'ils verront le mieux assorti des qualités requises en vne telle charge; qui sont l'âge, l'authorité, la probité, la prudence, le zele à procurer l'aduancemēt de la gloire de Dieu, & du bien de la communauté. Et sur tout on doit euitier de nommer ceux que leur condition oblige de demeurer hors de la Ville, où la Cōgregation est establie, comme ceux qui ont charge d'ames en d'autres lieux, veu que c'est ou leur donner occasion de quitter leur principal office, ou se mettre justement en danger de ne voir iamais le chef qu'on a créé, & rendre la Confrerie comme vn corps acephale sans regime, & sans conduite: ce qui manque de tous costés de discretion &

de preuoyance. Le mesme doit estre obserué en la creation des autres Officiers, comme sous-Prieur, Censeurs, Maistres de Chapelle, Marguilliers, Aumosniers, & le reste.



*De l'obeyssance que les Confreres rendent au Prieur.*

CHAP. XX.



' APOSTRE re- Philip.  
cōmande l'obeïf- 2.  
sance de IESVS-  
CHRIST réduite  
à son Pere eter-  
nel jusqu'à la  
mort de la Croix

sur toutes ses autres vertus ; attribuant au merite d'icelle la gloire de son corps, & l'exaltatiō de son nom. C'est aussi l'vne des plus belles vertus du Chrestien, & sans laquelle il ne sera iamais exalté, ny couronné. Or d'autant qu'obeïr, enclost en sa signification vne superiorité reconuë, & qu'il n'y peult auoir ny d'obeïssance sans loy, ny de loy sans

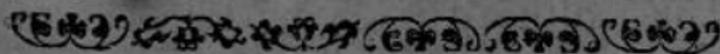
commandant, ny de commandant sans preeminence; cōme il y a deux generales preeminences; l'une souveraine, qui est celle de Dieu; l'autre subalterne, qui est celle de nos Superieurs; aussi la premiere diuision de l'obeissance est en ces deux membres: la principale qu'on rend à Dieu, & l'inferieure qu'on rend aux hommes constitués en autorité. Et quoy que celle qu'on rend à Dieu, soit sans comparaison plus noble & plus excellente à raison de son object; si est-ce neantmoins que celle qu'on rend aux hommes pour l'amour de Dieu, tesmoigne vne sousmission plus parfaite de l'ame, qui se demet jusques là de sa volonté propre, que de l'assujettir non seulement à la volonté de Dieu, mais encore à la volonté des hommes qui le representēt. La premiere a plus de dignité; mais la seconde plus de difficulté, & entāt qu'elle se raporte à Dieu, plus de merite; puis que c'est bien chose plus difficile; & comme il semble, plus meritoire d'obeir à de vers de terre comme nous, pour l'amour de Dieu, que

d'obeïr à Dieu mesme, de qui la dignité sureminente rend honorable nostre subjection; voire que c'est obeïr plus parfaitement à Dieu, quand nous luy obeïssons non seulement en sa personne, mais encore en celle de ses seruiteurs; & reuerôs tellement ses commandemens, que nous les receuons non seulement de sa propre bouche, mais aussi de la bouche de ceux qui nous semblent esgaulx. En tous les deux, nous obeïssons à Dieu, qui nous commande d'obeïr aux hommes establis sur nous; mais en ce dernier plus meritoirement en quelque sorte, puis que c'est avec vne plus grande victoire de nous mesmes, & vne plus entiere deferance à ses ordonnances. Mais parce qu'il y a diuerses sortes de superiorité parmy les hommes; l'vne qui vient de nature, comme celle des peres sur les enfans; l'autre d'institution, soit diuine comme celle des Euesques, & des Princes temporels, soit humaine comme celle des Magistrats; l'autre de sousmission franche & volontaire, comme celle des superieurs des

ordres Religieux , à qui leurs subjects se sont soumis sans contrainte, & par pure eslection de volonté; aussi faut-il diuiser l'obeissance qu'on rend aux hommes en diuers degrés d'obeyssance, & celle-là sans doute a plus de perfection & plus de merite , qui a plus de liberté en son origine , & plus d'estenduë en ses effects. L'obeyssance que les enfans rendent aux peres , les Diocessains aux Euesques, les Parroissiens aux Curés, les subjects aux Rois, & à leurs Officiers, est sinon contrainte , parce qu'on peut, & qu'on doit la rendre par vn pur amour, pour le moins necessaire, parce que le commandement y oblige. Mais l'obeyssance du Religieux enuers son supérieur n'est ny forcée , si le Religieux est tel qu'il doit estre, ny mesme necessaire en son principe, puis qu'il pouuoit du commencement ne se soumettre pas, & que sa soumission est venuë de son pur choix, non d'aucune necessité. La nature soumet les enfans aux peres, la loy les subjects aux Princes , ou spirituels ou temporels; mais la volonté,

l'eslection, la deuotion est l'vnique racine de la subjection que le Religieux rend à son Prelat, subjection à la verité necessaire apres le vœu, mais non necessaire, ains du tout franche, & libre en sa premiere naissance; tellement qu'entre toutes les sortes d'obeyssance, c'est la plus meritoire, puis que c'est la moins forcée, & la plus gratuite par sa condition, sinon qu'elle perde ce prix & cette gloire par le vice de celuy qui s'y estant obligé de gré, la red apres à contrecœur. Dauantage, l'obeyssance du Religieux a beaucoup plus d'estenduë que toute autre obeyssance, & va jusqu'à reigler les vestemens, le manger, l'habitation, le dormir, le veiller, la priere, l'estude, les paroles, les pas, les desseins, les affections, le corps, & l'ame du subject par la volôté du superieur, en quoy consiste le sacrifice parfait de soy mesme; si bien que de toutes parts soit en sa racine, soit en ses fruiçts, c'est l'obeyssance qui a le plus de merite, puis qu'elle est en sa cause sans necessité, en ses effects sans limite & sans restrainte. Or il est vray

que ceux qui demeurent au monde ne peuuent attaindre au plus haut degré de cette obeyſſance religieuſe, incompatible avec l'eſtat où ils ſont appellés; mais toutesfois les plus zelés, & les plus feruens aſſe- chent encore de s'en approcher par quelque imitation, les vns en ſe ſouſmettant librement à de dire- cteurs pour toute la conduite de leur vie; les autres en donnant volontairement leur nom à de ſainctes Congregatiõs, où ils aſſubjettiffent leur volonté à celle des chefs pour les choſes qui concernent l'œcono- mie du corps dont ils ſont les mem- bres. Et c'eſt l'obeyſſance que les reigles des Confreres penitentes obligent les Confreres de rendre aux Superieurs, afin que l'ordre ſe conſerue parmy eux, & qu'ils puis- ſent participer en quelque fa- çon au merite de l'obeyſ- ſance Religieuſe.



*De la contribution que font  
les Confreres pour les  
frais de la Chapelle.*

CHAP. XXI.



Le corps est tellemēt joint à l'ame, & le temporel au spirituel, que ny l'ame ne peut exercer ses fonctions, si le corps ne contribue le ministere des sens, en fournissant à l'intellect les especes sensibles & materielles, ny le spirituel operer au dehors, si le temporel ne luy suppedite les moyens externes necessaires pour se produire. Aussi comme Dieu a basti le corps pour seruir à l'ame, de mesme a-il fait le temporel pour l'usage du spirituel, & n'a institué la nature que pour estre la seruante de la grace; puis que comme dit l'Apôstre, tout ce que Dieu a créé va par ordre, & que l'ordre demande que les choses superieures tirent

*Que à  
Deosūt,  
ordina-  
ta sunt.*

avec autorité des inferieures le service pour lequel elles sont faites, & que les inferieures le leur rendent sans contradiction. Voila comme la contribution du temporel qu'on fait non seulement és assemblées & communautés de police, mais encore en celles de Religion & de deuotion, est fondée sur la loy de nature, qui veut que la chair serue à l'esprit, le temporel au spirituel, & le moins noble au plus excellent. Apres elle a son fondement en la loy de Dieu, qui voulut anciennement que tous les enfans d'Israël contribuassent de leurs thresors pour la fabrique du tabernacle, & les obligea de donner la dixme de tous leurs fruiets & reuenus annuels aux Leuites, tant pour leur nourriture, que pour les frais necessaires à la celebration du diuin service. Et dans l'Euangile nostre Seigneur a prononcé que l'ouurier est digne de sa recompense, & que celui qui administre par la predicatiõ la pasture de l'ame, doit receuoir de ses Disciples la pasture du corps, arrest qui sert de prejugé pour tout

le reste des ministeres qui touchent la Religion, & qui monstre que le temporel doit en tout estre le subsidé & le soustenement du spirituel. D'ailleurs, la loy de la Iustice oblige ceux qui reçoivent le service és choses spirituelles de fournir les temporelles à ceux qui les seruent, & rédre comme disoit l'Apostre, à vne si grande semence, pour le moins cette petite moisson. Et apres tout, la loy de la necessité, qui fait que le diuin service ne se peut maintenir sans frais & sans despense, commande à tous ceux qui sont du corps d'une Congregation, de contribuer de leurs moyens pour le conseruer en son lustre, s'ils n'aiment mieux le laisser decheoir par leur auarice en mespris & profanation. Toutes ces raisons doiuent pousser les Confreres des Congregations penitentes à donner librement, & sans attendre la violence & la contrainte qui oste ou diminuë le merite de toutes les bones œuures, les droicts d'entrée, & les droicts annuels que les statuts les obligent de payer, & ajouter encore selon leur deuo-

460 *Des Confreries Penit.*

tion & leurs moyens, quelque sur-  
croist de gratuite liberalité, quand  
les occasions necessaires leur en  
font la semonce, veu que ces droicts  
montent à si petite valeur, qu'ils ne  
pourroient suffire pour la moitié  
des frais, si la beneficence n'y sup-  
pleoit le defaut du peu que les  
reigles imposent à l'o-  
bligation.

*Fin du troisiéme Liure.*





## LIVRE QUATRIEME,

Où il est traité des exercices  
que les Penitens font hors  
de la Chapelle.

*De la visite des Prisons, &  
des Hospitiaux, pratiquée  
en ces Confreries.*

## CHAPITRE I.



Nous auons donné  
au Penitent l'ori-  
gine, le nom, le  
lieu, le patron;  
nous l'auôs equi-  
pé de ses armes;  
nous l'auôs apres  
fait combatre à l'ombre & en se-  
cret dans le champ clos de sa Cha-  
pelle, lors que nous auons parlé des  
exercices qu'il pratique dans le lieu  
destiné pour les assemblées. Il reste  
maintenant pour mettre la clostu-

re, & ajouter la perfection à ce petit ouvrage, que nous produisons ce Soldat du ciel en pleine campagne, & à la lumiere du Soleil pour liurer l'assaut au Diable & au Monde, par les actions publiques de deuotion, & d'humilité. Mais deuant que dresser le bataillon, & produire l'armée disposée en diuers rangs és processions solennelles, qui fourniront de sujet à ce dernier Liure; il faut que ie dise vn mot des courses & descouertes que quelques vns des Soldats non desbandés, mais enuoyés de la troupe, vont faire en certains temps, & à plusieurs reprises, és Hospitiaux, & Prisons, afin d'en remporter pour eux & pour leurs compagnons le riche butin du merite, que la misericorde acquiert à ceux qui l'exercent.

Iac. i.

*Religio  
munda  
hec est  
visitare  
pupillos  
& vi-  
duas in  
tribula-  
tione  
eorum*

L'Apostre S. Iaques dit en sa Canonique, que la vraye Religio consiste à visiter les orphelins & les vefues en leur affliction, & se preseruer des contaminations du siecle corrompu, comme mettant toute la perfection du Chrestien en ces deux vertus, pureté, & charité; pureté

pour foy meſme ; charité pour le prochain ; pureté pour s'eſloigner du mal ; charité pour pratiquer le bien, dont l'une eſt la lampe, l'autre l'huile des Vierges ſages , qui ſont admises aux nopces de l'Eſpoux celeſte. La lampe ſans huile n'eſclaire pas, l'huile ſans la lampe s'eſpanche ; mais la lampe & l'huile jointes enſemble , s'entretiennent par vn mutuel ſecours , l'huile illuminant la lampe, & la lampe conſervant l'huile. Ainſi la pureté de la vie ſans la charité du prochain ne luit pas devant Dieu , les œuures de charité ſans la pureté de la conſcience ſe verſent, s'éuacuent, & perdent leur prix ; mais la pureté, & la miſericorde conjointes & vnies , forment la perfection, les œuures de miſericorde donnant le luſtre , & l'eſclat à la pureté de l'ame , & la pureté de l'ame conſervât le mérite des œuures de miſericorde, ſi bien que la pureté tire de la miſericorde , comme la lampe de l'huile, ſa lumiere, la miſericorde de la pureté, comme l'huile de la lampe, ſa conſervation, & toutes deux enſemble donnent à l'ame

*Et im-  
macula-  
tum ſe-  
cuſtodi-  
re ab  
hoc ſe-  
culo.*

Chrestienne la lampe bruflante, ornement & symbole de l'Espouse. Les exercices de penitence qu'on pratique dans ces Congregations, visent à la purificatiõ de l'ame; mais pour ne laisser pas la lampe sans huile, & la pureté sans les œuures de charité, les reigles pouruoient à ce que les actions de misericorde soiët exercées parmy celles de mortification, & qu'ainfi les Penitens ne soiët pas du nombre des Vierges folles qui portent les lampes esteintes, mais du rang des sages qui les conseruent allumées. Or d'autant que la misere est l'object, & le sujet de la misericorde, & qu'il n'y a de misere plus indigente de secours, que celle qui ne peut sortir en public pour le demander, comme la calamité des prisonniers, & des malades detenus dans vn Hospital, dont les vns & les autres estans captifs, ceux-là des fers, ceux-cy de l'infirmité, n'ont pas mesme en leur affliction la licence de la produire au iour, pour luy obtenir remede, ou soulagement; c'est pourquoy la charité de ces Confreries se tourne particulierement vers

ce genre d'affligés, non qu'elle negligé les autres, mais elle se souuiét de ceux-cy, qui ne pouuant rechercher eux mesmes la consolation de leurs peines, seroient du tout laissés en proye à la douleur, s'ils n'estoient recherchés par la compassiõ. Et parce que telles personnes ont d'ordinaire trois pauuretés, la pauureté des biens, la pauureté du corps prisonnier, ou malade; & la pauureté de l'ame languissante dans la maladie & captiuité du peché, la visite charitable qu'on leur fait leur apporte trois biens, l'aumosne pour soulager leur disette, le soin d'accelerer leur deliurance, ou leur guerison; & l'exhortation à quitter le vice, & recourir au Sacrement de la penitence; ce qui est d'vne pierre faire trois coups, & par vne mesme visite leur rendre trois offices les plus grands que le prochain affligé puisse requérir de nous. C'est secourir tout à la fois le corps & l'ame, à l'imitation de nostre Seigneur, qui comme disent les saincts Docteurs, ne donnoit iamais aux malades qu'il guerissoit par ses miracles, la santé sans

la justification, & le bien du corps sans celuy de l'esprit; mais rendant à l'un la vigueur, rendoit à l'autre la grace, pour faire vne cure parfaite.

*Visita-  
uit nos  
oriens  
ex alto.*

C'est imiter la visite misericordieuse du Fils de Dieu, lors que venant de là haut, comme disoit Zacharie, il nous a visités dans l'Hospital où nos ames estoient malades, & nos corps corruptibles, & dans la prison où le peché detenoit nos ames esclaves, & la mort nos corps captifs; & apportant remede à tous les deux, a purgé les infirmités, brisé les liens de nos ames, & promis en la resurrection la vie & l'affranchissement des loix de la mort à nos corps: si bien que sa visite nous a du tout gueris & affranchis; en l'ame par effect, & au corps par esperance. Cette visite si douce, si amoureuse & si fructueuse que nous auons receu de IESVS-CHRIST, nous oblige à visiter les membres malades & prisonniers; & ce qui nous doit seruir d'un plus puissant aiguillon à cette oeuvre de charité, c'est ce qu'il dit dans l'Euangile, qu'en visitant les infirmes & les captifs, nous le

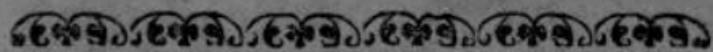
visitons luy mesme; *l'estois malade,* dit-il, & vous m'avez visité; *l'estois dans la prison,* & vous m'avez visité. Et quoy, Seigneur, vous tout-puissant, estes-vous infirme? Vous impassible, estes-vous malade? Vous la source de toute consolation, estes-vous affligé? Vous de qui le Ciel Empyrée est le Palais, & le Loure, logés-vous dans vn Hospital, ou dans vne prison? *Mes enfans,* dit-il, *ce que vous faites au moindre de mes petits, vous le faites à moy-mesme.* Je suis en moy-mesme tout-puissant, impassible, heureux, riche, glorieux; mais ie suis affligé, patissant, pauvre, nud, famelique, prisonnier en mes membres; ie suis tout en ceux pour lesquels i'ay tout souffert, & tout ce qu'autrefois i'ay esté pour vous par passion, ie le suis encore par compassion. Ainsi ceux qui vont visiter les Prisons, & les Hospitiaux, rendent cette visite à IESVS-CHRIST mesme qui est là present en trois façons particulieres, par grace, par representation & par promesse. A sa venuë au monde, il n'a pas choisi pour sa loge les Palais, mais vne estable, &

*Infirmus e-ram, & visita- stis me. In carcere e-ram, & visita- stis me. Matth. c. 25.*

*Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. Matth. c. 25.*

ores qu'il est absent quant à la presence visible, il n'habite pas si volontiers par sa benediction, & par sa grace dans les Chasteaux comme dans les Prisons, & dans les Hospitaux. De là le luxe le chasse, icy l'affliction l'appelle; de là les delices le bannissent, icy les larmes l'attirent: de là l'opulēce, la liberté, les richesses, les pompes meres des vices font retirer sa grace, icy la pauvreté, les maladies, les miseres, aiguillons de la contrition & de la penitēce, font descendre sa misericorde. Apres il est encore icy d'une seconde façon plus expresse, entant que les *pauvres & les affligés* nous y representent tout ce qu'il a voulu estre pour nous, pauvre pour nous enrichir, affligé pour nous consoler, lié pour nous deslier, nud pour nous reuestir, mandiant nostre pain pour nous aumosner de sa grace, Pélerin dans nostre Hospital, pour nous loger dans son Royaume. Mais de plus, il est icy d'une troisiēme façon; parce que, comme j'ay desia dit, il nous a promis par sa parole, que ce que nous ferions enuers les pauvres

pour son nom , il le reputeroit fait enuers soy mesme , & qu'il se tiendroit visité en eux, consolé en eux, vestu en eux, repeu en eux, deliuré en eux , pour nous rendre vn iour luy mesme avec surcroist & multiplication par ses mains glorieuses, ce que nous aurons mis pour son amour dans les mains affligées. Ces considerations bien digerées nous pourront seruir és visites des Prisons, & des Hospitaux, pour les faire avec plus de ferueur & de zele, puis que le Fils de Dieu mesme se rend pleige pour ceux à qui nous rendons ces offices , & non seulement se rend pleige pour eux, mais les substitue pour nous exhiber, & représenter sa propre personne.



*Des processions des Penitens en general.*

CHAP. II.

**V**ous aués veu les cheuaux legers des escadrons Penitens sortir & paroistre, enuoyés de toute l'armée pour faire des courses és Hospitaux & prisons,

& en remporter pour tous le butin du merite, en y laissant celuy de l'aumosne. Voicy le gros des troupes qui marchent arrangées en procession d'une longue & belle suite apres l'estédard de la croix, & l'enseigne du Patron que chacune a choisi, ayant le sac pour cuirasse, le voile pour morrion, le cierge allumé pour glaive, les souspirs pour flesches, les hymnes pour trompettes, IESVS-CHRIST pour Capitaine, le Diable pour aduersaire, les Anges pour spectateurs, la Musique pour entonner la victoire & le triomphe. *L'Eglise est terrible comme* une armée despartie & ordonnée en bataillons, dit l'Esprit de Dieu dans l'Escriture; & quand est-ce qu'elle paroist mieux en ordonnance, que quand elle sort à la campagne, & se produit en procession? Quand est-ce qu'elle donne plus viuement la terreur au Monde & au Diable, que lors que desployant le drapeau de la Croix qui les a vaincus, elle fait marcher ses Soldats disposés en diuers ordres, qui de la vehemence & contention de leurs voix, expriment

*Terribilis ut castrorum acies ordinata.*

l'ardeur de leurs courages, qui chātant les victoires passées, en meditent de nouvelles, qui d'vne feruente & pressante priere font bresche au Ciel, violēce à Dieu, peur à l'Enfer, & qui luitant avec Dieu à bras joints, à nerfs bandés, à oraisons vnies & redoublées, luy disent comme Iacob, Nous ne vous lascherons pas, que nous n'ayōs obtenu vostre benediction? A ce spectacle les Demons prennent la fuite, l'impieté gemist, l'heresie souspire, les meschans restēt confus, les pecheurs esmeus, les tiedes enflammés, les bons confirmés, les anges resiouïs, les saints consolés, Dieu glorifié, l'Eglise rauie d'aïse de voir deuant ses yeux vn si grād nombre d'enfans, & tous Soldats, armés non de fer, mais de foy pour la defense de leur mere. Que si, comme disoit S. Chrysofome, n'ayant du commencement que douze Soldats, les douze Apostres, elle a surmonté tout le Monde, ores qu'elle a de troupes à millions dont elle fait mōstre en ses procesiōs publiques, quelles cōquestes, & quels trophées ne se doit-elle promettre?

*Non dimittam te donec benedixerit mihi.*

*D. Chry. hom. quā habuit ante exitum.*

Iosué  
c.6.

La Loy ancienne a eu de belles figures de ces Processions, que l'Eglise celebre ; figures qui ont serui d'auantgarde pour marcher deuant cette armée si redoutable aux ennemis. Car lors que Iosué par le commandement exprés de Dieu, fit faire à tous ses Soldats armés & arrangés, le tour & le circuit de la ville de Hierico durât six iours, vne fois chaque iour, & que le septième iour il leur commâda de l'environner par sept fois au son de sept trompettes, que les Prestres entonnoient deuant l'Arche d'alliance, n'estoit-ce pas vne image des Processions que fait l'Eglise pour apporter l'espouuante, & la ruine non à Hierico, mais à l'Enfer ? Là les Israëlites diuisés en bandes, icy les Chrestiens en troupes; là vn circuit limité, icy les stations prescrites; là les Soldats, icy le peuple; là les Prestres, icy le Clergé; là les Trompettes, icy les Hymnes & les chants; là l'Arche d'alliance, icy d'ordinaire la verité de cette figure, le diuin Sacrement representé par l'Arche; là Hierico trebusche, icy les Demons

font vaincus; là Israël vainc, icy l'Eglise triomphe. Apres aux Liures 1. Reg. c. 4. des Rois, quand les Israëlités surmontés par les Philistins, firent voir l'Arche dans l'armée, & qu'à son approche tous s'escrierent de joye, comme à la veüe de leur secours, & de leur Asyle; n'estoit-ce pas vne manifeste representation de ce que font les Chrestiens en leurs dâgers, & necessités vrgentes, lors qu'ils portent en public solemnellement l'Arche viuante, vnique refuge en toutes leurs afflictions? Mais le Roy 2. Reg. c. 6. David ne fit-il pas deux Processions 1. Par. c. 13. celebres apres qu'il eut debellé les ennemis, portant l'Arche dans la maison d'Obededom, & la raportât de là dâs sa Cité Royale, avec Hymnes & Cantiques, avec instrumens de Musique, avec tous les ordres des Prestres & Leuites, avec toute sorte de deuotion, & de magnificence; luy mesme sautant, & dansant au milieu de tous par vn saint transport de joye, & l'excés de son zele surmontant le respect de sa dignité? Et apres le retour de la captiuité de Babylone, & la restauration de Hie-

2. Esd.  
c. 12.  
*Statuit  
duos  
magnos  
choros  
laudantium, &  
ierunt  
super  
murum*  
Exod.  
23. &  
24.  
Deut.  
c. 16.

Luc c.  
2.

rusalem, Esdras ne fit-il pas vne procession diuisée en deux chœurs, qui faisant le tour de la Ville sur les murailles, chantoient les louanges de Dieu? En outre, quand les Iuifs estoient obligés par la loy de Moysse, d'aller trois fois l'an, voire des extremités de la Iudée, visiter le Temple de Hierusalem, à Pasques, à la Pentecoste, & à la feste des Tabernacles, pour rēdre graces à Dieu de trois benefices, de la deliurance d'Egypte, de la loy donnée, & de l'introduction dans la terre promise, n'estoient-ce pas des processions, ombres, & figures de celles que nous faisons, ou pour remercier Dieu des graces receuës, ou pour en demander de nouvelles? Nostre Seigneur estant petit enfant, assista luy mesme à ces Processions avec Ioseph son nourricier, & la Vierge sa saincte mere, allant avec eux de Nazareth en Hierusalem, & de sa maison au Temple, où s'estant porté comme obseruateur de la loy, il s'en monstra deuant les maistres le Docteur & l'interprete, comme il en estoit l'Auther. Quand il com-

mença de prescher, & faire des miracles; les hommes qui le suiuoient à la foule par les Villes, par les Bourgs, par les chemins, par les champs, par les lacs, par les deserts; ne faisoient-ils pas autour de luy de Processions continuelles? Quand il entra dans Hierusalem, le peuple l'environnant avec acclamations de joye, avec les branches de palme, avec les rameaux d'oliue, jettant les manteaux sous ses pieds, semant le paué de verdure, & faisant retentir la Ville de louanges & benediçtiõs, n'estoit-ce pas vne procession de triomphe? Et quãd trois iours apres on le mena garroté du jardin des Oliues à la maison d'Anne, d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Herode, d'Herode au Pretoire, du Pretoire au Caluaire, portant sa Croix, marquant ses traces de sang, & suiui des filles de Hierusalem, qui mesloient les ruisseaux de leurs larmes parmy les torrens de sang decoulans de ses veines, ne fust-ce pas vne procession de douleur? Les troupes Penitentes imitét ces deux Processions: la nuit de la

passion la Procession douloureuse, & puis à la feste du S. Sacrement, la procession triomphante. Apres sa resurrection les Maries, & les Apostres vont comme en procession visiter son sepulchre, l'Ange cõmande aux femmes de courir au deuant des Disciples, pour leur annoncer que leur Maistre est ressuscitè, & luy mesme marche avec eux tout le long d'un chemin jusqu'au chasteau d'Emaüs, d'où selon la remarque de Rupert, s'est deriuée la Procession qui se fait le iour de Pasques en toutes les Eglises, & de celle-cy les autres semblables qu'on celebre tous les Dimanches par l'institution du Pape Agapet, comme dit Martinus Polonus.

Or pour dire cecy briefuement, l'usage des Processions figurées en l'anciène loy, & representatiues des mysteres de la vie de IESVS-CHRIST, est tres-ancien en l'Eglise, & dès le siecle des Apostres. Car Tertullian qui viuoit au second siecle, en parle comme d'une obseruation receuë, & pratiquée de longue main, & par tout, au Liure qu'il escrit à sa fem-

*Rupertus*  
*Tuit. li*  
*7. de*  
*diu. of-*  
*fic. c. 21.*  
*Rup. lib.*  
*7. c. 20.*

*Tertul.*  
*lib. 2. ad*  
*uxor.*

me, & au Liure de la prescription cōtre les Heretiques, où il aduertist de la modestie qu'on doit apporter à telles actions publiques. Tous les saincts Peres qui sont venus depuis par toute la suite des siecles; dont j'obmettray les passages comme nō nécessaires en parlēt aussi, & raportent plusieurs grands miracles que les Processions solempnelles ont impetré de Dieu, comme l'abondance des fruiçts en vne extreme disette du temps de Theodose le jeune, la deliurance de l'incursion des bestes sauuages, & du rauage des feux rōbans du Ciel, du temps de S. Mammert Euesque de Vienne; le remede, & l'extinction d'une peste sanglāte & generale, qui deuoroit toute la Ville de Rome du temps de S. Gregoire le grand; & plusieurs autres faueurs du Ciel és necessités plus deplorables, Dieu ayant voulu rendre telles actions de pieté publicquemēt professée, remarquables par ses merueilles, & recommandables par ses biē-faiçts. Mais il me semble qu'il ne faut pas obmettre cet insigne miracle, duquel tout le peuple

*Sit modesta processio.*  
Tertul.  
lib. de præscr.  
c 43.

*Niceph.*  
lib. 14.  
c 3.

*Gregor.*  
*Turon.*  
lib. 2. c.  
24.

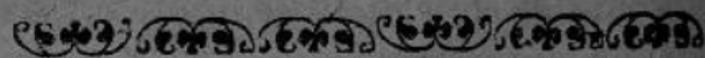
*Greg.*  
*Turon.*  
10. hist.

*Menol.*  
*Græc.*  
*die 24.*  
*Septem.*  
*Nyceph.*  
*lib. 14.*  
*c. 46.*

de la grande Ville de Constantinople fut spectateur, & tesmoin oculaire; lors que l'Empereur Theodose le jeune, & le Patriarche Proclus avec tous les ordres de la Ville, estant en Procession pour implorer la misericorde diuine en vn grand tremblement de terre: soudain vn enfant fut enleué en l'air du milieu de la troupe, à la veuë de tous; si haut que la veuë n'y pouuant plus atteindre, les cris & les clameurs de toute cette multitude tremblante, s'eslancerét apres luy iusqu'au Ciel; & voicy bien tost apres que l'enfant redescendant vers la terre, s'escria d'vne forte & vehemente voix à tout le peuple, qu'ils entonnassent tous ensemble ces mots sacrés qu'il auoit receu de la bouche des Anges, *Dieu Sainct, Sainct fort, Sainct & immortel, ayés pitié de nous;* & prononçât ces parolés, il rēdit l'ame, & le tremblemēt de terre cessa. Exemple d'où nous apprenons combien Dieu reçoit à gré les prieres qu'on luy fait es Processions publiques, lors que tous les Chrestiens assemblés en vn, & marchās comme en bataille, con-

spirent de cœur & de voix pour faire vne sainte violence à sa Justice, qui se laisse surmonter par sa bonté reclamée.

C'est pourquoy les troupes Penitentes, qui sont des escadrons de la grande armée de l'Eglise, paroissent aussi quelquefois en rang & en ordre és Processions que leurs reigles approuuées par les Papes, & receuës par les Euesques des lieux où elles sont fondées, leur ordonnent, & commandent, pour ne priver pas ny elles mesmes, ny le public des grands fruiçts, cōsolations, benedictiōs, & graces notables que Dieu communique à telles actions, quand elles sont bien pratiquées. Voyōs donques, & authorisons par la raison, & par le tesmoignage de l'antiquité les ceremonies particulieres qu'ils y obseruent, qui sont le voilement de la face, le flambeau, ou le cierge allumé qu'ils portent és mains, & la nudité des pieds non commandée, mais laissée à la deuotion des plus feruens, ou des plus robustes.



*Du voile qui couvre la face  
des Penitens marchans  
en Procession.*

CHAP. III.

*Plut.*

**L**E voile que Lyfimachus jetta deuant Alexandre sur la face d'un Lyon, dompta du tout sa rage & sa furie; mais par vn effect contraire, le voile qui couvre le visage de ces troupes, quand elles paroissent en public, excite plus que toute autre chose l'indignation de leurs haineux, & attise la mesdisance de leurs langues injurieuses. Car comme on dit que l'Elephant s'irrite à la veüe d'une nape ou d'un linceul, aussi quelques vns voyent si mal volontiers cette petite piece de toile qui cache la face des Penitens, qu'ils en conçoient de fougues desmesurées; & jusques là, qu'ils ne craignent pas d'appeller vne action qui est tout ensemble & legitime par l'approbation de l'Eglise, & sainte par l'in-

*Elephã-  
tẽ map-  
pa pro-  
ritat.*

*Sen. de  
Ira.*

l'intention de ceux qui s'en seruent pour vne bonne fin, vn acte infame de mommerie, de masquarade, ou d'hypocrisie. Mais n'ont-ils iamais ouy dire que Moyse voila sa face quand il descendit de la montagne, de peur que les rayons esclatans qui en rejaillissoient, n'aveuglassent les yeux des spectateurs? Que si Moyse print vn voile pour ne blesser pas les yeux des regardans, pourquoy trouuera-on estrange que le Penitent se voile pour euiter en cette action d'humiliation publique, que les yeux d'autruy ne le blessent de quelque trait de vanité? Ce que Moyse fit pour n'esblouir pas les autres, n'est-il pas loisible au Penitent pour se preseruer d'estre luy mesme esbloüi de la vaine gloire? & si ce grand amy de Dieu se seruit du voilement pour cacher sa lumiere; le pecheur humilié, peut-il pas en vser pour couvrir sa deuotion? Moyse couuroit sous son voile la grace eminente qu'il auoit receu de Dieu, & le Penitent cache sous le sien les faueurs que Dieu luy communique, n'ignorant pas

que c'est la nature des thresors de demander le secret, si l'on n'en veut la perte; si la clef ne les garde, leur propre prix les trahit, non veus, ils se conseruent, veus, ils courent hazard que leur esclat n'attire les yeux, & les yeux la main du larron. On dit qu'il y a certains animaux, comme les Serpens & les Aigles, qui portent de pierres precieuses; mais la nature cache ce thresor dans leur teste, de peur qu'estant exposé à la veuë publique, tout le monde ne les poursuiue, & que leur richesse ne soit cause de leur ruine. Les actions de penitence, de mortification & d'humilité, que les Penitens pratiquent és Processions publiques, sont de perles & de diamans, de qui le prix est leur merite qui rachete le peché, & achete la grace & la gloire, comme estant fondé sur le merite de I E S V S - C H R I S T, qui acquiert l'vne & l'autre à la cooperatiõ, non à l'oisiueté. Mais nous lisons dans l'Euangile, que celuy qui trouue le thresor, figure & symbole du Royaume eternal, ne l'expose pas aux yeux de tous, mais

*Peccata  
tua re-  
dime.  
Dan. c.  
3.*

*Quem  
qui in-  
uenit  
homo,  
abscon-  
dit.  
Matth.  
c. 13.*

le cache & le serre dans le champ, dans le secret, dans les tenebres; de crainte qu'en le montrant il ne le perde, & ne se perde luy mesme; de peur, dis-je, qu'en faisant parade de ses bonnes œuures, la vanité ne luy en rauisse tout le fruiet; voire ne ruine son ame par la superbe, & par l'aveuglement qui naist de l'amour propre quand il n'est pas reprimé, & qu'ainsi par sa faute le bien ne luy tourne à mal, le thresor à piege, & le merite à damnation? Nostre Seigneur recommande grandemēt *Matth.* le secret en toutes les bonnes œu- *c.6.* ures; en la priere quand il enseigne de prier dans le cabinet hors de la veuë du monde; en l'aumosne quād il aduertist de cacher à la main fenestre ce que la droite donne; en la mortification quand il blasme ceux qui rendoient leurs faces seiches, haues & ternies, pour faire voir à tous, leurs jeusnes & leurs abstinēces. C'est pourquoy, dit-il, quand tu jeusneras, laue ta face d'huile, montre vn visage joyeux, & que ton visage cache tes austerités. Les Penitens pour obeir à la voix de

l'Euangile, mettent sur leur face non l'huile pour couvrir leur jeunesse, mais le sac pour voiler leur humilité; & qu'importe-il en quelle façon on cache ses bonnes œuvres ou sous l'huile, ou sous le voile? l'instrument est différent, mais l'effect est semblable, & le precepte de l'un est l'exemple de l'autre; veu que ce-luy qui commâde de cacher le bien qu'on fait, approuue tous les moyés qui peuuent seruir à cette fin, & en donnant vn, il n'exclut pas les autres, mais les autorise. Et certes, si le cabinet doit cacher la priere, la main l'aumosne, l'onction le ieusne, & la face joyeuse l'abstinéce, pourquoy ne pourra-on se seruir du sac, & du voilement du visage, pour ne se descouvrir pas és actions de la penitence? Les saincts se sont seruis de diuers artifices pour obseruer ce precepte Euangelique, & se cacher de la veüe du monde, afin de conseruer l'humilité dans le secret, *Mon secret est pour moy, mon secret est pour moy*, crioit vn saint Prophete. Les vns se sont cachés dâs les Cloistres, les autres dans les forests, les autres

*Secretū  
meum  
mihi, se-  
cretum  
meum  
mihi.*  
Isai. c.  
24.

dans les deserts incognus, les autres dans les cauernes, & grottes sousterraines, repaires des animaux fauuaiges, les autres en de prisons si estroites, qu'à peine leur corps s'y pouuoit tourner, & si secrettes, que ce luy qui leur donnoit du pain seul en auoit la cognoissance, sans mesme en auoir la veuë; voire il s'en est trouué de si retirés, qu'ils n'ont peu estre ny cognus que de Dieu, ny nourris que des bestes par miracle.

S. Paul  
l'Her-  
mite,  
&c.

C'estoient diuers moyens pour obtenir vne mesme fin, & accomplir vn mesme commandemēt de nostre Seigneur, qui est de faire les bonnes ceuures à cachettes, pour euitter l'ostentation. Si donques le voilement des Penitens se fait pour le mesme sujet, peut-on justement les reprendre; puis que la fin qu'ils pretendēt est bonne, & que le moyen qu'ils prennent est propre pour cette fin?

Voire mais, dira quelqu'un, ce qu'ils font ou est mauuais, ou est bon; s'il est mauuais, ils le doiuent quitter; s'il est bon, ils le doiuent produire. Ils doiuent suiuant l'Euangile, mettre le flambeau non sous le

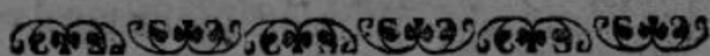
muy, mais sur le chandelier, bastir la Cité non dans vn antre, mais sur la montagne, & faire luire leur lumiere deuant les hommes, pour en donner l'honneur & la gloire à Dieu, non pas en se cachant priuer les hommes d'edification, & Dieu de louange. Cette objection qui est la plus ordinaire en ce sujet, est neantmoins si mal fondée, qu'il y a de quoy s'esbahir comme elle peut sortir d'un esprit doué de raison. Car premierement il ne s'ensuit pas que tout ce qui est bon, doive aussi tost estre estalé deuant les yeux de tout le monde, veu que nous voyons que la nature cache ce qu'elle a de plus precieux, les perles au fonds de la mer, les diamans au creux des roches, l'or dans les entrailles de la terre, & que l'Euangile nous aduertist comme j'ay monstré, de faire nos bonnes œuures avec secret, pour les faire avec merite. Apres, ils ne prennent pas garde que quoy que les Penitens se voilent & se cachent pour obseruer le precepte, qui porte d'exercer secretement le bié que nous faisons, neantmoins ils ne re-

ftent pas de mettre leur lampe sur le chandelier, de bastir sur la montagne, ny de faire luire leur lumiere deuant les hommes, puis que leurs actions sont manifestes, leur personne seulement est cachée, leur penitence luit deuant tous, rien que leur face sous le voile; leur vertu paroist sur le chandelier, rien que leur nom sous le muy; les œuvres sont cognuës, rien d'incogneu que les Auteurs; tout ce qui peut profiter aux hommes, & honorer Dieu, est exposé au iour, & rien n'est caché, que ce qui pourroit nuire à eux mesmes. Car ces deux sentences de l'Euan-gile; Faites vos œuvres à cachettes, & que vostre lumiere luise deuant les hommes, ne sont pas contraires en effect, quoy qu'elles puissent en- uers quelques ignorās sembler telles en apparence, puis qu'elles sont emanées toutes deux de la bouche de la verité, qui ne peut se contrarier, veu que selon l'aduis de saint Gregoire, on peut produire l'œuvre en public, & toutesfois retenir l'intention dans le secret, pratiquer le bien deuant les hommes pour les

*Sic fit  
opus in  
publico,  
ut intē-  
tio ma-  
neat in  
occulto.  
D. Gre-  
gor.  
hom.  
II. in  
Euang.*

edifier, & neantmoins n'y chercher pas son honneur propre, mais la gloire de Dieu, & imiter la fleur du Soleil, qui desplie ses fueilles dorées deuant nos yeux: & pourtant ne se tourne que vers son Astre, ou bien l'aiguille du Nauire qui se monstre aux Matelots pour les conduire, mais ne regarde que le pole pour le suiure. Ainsi nous pouuons tout ensemble presenter nos bonnes œures à nos prochains pour les éclairer, & ne les rapporter qu'à Dieu pour l'honorer, edifier les hommes, & ne viser qu'à Dieu: ce que les Penitens pratiquent d'une façon excellente, manifestant les actions de leur penitence, & cachant sous le voile la personne, pour mieux dresser l'intention, qui sans doute va plus droict à Dieu, & avec moins de danger de deuenir oblique, qu'ad l'Autheur est ignoré, que non pas quand il est cognu, sans que pourtant il y ait tant soit peu de perte, ny pour le bien du prochain qui voit l'œuure, ny pour la gloire de Dieu qui en recoit la loüange, mais beaucoup de gain pour l'Autheur

qui s'exempte du peril en se cachant, & augmente le merite en fuyant l'honneur.



*Suite du mesmesujet.*

CHAP. IV.



N pourroit alleguer plusieurs autres raisons pour justifier la ceremonie de ce voilement de face, l'erubescence qui accompagne telles actiōs d'humilité quand on est recognu, la qualité des personnes qui les pratiquent, le scandale que le peuple en pourroit tirer au lieu d'edification, les risées, les mespris, les mesdisances qui s'en ensuiuroiēt, fondées sur de jugemens temeraires; la malignité des esprits, estant telle qu'ils soupçonnent aussi tost de quelque grand crime celuy qu'ils voyent faire les actes d'une grande penitence, ne considerans pas que l'offense commise cōtre Dieu ne peut jamais estre petite; qu'il n'y a satisfaction en ce monde equiuvalante à

la peine du Purgatoire que merite le peché veniel, & que les iugemés de Dieu sont bien differens de ceux des hommes, qui n'estiment coupables que les voleurs & les meurtriers. Dauantage, on pourroit dire que ce voile aide beaucoup au recueillement de l'esprit, & à l'attention & ferueur du cœur, lors que le Penitent demeurant incognu sous cette couuerture, est au milieu de la ruë comme dans son oratoire, & parmy la foule comme dans la retraite, sans estre distrait par les salutations mutuelles, à quoy l'obligeroient, s'il estoit descouuert, les loix de la ciuilité, non sans interest de la recollection; tellement qu'il jouïst tout à la fois & du bien qu'apporte le concours de la multitude, qui est l'ardeur & contention à prier, & de celui que la solitude donne, qui est le repos d'une tranquille priere. Mais passons des raisons aux exemples & authorités: Voyés-nous pas que la pluspart des femmes de qualité marchent par les ruës la face voilée, & cependant personne ne s'en esbahist? Quelle raison donques

de reprouuer qu'on face par deuotion ce qui s'approuue quand il est fait par bien-seance ? Le morrion couure toute la face des Soldats lors qu'ils marchent en bataille ; pourquoy trouuera-on estrange de voir le voile sur le visage de ces escadrons du Ciel qui combattent contre la chair & le monde ? Ce que ceux-là font pour preseruer leur corps , sera-il pas permis à ceux-cy pour conseruer leur ame ? Le peché qui se glisse par la vaine gloire, est-il moins à craindre que la mort ? & les flesches de l'orgueil que le Diable décoche au clair midy des bonnes œuures , sont elles moins à redouter que les armes des hommes ? Les gladiateurs qu'on appelloit Andabates, combattoient jadis voilés & couuerts , pour éuiter les coups de la face , qui sont ceux dont la cicatrice deshonore dauantage la personne ; & les Penitens entrent en mesme equipage cachés , & incognus dans la lice contre le monde, pour parer aux coups de la vanité, qui sont les plus dangereux en ce combat spirituel. Alleguons quel-

*A sagitta volante in die.*

Pl. 90.

que chose de la nature. L'herisson quand il est attaqué, cache sa teste sous ses aiguillons, le Serpent sous les replis de sa queuë, la Tortuë, le limaçon, & l'huiſtre sous le toit de leur coquille; & si l'inclination naturelle enseigne à ces animaux de garantir des iniures leur principale partie en la retirant & cachant; pourquoy les hommes ne feront-ils le mesme par raison, & par cognoissance, pour preseruer leur droite intention, qui est le chef & la teste en routes les bonnes œuures, des asauts, & coups mortels de la superbe? Qui ne sçait que diuerses tentations ont diuers remedes, & que celles de l'impieté se vainquent en les mesprisant, celles de la luxure en fuyant, celles de la colere en resistant, celles de la vaine gloire en éuitant de se faire voir alors qu'on pratique le bien? Que si les animaux sçauent cacher leur teste pour leur conseruation, les hommes ne sçaurôt-ils pas faire le mesme pour leur salut? Passons à l'Escriture, Dieu fit commandemēt à Moyse, qu'Aaron & ses enfans enuelopassent & cou-

urissent de grands voiles le sanctuaire, & tous les vases, & meubles appartenans au diuin seruice, quand il les faudroit transporter d'un lieu à l'autre, & ordonna qu'on les portast de la sorte enuelopés, afin que le peuple ne les peut voir à descouuert, avec menace de mort contre la curiosité de ceux qui voudroient en auoir la veuë deuant qu'ils fussent voilés; loy mystérieuse, & qui aduertit les hommes de ne leuer pas le voile des secrets de Dieu, pour entreprendre temerairement de les fonder, & les penetrer à fonds, ains se contenter plustost de les reuerer sous le voile de la foy, sans essayer trop curieusement de les exposer en veuë à la cognoissance. Mais en outre, nous pouuons tirer de cette ceremonie l'exemple, & l'autorité du voile dont les Penitens s'affeu- blent lors qu'ils sortent en public; car n'y a-il pas de la ressemblance entre les vases du Tabernacle, qui ne sortoient que voilés quand il les falloit porter d'un lieu à l'autre à la veuë du peuple; & nos Penitens, vases viuans, & animés du S. Esprit,

*Nulla curiositate videant que sūt in sanctuario priusquam inuoluantur, alioquin morientur.*  
 Num. c. 4. v. 20.

*Vasa portant inuoluta.*  
 Num. c. 4. v. 15.

qui ne paroissent semblablement par les rues deuant les yeux du Monde, que le voile sur le visage? Là les vases estoient couuerts pour cōseruer la Majesté des diuins mysteres, icy les hommes pour maintenir la dignité de l'action sainte qu'ils pratiquent; là pour reprimer la curiosité du peuple, & augmenter sa reuerence; icy pour fuir l'œil des curieux, & pour enflammer le cœur des humbles; là pour preseruer les vases du hasle, & de la poussiere; icy pour garantir les ames des ardeurs, & de la terre de la vanité, qui les brule par sa flamme, & les salit par son ordure. *Le Soleil ne se brulera pas durant le iour*, disoit le Prophete; & comment est-ce qu'on euite le hasle en plein Soleil, si ce n'est en se voilant, & la vaine gloire és actions de la vertu, si ce n'est en se cachant? le voile defend la face de la chaleur, & le secret l'ame de la tentation.

Mais ie puis raporter ce voile des Penitens non seulement aux mœurs, entant qu'il leur sert pour conseruer l'humilité dans la pratique des actions vertueuses, ains en-

*Per diē  
Sol non  
uret te.*

core au myſtere, entant qu'il repreſente le voile dont les Iuiſs couvrirent la face de noſtre Seigneur dans la maiſon de Caïphe, pour ſe jouer de ſa patience, & le fraper apres l'auoir voilé. Que ſi ce voile ſert de ſujet au monde pour les charger des ſoufflets de ſes moqueries, les opprobres qu'ils endurent ſous ce bandeau, les rendent d'autant plus ſemblables à IESVS-CHRIST qu'ils imitent. Je conclurray ce ſujet par vne hiſtoire que raporte S. Antonin Archeueſque de Florence, qui fera voir que la couſtume d'aller la face voilée en proceſſion, n'eſt pas ſi nouvelle comme pluſieurs ſe perſuadent. Ce ſainct Prelat raporte que l'an 1388. il ſe leua vn grand & inopiné mouuemēt du peuple, ſans qu'on ſceut d'où le commencement eſtoit venu, la choſe demeurant indeciſe entre diuerſes opinions qui en attribuoient la ſource tantost à l'Eſpagne, tantost à l'Eſcoſſe, tantost à l'Angleterre, tantost à la France. Mais la choſe fut telle, que pendāt deux ou trois mois on vit marcher par la campagne vne innombrable

*Vela.  
uerunt  
eum, &  
percu-  
tiebant.*

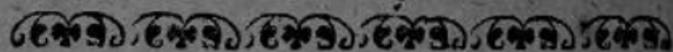
*D. An-  
tonin. 3.  
par. hiſt.  
tit. 22.  
cap. 3. §.  
32.*

multitude composée de toute sorte d'ordres, Lays, Prestres, & Religieux, petits & grands, pauvres & riches, jeunes & vieux, arrâgés deux à deux, couuerts de grandes robes de lin blanc en façon de suaires, qui descendoient de la teste iusqu'aux pieds, enuelopant la face & le corps, & n'ayant rien d'ouuert que les deux fenestres des yeux, pour recevoir la lumiere du iour: bref, tout de mesme façon que sont maintenant les sacs de nos Penitens. Leur deuotion estoit grande, & leur ferueur excessiue implorant avec larmes & souspirs la misericorde diuine, entonnant des Hymnes & des Pseaumes, gardant en vne si grande troupe, vn tel ordre, vne telle charité, vne telle paix & vnion de cœurs, vne telle modestie, sobriété, & chasteté; & causant par leur exemple par tout où ils passoiēt tant de conuersions miraculeuses des plus obstinés, & deplorables pecheurs, que comme conclut ce saint & sage Docteur, on ne pouuoit rapporter de si grands effects à vne autre cause qu'à vn mouuement extraordinaire

de la grace de Dieu qui reluisoit en ces merueilles. Voila comme la ceremonie du voilement de la face n'est pas née en nos iours, & comme ceux qui la blasment, reprobent vne chose pratiquée par nos ancestres, deriuée de l'inspiration de Dieu, fondée sur la raison, sur l'exemple, sur l'autorité, sur le mystere, & ce qui deuroit contenter entierement tous ceux qui ne sont infidelles, sur l'approbation de l'Eglise, laquelle estant infallible selon la promesse de IESVS-CHRIST, ne peut ny commettre aucune erreur, ny permettre aucun mal. Que si nonobstant toutes ces raisons, ils perseuerent encore à condamner ce voilement que l'Eglise approuue, qu'ils prennent garde qu'au lieu du voile d'humilité que les Penitens ont sur la face, ils ne portent sur le cœur le voile de l'aveuglement, dont parle l'Apostre en son Epistre seconde aux Corinthiens.

*Hoc opus Dei fuisse negari non potest.*  
D. Antonin. *ibid.*

*Volanté positum est super cor eorum.*  
2. Cor. c. 3.



*Du flambeau, & du cierge  
que les Penitens portent,  
l'un en la Procession du  
Ieudy sainct, l'autre en  
la Procession du S. Sa-  
crament.*

## C H A P. V.

Pansan.



Es Atheniens auoient institué de combats où l'on couroit à la lice, avec de flambeaux allumés à l'honneur de Promethée, qui le premier selon les Poëtes, auoit porté le feu du ciel pour le donner aux hommes. Le feu celeste c'est la charité, l'amour de Dieu, que IESVS-CHRIST selon sa parole est venu semer au monde, *Je suis venu, disoit-il, jeter le feu sur la terre, & que veux-ie sinon qu'elle brule?* Nos Penitens ayant le cœur embrasé de ce feu celeste, en portent le symbole dans la main,

lors que paroissant en leurs Processions comme dans vne sainte lice pour combatre contre le Monde, & le Diable, & courir ainsi que dit l'Apostre, afin de remporter le prix d'une courone immarcesible, ils tiennent de flambeaux ardans pour honorer IESVS-CHRIST qui les a remplis de ce feu diuin, qui les anime à la course, & qui leur prepare la palme. Or l'usage de porter es Processions de flambeaux, ou de cierges brûlans, est tres-ancien en l'Eglise; car S. Gregoire de Nazianze tesmoigne que ceux d'Alexâdrie sortirent en Procession avec de cierges allumés au deuant de S. Athanase, lors qu'il retournoit d'exil; & Nicephore parlant de la Procession que S. Chrysostome celebra dans la Ville de Constantinople contre les Arriens, y represente la mesme ceremonie; & le Pontifical Romain raporte que l'Empereur Constantin sortist en Procession vn iour de Dimanche de son Palais Imperial, accompagné de toute son armée, chacun portant vn cierge allumé, & marchâs tous en bel ordre vers l'E-

*D. Greg.  
Naz. orat. de  
D. Athan.*

*Niceph.  
lib. 13.  
c. 8.*

*Pontifical  
de  
gestis  
Vitaliani  
pape.*



*Vict. li.* glise de S. Pierre ; Et Victor d'Uti-  
*2.* que en son histoire de la persecu-  
 tion des Vandales, remarque que le  
 peuple par toutes les Villes accou-  
 rust en Proceſſion, chacun le cierge  
 à la main au deuant des Euesques,  
 retournans du bannissement apres  
 que la tourmente de cette guerre  
 fut passée. Et S. Hierosme dit, que  
 d'allumer des cierges à l'honneur de  
 Dieu, & des saincts, est vne œuure  
 meritoire, pourueu qu'elle soit ac-  
 accompagnée des circōstances requi-  
 ses, de foy, & de deuotion. Ces flam-  
 beaux & cierges allumés qu'on  
 porte és Proceſſions, regardēt prin-  
 cipalement trois fins, l'honneur de  
 Dieu, le myſtere, l'edification. Le  
 feu est le ſymbole de la diuinité ; &  
 l'Eſcriture dit que Dieu est vn feu  
 consumant. Le feu reluit, échaufe,  
 brule, & se communique plus que  
 toute autre chose, ne receuāt aucun  
 dommage de sa communication, &  
 donnant sans perdre ce qu'il donne ;  
 ainsi Dieu est luisant sur toutes cho-  
 ses par eminence, échaufant par  
 amour, brulant par pouuoir, com-  
 municatif par bonté qui dōne tout,

*Quicū  
 que ac-  
 cendunt  
 cereos  
 ſecūdum  
 fidem  
 ſuā ha-  
 bēt mer-  
 cedem.  
 D. Hier.  
 contra  
 Vigilā.*

*Deus  
 noſter  
 ignis cō-  
 ſumens  
 eſt.*

& ne perd rien, remplit tout, & ne se vuide pas, enrichit tout, & ne reçoit aucun dechet de sa largesse, les biens qui coulent hors de luy par effusion, demeurans dans luy par plenitude d'essence. Nous portons és processions le feu dans la main pour honorer Dieu par le signe qui represente ses diuines perfections, comme les anciés Romains qui portoient du feu deuant leurs Empe-reurs, pour monstrier leur puissance & leur majesté, lors qu'ils marchoiét en pompe par la Ville. Le mystere que les cierges brulans signifient, c'est le mystere de l'Incarnation, où la nature diuine s'est vnie à l'humaine, Dieu à la chair, comme le feu à la cire, pour venir esclairer le monde. Et comme en vn cierge brulant il y a trois choses conjointes, le feu, la mesche & la cire; de mesme en IESVS-CHRIST la Diuinité, l'ame, & le corps; Diuinité, feu actif par ses operations diuines; ame, mesche blanche par son innocence, brulante par sa charité; corps, cire Vierge par son origine, par sa naissance, & par sa pureté. La cire est faite des

*Herod.  
in vit.  
Comm.  
& Per-  
tin.*

*Guillel.  
Duräd.  
in ratiö.  
diu. of-  
fic. li. 7.  
c. 7.*

*Lilium  
inter  
Spinas.*

fleurs, par l'abeille, & dans le miel; & la chair de IESVS-CHRIST a esté formée de la pure substance de celle que le diuin Espoux appelle Lys entre les espines, par l'operation de l'abeille celeste, qui est le S.Esprit, & dans le miel, dans la douceur & suauité de la misericorde que sa naissance nous a portée. Le cierge allumé que nous portons és Processiōs, est vne representation de ce grand mystere, l'vniue fondement de nostre salut, & vne protestation publique de la foy d'iceluy, foy viue & brulante, que nostre cœur correspondant à nostre main, garde & conserue. Et de plus, encore ce cierge brulant represente le dernier aduenement du Fils de Dieu, lors qu'il viendra porter au monde le feu de la Iustice, comme il y a porté le feu de l'amour, & que comme dit le Prophete; Les feux, & les flammes, esclairs du foudre de sa iuste indignation, precederont sa venue. L'edification & instructiō des mœurs, est vne troisieme fin où se raporte l'usage du cierge allumé. Car ceux qui le portent, sont aduertis de luire

*Ignis  
ante ip.  
sua pre-  
cedet.*

au prochain par leurs bonnes œuvres, & d'accomplir ce precepte de l'Euangile, *Que vostre lumiere luise deuant les hommes, afin qu'ils glorifient vostre Pere qui est es Cieux.* Le cierge est mort, si le feu ne l'auieue en l'allumant, & sans la cire du cierge, le feu priué d'aliment ne pourroit ny bruler, ny esclairer, si bien que l'un est mort sans l'autre, & l'un est viuant par l'autre, le cierge par le feu qui l'allume, & le feu par le cierge qui le nourrit. Semblablemēt la foy du Chrestien est vne foy morte, si les œuvres Chrestiennes produites par la charité, & en la charité qui est l'ame de la foy, ne la viuifient; & d'autre part aussi les œuvres sont mortes, si la foy qui est le principe de la Iustice, & la racine de la charité ne leur inspire la vie, veu que sans la foy, comme dit l'Apostre, il est impossible de plaire à Dieu; tellement que la foy sans les œuvres est esteinte, & les œuvres sans la foy sont amorties, mais la foy reluit par les œuvres qui la declarent, & les œuvres viuent par la foy qui les anime. Le feu fait luire le cierge, & le

*Lucent  
lux ve-  
stra co-  
ram ho-  
mini-  
bus, &c.*

*Fides si-  
ne ope-  
ribus  
morta  
est.*

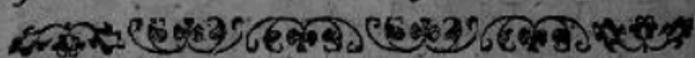
*Sine fi-  
de im-  
possibile  
est pla-  
cere Deo.*

*D. Hier.  
epi. 20.  
ad Mar-  
cellam.*

*Arden-  
tesque  
faces  
quas  
quamuis  
sœuiat,  
borret.  
Lucret.  
loquens  
de Leo-  
ne.*

cierge entretient le feu ; les actions vertueuses sont la lumiere de la foy, & la foy la nourriture des actions vertueuses. Dauantage, comme dit S. Hierosme, le cierge ardent nous admoneste d'attendre l'aduenement de l'Espoux en la compagnie des Vierges sages avec les lampes allumées, non en la troupe des vierges folles, avec les lampes esteintes, de peur que si nous laissons, pendant le temps, & l'occasion que Dieu nous donne, nostre foy sans œuures, & nostre lampe sans huile, nous ne nous aduitions trop tard, & ne soyons chassés des nopces de l'Espoux. En outre, cecy nous sert de semôce d'entretenir dans nos cœurs le feu de l'amour de Dieu, feu qui est la plus forte defense que nous ayons contre les assauts du Diable, comme on dit qu'il n'y a rien de plus puissant pour se defendre de la fureur du Lyon, à qui S. Pierre compare le malin esprit, que l'ardeur d'un flambeau allumé qui luy donne l'espouuâte & la fuite. Toutes ces raisons tirées de l'honneur qu'on rend à Dieu, du mystere, & de

de l'instruction des mœurs jointes à l'autorité de la coustume de l'Eglise, seruent de motif aux Penitens pour imiter en cette sainte ceremonie ce que l'Eglise vniuerselle observe es Processions, & peuuent leur seruir d'entretien & de meditation pendant l'exercice d'une action si religieuse. Mais il faut remarquer qu'en la Procession du Ieudy Saint ils portent vn flambeau, & en celle du Sacre vn cierge blanc, non sans de raisons notables de cette difference; ains d'autant que la torche estant symbole de dueil, & le cierge de joye, celle-là conuient aux funeraillles de la Passion, celuy-cy au triomphe du S. Sacrement, celle-là semble propre pour accompagner IESVS-CHRIST mort au Sepulchre, cestuy-cy pour l'honorer glorieux en l'Eucharistie. Outre que la torche est sortable à ceux qui avec la corde & le sac font amende d'honneur à Dieu pour leurs pechés qui ont causé la mort à son Fils, là où le cierge est plus seant aux amis de l'Espoux, & inuités au festin de ses nocces, où il n'y a que resiouissance.



De la nudité des pieds és  
Processions des Penitens.

CHAP. VI.

Ascen-  
debat  
Cliuum  
Oliuarū  
flens, &  
nudis  
pedibus  
incedēs,  
& oper-  
to capi-  
te, &c.  
lib. 2.  
Reg. c.  
15. v.  
30.



VOUS lisons au liure  
second des Roys, que  
le Roy David fuyant  
deuant Absalon, apres  
qu'il eut passé le tor-  
rent de Cedron, monta les pieds  
nuds, & la teste couuerte & cachée  
vers la montagne des Oliues, pleu-  
rant amerement, & accompagné de  
tout le peuple, qui le suiuoit aussi  
la teste affeublée, & les yeux trem-  
pés de larmes, pour implorer avec  
leur Roy la diuine misericorde. Ne  
vous semble-il pas que c'estoit la  
naïfue figure des Processions de  
nos Penitens, lors que comme Da-  
uid la teste voilée du sac, les yeux  
esplorés, les pieds nuds, le cœur san-  
glotant, l'ame contrite, ils marchent  
par les ruës esmouuant à ce specta-  
cle les rochers mesmes à douleur?  
Voyés comme ils ne sont pas les

premiers qui vont en Procession la teste cachée, & les pieds à nud, & & qu'en cette deuote & austere ceremonie le Roy Dauid & le peuple d'Israël les ont precedés. Le Roy des Penitens leur sert d'exemple, & son exemple de loy. Ils vont la face voilée pour la confusion de leurs pechés, & les pieds nuds pour la satisfaction; & la mesme contrition qui cache leur teste dans la honte, descouure & desnue leurs pieds à la rigueur de l'air & à l'aspreté des chemins. Et certes puis que les pieds qui sont les affections ont detraqué les pecheurs pour les porter au mal, ce n'est pas sans cause que les Penitens s'affligent és pieds, à fin que l'affliction r'adresse leurs vestiges que le plaisir auoit esgarés, & que le pied qui s'estoit blessé dans les roses, l'affection qui s'estoit desreglée dans les delices, se guerisse dans les espines de cette austerité. Le Concile de Magunce ordonna

*Concil.  
Magun-  
ti can.*

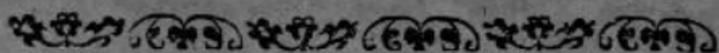
34.

*Paulus  
Diac.  
lib. 26.*

*Glycas  
par. 4.*

*Tom. 1.  
ant. lect.  
Henr.  
Canisij.*

firmes. Paul Diacre raporte que ceux d'Antioche ayant receu le signe du courroux de Dieu par vn grand tremblement de terre, firent vne Proceſſion où tous les habitans marcherent à pied nud. Theodoret le ieune, & le Patriarche Proclus firent vne Proceſſion à pieds nuds en vne grande affliction qui menaçoit de ruine la ville de Constantinople; & en noſtre France le Roy Louys, fils de Charles le Gros, alloit les pieds nuds aux Proceſſions. Je pourrois alleguer pluſieurs autres exemples de cette ſaincte couſtume que pluſieurs des plus zelés Penitens obſeruent encore, & que toutefois les regles ne commandent pas, mais la laiſſent à la deuotion d'vn chacun, mettant cette action au rang des ſacrifices volontaires que l'affection offre, non la neceſſité, & qui demande le ſel de la diſcretion, & du conſeil d'vn ſage Confeſſeur.



*De la Procession du Ieudy  
Sainct.*

CHAP. VII.



YANT parlé des Processions en general, & des principales & plus remarquables ceremonies que les Penitens y obser-

uent, il reste de traicter en particulier des Processions qu'ils celebrent, & premierement des ordinaires & reglées, qui sont celle du Ieudy Sainct, & celle du Sacre qu'ils font annuellement : puis des extraordinaires & casuelles, qui sont celles des Iubilés, & celles des Morts. La Procession du Ieudy Sainct est vne Procession de douleur, en laquelle les Penitens pour compatir avec toutes les creatures à IESVS-CHRIST patissant, se vestent du sac de penitence, comme en la passion du Sauueur toute la nature se vestit d'vne

robe de dueil ; couurent leur face d'un voile, comme les tenebres couurirent celle du Ciel ; s'attachent d'une corde, comme les Iuifs lierent nostre Seigneur ; prennent la torche à la main , comme nostre Seigneur print la croix ; denuent leurs pieds, comme nostre Seigneur fut mis à nud ; marchent en Procession, cōme nostre Seigneur marcha vers le Caluaire ; & pour l'accompagner par quelque representation vont ar-rangés deux à deux d'Eglise en Eglise , où faisant diuerses stations, ils expriment celles qu'il fit durant le cours de ses souffrances, allant de Hierusalem au jardin des Oliues, du jardin és maisons d'Anne & de Caïphe, de là au Pretoire de Pilate, du Pretoire à Herode, d'Herode à la Colonne de la flagellation, de la Colonne à la Croix, de la Croix au Sepulchre. Surquoy ie veux tracer quelques petits poinçts de meditation, pour seruir d'entretien à la deuotion des Penitens pendāt le cours de leur Procession , diuisant toute la Passion en dix Meditations.

*Meditations sur la Passion  
pour la Procession du  
du Jedy Saint.*

CHAP. VIII.



**S**ORTANT de la Chapelle voilé de ton sac, & la torche à la main pour aller à la premiere Eglise que la Procession doit visiter, tu te representeras nostre Seigneur sortant de Hierusalem accompagné de ses Disciples, & passant le torrent de Cedron. Sur quoy tu te proposeras ces paroles de l'Evangile: *Vne clameur a commencé de se leuer en plein minuit; Voicy l'Espoux qui vient, accourés au deuant de luy.* Voicy celuy qui vient racheter vos ames au prix de son propre sang, & d'esclaves du Diable les rendre ses espouses. Il vient du Ciel, & va pour vous à vne croix. Accourés au deuant, ô vous pour qui son amour

Pre-  
miere  
Medi-  
tation  
sur la  
fortie  
de nos-  
tre Sei-  
gneur  
pour  
aller au  
iardin.

entreprend cette course. Ioignés vous à la troupe de ses Disciples pour l'accompagner, & venés contempler le plus grand miracle que iamais le monde ait veu, Dieu patissant pour l'homme. Ayant esueillé ton ame par cette sermonce, tu considereras.

1. CON-  
sidera-  
tion.

Premierement, D'où sort celuy quis'en va vers le jardin des Oliues pour attendre la mort. Il sort de Hierusalem, mais il est sorti de plus haut, sorti du sein du Pere eternal, sorti de la Hierusalem celeste pour nous y faire entrer. Sa sortie est nostre accès, & sa venuë nostre retour à Dieu. *Je suis sorti de mon Pere, & suis venu au monde,* dit-il en S. Jean. Et comment sorti ? Non pas en le quitant, & se separant de luy, veu qu'il est tousiours demeuré en luy; mais en s'abaissant, & s'humiliant iusqu'à nous, & vnissant en sa personne Dieu à l'homme, la Majesté de Dieu à la vilité d'un vermisseau. Son humiliation a esté sa sortie. Que s'il s'est humilié pour sortir & venir à nous, refuserons nous de nous humilier pour aller apres luy à luy,

Exini ñ  
Patre  
& veni  
in mun-  
dum.

apres ses pas à sa grace, apres son exemple à sa gloire, apres sa croix à sa couronne ? Sortons, sortons hors de nous mesmes en quittant nos vices & nos concupiscences, pour aller apres Dieu, puis que Dieu est sorti en quelque façon hors de soy en abaissant sa grandeur pour venir deuers nous. Helas ! il est sorty de la region de la vie pour venir à la mort ! Sortirons nous pas des tenebres de la mort pour aller à la vie ? Irons nous pas apres celuy qui va mourir pour nous, à fin d'obtenir le priuilege de reuiure par luy, & la grace de ne viure plus que pour luy ?

2. Quel motif le porte à cette sortie, & le fait venir pour nous de Hierusalem au Caluaire, du ciel à vne croix, du plus haut degré de la gloire au plus bas de l'ignominie ? Ce n'est pas l'obligation ; Que doit Dieu à ses creatures, & l'offensé aux coupables ? Ce n'est pas le besoin ; nous luy sommes inutiles : ce n'est pas la iustice ; les pecheurs que pouuoient-ils attendre du Iuste que le chastiment ? C'est la misericorde, la

2. Con-  
sidera-  
tion.

charité, l'amour, qui pousse le misericordieux au pardon, le charitable à la grace, l'amant à l'excès de la largesse. L'amour fait sortir l'amant hors de soy pour s'unir à ce qu'il aime. O amour! ô transport! ô faillic de Dieu hors de soy, non seulement pour s'unir à l'homme, mais aussi pour mourir pour l'homme. Que violente est la sortie, & rapide ton mouuement, qui ne s'arreste pas à l'vnion avecque l'aimé, mais passe mesme iusqu'à la mort pour l'aimé. O amour tire nous par tes attraits, ou entraîne nous par ta violence; Emporte nos cœurs s'ils ne te veulent suiure.

3. Con-  
sidera-  
tion.

3. Avec quel desir, allegresse & vitesse l'amour fait faire à I E S V S-CHRIST cette sortie, & cette course vers la mort? Il n'est venu que pour mourir pour nous. Il s'y est offert au premier instant de sa conception. Il en a donné les premieres arrhes aussi-tost apres sa naissance, par les premieres gouttes de son sang espanché sous le couteau de la Circoncision. Il a couru à la mort toute sa vie, non par necessité

de nature comme nous, veu que son ame glorieuse dès l'instant de sa creation, & infusion au corps le pouuoit aussi-tost immortaliser, mais par affection de volonté. Il a parlé de cette mort mesme sur la montagne de Tabor en la gloire de sa Transfiguration, où il est remarqué qu'il s'entretint avec Moysé & Elie, de l'excés; & de quel excés, sinon de celuy que sa charité deuoit produire en mourant pour les hommes? Telle estoit la vehemence du desir de patir pour nous, qui mesme dans l'extase des ioyes le faisoit parler de l'extase des peines! Depuis combien de fois a-il tesmoigné à ses Apostres cette affection vehemente de patir & de mourir, & l'impaticence que le delay de sa mort faisoit souffrir à son amour? Maintenant que l'heure predestinée par son Pere eternal, & choisie par luy-mesme est venuë; voyés comme il fort de Hierusalem, comme il passe le torrent de Cedron, emporté par le torrent plus rapide du feu de son amour: comme il monte vers le jardin des Oliues, où le traistre le

*Loque-  
bantur  
de ex-  
cessu.*

*Quomo-  
do coar-  
ctor do-  
nec per-  
ficiam  
illud.*

doit liurer à ses ennemis: comme il n'attend pas seulement la mort pour la receuoir, mais court & vole au deuant pour l'embrasser. Que trouués vous de si desirable, ô mon Seigneur, en ce que les hommes estiment de plus redoutable? Quels attraits és tourmens? Quelle odeur és espines? Quelle douceur au fiel? Quelle amorce en la croix? Quels appas en la mort pour y courir avec tant de desir, pour y voler avec tant de vitesse? Qui fait que l'espouuante de tous les cœurs soit le souhait du vostre. Je cherche, respond-il, vostre salut en mes peines, vostre guerison en mes playes, vostre vie en ma mort. Je voy sous les douleurs qu'on me prepare vostre remede, sous les espines vostre couronne, sous le fiel vostre viande, sous la croix vostre Antidote, sous la mort vostre resurrectiõ. C'est pourquoy l'amour qui m'a fait venir en ce monde, non pas pour y chercher mon aduantage, mais le vostre, me fait courir à mes propres maux pour en tirer vostre bien; & ce qui me doit affliger ne m'espouuante pas,

parce que i'y trouue ce qui vous doit deliurer. Mes peines me sont agreables, parce que i'y voy vostre consolation, & l'amertume de ce medicament qui doit operer par l'affliction de mon corps, la santé de vos ames, m'attire à soy comme vn mets delicieux. O mon ame, cette charité si ardante de ton Dieu n'aura-elle pas quelque force sur toy? Seras-tu toujours insensible à ses attraits, froide à ses flammes, ingrate à ses dons, aueugle à son exemple? N'ouuiras-tu iamais les yeux pour regarder ce que ton Dieu fait par pur amour, pour faire quelque chose aumoins par obligation? N'embrasseras-tu iamais son service par deuoir, puisque sans deuoir il embrasse la mort pour ton salut? Courras-tu aux delices lors que ton Dieu court aux douleurs? Condamne ton aueuglement, confonds-toy de ton ingratitude, fay de plus sainctes resolutions, offre ta compassion à la passion qu'il va souffrir pour toy, & demande-luy sa grace pour luy en rendre la iuste recognoissance.

Passant plus outre, & allant à la

Seconde Me-  
ditatiõ  
sur la  
Station  
du jar-  
din des  
Oliues.  
I. Con-  
sidera-  
tion.

seconde Station tu suiuras nostre Seigneur dans le jardin des Oliues, & entreras de la pensée où il entre par effect. Là tu dois considerer.

I. Que le lieu où IESVS-CHRIST entre pour y attendre la mort represente le lieu où le peché, cause de sa mort, fut commis. Adam offensa dans vn jardin, le Sauueur va dans vn jardin commencer la satisfaciõ. Là estoit l'arbre defendu source de tout diuorce; icy l'Oliue symbole de la paix & reconciliation. Là fleurissoit l'arbre de vie dont l'homme en punition de son peché n'eut que la seule veuë, sans en auoir la jouys-  
sance; icy le vray Arbre de vie IESVS-CHRIST nous vient donner par sa mort les fleurs & les fruiçts de l'immortalité. Là nous fusmes condamnés à retourner en terre; icy nous sommes restitués és tiltres perdus de l'heritage du ciel. Là nous fusmes bannis de la face de Dieu; icy nous sommes rappelés de nostre exil. Alors nous sortismes du Paradis, ores nous y r'entrons, & l'entrée au jardin des Oliues porte la figure, & promet l'accomplissement

du retour à nostre patrie. O mysteres où l'amour & la sapience de Dieu se rencontrent pour faire l'œuvre de nostre salut, & charitablemēt & conuenablement! Ravis-toy, mon ame, en la consideration d'une telle sagesse, enflamme-toy à l'object d'une telle dilection. Entre avec ton Sauueur dans ce jardin plus fortuné que celuy d'Eden, où tu perdis les biens que tu recouures icy.

2. Que le serpent entra dans le jardin du Paradis terrestre pour nous infecter & tuer de son venin, & qu'au contraire dans ce nouveau jardin entre l'ennemy du serpent, celuy qui s'appelle dans la Genese la semence de la femme, le fruit sacré de MARIE, qui vient escraser le serpent, & guerir la playe qu'il a fait à nostre nature. On dit qu'és mesmes lieux où les coleuvres abondent, fleurit la fleur du fresne qui leur donne la fuite. Voicy dans ce jardin celuy qui se nomme la Fleur des champs & le lys des valées, pour nous seruir de contrepoison & d'antidote contre l'air empesté, que la coleuvre infernale auoit exhalé sur

2. Con-  
sidera-  
tion.

nous dans le jardin du Paradis. O mon ame flaire cette fleur suauce par l'attention de tes deuotes pensées, & tire à toy ses odeurs viuificatiues pour surmonter le venin de la concupiscence dont l'haleine du serpent t'auoit infectée!

3. Con-  
sidera-  
tion.

3. Que le Diable sous la figure du serpent alla par ses discours piteux seduire nos premiers parens dans le jardin du Paradis; mais qu'au contraire nostre Seigneur estant entré dans le jardin des Oliues aduertit ses Apostres, & nous tous en leur personne de veiller & prier, pour n'entrer pas en tentation. Leçon laquelle si Adam eust pratiquée, il n'eust pas esté surpris, & nous pareillemét nous garentirions du mesme danger si nous scauions vser du mesme remede. Ce n'est pas tout, mais il prend particulièrement trois de ses Disciples, Pierre, Iean, & Iacques pour leur communiquer l'excès de la tristesse dont son ame est saisie, à fin que les trois qui ont esté spectateurs de la gloire de sa Transfiguration, le soient aussi de l'angoisse qui precede sa passion, &

que nous apprenions par cet exemple qu'il faut patir avec luy, si nous voulons regner avec luy, & que ceux qui veulent l'accompagner à Tabor, le doiuent suivre au Caluaire

4. Qu'au lieu que le Paradis terrestre où Adam commit l'offense estoit vn jardin de delices, ce jardin où IESVS-CHRIST se vient presenter pour faire la satisfaction, est vn jardin de douleur. Là nos parens contemplerent le fruit beau à la veüe, delectable aux yeux, & sauoureux au goust, qui les vainquit & les gaigna par ses attraits; icy le Sauueur regarde le fruit de l'arbre de la Croix, horrible à ses yeux, espouuantable à sa pensée, & amer à son sentiment, qui le fait fremir, & l'attriste par son object. Là nos parens desirerent aussi-tost, & mangerent avec auidité ce fruit si doux à leur bouche; mais si veneneux & si mortel à leur cœur; icy le Sauueur abhorre du commencement le calice de sa passion, avec vne telle & si viue apprehension, qu'il semble par l'Oraison qu'il adresse à son Pere desirer de s'en affranchir: *O mon Pere*

4. Con-  
sidera-  
tion.

*s'il est possible que ce calice passe de moy.*  
Mais ô Seigneur, que veulent dire ces paroles ? Si ce calice passe de vous, il ne viendra pas iusqu'à nous. Si vous n'en goustés l'amertume, nous n'en recevrons pas le fruit. S'il n'afflige vostre corps, il ne guerira pas nos ames, & si vous n'auales pour nous l'aigreur de cette potion, vous laissés nos maux sans remede. Voulés-vous nous abandonner ? Helas non ! Vostre amour est trop grand. Au contraire c'est pour souffrir dauantage, & nous racheter plus chèrement, que vous permetés à vostre partie inferieure de ressentir & tesmoigner ces contradictions, qui augmentant vos douleurs, sont les signes euidens, non de la diminution, mais plustost de l'augmentation de vostre amour, & du desir vehement de patir pour nous. Vous voulés que non seulement vostre chair gouste ce calice si amer par la souffrance exterieure, mais encore vostre esprit par cette repugnance interieure ; Ainsi lors que vostre bouche semble l'abhorrer, vostre affection l'auale ; & quand

on diroit que vous en retenés vos yeux & vos levres, vous y plongés vostre cœur & vostre ame.

5. Que cette contradiction que nostre Seigneur souffre par la licence que la partie superieure donne à l'inferieure de repugner pour augmenter ses douleurs par cette repugnance, est si forte & si vehemente, qu'il en sua le sang, & l'eau coulant à grosses gouttes de tous ses membres sur la terre, comme dit l'Evangéliste, à fin que l'eau laue la terre de ses ordures, & que le sang la delivre de sa malediction. O mon ame contemple dans ce jardin vne fontaine bien differente de celle qui arrosoit le Paradis, puis que celle-là rouloit vne eau claire & fresche, celle-cy roule les flots rouges d'un sang bouillant d'amour; celle-là faisoit esclorre mille fleurs de delices, celle-cy rien qu'espines de compassion! Veux-tu pas mesler tes larmes dans ce torrent de sang, & accompagner de ta douleur celle de ton Dieu, sa sueur de tes pleurs, son agonie de ton ressentiment?

5. Consideration.

6. Qu'au lieu que la desobeïssan-

8. Con-  
sidera-  
tion.

ce & la preuarication fut commise dans le Paradis terrestre, l'obeissance est exercée dans ce jardin, obeissance du second Adam, qui repare la rebellion du premier. Car quoy qu'il permette à l'appetit inferieur de contredire, voire avec vn tel effort que son corps en suë le sang, & son ame en est triste iusqu'à la mort, si est-ce que sa volonté se soubmet parfaitement, & sans aucune resistance à la volonté de son Pere eternel, si bien qu'en mesme temps que la repugnance est au sentiment, la soubmission est en la raison, à fin que l'obeissance soit d'autant plus parfaite, qu'elle surmonte plus d'attaque; & que comme disoit l'Apostre, la vertu se perfectionne dans l'infirmité, la subiection de l'esprit à Dieu dans la repugnance de la chair contre l'esprit: *O mon Pere, dit-il, que ma volonté ne soit pas faite, mais la vostre.* Non qu'il faille inferer de ces paroles, que la volonté humaine de IESVS-CHRIST ait iamais esté contraire à la volonté diuine; mais en ce passage la volonté se prend pour le ressentimēt de l'appetit inferieur,

comme si nostre Seigneur disoit, ô mon Pere, que ce que me suggere la repugnance de mes sens ne soit pas accompli, mais ce que me dicte le decret de vostre vouloir. Que la cōtradiction que ie permets à mon appetit ne soit pas suiuite, mais l'ordonnance que vous prescriués à ma raison. En quoy nous deuons apprendre que IESVS-CHRIST a permis ce mouuement de contrarieté à sa partie inferieure, non seulement pour augmenter les douleurs de sa mort, mais aussi pour instruire nostre vie, & nous enseigner par son exemple comment nostre ame doit maintenir l'obeissance & la soubmission à la volonté de Dieu, parmy les rebellions de la chair, du sens & de la nature. O mon ame apprens bien cette leçon; car ces mouuemens cōtraires du sentiment que l'ame de ton Redempteur a souffert vne fois par dispensation, tu les souffres tous les iours par necessité. Il a voulu les ressentir comme toy, à fin que tu apprennes à les vaincre comme luy. Il a voulu faire-en soy-mesme l'experience de ce

que tu endures, pour te monstrier par sa victoire ce que tu peux avec sa grace.

7. Con-  
sidera-  
tion.

7. Que comme Dieu tança nos premiers parens apres leur desobeissance, & les allant trouuer sous l'arbre où ils s'estoient couuerts de feuilles, commença ses reproches par cette voix. *Adam où es tu ?* Voix qui prouquoit l'homme à ouurer les yeux pour voir la felicité dont il estoit déchu, & le malheur où il s'estoit precipité : Semblablement nostre Seigneur apres auoir fait son Oraison dans le jardin retourne vers ses Apostres, & les trouuant endormis, les tance & les reprend par cette parole : *Pourquoy dormés-vous ? N'aués-vous pas peu veiller vne heure avec moy ?* Parole qui nous frappe tous, & nous reproche le peu de cognoissance & de ressentiment que nous auons des douleurs qu'il souffre pour nous. Et quoy, ô lasches & ingrats, vous dormés, & ie veille. Vous reposés, & ie patis. Vous nagés dans les délices, & moy dans la sueur de sang qui coule de tout mon corps. O le peu de conte que vous

Luc. 22  
Marc.  
14.

tenés de vostre salut, pour lequel ie vay mourir, & pour lequel vous ne daignés pas mesme veiller! I'y employe mon sang, & vous refusés d'y employer vostre trauail. Vous ne cooperés pas pour vous mesmes à ma grace, à ma passion, à ma mort; sourds quand ie vous appelle, negligens quand ie patis, endormis quand ie meurs pour vous. Helas! ô stupidité des hommes de cognoistre si peu leur bien! Ils dorment pour se perdre quand Dieu souffre pour les sauuer, & leur nonchalance vend ce que le sang de Dieu achete! O mon ame, ces paroles de ton Dieu suant le sang pour toy, ne seront-elles pas capables de t'exciter de ce sommeil profond & lethargique qui te tient assoupie? Ne cognoistras-tu iamais l'obligation que tu as de cooperer à la passion de ton Redempteur, & de veiller à tout le moins pour ton propre salut pour lequel IESVS - CHRIST endure?

Ayant conduit ton esprit en la seconde Meditation iusqu'au resueil des Apostres, la procession ira plus

Trois-  
fresme  
Medi-  
tation

sur la prise de nostre Seigneur. avant en son cours, & ta pensée en ses considerations. Icy tu te representeras la prise de nostre Seigneur, & toutes ses circonstances, en considerant.

i. Consideration.

i. Que les Iuifs viennent de nuit avec armes & bastons pour le prendre comme vn larron, voleur, & homicide, luy qui a guery leurs malades, & resuscité leurs morts, & c'est toute la recompense que tant de bien-faits de son amour cueillent de leur ingratitude. Que si le monde a payé le Maistre de cette monnoye, faut-il que les seruiteurs en desirent vne meilleure, ou se faschéent de ce qu'on rend les outrages à leur zele, les opprobres à leurs instructions, les persecutions à leur charité? Il vaut mieux receuoir vn tel payement du monde, à fin que le salaire de ce qu'on a fait pour Dieu soit tout reserué à Dieu, que les couronnes presentes ne preuiennent pas les eternelles, avec danger ou de les raurir, ou de les diminuer, & qu'on ne reçoie le prix de ses bonnes ceures que de celuy qui les peut payer à l'esgal de leur valeur.

2. Que

2. Que nostre Seigneur voyant approcher ses ennemis leur court au deuât, comme ne fuyant pas la mort, mais la desirant. Leur fureur le cherche, son amour les deuance; ils brulent de le prendre, il brule dauantage d'estre pris, & leur rage n'a pas tant de violence pour l'entraîner aux tourmens, comme sa charité pour y courir. O mon ame, quand est-ce que l'amour te fera voler au deuât des afflictions que Dieu t'euoye, pour les accueillir avec allégresse. Si tu n'es encore si parfaite que d'y aller avec affection, attend-les pour le moins avec resignation; reçoyle avec patience, & souffre-les avec tranquillité.

2. Con-  
sidera-  
tion.

3. Que nostre Seigneur declare la puissance de sa Diuinité cachée auant que montrer la foiblesse qu'il a pris de nostre nature. Il renuerse ceux qui le viennent prendre, il met par terre ceux qui le viennent lier; & ce qui est admirable, vne seule de ses paroles est plus forte que leurs armes, vn petit vent de sa voix plus puissant que toutes leurs forces. Je suis, dit-il, celuy que vous cher-

3. Con-  
sidera-  
tion.

Ego sñ.

chés, & aussi-tost ils tombent à la renuerse. Le neant tombe deuant le tout, ce qui n'est pas, deuant l'estre, l'estre participé deuant l'estre essentiel. Le vent de la parole eternelle dissipe ces petits broüillars, & vn rayon du Soleil increé dardant ses traits au trauers de la nuée du corps qui l'envelope, fait éuanotir cette legere fumée. O mon ame considere combien son amour est grand, puis qu'il captiue vne si grãde puissance, & fait que celuy qui peut abatre ses ennemis d'vne parole, se laisse prendre & attacher à leurs liens. Il te montre en cette action ce qu'il peut, à fin que tu reconnoisses ce qu'il veut endurer pour toy.

4. Con-  
sidera-  
tion.  
*Oscule-  
tur me  
osculo  
oris sui.*  
Cant. I.

4. Que Iudas trahit par vn baiser celuy de qui l'Espouse disoit es Cantiques: *Qu'il me baise du baiser de sa bouche*; desirant par ces paroles l'incarnation du Verbe diuin, qui s'vnissant à nostre nature l'a baisée, & la baisant l'a viuifiée. Et voicy que ce traistre liure à la mort par vn baiser celuy qui par son baiser nous a donné la vie. O ingratitude! l'hom-

me trahit celuy qui le sauue , liure celuy qui le deliure, vend celuy qui le rachete ! O mon ame , toutes les fois que tu offenses Dieu mortellement, tu le vends, tu le quittes , tu y renonces , & lors que le confessant de bouche tu le nies par tes œuures, tu le trahis en le baissant. N'entends-tu pas qu'il te dit ? A quel excès d'aveuglement tombes-tu ? Comment s'accordent ces deux choses ? Me baiser, & me trahir ! me confesser, & m'offenser ! approcher de moy tes levres par la cõfession de mon nom, & en esloigner ton cœur par le mespris de mes loix !

5. Que les Satellites jettent les mains sur IESVS-CHRIST, comme les Philistins sur l'Arche pour l'emmener captiue, mais l'Arche qui n'estoit que la figure du Sauueur vengea tout aussi-tost sa prise, & le Sauueur veut affranchir ceux qui l'ont fait prisonnier ; car pour lors il voulut monstrier son pouuoir, & maintenant sa misericorde. En sa figure il se declara puissant, & en sa propre personne il se veut declarer infirme pour nous renforcer par son

5. Con-  
sidera-  
tion.

*Funes  
peccato-  
rum cir-  
cūplexi  
sunt me.  
Psal.  
118.*

infirmité, nous destacher par ses liens, & nous redimer par sa prison. Mais quels liens l'attachent, ô mon ame? Ceux desquels parle le Prophete Dauid; *Les liens des pecheurs m'ont enuironné.* Tes concupiscences l'ont entraué dans leurs rets; tes mauuaises habitudes le ferrent de leurs chordes; ton obstination le charge de ses fers; Veux-tu adjouster encore à ses chaisnes, en adioustant à tes iniquités? Veux-tu serrer les nœuds qui l'estraignent, en adherant de plus en plus à la cholere, à l'ambition, à l'enuie, aux passions qui te captiuent?

6. Con-  
sidera-  
tion.

*Sinite  
hos abi-  
re.  
Ioan.  
18.*

6. Que ses Apostres le veulent defendre par le glaiue, & luy, pour monstrier que sa prise ne vient pas de sa foiblesse, mais de sa charité, deliure ses Apostres par vne parole. *Laisés aller mes Disciples,* dit-il à ceux qui le prennent, & les lie par la force de ce petit mot en mesme temps qu'il reçoit leurs liens. Il commande à ceux qui l'attachent, & se monstre maistre de ceux qui le font captif, pouuant aussi bien empescher sa prise comme celle de ses Disciples, si

le mesme amour qui defend ses enfans n'exposoit sa personne, & s'il ne vouloit tirer nostre liberté de ses chaisnes, nostre affranchissement de sa captiuité. Prenés-moy, dit-il, & laissés aller les miens. Je me liure, & les deliure, ie me donne, & les desgage, i'entre en prison, & les en fais sortir. Mon amour me jette aux liens, & mon pouuoir les en retire. O amour de nostre Redempteur, qui l'emprisonnes pour nous affranchir, quel cœur de roche ne te ressentira? Quelle ame si libertine ne s'asservira sous le doux joug de sa loy, puis qu'il s'asservit sous les fers pesans de nos debtes? O mon ame, regarde que ta franchise luy reste du tout engagée, puis qu'il l'achete au prix mesme de la sienne! Il te desgage de sa justice pour t'engager à son amour. Tu es affranchie de la debte, obligée au bien-faicteur, libre du peché, serfue de IESVS-CHRIST. Heureuse deliurance, mais plus heureuse seruitude!

Nostre Seigneur estant pris, & lié, tu l'accompagneras le long du chemin iusqu'aux maisons d'Anne

Quatriesme  
Meditation

sur la  
Station  
de la  
maison  
de Cai-  
phe.  
1. Con-  
sidera-  
tion.

& de Caïphe, & te représenteras.

1. Que lors qu'il est pris il fait du bien à ceux qui le prennent, & leurs outrages ne peuvent empêcher ses bien-faits, non plus que les vapeurs de la terre vaincre les rayons du Soleil, qui montrent plus de vigueur, plus ils reçoivent d'obstacle. Il remet à Malchus l'oreille, que son Disciple luy a coupée, chargeant de faueurs ceux qui le chargent de chaînes, & faisant voir sa puissance parmi son infirmité, infirme pour souffrir du mal, & puissant pour faire du bien. Nous au contraire nous pensons montrer nostre force en nuisant à nos ennemis, comme les serpens en jettant leur venin, & ne voyons pas qu'il n'y a plus grande marque de foiblesse, que de ne pouuoir vaincre le mal par le bien, suiuant le precepte Euangelique, & faire que le mal qui est plus foible de sa nature, soit plus fort, & vainque le bien par nostre lascheté. Apprenõs de cet exemple de IESVS-CHRIST ce que sa doctrine nous commande, de faire du bien à ceux qui nous persecutent.

*Vinde  
in bono  
malum.*

2. Que l'on emmene le nouveau Samson lié, qui toutefois ne brise pas ses cordes comme l'autre, mais les porte patiemment, non par défaut de pouuoir, mais par excès de charité. Aussi ce ne sont pas tant les chaines comme l'amour qui le lie. Il pourroit foudre ses liens, mais il ne peut dissoudre son amour. Sa force briserait ceux-là, si sa volonté n'estraignoit celuy-cy. Il n'est pas captif de ceux qui l'emmenent, mais du desir d'aller à la mort pour nous.

2. Con-  
sidera-  
tion.

3. Qu'on le conduit en la maison d'Anne, qui n'estant pas Pontife cette année là, le renuoye vers Cai-  
phe, où le Conseil des Prestres & Pharisiens est assemblé; conseil de nuict conuoqué par le Prince des tenebres contre celuy qui s'appelle la lumiere du monde. Interrogations, accusations, calomnies resonnent de tous costés, & parmi ces cris il garde le silence. L'imposture crie, & l'innocence se tait; les loups hurlent, & l'aigneau n'ouure pas la bouche; les lions rugissent, & la brebis demeure muette. L'innocent ne peut mieux respondre aux ca-

3. Con-  
sidera-  
tion.

l'omniateurs manifestes qu'en ne leur respondant pas: les mensonges qui n'ont pas mesme d'apparence, ne meritent pas de repart, & qui se sçait taire, sçait comment il les faut destruire. Les hōmes pésent mōstrer leur courage en rendāt injure à injure, & malediction à maledictiō: mais quelle force ie vous prie d'imiter la foiblesse d'autruy, & nous laisser emporter à la mesme infirmité d'esprit qui porte nos ennemis aux injures? O mon ame, contemple le Fils de Dieu, qui ne respond aux calomnies de ses aduersaires que par le silence qui en declare le mespris, effect de la vraye magnanimité!

4. Con-  
sidera-  
tion.

4. Que les coups suiuent les accusations, & le soufflet, les injures. Vn Ministre du Pontife donne vn soufflet à I E S V S, comme s'il n'en receuoit pas assés des langues calomniatrices, qu'il faille encore qu'il en recoiue de cette main sacrilege. Mais, ô exemple, qui nous confond s'il ne nous instruit! avec la mesme douceur qu'il a souffert les soufflets des langues, il supporte celuy de la main. Il demeure sourd aux calom-

nies, insensible au soufflet, invincible aux attaques, or contre le feu, diamant contre le marteau, rocher contre les vagues. Voy ta condamnation, ô arrogance humaine, qui ne peux endurer seulement vne parole de tes égaux, apres que Dieu a supporté tant d'indignités de ses creatures. Abyfme-toy de confusion, ô ver de terre qui t'enfles, & jettes ton venin aufsi-toft qu'on te touche, ores que tu vois le Roy des Anges respondre si doucement à celuy qui le soufflete. Sa patience condamne tes vengeances, son humilité ta superbe, & cét exemple fera ton jugement, s'il n'est ta correction.

5. Que la condamnation de cet innocent accompagne les accusations, & le soufflet. Ayant répondu à l'interrogation de Caïphe qu'il est le vray Fils de Dieu, toute l'assemblée crie qu'il a blasphémé, & le declare coupable de mort. *O non* Sauueur, le tesmoignage que vous rendés à la Verité porte le nom de blaspheme ! On prononce la verité, blasphematrice ; l'innocence, crimi-

5. Cpn-  
sidera-  
tion.

*Reus est  
mortis.*

nelle, la vie, digne de mort ! O Juges iniques, la responce n'est pas blaspheme, mais bien l'arrest que vous prononcés contre luy. Les Juges sont blasphemateurs, & le jugement blaspheme où la sapience se voit iugée, & la Verité condamnée. Ainsi vous commettes vous-mêmes le crime que vous jugés, & l'arrest qui sort de vostre bouche va fondre dessus vos testes. Cependant, ô Verité, vous estes jugée, & c'est le blaspheme qui vous iuge ! ô innocence vous estes condamnée, & ce sont les criminels qui vous condamnent ! Mais qui s'en estonnera, puis que nos blasphemés vous font juger, nos crimes condamner, & que vous souffrés ce jugement des impiés pour l'impieté, cette condamnation des pecheurs pour le peché ?

6. Con-  
sidera-  
tion.

6. Que les calomnies, le soufflet, l'arrest de mort sont suivis des risées, opprobres, crachats, coups de poing, & de toute sorte d'outrages que la malice des Demons peut forger, & la rage des hommes executer. Les maîtres l'ayant condamné, les valets s'en jouient, & sortant de souffrir

l'iniquité des Iuges, il tombe és irrisions des satellites. Ils voilent d'un bandeau ses yeux qui esclairent le monde; ils couurent de crachats sa face, que les Anges adorent; ils noircissent de coups ses joues plus blanches que les lys; ils defigurent par le vermeil de son sang la rougeur naturelle de son teint; ils le frappent, & pour adiouster la moquerie à la douleur, luy demandent, *Prophétize qui t'a siapé.* Ils le pressent par irrision qu'il soit le Prophete des coups dont il est la bute, qu'il declare ceux qui l'affligent, & demandant par risée qu'il en soit le deuin, ils ne sçauent pas qu'il en sera le Iuge. Il endure tout cecy benignement, & souffre sans mot dire les crachats de leurs bouches, les blasphemes de leurs langues, les soufflets de leurs mains, luy qui pourroit leur rendre en vn moment, si sa misericorde ne retenoit sa justice, les foudres pour les crachats, la malediction pour les blasphemes, la mort pour les soufflets; luy qui a la puissance d'ouuir la terre, & les enuoyer dans l'Enfer en l'action

mesme du sacrilege qu'ils commettent, s'il n'auoit autant d'amour pour desirer leur salut, que de douceur pour supporter leurs injures. Helas ! toutes ces contumelies à qui mon Sauueur se soubmet, sont deües à mes pechés, le bandeau à mon aueuglement, les crachats à mes pompes, les soufflets à mes delices, les irrisions à ma vanité. Ces opprobres me sont deus, & le Fils de Dieu les reçoit, sinon par mes mains, au moins pour mes demerites. Les mains de ces satellites n'en font que les instrumens, mes crimes en font la cause. Ma cecité voile ses yeux, mon ambition honnit sa face, mes concupiscences le souffletent, ma superbe l'expose à la risée. Ne donray-je pas, ô ingrat, quelque soupir ou de compalsion sur les indignités que souffre mon Redempteur, ou de repentance sur mes excés pour lesquels il les souffre ? Ne feray-je pas vne sainte resolution d'imiter és occasions la douceur & la patience qu'il me monstre, & de receuoir de bon cœur quelque injure pour sa gloire, puis qu'il n'en

rejette aucune pour mon salut ?

7. Que pour adiouster vn comble aux afflictions de son cœur son propre Disciple le nie, & le desaduouë en mesme temps que ses ennemis le couurent d'opprobres & de douleurs, & il est à croire que cette negation de son Apostre le touche plus viuement que tous les outrages de ses aduersaires, veu qu'és aduersités l'abandonnement des amis est bien plus sensible que la persecution des haineux. O mon ame, tu nies & desaduouës, comme S. Pierre, le Sauueur patissant pour toy toutes les fois que tu as honte de sa Croix, de son humilité, de son Euan-gile, & des actions que sa parole, ou son exemple t'enseigne ; Toutes les fois que tu rougis de confesser deuant le monde par la pratique des vertus Chrestiennes IESVS-CHRIST crucifié pour toy, tu le nies ; tu dis non peut-estre de bouche, mais ce qui est pis par œuure, que tu ne le cognois pas, & affliges plus son cœur par ce tien desadueu que tous les tourmens n'ont affligé son corps ; car il a pati pour t'obliger par son

7. Con-  
sidera-  
tion.

amour à le confesser publiquement, & toy le desaduouant, par vne lasche bassesse, tu frustres son intention, & priues son nom de la gloire que sa Croix a meritée. Voy que S. Pierre esueille par ses regards, & frapé par le chant du coq se remet, & pleure sa negation. Ses larmes effacent son crime, & ses yeux expient la lascheté de son cœur. Il confesse par ses pleurs celuy qu'il vient de nier par sa parole, & ses souspirs tesmoignent pour le sacré nom que sa langue a desaduoué. Tu as imité sa faute en refusant de confesser IESVS-CHRIST, par les bōnes œuures que le respect du monde t'a fait obmettre, imite sa conuersion en confessant IESVS-CHRIST par tes larmes. Ses pleurs font vne confession de foy; que les tiens fassent vne confession de douleur.

Cinquiesme Meditatio pour accompagner nostre Seignr

Sors avec S. Pierre de la maison de Caïphe, & pleurant amerement avec luy, si tu ne peux des yeux, pour le moins du cœur, tant pour les opprobres qu'on y fait souffrir à ton Sauueur, que pour tes pechés, qui en sont la cause; arreste vn peu

tes considerations, attendant qu'on de la  
l'emmene au Pretoire de Pilate, où maison  
tu l'accompagneras, en te repre- de Cai-  
sentant. phe au  
Pretoi-

1. Que toute la nuit s'estant re de  
coulée en ces opprobres & contu- Pilate.  
melies, comme le jour commence 1. Con-  
de paroistre, les Princes des Prestres sidera-  
tiennent conseil pour liurer du tout tion.  
cet innocent à la mort, & le produi-  
re comme criminel deuant le tribu-  
nal de Pilate, President en la Iudée:  
les Iuges Ecclesiastiques l'ont desia  
prononcé digne de mort, il reste que  
le Iuge politique donne la confir-  
mation de cet arrest iniuste, & en  
commande l'execution. Ainsi celuy  
qui va mourir pour tous, souffre le  
jugement de tous, & tous condam-  
nent le Iuste, par lequel tous sont  
deliurés. O mon ame, ce ne sont pas  
les seuls Iuifs qui le conduisent à Pi-  
late, ce sont aussi tes pechés qui l'y  
menent. Les Iuifs ont decreté l'ar-  
rest de sa mort, tu en as fourni le  
sujet. Le conseil est sorti d'eux, & la  
cause de toy. La forme de ce decret  
procède de leur malice, la matiere  
de tes offenses.

2. Con-  
sidera-  
tion.

*Vin-*  
*cientes*  
IESVM  
*duxe-*  
*runt, &*  
*tradide-*  
*runt Pi-*  
*lato.*

Marc.

C. 15.

2. Que pour le conduire à Pila-  
te ils le lient & l'attachent, comme  
dit S. Marc, ne se contentans pas de  
l'auoir lié dans le jardin, mais ad-  
ioustans liens à liens pour adiouster  
douleur à douleur. Mais puis que  
i'ay adiousté si souuent aux actes  
mauuais l'habitude plus mauuaise,  
au peché la perseuerance, au lien du  
crime celuy de l'obstination, faut-il  
m'estonner que le Fils de Dieu qui  
satisfait pour moy, reçoie liens sur  
liens, fers sur fers, & chaisnes sur  
chaisnes? Les premieres chordes qui  
l'ont lié me deslient du vice, ces se-  
condes de l'habitude, ou bien celles-  
là de la coulpe, celles-cy de la peine.  
Ainsi, ô mon ame, les doubles liens  
de ton Sauueur t'acquierent vne  
double liberté, mais quant & quant  
te lient à luy d'vne double obliga-  
tion.

3. Con-  
sidera-  
tion.

3. Que les Iuifs estans paruenus  
deuant le Pretoire de Pilate font  
scrupule d'entrer dedans, de peur  
d'estre contaminés; & cependant ne  
font pas conscience de contaminer  
leurs ames en liurant l'innocent. Ils  
font peché d'vne ceremonie, & n'en

font pas d'un crime si enorme. Ils ont peur de se souiller par l'entrée du Pretoire, qui est le lieu de la justice, & ne craignent pas de contracter la souilleure par les actions de l'injustice, comme si le mal estoit louable, & la maison où le mal se punit, abominable. C'est l'image de l'hypocrisie des pecheurs, qui parmi leurs plus grands forfaits veulent encore paroistre justes, en se montrant scrupuleux és choses de peu de consequence, & lechant la puce lors qu'ils aualent le chameau. O mon ame, deteste & abhorre ces hypocrites qui trahissent I E S U S-CHRIST sans aucun scrupule, prouueu qu'ils puissent par quelque mine & ceremonie exterieure sembler Saints deuant les hommes, & qui ne craignent pas de vendre Dieu, prouueu que leur belle apparence deçoie le monde.

4. Que tandis que les Iuifs sont retenus de ce scrupule, vn plus fort & plus juste scrupule tourmente le cœur de Iudas. Car voyant qu'on va liurer à la mort l'Innocent qu'il a trahi, le regret de la faute commise

4. Con-  
sidera-  
tion.

commence à le saisir, la restitution des trente deniers suit le regret; le desespoir, la restitution; la chorde, le desespoir; la damnation, la chorde; & tous ces maux procedent de la source de l'auarice, pour verifier ce que dit l'Apostre, que l'auarice est la racine de tous les maux. O mon ame, demande à Dieu la grace d'arracher de toy iusques au fonds cette maudite racine qui pousse de si malheureux germes, la tentation, le peché, le desespoir, la reprobation, & fay avec instance la priere du Prophete. O Seigneur, inclinés mon cœur à l'observation de vos preceptes, & non à l'auarice.

*Radix  
omnium  
malorum  
cupidi-  
tas.*

*1. Tim.  
6.*

*Pl. 118.*

*5. Con-  
sidera-  
tion.*

5. Que Iudas ayant esté luy-mesme le Iuge de son crime, & le bourreau de son supplice, les Prestres employent l'argent qu'il a restitué à l'achat d'un champ pour la sepulture des Pelerins. Mystere qui me represente que le sang de IESVS-CHRIST m'achete un champ plus heureux, qui est le Royaume du Ciel, pour me loger au bout de la course de ce pelerinage. Nous n'auons pas icy de cité permanente, dit l'Apostre,

nous en cherchons vne autre, comme estrangers & pelerins, & celle-là le Fils de Dieu nous l'acquiert par son sang. L'argent pris de son sang achete vne sepulture à nos corps, & son sang le Paradis à nos ames. O mon ame, ne reuends pas ce champ, cette gloire, cette couronne, qui couste le sang à Dieu, pour le monde, pour la chair, pour la volupté d'un moment. Ce qui est si chèrement acheté ne doit pas estre si follement reuendu.

6. Que Pilate sort du Pretoire pour examiner celuy qui doit estre son Iuge, & qui maintenant est présenté deuant luy comme criminel, parce qu'il porte nos crimes. O Pilate quand tu fors audeuant de luy, c'est, sans que tu y penses, la deference de ton deuoir; mais lors qu'il souffre tes interrogations, c'est la dispensation de sa misericorde, & lors qu'il subit ton arrest, c'est la peine de nos offenses. Tu n'aurois pas puissance sur luy s'il ne te la donnoit luy-mesme, & en ce jugement contre l'ordinaire, le Iuge ne pourroit rien sur l'accusé, si l'accusé

6. Con-  
sidera-  
tion.

*Non ha-  
beres  
potes-  
tatem ad-  
uersum  
me ullā*

*nisi tibi  
datum  
esset de-  
super.  
Ioan.  
c. 19.*

*Quam  
accusa-  
tionem  
affertis  
aduer-  
sus ho-  
minem  
hunc?  
Ioan.  
c. 18.*

7. Con-  
sidera-  
tion.

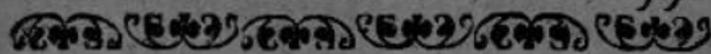
ne bailloit le pouuoir au Iuge. S'il se soubmet à ton tribunal, c'est son vouloir, s'il endure ta sentence, c'est sa bonté, s'il patit, c'est son conseil, s'il meurt, c'est nostre vie. Il veut souffrir deuant toy l'accusation pour nous justifier, la condamnation pour nous absoudre, la mort pour nous sauuer. Tu n'es, ô Pilate, que l'instrument de tout cecy, son amour en est le motif, & nostre salut la fin. Tu demandes aux Iuifs, *Quelle accusation apportés-vous contre cet homme?* Cet homme que tu vois est Dieu, mais si ce Dieu n'estoit homme, tous les hommes seroient perdus; si cet homme n'estoit accusé, tous les hommes seroient condamnés; si cet homme ne mouroit, tous les hommes trébücheroient à la mort eternelle. Cet homme est le prix de tous les hommes, & sans cet homme tous les hommes ne seroient rien.

7. Que les Iuifs ayant ouy l'interrogation de Pilate, commencent d'accuser IESVS-CHRIST de diuers chefs, & deschargent contre sa teste tous les traits enuenimés que peuvent forger la haine & la calomnie.

Ils accusent de malefice, l'innocence; de sedition, la paix; de rebellion; l'obeissance; d'impieté, la Religion, d'imposture, la Verité; de tenebres, le Soleil qui chasse les tenebres du monde. Mais la seule presence du Soleil suffit pour destruire l'accusation de ceux qui le noteroient d'obscurité; & la lumiere de la pureté qui reluit sur la face de cet Innocent, montre suffisamment aux yeux de Pilate la fausseté de tant d'injures qui resonnent à ses oreilles. Et comme le Soleil pour conuaincre ceux qui l'appelleroient obscur & tenebreux, n'auroit pas besoin de respõdre, mais de se montrer seulement, veu que ses feux feroient ses reparts, & sa clarté sa justification: Ainsi le Sauueur pour faire voir qu'il n'est pas ce qu'on l'accuse, n'a pas besoin d'ouuir la bouche, mais d'exhiber sa presence. Il se taist, & son innocence parle; sa langue garde le silence, & sa vie conuainc ses accusateurs. Où le mensonge est euident, la response est inutile: le Iuge en le voyant est forcé par l'euidence de la verité de le justifier sans l'ouyr, tant

*Non in-  
uenio in  
eo cau-  
sam.*

son integrité paroît mesme dans son silence ; Je ne treuve, dit-il, aucune cause d'accusation en cet homme que vous accusés. Consideré icy, mon ame, la douceur & la patience de ton Dieu, de souffrir pour l'amour de toy des accusations si manifestement fausses & calomnieuses, que le Juge mesme en cognoit l'imposture sans attendre la replique. Et toy tu ne peux supporter de tes prochains pour l'amour de luy les injures mesmes veritables ! Luy ne s'offensant pas pour la calomnie, tu t'offenses pour la verité ! Luy ne respondant pas au mensonge, tu respóds par maledictions à ce qu'on te reproche avec raison ! Luy souffrant les impostures en son innocence, tu ne peux souffrir les reprehensions en tes vices ! Luy se taisant en vn si juste droict, tu murmures mesme quand tu as tort ! Combien es-tu esloignée de son exemple ? Combien escartée de ses voyes ? & toutefois tu pretendes à la couronne ?



*Suite du mesme sujet.*

CHAP. IX.



LLONS plus avant, accompagnons IESVS - CHRIST du Pretoire de Pilate vers le tribunal d'Herode, & considerons.

Sixiesme Meditatiō sur ce qu'on cōduit nostre Seignr de Pila-

1. Que Pilate l'enuoye vers Herode pour trouuer quelque moyen de le deliurer des mains de ses persecuteurs ; mais cela mesme qui luy est donné par faueur & grace, ne luy tourne par l'affection ardante qu'il a de patir pour nous, qu'à mespris & derision. O Seigneur, vous ne cherchez pas vostre deliurance, mais la nostre : Vous ne fuyés pas la mort, mais y courés pour nous en retirer : Vous allés vers Herode, non pour estre eflargi par sa faueur, vous qui n'estes prisonnier que par vostre volonté, mais plustost pour vous exposer à ses risées, & vous frayer par les opprobres le chemin

te de uât Herode.

1. Consideration.

aux tourmens : Vous tendés aux douleurs par les moqueries, à la Croix par l'ignominie, à la mort par l'irrifion. Vous voulés doublement mourir pour nous, mourir à l'honneur, & mourir à la vie, & par la mort de l'honneur vous anticipés la mort du corps ; par les contumelies vous deuancés & commencés les peines. O que ne porte mon cœur profondement graué cet amour, qui vous fait courir aux rifées avec tant d'humilité, aux fouffrances avec tant de charité, à la Croix avec tant d'obeiffance, à la mort avec tant d'ardeur !

2. Con-  
sidera-  
tion.

*Stabant  
constan-  
ter ac-  
cusantes  
eum.*

Luc. 23

2. Que nostre Seigneur eftant conduit deuant Herode, les Princes des Prestres renouellent leurs calomnies, & comme dit l'Euangelifte, perfiftent constamment à l'accuser. Malheureuse constance qui perseuere en l'injustice, qui pourfuit plus mal encore ce qu'elle a mal commencé, comme si l'obftination iustificioit le crime, & si la poursuite d'une mauuaife entreprise n'empiroit pas au lieu d'excuser l'iniquité des commencemens. O mon ame,  
abomine

abomine telle constance qui n'obtient pas la couronne, mais augmente le supplice. Ne sois constante qu'au bien, & si par fragilité tu es trébuchée au mal, fay gloire en le quitant bien tost d'estre changeante & muable. L'inconstance en ce sujet est salut, la constance, reprobation.

3. Que tandis que les Princes des Prestres se montrent malheureusement constans à le calomnier, il nous propose l'exemple d'une plus heureuse constance, & cependant qu'ils persistent constamment en leurs accusations, il persiste plus constamment en son silence, tresconstamment en sa patience. Son silence triomphe de leurs impostures, & sa patience de ses afflictions. O constance qui es si damnable és esprits qui font du mal, que tu es belle & glorieuse és ames qui en souffrent! Faire le mal constamment est vn crime diabolique; mais supporter le mal constamment est vne vertu diuine.

3. Consideration.

4. Que le Roy Herode l'interroge de plusieurs choses, non pour

4. Consideration.

apprendre ce qui est de son salut, mais pour repaître sa curiosité de quelques responses, ou de quelques miracles; Vanité cōmune aux hommes de chercher non ce qui donne vne solide edification, mais ce qui laisse vne vaine & sterile admiration; comme si vn famelique qui a besoin d'un bon aliment pour se refaire, demandoit du musc pour se parfumer, ou si peindre de belles couleurs la crouste d'une muraille inclinée à sa ruine, estoit l'empescher de tomber. O folie qui abuses les hommes plus attentifs au curieux qu'au necessaire, au superflu qu'à l'important, à ce qui ne leur touche rien, qu'à ce qui les concerne pour leur bien eternel, à combien d'hommes fais-tu perdre le soing de sauuer leur ame, pendant que tu les amuses à contenter leur esprit! O mon ame, regarde combien est importante l'affaire de ton salut, puis que le Fils de Dieu se prepare à mourir pour ce sujet, & ne vueille pas negliger pour des choses inutiles & friuoles, celle qui est si serieuse.

5. Que nostre Seigneur ne ref-

pond à la curiosité de ce Prince que par le silence : Il en attendoit des miracles, & il n'en obtient pas seulement vne parole. Les marguerites ne sont pas pour les pourceaux qui les foulent, ny la lumiere pour les hiboux qui la fuyent, ny la musique pour les aspics qui bouchent leur oreille, ny les miracles & la parole de Dieu pour les curieux, qui n'y cherchant que la delectation, en rejettent le fruit. Dieu ne se descouvre pas, dit le Sage, à la curiosité de l'esprit qui le tente, mais à la simplicité du cœur qui le cherche sans feintise. Les curieux le perdent, & les simples le trouuent. Il desdaigne la presomption, & ne se donne qu'à l'humilité. Il s'enfuit des esprits qui s'esleuent, & descend vers ceux qui s'abaissent.

5. Consideration.

*In simplicitate cordis querite illum.*

Sap.c.i.

6. Que ce Prince ne pouuant arracher de I E S U S-CHRIST, par tant d'importunes demandes, ny response de sa bouche, ny miracle de ses mains, tourne la curiosité de son esprit en moquerie, & comme l'un vice engendre l'autre, de la vanité tire l'irrision. Sa premiere passion

6. Consideration.

se trouuant reprimée, vne seconde prend sa place, & la contumelie veut venger la honte de la legereté, qui se voit confonduë. Il se moque follement de ce silence, qui plus sagement s'est moqué de ses vains discours. Il se rit du Fils de Dieu comme d'un fol, le vest en fol, & comme vn fol l'expose aux opprobres de toute son armée. Il le reuest de blanc par risée, mais par mystere c'est la couleur de l'innocence, qui ne reçoit qu'ignominie des hommes, parce qu'elle attend sa gloire de Dieu. O mon ame, contemple la Sapience réputée folle pour tes folies, le Verbe diuin moqué pour tes indignités, le Fils de Dieu qui sert de bute au mespris des hommes pour le mespris que tu fais si souuent de la Majesté diuine. Tu as fait la faute, & il en souffre la peine. Tu as meritè ces opprobres, & c'est luy qui les reçoit. Mais quelle merueille s'il endure des risées pour toy, puis que c'est pour toy qu'il va souffrir la Croix?

Septième  
me Me-  
ditatiõ

Suiuons maintenant cét Innocent qui retourne du Tribunal d'Herode

vers le Pretoire de Pilate, & nous verrons que comme la contumelie l'a vestu de blanc, la douleur le va reuestir de rouge depuis la teste iusques aux pieds, par les coups de verges, & par les pointes de la couronne d'espines.

Considere 1. Quel estonnement doit saisir les Anges quand ils contemplent celuy qu'ils adorent és Cieux, estre promené sur la terre de Tribunal en Tribunal, & renuoyé des Prestres aux Magistrats, des Magistrats aux Roys, des Roys derechef aux Presidens, attendie comme vn criminel sa sentence par tout où il est conduit, & ne differer son supplice que pour augmenter ses opprobres. O mon ame, regarde ce spectacle, & voy que tous ces renuois de Iuge à Iuge ne sont pas pour luy donner l'absolution, mais pour attirer plus de spectateurs à sa Croix. La rage precipitée de ses ennemis luy auroit desia donné la mort, si sa volonté n'en retardoit l'heure, pour en prolonger la douleur, & en accroistre la honte. Il veut auant que mourir s'exposer aux contumelies

sur le retour de nostre Seigneur vers le Pretoire de Pilate, & sa flagellation & couronnement d'espines.

1. Consideration.

de tous les ordres, des Pontifes, des Iuges, des Princes, des Soldats, du peuple, pour souffrir en son honneur toute sorte d'ignominies, comme en son corps toute sorte de tourmens.

2. Con-  
sidera-  
tion.

2. Que Pilate voulant trouver vn expedient pour le deliurer, presente aux Iuifs la coustume qu'il auoit de donner toutes les années à leur requeste l'absolution à vn criminel à la feste de Pasques, & leur propose d'vn costé IESVS, d'autre costé Barrabas; d'vn costé celuy qui a gueri leurs malades & ressuscité leurs morts, d'autre costé celuy qui a tué leurs citoyens; d'vn costé celuy qui leur a presché la paix, d'autre costé celuy qui a rempli leur ville de tumultes seditieux; d'vn costé celuy qui leur a desparti tant de graces, d'autre costé celuy qui a desrobé leurs biens; & remet à leur choix la deliurance du criminel, ou de l'Innocent, de l'homicide, ou du Iuste, du seditieux, ou du Pacifique, du larron, ou du Bien-faiçteur: *Qui voulez-vous que ie vous deliure, ou Barrabas, ou Iesus? O ingratitude! ô in-*

dignité ! Ils choisissent Barrabas, & & reprouvent I E S V S. Mais, ô mon ame, si I E S V S n'estoit reprouvé des hommes, tu ne pourrois euitter la reprobation de Dieu, & s'il n'alloit au supplice, tu n'en serois pas affranchie. La predestination de tous les esleus est fondée sur cette reprobation que le Fils de Dieu souffre du monde, & , ô merueille de son amour, en mesme temps que nostre malice le reprouue, sa charité nous predestine.

*Lapidē  
quem re-  
probaverunt  
ædificā-  
tes.*

3. Que le President n'ayant peu gaigner les Iuifs par cette proposition, s'efforce d'appaïser leur rage par les douleurs, & par le sang de celuy qu'ils poursuivent. Il le baille aux soldats pour le flageller, qui le despoüillent, l'attachent à la colomne, & deschargent sur ses espauls, sur son dos, & sur tous ses membres des coups de verges sans nombre, sans mesure, ny pitié. Regarde icy, ô mon ame, combien ce jour est cruel & douloureux pour ton Sauueur, puis que mesme la misericorde luy tourne à rigueur, & la compassion du Iuge à augmenta-

*3. Con-  
sidera-  
tion.*

tion de peines; car le desir que Pilate a de le deliurer est cause de sa flagellation, & sa flagellation pourtant n'empeschera pas qu'on ne demande sa mort: Tant il desire d'endurer pour toy beaucoup de tourmens, qu'il veut que non seulement la cruauté de ses ennemis, mais encore la douceur mesme de celuy qui le veut sauuer, serue pour les accroistre, & que le peu de miel qui se rencontre parmi tant de drogues ameres du calice de sa passion, ne fasse autre chose qu'en augmenter l'amertume!

4. Consideration.

4. Que ces soldats adioustent douleur à douleur, playes à playes, & les espines aux verges. Les fouets ont deschiré tout son corps, ils se seruent d'une couronne pour affliger sa teste; nouvelle inuention de la cruauté, de changer le signe de la gloire en instrument d'affliction, & de trouuer contre l'usage commun, & contre l'ordre de Nature, vn tourment en la couronne; comme si les outils des peines ne suffisoient pas pour tourmenter cet innocent, qu'il faille y em-

ployer les marques mesmes de la resiouyffance, & faire contribuer à ses opprobres ce qui sert aux autres d'honneur. Mais, ô mon ame, c'est pour te faire voir que tes fleurs sont les espines, tes delices ses supplices, & que les couronnes de ton ambition le courōnent d'igominie. Toutes les fois que pour chercher tes plaisirs, ou pour contenter ta vanité, tu as violé la loy de Dieu, tu as dit avec les reprouués représentés en la Sapience; *Couronnons-nous de roses*; mais en mesme temps tu as basti à ton Redempteur, qui paye tes excés & ta folie, cette couronne d'espines. Quelle merueille, si non seulement les verges, mais encore la couronne l'afflige, puis que les couronnes de tes voluptés & de ta superbe sont les causes de ses souffrances?

*Coronemus nos  
rosis.  
Sap. c. 2*

5. Que les espines, couronne d'affliction sont suiuiues du roseau, sceptre de mespris, de la pourpre Royale, robe de moquerie, & de l'adoration feinte, signe d'irrision, à fin que toutes les choses d'où les hommes tirent leur ornement &

*5. Consideration.*

leur gloire, ne seruent au Fils de Dieu que d'opprobre & de deshonneur. On employe la couronne pour le blesser, le sceptre pour le deshonorer, la pourpre pour l'exposer à la risée, l'adoration pour le blasphemer, l'appellation de Roy pour le traiter en esclau, bref tous les signes d'honneur pour adiouster à sa confusion. O mon Sauueur, il ne suffit pas à vostre amour d'estre assailli par les instrumens des supplices; mais vous voulés que les instrumens de l'honneur mesme contribuent à vous faire patir. O mon ame, contemple comme tes vanités le confondent, tes ambitions l'humilient, & tes superbes sont ses contumelies.

Hui-  
ctiesme  
Medi-  
tation  
sur la  
condā-  
nation  
& por-  
tement  
de la  
Croix  
vers le  
Caluai-  
re.

Il est temps, ô mon ame, d'aller voir la condamnation de cet Innocent, qui est ton absolution, sa sortie de Hierusalem, qui est ton entrée en la Hierusalem celeste, & le portement de sa Croix, posteau de son supplice, mais cause de ton salut. Sur quoy tu considereras

I. Que Pilate pensant adoucir les Iuifs leur propose vn spectacle

nouveau, & prodigieux en horreur, mais qui rencontre des yeux & des cœurs, plus monstrueux en dureté. Il leur montre IESVS-CHRIST enfanglanté depuis la teste iusques aux pieds, couronné d'espines, vestu de pourpre, dont la rougeur est confonduë parmi celle de ses playes qui couurent tous ses membres d'une autre robe pourprée, & s'escrie en leur presentant cet object. *Voicy l'homme.* O Pilate tu fais bien d'adiouster ces paroles; car autrement qui pourroit cognoistre que celuy que tu presentes fust vn homme? Tous les lineamens d'un corps humain en sont effacés par les coups, il ne luy en reste que la structure, qui represente non tant la forme, que l'ombre, non tant la figure, que le fantosme d'un homme. *Nous l'auons* Vidimus eum,  
*veu,* disoit le Prophete, *& il n'y auoit* & non  
*plus en son corps de grace, ny de beauté.* erat ei  
 Si le Prophete qui ne le voyoit que species  
 par esprit le contemploit en si pitteux estat, quel deuoit-il paroistre neque  
 à ceux qui le virent des yeux? O mon Sauueur, vous aués perdu la deco-  
 figure d'homme pour nous en resti-

*Ecce*  
*Homo.*

tuer l'honneur & la dignité dont nous estions decheus. L'ame raisonnable constituë l'homme, la grace perfectionne l'ame, le peché nous auoit osté la grace, & despouillant nos ames de ce qui nous faisoit vrayement hommes, n'auoit laissé que la semblance, & l'apparence de l'humanité sur nos corps, l'homme estant en honneur ne l'auoit pas sceu cognoistre, disoit le Prophete, mais s'estoit rendu semblable aux iumens qui n'ont pas de raison. Nous auions doncques perdu le vray honneur & ornement de l'homme en nous rauant à la ressemblance des bestes. Et voicy, ô mon Redempteur, que les tourmens ont effacé de vostre corps la figure d'homme, pour en reparer en nos ames la forme & la verité par la grace que vous nous restitués. Ainsi vostre deformité est nostre reformation, & vostre defiguration nostre embellissement.

*Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est iumentis insipientibus & factus est illis.*

2. Consideration.

2. Que tant s'en faut que ce spectacle esmeue à compassion ces cœurs que la rage transporte, que plustost il embraze le feu de leur fureur, feu qui s'allume dans son

sang, & ne se peut estindre que  
 par la mort. *Crucifie-le, crucifie-le,*  
 s'escrient-ils d'une voix que l'excès  
 de la passion tire de leur poitrine, &  
 que la vehemence de la manie qui  
 les possede fait esclater iusqu'au  
 Ciel. Le Ciel s'estonne de cette voix;  
 la terre en fremit, l'Enfer en a hor-  
 reur, Pilate en reste confus. *Et quoy,*  
 dit-il, *crucifieray-je vostre Roy?* La Croix  
 sera-elle la couronne; le gibet, le  
 sceptre; le posteau, le throsne de  
 vostre Prince? O mon ame, celui  
 qui est ton Roy par creation, par  
 gouvernement, par souueraineté,  
 par jurisdiction, celui qui t'a créée,  
 qui te regit, qui te commande, qui  
 te doit vn jour juger, faut-il qu'il  
 soit crucifié deuant tes yeux? Celui  
 que tu contemples là haut sur le  
 throsne de gloire, & que tu con-  
 templeras au jugement vniuersel  
 sur le throsne de Iustice, faut-il que  
 tu le voyes en ce funeste & lamen-  
 table jour sur le throsne de douleur  
 & d'opprobre? Cette nouvelle t'es-  
 meut, cet object te transpercera,  
 mais c'est pour estre ton Roy qu'il  
 veut estre mis sur la Croix. Il estoit

*Regem  
 vestrum  
 crucifi-  
 gam?*

desia ton Roy & ton Seigneur par droict & par domaine, mais il veut encore que la Croix le rende ton Roy par vn nouveau titre, par le titre de redemption & d'acquisition. Soit que Pilate prononçant ces paroles, *Crucifixeray-ie vostre Roy*, les jette par forme de risée, soit qu'il les profere par inspiration, si dit-il la verité sans y penser; car il crucifiera le Roy du monde, & ce sera la Croix qui le fera Roy du monde, le Seigneur regnera par le bois, dit David. Il en auoit le domaine par son droict, il en obtiendra la possession par la Croix, & celuy qui tonnant & commandant ne regnoit pas és cœurs des hommes, y regnera crucifié. O mon ame, si tu as esté reuesche au joug de sa puissance, soubmets-toy pour le moins au joug de sa Croix.

*Dominus regnabit à ligno.*

3. Consideration.

3. Que Pilate cedant en fin à la violence de ces enragés, & quitant son jugement propre pour adherer au crime d'autruy (lasche & indigne Iuge, qui cognoist la justice & se laisse entrainer à l'iniquité) s'asseoit sur son Tribunal, & pronõce l'arrest

de condamnation contre celuy qui doit vn jour le prononcer contre luy-mesme & contre tous les reprouvés. O mon ame, Pilate prononce la sentence, les Iuifs l'ont demandée, les bourreaux l'exécuteront, mais c'est le Pere eternal qui l'a minutée, ton Sauueur mesme qui l'a soubscrite, & tes pechés en sont la cause. Helas ! si tes pechés chargent l'Innocent, & font condamner le Iuste, quelle charge & quelle condamnation attireront-ils sur toy-mesme, si apres que le sang d'un Dieu t'en a lauée, tu t'y souilles & contamines encore ?

4. Que le vray Isaac prend sur ses espauls le bois du sacrifice, où il doit estre immolé ; IESVS-CHRIST porte luy-mesme la Croix, que nos pechés luy ont bastie, que son obeissance accepte, que sa patience embrasse, & sur qui sa charité le va sacrifier. Iusques à quand, ô mon ame, rejetteras-tu les Croix des afflictions & persecutions que Dieu t'enuoye, puis que IESVS-CHRIST reçoit & porte si à gré la Croix dont tes crimes le chargent ? *Les pecheurs,*

4. Con-  
sidera-  
tion.

*Supra  
dorsum  
meum  
fabrica-  
uerunt  
peccato-  
res.*

dit-il, ont basti dessus mon dos ce fardeau qui m'accable. Helas ! s'il prend de tes mains vn fardeau si pesant, peux-tu refuser des siennes quelque charge legere ? S'il courbe le col sous cette Croix dure & insupportable, que ta malice luy a forgée, oses-tu bien secouer par impatience les croix douces & suaves que sa prouidence t'ordonne ?

5. Con-  
sidera-  
tion.

*Exiuit  
baiulās  
sibi cru-  
cem.*

5. Que sortant avec la Croix du lieu où il a esté jugé, il nous fait sortir de la prison du peché, où nous ne pouuons attendre que le jugement de mort; sortant de la porte de Hierusalem avec cette charge, il nous donne l'entrée par sa Croix dans la Hierusalem celeste ; & marchant avec ce mesme fardeau vers la montagne de Caluaire, il nous fraye le chemin & l'ascension vers la montagne de laquelle parle Dauid. *Qui aura le bien de monter à la montagne du Seigneur ? O mon ame, si tu aspiras à cette montagne de gloire, suy ton Maistre à la montagne de douleur ; escoute l'Apostre qui te crie, Sortons nous aussi avec luy en portant son improperie. Il sort de Hierusalem avec*

*Quis  
ascēdet  
in mon-  
tem Do-  
mini?*

*Exea-  
mus &  
nos im-  
properiū  
eius por-  
tantes.*

la Croix, sortons nous pareillement de l'imitation du mode plongé dans la vanité, & allons apres I E S V S-CHRIST en imitant son humilité. Escoute le Sauueur qui redouble la sermonce : *Qui veut venir apres moy, qu'il renonce à soy-mesme, qu'il porte sa croix & me suive.*

6. Que la pesanteur de la Croix affaissant les espaules de celuy qui porte tout le monde, les soldats cōtraignent vn passant nommé Simon de la prendre, & la porter vn peu. Helas ! il nous faut forcer & cōstraindre à porter vne partie du fardeau que le Fils de Dieu porte si volontiers pour nous, & ce qu'il endure par pur amour, à peine nous pouuons nous resoudre à le souffrir par necessité. Cependant, ô mon ame, tu vois qu'il veut que nous luy aidions à porter sa Croix, pour nous monstrer que nous deuous cooperer à sa passion par nos travaux, & par nostre penitence, si nous desirōs de participer au fruct.

6. Con- sidera- tion.

*Hunc anga- riarue- runt vt tolleret crucem eius.*

7. Que comme les filles de Hie- rusalem le suiuent marquant de leurs larmes les traces qu'il marque

7. Con- sidera- tion.

de son sang, il se tourne vers elles, & leur dit : *Ne vueillez pas pleurer sur moy, mais pleurez sur vous-mesmes, & sur vos enfans* : insinuant par ces paroles, que nos pechés sont plus dignes de pleurs, que n'est pas la mort, parce que la mort efface nos pechés, là où nos pechés, si nous y perseuerons, euacuent le fruiet de la mort. Son sang nous rachete, & nos offenses nous engagent. Sa passion nous sauue, & nostre obstination nous perd ; tellement que nous deuons tourner nostre dueil non sur ses tourmens, cause de nostre salut, mais sur nos pechés, sujet de nostre ruine. En outre en mourant il obeit au Pere eternal, en pechant nous luy desobeissons ; son obeissance luy satisfait, nostre rebellion l'irrite ; & qui osera nier que nous ne deuions plustost pleurer sur nostre offense, que sur la satisfaction, & que ce qui prouoque Dieu, ne soit plus deplorable que ce qui l'appaise ? O mon ame, considere comme il y a quelque chose plus digne de tes larmes que la mort de ton Dieu, & ce sont tes propres offenses qui

causent sa mort. Quoy que le Soleil s'eclipse, que la terre tréble, que les pierres se brisent, que les sepulchres s'ouurent, que toute la Nature s'esmeue de le voir patir pour toy, si est-ce qu'il declare luy-mesme que tes pechés sont plus dignes de compassion que ses douleurs. Si les creatures t'enseignent de pleurer sur sa passion, luy-mesme te commande de pleurer sur tes iniquités. Pleure donques pour imiter la Nature, mais pleure sur toy-mesme pour obeïr à Dieu.

Nous voicy sur le Caluaire pour y contempler vne vision bien dissemblable à celle que les trois Disciples virent sur la montagne de Tabor: IESVS-CHRIST non transfiguré, mais defiguré, non glorifié, mais crucifié, non luisant comme le Soleil, mais eclipsé par la mort; Sur quoy tu dois considerer

1. Que les bourreaux le deschargent de la Croix pour l'y attacher, & faire de sa charge son gibet, de son fardeau son supplice. Quel est son fardeau, ô mon ame, sinon celuy que le Prophete t'indique, *Il a porté nos*

Neuf-  
uiesme  
Medi-  
tation  
sur le  
cruci-  
fiemēt  
& mort

1. Con-  
sidera-  
tion.

*Pecata  
nostra  
ipse por-  
tauit.*

pechés? Sa charge deuient sa peine, parce que tes crimes sont sa mort, & tes pechés qu'il vient de porter en portant sa Croix, le vont immoler sur la Croix.

2. Con-  
sidera-  
tion.

2. Que sa robe qui s'estoit prise & colée contre sa peau, toute sanglante luy est arrachée par ces inhumains avec beaucoup de violence, & plus encore de tourment. Les playes se r'ouurent, le sang ruissele, les douleurs se rengregent. Le voilà nud deuant tes yeux, ô mon ame, celuy qui te veut reuestir par sa nudité. Ne sçais-tu pas qu'Adam & Eue apres leur offense cogneurent qu'ils estoient nuds, parce que le peché leur auoit osté la robe d'innocence? La perdant pour eux, ils la perdirent pour toy: mais le Sauueur te la redonne, & t'en reuest en se mettant à nud. Il prend sur soy ta nudité, & te baille sa robe, ta confusion, & te donne sa gloire. Despouille-toy pour son amour de tes affections, de tes plaisirs, de tes intersts propres, pour imiter en quelque sorte le despouillement & le denuëment qu'il a voulu subir pour

toy. La nudité où il s'expose sur la Croix est la marque de son amour, & le denuement de toy-mesme doit estre la preuve du tien.

3. Que les bourreaux l'estendent sur la Croix, & à grands coups de marteaux l'y attachent & l'y fichent avec quatre cloux poignans, qui transpercent ses deux pieds & ses deux mains de quatre playes mortelles, d'où coulent quatre fleuves de sang pour lauer & arrouser les quatre coins du monde, & pour respondre à la figure des quatre riuieres qui sortoient de la fontaine du Paradis terrestre. O mon ame, cõtentele celuy qui se nomme dans le Prophete la fontaine des eaux viues, verser abondamment les eaux de vie par quatre canaux que la douleur ouure, & que l'amour fait couler! Ce sont des eaux de vie pour toy, de mort pour luy-mesme; car il meurt en les versant, mais tu reuiuuras si tu les reçois, & les goustes. Helas! ce n'est pas le jardin d'Eden semé d'arbres & de fleurs, que ces quatre fleuves baignent, c'est la Croix herissée de cloux & le Caluai-

3. Con-  
sidera-  
tion.

*Puteus  
aquarū  
viventium.*

re pavé d'horreur, d'ossements & de carcasses! Ce n'est pas icy le Paradis de delices, c'est l'eschaffaut des tourmens. Ce n'est pas le jardin de l'arbre de vie, mais plustost de l'arbre de mort, qui est la Croix, où meurt la Vie mesme. Mais puis que dans le Paradis où estoit l'arbre de vie nous auons cueilli la mort, Dieu veut qu'en ce lieu de douleur, où est l'arbre de la mort, nous recueillions la vie. Le Sauueur arrouse de son sang les ossements des morts qui blanchissent le sommet du Caluaire, pour viuifier les morts par son sang, comme le Pelican qui verse le sien sur ses poussins esteints, & mourant leur redonne la vie. Cependant, ô mon ame, voy que ton salut couste la vie à ton Dieu, qui fait de son propre sang vn lauoir à tes taches, vne rançon à tes fers, vn acquit à tes debtes, vn onguent à tes playes, vne medecine à tes maux, vn remede à ta mort. Quel ressentiment pour vne si grande charité? Quelles actions de graces pour vn tel benefice?

4. Que l'ayant cloüé ils esleuent

la Croix, non sans esbranler avec violence tous les membres de son corps, & faire couler avec douleur plus abondamment le sang de ses playes. Leue les yeux, ô mon ame, & contemple exalté sur ce posteau, non le serpent d'airain pour guerir les blesseures des corps piqués des serpens, mais celuy que cette figure representoit & promettoit, pour guerir les playes des ames b'essées à mort par le peché. Regarde cet object que la Croix esleuée propose à tes yeux, pour estre la medecine de toutes tes playes, & comme les blessés en regardant le serpent d'airain receuoient la guerison par la veuë, la playe de ta concupiscence guerira par la veuë des douleurs de ton Sauueur, la playe de ton ambition, par la veuë de ses opprobres, la playe de ton auarice, par la veuë de son extreme pauureté qui l'a reduit à nud, la playe de de tes enuies, inimitiés, appetits de vengeance, par la veuë de sa charité qui le fait mourir pour ses ennemis, & pour ceux mesmes qui le crucifient, la playe de ta lascheté,

4. Con-  
sidera-  
tion.

foiblesse & nonchalance à le seruir, par la veuë de l'ardeur & du zele qu'il apporte à te racheter ; bref les playes de tous tes vices, par la veuë de toutes les vertus qui se sont jointes en la Croix pour t'instruire, non moins que toutes les douleurs pour l'accabler. Helas ! faut-il que le vray Serpent d'airain soit exalté deuant tes yeux, & qu'encore les morsures du serpent infernal soient aussi viues, & le venin de tes passions aussi enflammé que iamais, & qu'obstinée en tes maux on te voye perir deuant l'Antidote, & mourir deuant le remede ? Si cet exemple si grand ne t'instruit, il te condamnera, & si la veuë de ce Serpent exalté ne te guerit, ton mal est hors d'esperance, & ne te menace de rien moins, que de la mort eternelle, pour auoir si laschement mesprisé la mort de ton Redempteur. Esueille-toy, ô mon ame, ouure les yeux à cet object, regarde, & sois guerie. Quand tu serois du tout morte en tes pechés, ce regard suiui de compassion & d'amour suffit pour te ressusciter.

5. Con-  
sidera-  
tion.

5. Que la douleur ayant affligé  
tous

tous ses membres extérieurs depuis le sommet de la teste iusqu'à la plante des pieds, elle commence d'entrer dans le cueur de la ville par la breche qu'elle a fait aux murailles, & d'attaquer ses parties plus intérieures par le feu d'une soif ardente qui procede ou de la violence des tourmens, ou de la secheresse de ses veines espuisées de sang, ou de l'ardeur de l'amour qui l'embraze; soif qui brule & enflamme sa langue, son gozier, ses poulmons, & ses entrailles avec vne telle vehemence, qu'ayant estouffé dans le silence le sentiment de toutes ses autres souffrances, il est contraint de donner vent à cellecy, comme à la plus viue & plus insupportable; par cette plaintiue parole, *Sitio*, J'ay soif. Et quoy, ô Seigneur! Vous aués soif, vous qui preschant n'aguere dans le temple, inuitiés tous les cœurs alterés à venir noyer leur soif dans les sources viues de vos consolations, *Si quelqu'un a soif*, distés-vous, *Qu'il vienne à moy, & qu'il boiue*. Vous qui apaisés la soif de tous, vous estes alteré vous-mesme! L'eau a-elle soif,

*Si quis sitit veniat ad me, & bibat.*

ou la fontaine a-elle besoin d'eau ? C'est, hélas ! que pour desalterer le monde brulant du feu de ses cupidités, vous vous estes reduit à la soif, & pour nous enrichir, vous estes rendu pauvre, pour nous repaistre, famelique, pour nous abbreuuer, alteré; tirant ainsi de vostre indigence nostre abondance, de vostre affliction nos delices, de vostre soif nostre rafraichissement. Il ne suffit pas à vostre charité de nous verser les torrens de vos richesses, sans esprouuer sur vous-mesmes la soif de nostre disette, ny de nous donner vos biens, sans prendre encore nos maux, à fin que si ce que vous donnés n'attire nostre recognoissance, ce que vous souffrés gaigne pour le moins nostre compassion, & que si nos cœurs obstinés ne se veulent rendre à l'amour, ils se rendent à la pitié.

6. Con-  
sidera-  
tion.

*Mel, &  
lac sub  
lingua  
tua.*

6. Que les bourreaux abbreuuent de vinaigre la douceur, & de fiel la suauité. Ils presentent de l'absynthe à la bouche qui porte sous sa langue le laiçt & le miel, & apres auoir affligé tous les autres sens, l'odorat par la puanteur des

carcasses qui couurent le Caluaire, la veuë par le spectacle de tant de tristes objects, l'ouye par les blasphemes & derisions, l'attouchemēt par toute sorte de tourmens, ils s'aduisent d'affliger le sens du goust par cet amer breuuage, à fin qu'en ce corps innocent qui s'immole tout pour nous, rien ne soit espargné, & que la victime publique qui se donne pour tous les hommes, soit sacrifiée par la douleur en toutes ses parties. O mon ame, tu bailles du fiel à boire à ton Sauueur, lors que les larmes de ta penitence sont empoisonnées du venin d'une secrette affection & inclination à tes premiers excès; & n'est-ce pas mesler de l'absynthe parmi du vin, que de conferuer es actions de la repentance ou l'occasion, ou la volonté de pecher? N'est-ce pas corrompre avec du vinaigre la bonne boisson, que de garder parmi les pleurs de la contrition l'aigreur cachée de quelque vieille inimitié? Est-ce le rafraichissement que tu donnes à l'ardeur qui l'embraze de la soif de ton salut? Ne vois-tu pas qu'il rejette ce vin meslé

de fiel, cette repentance gastée par le leuain de la malice, leuain qui corromp & depraue toute la masse de la paste, tout le merite des exercices de ta profession penitente? Il gouste ce fiel, mais il refuse d'en boire, dit l'Euangeliste. Il ne veut pas de ce vin mixtionné, ny de ces pleurs meslés de feintise, empoisonnés d'hypocrisie. Il demande le vin sans absynthe, la pureté sans meslange, la penitence sans fard.

*Cum gustasset noluit bibere.*

7. Consideration.

7. Que pour adiouster vn comble à tant & tant de douleurs, la presence de sa sainte Mere, navrée à mort de compassion & de regret, luy perce l'ame d'un trait d'autant plus sensible que toutes les playes de son corps, que les afflictions de l'esprit surpassent celles de la chair, & qu'il n'y a rien qui poigne si viuent le cœur embrasé d'amour, que ce qui blesse le cœur de la chose aimée. L'amour infini que le Fils de Dieu porte à sa sacrée Mere luy cause vne douleur infinie de la voir dans le dueil, & celle qu'il aime le plus entre toutes les creatures, est celle quil'afflige le plus, pour la re-

garder affligée. O sainte Vierge, vous blessés plus viuement vostre Fils sans y penser, que ne font tous ses tourmens, vos larmes l'entament plus profondement que les cloux, puis que les cloux ne navrent que son corps, & vos larmes touchent son ame, & que vos souspirs entrent où les verges, les espines, ny le fer n'ont peu penetrer ! Helas ! faut-il donques que ce iour soit si funeste pour mon Sauueur, que mesme l'object de sa plus grande joye deuienne le sujet de sa plus amere detresse, & que ce qui seul restoit sur la terre capable d'allegger ses peines ne serue que pour les accroistre ? O amour du Redempteur enuers l'homme ; C'est toy qui le portes à souffrir iusqu'à cet excés, qu'il veut receuoir affliction de toutes choses, consolation d'aucune, & faire contribuer à ses douleurs non seulement la rage de ses ennemis, mais l'amour mesme de ses amis & de sa Mere ! O mon ame, qui contemples tout cecy, qu'est-ce qui t'esmeut dauantage, ou la Mere navrant le Fils par les pleurs de ses yeux, ou le Fils navrant

la Mere par le sang de ses playes? L'amour reciproque fait qu'ils s'entrebleffent en s'entregardant, & que communiquant l'un à l'autre leurs afflictions avec leurs affectiōs, chacun souffre deux douleurs, la sienne propre, & celle de l'object aimé, celle-là par sentiment, celle-cy par compassion.

Con-  
dera-  
on.

8. Que le Sauueur qui veut que sa douleur propre soit sans consolation, en donne à celle de sa Mere, & luy surrogeant vn enfant adoptif en la place du Fils naturel que la mort luy raut, luy monstre S. Iean, & luy dit, *Femme, voicy ton enfant*; & se tournant vers S. Iean, *Voicy ta Mere*. Heureux ceux qui sont par adoptiō enfans de la Mere de Dieu! Heureux ceux qui choisissent pour mere la mere que IESVS-CHRIST mesme leur donne, & qui se rendent par obeissance enfans de la Vierge, freres de IESVS-CHRIST, adoptés du Pere eternel! Iob appelloit autrefois la corruption son pere, & les vers sa mere & ses sœurs; mais voicy que par la misericorde du Redempteur, & par le merite de sa passion,

il nous est loisible, si nous voulons cooperer, d'auoir la Mere de Dieu pour mere, le Fils de Dieu pour frere, le Pere eternel pour Pere, esleués par ce moyen de la pourriture iusqu'à l'incorruption, & des vers iusques à Dieu.

9. Que cependant que S. Iean fait vn si bel acquest que la Mere de Dieu, qui luy est donnée pour Mere, le bon larron fait vn heureux larrecin, qui l'absout des crimes de toutes ses voleries, & sur son propre posteau luy conqueste vn Royaume. Son cœur, non sa main, fait ce vol, sa penitence, non sa cupidité, sa priere, non sa force, & sa violence, sinon qu'on appelle force le desir ardant de son cœur, qui vainc le cœur amoureux du Sauueur mourant, & violence sa contrition, qui emporte d'vn mesme coup la grace & la gloire, le pardon & le Paradis. Heureuse violence, larrecin fortuné qui sauue de la potence, & donne la couronne, deliure de la mort, & acquiert la vie eternelle!

9. Con-  
sidera-  
tion.

10. Que le Fils de Dieu ayant donné sa robe aux Soldats, sa Mere

10. Cō-  
sidera-  
tion.

à S. Iean, le Paradis au bon larron, rend en fin son ame à son Pere, & donne son corps à la mort. Il incline la teste, & rend l'esprit, dit l'Euan-geliste. L'inclination de sa teste est comme le signe qu'il fait à la mort, qui n'osoit prendre licence de l'a-border, mais il luy donne congé d'executer sur sa personne par dis-pensation la loy commune qu'elle exerce sur tous les autres par autho-rité. Il l'appelle en abaissant la teste, & la mort que le respect estoignoit, s'approche par obeissance, & s'il meurt, c'est par la loy de sa volonté, non par celle de la nature, qui le re-cognoist pour son Maistre. Et pour- quoy reçoit-il la mort, sinon pour luy oster sa force, comme celuy qui expose sa main à l'aiguillon de l'a-beille, à fin qu'avec ses armes elle y laisse sa vie? O mort, où est mainte-nant ton aiguillon? Où est ton glai-ue & ta puissance? Ton Empire ne fera plus, & tous t'eschapent lors que tu saisis celuy qui ne te doit rien. Tu perds ce qui t'est deu pour desirer ce qui ne t'est pas deu, & ton vsurpation te priue de ton domaine.

Resiouïs-toy mon ame, qui vois accompli ce qu'auoit dit le Prophete;

*Le lacet s'est brisé, & nous auons esté deliurés,* ores que le Sauueur se soumettant à la mort t'a retirée du joug de la mort eternelle, & a fait comme ce poisson de mer, qui surpris dans les rets les deschire de ses dents, & deliure par sa prise tous les autres poissons. Mais differe encore ta resiouissance iusqu'au jour de son triomphe, donne cependant de larmes au jour de ses funerailles. Voy combien luy couste ton salut, & ne sois jamais plus qu'à celuy qui est mort pour te deliurer. Celuy qui t'a donné sa vie, merite bien que tu luy donnes ton amour, & que tu viues pour luy, puis qu'il n'a pas refusé de mourir pour toy.

*Laqueus cōtritus est, & nos liberati sumus.*

Nous voicy maintenant au dernier acte de ce spectacle funeste, qui n'a pas reserué, comme font les Tragedies communes, nos larmes iusqu'à la fin, mais dès l'entrée a commencé de les tirer, & durant tout son cours les a si bien espuisées, qu'ores qu'il faudroit faire les plus grands efforts, il est à craindre que

*Dixiesime Meditatiō sur la descēte de la Croix, & la sepulture.*

la continuation de pleurer n'en ait tari les sources & seché les ruisseaux. Toutefois il faut s'efforcer encore de pleurer avec toute la Nature qui se couure de dueil, & si nous ne pouuons espreindre dauantage de pleurs de nos cœurs, & de nos yeux, en arracher du sang. Considerons donques

I. Con-  
sidera-  
tion.

I. QUE IESVS-CHRIST estant expiré, toutes choses commencent de soupirer vnanimement, & la douleur est si generale, que les pierres mesmes n'en sont pas exemptes par le priuilege de leur insensibilité. L'eclipse couure le Soleil, les tenebres enuelopent l'air, la nuict desrobe le jour, l'obscurité reuest d'une robe noire tout ce bas Vniuers, le voile du Temple se fend en deux, les cailloux se brisent, les sepulchres s'ouurent, voire les morts reprennent l'usage de la vie pour prendre celuy des pleurs, & contribuer au tribut du dueil que toutes les creatures payent à la mort de leur Createur. Seray-je donques seul sans ressentiment en cette affliction qui touche tout le monde? Vn sujet si

funeste trouuera-il pas de la compassion en mon cœur, puis qu'il en trouue és pierres insensibles? L'objet de mon Dieu mort, & pendant sur cette Croix, qui peut fendre les rochers mesmes, fendra-il pas ma poitrine? O mes yeux, le Soleil eclipsé semble vous inuiter à ouuir la bõde à vos larmes parmi l'horreur & le silence de cette obscurité, & vous ostant avec sa lumiere la fonction de la veuë, il ne vous laisse däs ces tenebres que la faculté de pleurer, ores qu'une cause si juste vous en impose la loy! O ma bouche, la terre qui s'ouure pour soupirer par la bouche des morts qui sortent des sepulchres, te prouoque par son exemple à donner vent & ouerture à tes souspirs, & tirer de profonds sanglots de mes poulmons en vne douleur qui arrache des plaintes des tombeaux, & des ossemens de ceux qui n'estoient plus au monde! O mon cœur, le voile du Temple qui se diuise, & les pierres qui se rompent, t'obligent à te fendre de regret, & te fondre ou en souspirs par ma bouche, ou en larmes par

mes yeux, ou en tous les deux par tous les deux ensemble! Mais il ne me suffit pas de verser des larmes de compassion sur la mort de mon Sauueur, il faut encore que ie donne des larmes de contrition sur mes offenses, & des larmes d'amour sur l'amour, qui l'a fait mourir. O mon ame, si iusqu'icy tu as demeuré morte & enseuelie dans l'habitude inueterée de quelque peché mortel, il est temps de ressusciter, ores que les morts ressuscitent, & de faire violence à ton obstination, ores qu'ils font breche à la pierre de leurs tombeaux, & de pleurer de repentance, ores que toute la Nature pleure de regret, non tant pour la mort de son Dieu, que pour la cause d'icelle, qui est ton endurcissement. Et certes si l'effect est si deplorable, combien dauantage la cause? Veux-tu donques demeurer morte en tes vices, ores que ton Sauueur est mort pour te ressusciter? Veux-tu persister en tes delices qui l'ont couuert de playes, en ta vanité qui l'a couronné d'espines, en ton auarice qui l'a reduit à nud, en tes mesdisances

qui l'ont honni de crachats, en tes injustices qui ont cloüé ses mains, en tes dissolutions qui l'ont abreuvé d'absynthe, en tes pechés qui l'ont fait mourir sur le posteau de cette Croix, liét de douleur & d'opprobre? Veux-tu frustrer son desir de son attente, sa passion de son effect, & toy-mesme du fruiét? Helas! ô ingrate, si tu negliges vn tel bien-fait de son amour, qui te sauvera de la fureur de sa Justice? Iette-toy dans les bras de sa misericorde, avec des larmes de contrition & d'amour, cependant qu'il les tient ouverts sur la Croix, pour t'inuiter à ses embrassemens. Cour à luy, tandis que les cloux qui tiennent ses pieds attachés l'empeschent de fuir. Reçoy son baiser de paix, pendant que sa teste inclinée te presente sa bouche. Demeure auprès de luy, pendant que ses mains ouuertes versent les torrents de ses graces parmi les ruisseaux de son sang, & que ses bras estendus donnent aux pecheurs repentans la benediction.

2. Que quoy que d'ordinaire la mort du persecuté arreste la violence

2. Con-  
sidera-  
tion.

des plus sanglans persecuteurs, & que la cruauté mesme ait horreur d'infliger de nouvelles playes à ce-luy qu'elle contemple sans vie & sans mouuement, si est-ce que ces barbares Ministres de la fureur des Demons, & des Iuifs cherchent encore en ce corps mort, & tout des-chiré de coups, quelque place pour imprimer les marques de l'excès de leur manie. La mort qui l'a mis à garant de la douleur ne peut le mettre à couuert de leur rage desnatu-rée, & voyant qu'il ne peut plus estre affligé, ils essayent s'il peut estre blessé. Vn des plus impudens à qui la cataracte aueugle les yeux du corps, mais plus encore la mali-ce ceux de l'ame, luy perce le costé d'vne lance, & ouurant son cœur où la mort a fait glacer la derniere goutte de son sang, en y estouffant le dernier soupir de sa vie, en tire ce peu de reste de sang qui coule parmi de l'eau, à fin que nō seulement tout le sang, mais aussi toute l'humeur de ses veines s'employe pour nostre rachat, & que mesme le miracle; car ce n'est pas vne eau naturelle, mais miraculeuse, contribuë au prix qui

est donné pour nos ames. O mō ame, contemple ce cœur que la douleur & l'amour ont ouuert, à fin que la compassion & l'amour y trouuent entrée. Reçoy ce sang qui te rachete, cette eau qui te purifie, ce sang qui te donne la vie, cette eau qui t'esclaire la veuë, pour pouuoir lire dans ce cœur transpercé les mysteres de l'immense & infinie charité de ton Redempteur. Admirable charité de ce cœur, qui guërissant celuy qui le blesse, & rendant la veuë à son ennemi, non moins en l'ame qu'au corps, tesmoigne que si bien la mort a esteint en luy la chaleur de la vie, il brule tousiours de celle de l'amour, & que lors qu'il n'a plus de mouuement pour respirer, il en a pour nous bien faire! Cependant que le Sauueur est endormi sur la Croix, comme Adam dans le Paradis, du sommeil de la mort, la lance luy ouure le costé, & voicy que dans le sang & l'eau qui en decoulent l'Eglise en sort avec ses Sacremens, comme Eue de la coste d'Adam; Eglise edifiée du sang, & cimentée de l'eau de son

cœur, Sacremens à qui ce sang & cette eau donnent l'efficace pour guerir, illuminer, esclairer nos ames malades & aueugles, & faire spirituellement les mesmes miracles que le sang & l'eau d'où ils ont deriué leur source & leur origine, ont fait corporellement. Voilà comme le cœur de nostre Sauueur & viuant & mort a conserué l'amour pour nous, à fin de nous obliger, & de viure & de mourir en son amour.

3. Con-  
sidera-  
tion.

3. Que Ioseph d'Abarimathie voyant le Sauueur expiré va demander le corps à Pilate pour l'enseuelir; heureux qui a esté choisi de Dieu pour exercer cette œuure de misericorde enuers celuy qui par vn plus grand acte de misericorde nous a retirés du tombeau de la mort eternelle! Le S. Esprit a formé ce sacré corps dans les flancs de la Vierge; la Vierge l'a porté neuf mois; Ioseph son pere nourricier a esleué son enfance; & voicy que ce bienheureux homme merite de le consigner dans le sein de la terre, partageant l'honneur de cette dispensation entre le premier Ioseph, la Vier-

ge, & le S. Esprit mesme, & luy rendant, sinon le plus grand, au moins le dernier office. Nous pouvons participer au merite de cette action de charité, si nous auons soin de la sepulture des morts, & sur tout des pauures & des delaisés, & si nous faisons enuers les membres ce que Ioseph a fait enuers le chef. Cependant, ô mon ame, regarde à quelle pauureté s'est reduit pour l'amour de toy le Roy du Ciel & de la terre, qu'il a falu mendier d'un Iuge le congé d'inhumer son corps en vne tombe empruntée, & qu'il n'a eu l'honneur du sepulchre que par permission, le sepulchre que par aumosne. Helas ! Est-il possible que celuy qui a le Ciel pour son Louure, & à qui les Anges mesmes seruent de siege & de throsne, n'ait pas eu dessus la terre autant d'espace qu'il en faut pour receuoir vn petit corps, & qu'il ait voulu embrasser, pour nous donner l'exemple du mespris du monde vne si extreme disette, que ny viuant il n'a eu que par emprunt où reposer sa teste, ny mort où mettre ses os ?

4. Con-  
sidera-  
tion.

4. Que Ioseph ayant eu licence de luy rendre l'honneur des funeraillles, on le destache de ce funeste bois, où les cloux le tenoient fiché; la Vierge sa Mere le reçoit entre ses bras, & le serre cõtre son sein, qui l'auoit porté neuf mois, laue les playes de ses larmes, les baise de sa bouche, & plonge son cœur percé de regret dans l'ouuerture des trous sanglans, où le fer poignant des cloux n'ague-  
re estoit enfoncé; & quoy que les cloux n'y soient plus, son cœur les y trouue encore en la sensible douleur qui le blesse & l'entame. Elle contemple inclinée & penchante cette teste qui est le chef des Anges & des hommes; caillés & noircis de sang ces cheueux dont les filets d'or faisoient honte aux rayons du Soleil; fermés du sommeil de la mort ces yeux d'où sortoit la lumiere de vie; ensanglantée, noire & haue, cette face où reluisoit meslé le feu des roses parmi la neige des lys; clo-  
se d'vn triste silence cette bouche par où le Verbe diuin prononçoit ses oracles; pallissantes & teintes de fiel & d'absynthe ces levres n'ague-

res de coral, d'où couloit vn fleuve de miel; liuide & plombé de coups l'yuoire blanc de ces espaules qui portoient la terre & les Cieux; roides & abbatus ces bras de qui la force donnoit terreur à tout l'Enfer; percées à jour ces mains de qui l'Vniuers est l'ouurage; ouuerte d'vne profonde playe cette poitrine, magasin des secrets de Dieu; navré ce cœur que l'amour du salut du monde auoit blessé plustost que la lance; outrepercés ces pieds qui soustenoient comme deux colonnes de Porphyre toute la structure de cet admirable chef-d'œuvre; bref meurtri, defiguré, mescognoissable tout ce beau corps, en la formation duquel le S. Esprit, son Architecte, auoit estonné la Nature, & surmonté la beauté mesme, qui s'y miroit, & l'admiroit comme la plus parfaite Idée. Et qui pourroit conceuoir combien le cœur de la Mere est changé, voyant sur le corps d'vn tel Fils, chere portion de ses entrailles, mais plus cher object de son ame, vn si piteux & deplorable changement, qui luy met deuant les yeux non

tant son bien-aimé mesme, que l'ombre & les lineamens, effacés & perdus encore parmi le sang & les blesseures ? Qui pourroit mediter les mouuemens de compassion, les essans d'admiration, les ecstases d'estonnement, les flammes d'amour, les souspirs de douleur, & tous les effets des diuers ressentimens qui se forment en son ame, & se produisent sur ses yeux & sur son visage à la veuë de ce spectacle ? O mon ame, n'entre pas dans les secrets de la douleur ineffable que cette Mere affligée couure de son silence, & ne manifeste que par les larmes ; son silence arreste ta curiosité, ses larmes prouoquent ton dueil.

5. Con-  
sidera-  
tion.

5. Que cette bien-heureuse ayant assés contemplé ce triste object, & par cette veuë contenté son amour en irritant sa douleur, se resout en fin par obeïssance à la volonté de Dieu, qui vainc sa contradiction, de l'enueloper d'un suaire, & de l'oster à ses yeux pour le donner au sepulchre. Elle effuye ses playes, & tirant de son chef la couronne d'espines, qui de la teste du

Fils sont transplantées dans le cœur de la Mere, enseuelit dans vn drap blanc & net, parfumé de drogues aromatiques ce sacré corps sorti de ses entrailles, encore plus nettes & plus pures. O mon ame, contemple en cette ceremonie avec quelle preparation tu dois receuoir IESVS-CHRIST, soit par desir en tes Meditations, soit par effect en tes Communions. La blancheur de l'innocence, & le parfum des vertus, & des saintes affections doiuent parer & embaumer sa maison. Loin l'impureté, du lys argentin, loin la puanteur, de la rose odoriferante; la perle ne doit pas estre mise dans le limon, ny le musc dans le fumier, ny le corps du Fils de Dieu dans vne ame sale & infecte. Vn suaire blanc & embaumé de senteurs l'a receu mort. Quelle indignité de le faire entrer viuant & glorieux dans vne ame noire & puante d'ordures?

6. Que l'ayant enseuely dans le suaire on le porte dans vn sepulchre neuf, taillé de pierre au milieu d'vn jardin, & là on jette dans la terre ce grain de froment, qui n'en

6. Con-  
sidera-  
tion.

fortira qu'avec multiplication, cōme vn belespy chargé des fruiçts de la gloire, premices de la gloire de tous ses predestinés. Il est mis dans vn jardin, parce que c'est la fleur des champs & le lys des valées, qui trouuera son jardin dans sa sepulture, & se releuera de sa mort, comme la fleur qui s'éclot de la corruption de sa graine. Le sepulchre est neuf, parce qu'il veut tout renouueler, & preparer aux hommes, vieux habitans de la terre, vne nouvelle habitation, en les faisant citoyens du Ciel. Personne deuant luy n'est entré dans ce sepulchre, & personne deuant luy n'est entré dans le Paradis qu'il nous ouurira par sō entrée. Vne pierre le couure, parce que sa mort a osté des cœurs la pierre de l'obstination, & en a chargé la satisfaction, la peine & la pesanteur sur son corps patissant. O mon ame, voilà maintenant ton Sauueur inhumé. Nous voyant condamnés pour nostre preuarication de retourner à la terre, il est allé luy-mesme sous la terre pour nous en retirer, & l'attouchement de son corps vni au Verbe

*In terra  
vā ibis.*

diuin, qui ne s'en est jamais separé, communique à la terre vne secrette & admirable vertu, de rendre vn jour à la vie nos corps, que la mort luy configne. Ne craignons plus la mort, d'où sa mort tire nostre immortalité, ny le tombeau, que sa sepulture change en berceau pour nous faire renaistre. Faisons de nos cœurs des sepulchres viuans pour y garder à jamais non les os, mais la memoire du Redempteur mort pour nous. Son corps mort sortira reffuscité du sepulchre dans trois jours; mais il veut que la souuenâce de sa mort ne sorte jamais de nos ames, & que nous conseruions eternellement le ressentimēt de ses douleurs pour paruenir à la couronne de sa resurrection.

*De la Procession du saint Sacrement.*

CHAPITRE X.

COMME la Procession du Ieudy Saint est vne Procession de douleur, ainsi celle du Sacre, est de triom.



*D. Tho.  
Opusc.  
de hu-  
manita-  
te Chri-  
stic. 17.*

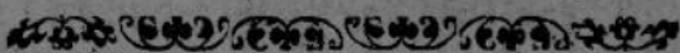
*Vt cole-  
retur in-  
giter per  
mysteriū  
quod se-  
mel offe-  
rebatur  
in pre-  
tium.  
Eusebi  
Emif.*

phe, de gloire & de resiouissance. Eusebe Emissene en vn Sermon qu'il a fait de la feste de Pasques, rapporté par sainct Thomas en ses Opuscules, dit que nostre Seigneur deuant esleuer son corps glorieux au Ciel apres sa Resurrection, & l'emporter de nostre veuë corporelle, a voulu deuant sa mort consacrer son mesme corps sous les especes du Sacrement, pour nous le laisser apres son Ascension inuisible aux yeux du corps, present aux yeux de la foy, & à fin que ce sacré corps donné vne fois pour nostre redemption, fust adoré de nous en ce diuin & incomprehensible mystere tous les jours iusqu'à la fin du mōde. Tellement que ce Sacrement n'est pas seulement institué pour nostre vsage & nourriture spirituelle, mais aussi pour l'honneur & gloire de IESVS-CHRIST, & de sa sacrée humanité, laquelle s'estant humiliée pour l'amour de nous iusqu'au dernier opprobre, a merité de receuoir de nous l'hommage, le culte & l'adoration. C'est pourquoy l'Eglise a establi la feste du sainct

Sacre-

Sacrement, & les Processions solennelles & publiques à l'honneur d'iceluy, à fin que l'humanité glorieuse du Redempteur, honnie autrefois pour operer nostre salut, d'outrages & de blasphemes non deus & merités, recoïue publiquement en ces triomphes la recognoissance & les louanges qu'elle merite; que les hommes luy payent la satisfaction de l'injure qu'ils luy ont fait, & que les Chrestiens reparent l'offense des Iuifs. En outre ces Processions sont instituées pour celebrer solennellement la memoire d'un si grand mystere, & chanter à la veuë du Ciel & de la terre les actions de graces d'un benefice qui surpasse tous les autres, puis que que nous receuons en luy non les dons de Dieu, mais Dieu mesme, qui se donne à nous, & nous vnit à soy par vne reelle participation de la chair qu'il a pris de nous. Les congregations penitentes contribuent de leur costé leur zele, & leur deuotion avec tous les autres membres de l'Eglise, en vne action si saincte & si religieuse, & chacune à son

tour & à son jour assigné fait la Procession avec ordre, modestie, ferueur, Cantiques, Hymnes, Musique, & toute sorte d'allegresse spirituelle. Or pour fournir quelque entretien à la deuotion des Confreres, ie traceray non tant de Meditations, que les sujets d'icelles, plustost par forme d'indication que d'exposition pour éuiter la lógueur.



*Les sujets de huit Meditations sur le mystere du S. Sacrement pour s'en seruir à la Procession, & pour les huit jours des Octaues.*

CHAP. XI.



A premiere Meditation se pourra prendre des figures de ce mystere; la seconde des promesses faites en l'ancienne loy. La troisieme des

promesses reïterées en l'Euangile. La quatriesme de l'institution d'ice-luy. La cinquiesme de la consideration d'un si grand benefice. La sixiesme des merueilles qui le rendent incomprehensible. La septiesme de la preparation, pour y participer dignement. La huitiesme des fruiçts admirables que les ames bien disposées en retirent & recueillent.

En la premiere il faut considerer, Que l'arbre de vie a esté la premiere figure de ce diuin Sacrement par trois rapports tres-parfaits; le premier, qu'il estoit planté au milieu du Paradis terrestre, comme le plus excellent de tous les arbres de ce jardin de delices; & ce Sacrement a pour son throsne le saint Autel, qui est le cœur & le centre de l'Eglise; ce qui declare qu'il est la consommation, la perfection & le but de tous les autres mysteres. Le second, que comme dit S. Iean en l'Apocalypse, l'arbre de vie portoit douze fruiçts pour tous les douze mois de l'année, si bien que le fruiçt n'y manquoit en aucune saison, & ce Sacrement produit des fruiçts pour

1. Consideration  
prise  
del'ar-  
bre de  
vie.

*Sacra-  
mentū  
omnia  
cōsum-  
mans.*

D. vi-  
nyfius.

*Lignū  
vitę af-  
ferens*

*fructus  
duode-  
cim per  
singulos*

*meses  
reddens*

fructū  
suū.  
Apoc.  
c. 32.

toutes les necessités, âges, conditions, estats, occasions de la vie humaine, consolation és aduersités, moderation és prosperités, lumiere és doutes, force és tentations, remede és maladies, viatique en la mort. Il est le laiçt de l'adolescence, le frein de la jeunesse, le pain de la virilité, le soustien de la vieillesse. La Virginité en tire sa conseruation, le Mariage sa pureté, la Viduité ses delices, le Celibat son ornement. La Chasteté y trouue sa defense, la Prudence ses conseils, la Force sa vigueur, la Temperance sa mesure, la Iustice sa regle, l'Humilité son exéple, la Misericorde ses motifs, la Foy son object, l'Esperâce ses saisies, la Charité son feu, toutes les Vertus leur aliment & leur nourriture. Le troisiésme raport, c'est que l'arbre de vie donnoit au corps la vie, & l'immortalité reparant par la vertu de son fruiçt le dechet de l'humeur radicale, & ce Sacremét conserue en l'ame la vie de la grace, l'esleue à la vie eternelle de la gloire, & laisse dans le corps qui le reçoit la semence de la glorieuse Resurrection, &

le germe de l'immortalité bien-heureuse.

2. Que le pain & le vin que Melchisedech donna à Abraham, apres les auoir offerts & sacrifiés à Dieu comme Prestre, figuroient aussi ce mystere. Là le pain & le vin, icy la chair & le sang du Fils de Dieu sous les especes du pain & du vin; là sacrifice sans sang, icy sacrifice non sanglant, representatif du sacrifice sanglant de la Croix; là Abraham pere des fideles repeu corporellement, icy les fideles nourris spirituellement; Abraham apres la victoire remportée sur les cinq Roys, & les fideles apres auoir vaincu par la penitence la chair, le monde, le Diable, le peché, l'affection du peché, cinq puissans aduersaires, ou bien les cinq sens, la veuë, l'atouchement, l'ouye, l'odorat & le goust, Roys & tyrans de tous les reprouués qui leur obeissent, mais esclaués & sujets des amis de Dieu, qui les vainquent & les repriment.

3. Que l'Aigneau Paschal a representé pareillement ce mystere où se donne le vray Aigneau qui a

1. Consideration prise du pain & du vin de melchisedech.

3. Consideration de l'Ai-

gneau  
Pas-  
chal.

*D. Iu-  
stinus  
Martyr  
in Dia-  
logo cō-  
tra Tri-  
phonē.*

effacé les pechés du monde. L'Aigneau Paschal estoit la cōmemoration de la sortie d'Egypte, & de la deliurance du peuple de Dieu, & ce Sacrement est le memorial du bienfait que nous anons receu de Dieu, lors qu'il nous a deliurés par la mort du vray Aigneau, du joug tyrannique de Satan, & du peché, & nous a ouuert le chemin non à la terre promise, mais au Royaume du Ciel si longuement attendu, par la mer rouge de son sang precieux. L'Aigneau Paschal estoit rostī dans vne broche faite en forme de croix, & auant que manger la chair du Sauueur à la saincte table, nous la deuōs rostir & cuire dans vne meditation ardante de sa croix, de sa mort & de son amour. On mangeoit l'Aigneau Paschal tout debout, à la haste, & en habit de pelerin, avec des laictuēs ameres, chair & os, sans y laisser rien; & ceux qui veulent avec fruiēt se repaistre du Corps du Fils de Dieu, doiuent s'en approcher droits par la foy, allegres par ferueur, pelerins par le desir de la celeste patrie, mortifiés par l'amertume de la peniten-

ce, & aualer, sans esplucher curieusement le secret, les os des difficultés qui s'y rencontrent, avec la chair des consolations qu'on y fauoure.

4. Que la manne appelée dans l'Escriture, viande des Anges, estoit aussi l'image de ce sacré festin, où Dieu qui se donne pour mets demande des inuités vne pureté plus qu'Angelique. La manne decouloit du Ciel, & ce sacré pain vient encore de plus haut, & descend vers nous du sein du Pere eternal; la manne estoit cōme vne rosée qui distilloit des nuës, & la chair du Fils de Dieu cōtenuë en ce Sacrement porte dans le Prophete Isaye le titre de rosée degoutante des nuées. Et certes la chair immaculée de la saincte Vierge est la diuine nuée qui nous a versé cette pluye. La manne donna de l'admiration aux Israëlites, & ce mystere donne de l'estonnement à tous; la manne estoit l'ouurage des Anges, & le Corps du Fils de Dieu est consacré par les Prestres, qui sont les Anges terrestres: Auant que la manne tombast, vn petit vent precedoit pour nettoyer la terre qui

4. Consideration de la manne.

*Rorate  
celi de-  
super, &  
nubes  
pluant  
iustum.*

*Cum in-*  
*caluisset*  
*Sol, li-*  
*que fie-*  
*bat.*  
Exod  
c. 16.

Iosué  
c. 5.

la deuoit receuoir, & le vent du S. Esprit, le Zephyre de son inspiration, qui excite és ames les souspirs de la penitence, & en chasse toutes les ordures du vice, y prepare la place à ce diuin Sacrement, & il n'est loisible qu'aux cœurs bien espurés d'ouuir le sein au degoust d'une pluye si precieuse; la manne disparoissoit aussi-tost au leuer du Soleil qui la sechoit par ses rayons, & la grace que ce Sacrement confere s'esuanouit des ames en mesme poinct que l'ardeur de la concupiscence commence d'y brusler, & que la chaleur des tentations y seiche & consume par la recheute du vice l'humour interieure de l'onctio du S. Esprit; la manne donnoit au goust toute sorte de delectations, & ce Sacrement au goust spirituel toute sorte de suauités & de douceurs; la manne ne defaillit jamais iusqu'à tant que ceux d'Israël toucherent le but de leur pelerinage, & entrerent en la terre promise; & cette viande spirituelle ne defaut à l'ame iusqu'à la sortie de son exil & entrée dans sa patrie, ny ne defaudra plustost à

l'Eglise que le monde ne prenne fin, & que l'Eglise voyagere sur la terre, ne soit jointe à celle qui triomphe dans les Cieux.

5. Que l'eau qui decoula de la pierre touchée par la verge de Moïse estoit vne autre figure de ce Sacrement, où le Sauueur inuite tout le monde à venir boire des eaux de ses graces: *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moy, & boiue.* Cette eau là rejaillit de la pierre frapée, & tous les Sacremens ont coulé du costé percé de IESVS-CHRIST, & sur tout ce Sacrement d'amour qui a son siege dans le cœur. Elle appaisa la soif du peuple qui ne trouuoit de quoy se desalterer parmi l'aridité de la solitude, & icy la soif du cœur alteré, qui ne trouue que secheresse és creatures, & amorce, non remede à ses desirs, feu, non eau à ses ardeurs, rencontre du rafraichissement; Elle suinit le peuple dans le desert iusqu'au bout de son voyage, & ce Sacrement accompagne chaque fidele iusqu'à la fin de la vie, & l'Eglise vniuerselle iusqu'à la consommation du siecle.

5. Consideration de l'eau du desert.

*Si quis sitit, veniat ad me, & bibat.*

6. Con-  
sidera-  
tion de  
quel-  
ques  
autres  
figures.

6. Que les pains de proposition, les pains des premices, le pain d'Elie, la farine d'Elisée, ombrageoient & figuroient encore ce sacré pain, qui, comme les pains de proposition demande la pureté du cœur, la chasteté du corps, la sanctification de l'ame en ceux qui le reçoivent, cōme pain des premices, nous donne les premices du pain de la beatitude, comme le pain d'Elie nous renforce pour monter iusqu'à la montagne celeste, & comme la farine qu'Elisée multiplia par sa priere ne defaut jamais, & croist plus il est mangé.

Secon-  
de Me-  
ditatiō  
sur les  
pro-  
messes  
de ce  
Sacre-  
ment  
faites  
en l'an-  
cienne  
loy.  
1. Con-  
sidera-  
tion

La seconde Meditation se prendra des promesses de ce Sacrement, qui ont precedé en l'ancienne loy, & suiuy les figures, à fin qu'un si grand mystere fust non seulement figuré par ombres, mais aussi promis par paroles expresses. Surquoy nous pouuons considerer,

1. Que Moÿse semble en auoir receu la premiere promesse, lors que Dieu luy dit, & à tout le peuple d'Israël; *Ouvre ta bouche, & ie la rempliray*: ce qui ne se peut pas entendre

propremēt, & avec toute l'estenduë sur la  
 du lens que les paroles portent, pro-  
 de la viande corporelle que Dieu messe  
 fournit dans le desert à la necessité faite à  
 de son peuple, qui estoit la manne, Moyse.  
 mais de la viande spirituelle que la Dilata  
 manne figuroit, qui est la chair du os tuum  
 Fils de Dieu; sacré morceau, qui & im-  
 seul est capable de remplir la bou- plebo il-  
 che de nostre cœur, à qui toutes les lud.  
 creatures sont disproportionnées, Deut.  
 veu qu'elles sont bornées, & la ca- C. 32.  
 pacité de nostre cœur est sans limi-  
 tes; elles sont finies, & l'appetit de  
 nostre cœur est infini. Le monde,  
 plus petit que nostre ame, ne peut  
 que l'affamer; Dieu qui seul est  
 plus grād qu'elle, seul la peut assou- Maior  
 vir, vn jour par consommation au est Deus  
 festin du Paradis, & maintenant par corde  
 aduance à la table de l'Eglise, où nostro.  
 il se donne foy-mesme. Ouure don-  
 ques, ô mon ame, la bouche de la  
 foy, la bouche de l'esperance, la bou-  
 che de la charité, la bouche de l'affe-  
 ction; approche-toy de cette table  
 avec vne saincte auidité, & nourry-  
 roy de ton Dieu, qui veut remplir  
 tes desirs, tes cupidités, tes preten-

tions, & te faire gouter les premieres miettes du pain de la beatitude, qui assouuit là haut les bien-heureux, & ne laissant plus aucun vuide en leur appetit, n'y laisse aucune inquietude.

2. Consideration sur la promesse faite à Dauid. *Parasti in conspectu meo meam aduersus eos qui tribulāt me.*  
Ps. 22.

2. Que Dauid en receut vne autre promesse, lors qu'il s'escrioit tout ravi de joye: *Vous aués preparé vne table deuant mes yeux, cōtre tous ceux qui me persecutent.* Dauid ne parle pas là d'un festin corporel, qui ne peut renforcer que contre les ennemis visibles; mais d'un banquet spirituel qui donne vigueur contre les attaques des ennemis inuisibles; & c'est le banquet du S. Sacrement dont il n'auoit que les figures incapables de luy donner cette force; mais il en voyoit de loin la verité presentée aux yeux de son esprit par vne vision Prophetique, & tiroit desia de cette veuë vne secrette vigueur contre tous les assauts du Diable. Mais, ô mon ame, Quel est ton bon-heur? Cette table que Dauid voyoit de loin, tu la tiens & la possedes. Ce mets qu'il n'auoit que deuant ses yeux, tu l'as entre tes

mains. Il en receut la promesse, toy la donation. Renforce-toy de cette viande, & deffie hardiment tous tes ennemis, Satan, le monde & la chair; car si David estoit si renforcé de la seule veuë d'icelle, quel suc, & quelle fermeté ne tireras-tu de la réelle & veritable participation?

3. Que le Prophete Malachie en eut encore vne promesse plus euidente que tous, pour la publier & la manifester au monde, lors que prophetizant ce mystere en qualité de Sacrement administré aux hommes, mais de sacrifice offert à Dieu, il dit claiement qu'une Hostie nette & incontaminée seroit vn jour sacrifiée à Dieu par tous les coins de la terre habitable. C'est l'oblation que l'Eglise vniuerselle luy presente en tous les lieux de l'Vniuers où elle est estenduë, oblation representatiue & commemoratiue de l'oblation sanglante qui fut faite sur la Croix, oblation nette & pure par excellence, & par qui nous sommes purifiés & rendus dignes de comparoistre deuant la Majesté diuine. O mon ame, combien doit estre

6. Consideratiō sur la promesse de Malachie.

*In omni loco offertur nomini meo oblatio munda.*  
Malac. c. 2.

nette la main qui presente cette oblation si pure? Combien espurée la bouche qui la reçoit, & la poitrine qui luy sert de Temple & d'Autel?

Troisiesme  
Meditation  
sur la promesse  
faite en la nouvelle  
loy dās  
S. Iean  
chap. 6.  
1. Consideration.

La troiesme Meditation sera sur la promesse faite en la nouvelle loy par la propre bouche de nostre Seigneur parlant en public à ses Disciples, & à toute la multitude, vn entier deuant l'institution de ce sacré mystere, selon la remarque des Saincts Peres. Il faut icy considerer les circonstances.

Ioan.  
c. 6.

*Opera-  
mini nō  
cibū qui  
perit,*

Premierement, que nostre Seigneur ne commença d'ouurir le propos d'vne merueille si releuée pardeffus la capacité des plus eminens esprits, qu'apres auoir fait l'insigne miracle de la multiplication des pains, pour faciliter la creance de ce prodige d'amour par la veuë d'vn tel prodige de sa toute-puissance. Vous me suiuez, disoit nostre Seigneur, parce que vous aués mangé des pains multipliés miraculeusement par la vertu de ma parole; préparés-vous maintenant à receuoir vne autre viande, non plus vne

viande perissable , mais incorruptible, & qui vous promet l'incorruption & l'immortalité. O mon ame, escoute cette semonce de ton Dieu, & prepare-toy pour participer à ce don que son amour te veut faire de soy-mesme , se rendant ta viande pour estre ta vie !

*sed quis  
perma-  
net in  
vitam  
eternā.*

2. Qu'il confirme cette promesse, & declare la possibilité du bien-fait promis par la comparaison du mystere de sa future Ascension ; car voyant qu'une partie des auditeurs se scandalisent de cette proposition, comme estrange au sens commun, & en mescroient l'effect, comme impossible : Et quoy, respond-il, vous vous scandalisés d'entendre que ie vous veux donner ma chair à manger ; Que dirés-vous donques quand vous verrés le Fils de l'Homme monter au Ciel d'où il est descendu ? N'aurez-vous pas pour lors, veut-il dire, l'occasion d'estre saisis d'un plus grand esbahissement, & d'entrer davantage en scandale de ce que vous verrés, qu'ores de ce que vous oyés ? Mais si ie pourray faire que ce corps pesant & terrestre

2. Con-  
sidera-  
tion.

*Hoc vos  
scanda-  
lizat? Si  
ergo vi-  
deritis  
Filiū  
hominis  
ascendē-  
tem ubi  
erat  
prius.*

de sa nature, monte au Ciel sans estre esleué par autre soustien que par ma vertu propre, pourray-je pas en mesme temps le laisser sur la terre, & vous le donner en viande en ce mystere que ie promets d'instituer? O aueugles! ô stupides! Vous n'aués que des yeux, vous n'aués pas de foy; vous regardés la nature; regardés ma puissance, regardés mon amour; la nature ne le pourroit faire, mais ma puissance peut tout; mon amour veut tout faire pour vous.

3. Con-  
sidera-  
tion.

3. Que declarant de plus en plus la certitude de sa promesse, & les excellences du bien-fait promis, il le confronte avec la manne qui n'a peu preseruer de la mort ceux qui l'ont mangée, là où ce pain viuant descendu du Ciel communiquera le priuilege de viure eternellement. O don incomparable! ô paroles d'amour! Les infideles vous appellent dures; mais ô que les fideles vous trouuent douces & suaués! Vous semblés dures à l'endurcissement de l'heresie & de l'infidelité; mais vous estes douces à la foy, suaués à l'espe-

*Durus*  
*est hic*  
*sermo.*  
*Ioan.*  
*c. 6.*

rance , attrayantes à l'amour.

La quatriesme Meditation regardera l'institution de ce diuin Sacrement , qui a suiui les ombres & les promesses, & nous a donné la verité des figures , & l'effect des predi-  
ctions. Sur quoy il faut considerer les plus notables particularités de cette action.

Quatriesme  
Meditation  
sur l'in-  
stitutiō  
de ce  
Sacre-  
ment.

Premierement, Que l'institution de ce mystere a precedé immediate-  
ment la passion , si bien que de la table où nostre Seigneur a donné son corps en viande , il a couru à la Croix , où il l'a donné en prix, & le dessert de ce grand & dernier festin qu'il a dressé à ses Apostres & à toute son Eglise , ont esté les verges, les espines , les cloux, le fiel, & l'absynthe , non pour nous , mais pour luy-mesme , qui a beu ce facheux calice , medecine de tous nos maux, dont il a gousté l'amertume, & nous receu la vertu. D'icy nous pouons apprendre que ce Sacrement est vn memorial de sa mort , qu'il nous en applique le fruiet , qu'il doit tous-  
jours nous en imprimer le ressentiment, & que nous ne deuons jamais

i. Con-  
sidera-  
tion.

aller à la sainte table par participation, sans passer aussi-tost iusqu'à la Croix par Meditation, ny sauouer les douceurs du banquet, sans taster des aigreurs du dessert. O mon ame, puis que l'institution de l'Eucharistie a esté pour ton Sauueur vne introduction à la passion, ne vois-tu pas que la participation d'icelle doit estre pour toy-mesme vn acheminement à la mortification, & que si sortant de l'Autel tu retournes à tes delices, ce n'est pas suiure ton Maître, qui de la Cene n'est allé qu'à la Croix?

2. Con-  
sidera-  
tion.

2. Que c'a esté la dernière action de sa vie, son dernier & irreuocable testament, où son amour a voulu produire sa liberalité. Es testamens les hommes dōnent tous leurs biens, icy le Sauueur a donné tout, ses graces, ses consolations, les arrhes de son Royaume, son cœur, sa chair, son ame, son humanité, sa diuinité. O mon ame, combien de dons en ce don! combien de debtes en cette seule obligation!

Con-  
era-  
tion.

3. Que pour declarer l'excellence du mystere qu'il vouloit insti-

tuer, il a usé de beaucoup de preparatifs & de ceremonies, mangeant plustost l'Aigneau Paschal, sortât de table, se ceignant d'une seruiette, prenant de l'eau, lauant les pieds à ses Apostres; ce qui nous enseigne avec quelle diligence & circonspection nous devons nous esplucher, & nous preparer, quand nous venons à ce banquet pour manger non plus l'Aigneau Paschal, qui n'estoit que la figure, mais la verité de cette image, le corps de cette ombre, la realité de cette representation, l'Aigneau de Dieu effaçant par son sang les pechés du monde. L'eau des larmes, l'eau de la penitence, contrition, confession & satisfaction doit plustost lauer non seulement nos mains des actions impures, mais aussi nos pieds mesmes des affection vicieuses; & celuy qui n'a les pieds nets, les desirs purs & chastes, s'il va vers cette table, qui n'admet que la pureté, il mange du venin au lieu du pain, & la mort au lieu de la vie.

4. Que s'estant remis à table apres le lauement des pieds de ses Discipules. 4. Consideration.

ples, il a pris du pain entre ses mains, l'a beny, l'a coupé, & le donnant à ses Apostres leur a dit: *Prenés, mangés, cecy est mon corps qui sera livré pour vous à la mort; & il a fait le mesme du vin ayant pris le Calice: Cecy est mon sang; Paroles plus claires que les rayons du Soleil, pour chasser toutes les tenebres des ombres & figures dont les heretiques ( enfans de la nuit, & qui n'ayant qu'obscurité dans le cœur, ne se proposent deuant les yeux que nuit, & ombres és plus clais mysteres ) s'efforcent d'obscurcir la lumiere & la verité de ce Sacrement.*

*Nullus  
locus  
dubie-  
tati re-  
linqui-  
tur cum  
ille ipse  
qui au-  
thor est  
muneris  
testis est  
verita-  
tis.*

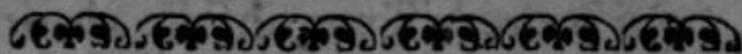
*Fulber.  
Carno-  
tensis  
epist. i.*

Mais apres que Dieu m'a dit, du pain consacré, *Cecy est mon corps*, & du vin, *Cecy est mon sang*, puis-je sans impieté ou alterer les sens de ces paroles si expressees, ou en mescroire l'efficace, ou douter de l'effect? La chose est grande, le mystere incomprehensible, le bien-fait ineffable, de recevoir en viande le corps viuant & reel du Fils de Dieu; mais quel sujet d'hesiter & d'entrer en doute, quand l'auteur mesme du present est le tesmoin de la verité,

& que sa parole, qui nous assure de sa toute-puissance, nous declare si nettement son intention? N'espluchons pas, ô mon ame, le secret, mais receuons le don, & louons la beneficence.

5. Que pour monstrier dauantage l'amour qu'il nous porte, & l'estat qu'il fait de nous, il offre à son Pere en sacrifice son corps & son sang, qu'il nous donne en Sacremēt. O merueille! De l'Autel de son Pere il fait nostre table, de son Holo-causte nostre viande, & veut que du mesme mystere de qui son Pere reçoit l'honneur & la louange, nous receuons la nourriture & la vie! Que no<sup>r</sup> reste-il icy que des ecstases, des estonnemens & des admirations?

5. Con-  
sidera-  
tion.



*Suite du mesme.*

CHAP. XII.



A cinquieme Meditation aura pour object la grandeur de ce bien-fait, qui est infini, de quelque costé qu'on le regarde, soit du costé de

Cin-  
quief-  
me Me-  
ditatiō  
sur la

deur  
de ce  
benefi-  
ce.

l'amour duquel il procede, soit du costé de la chose donnée, soit du costé du bien-faicteur, soit du costé de celuy qui reçoit le don, quatre considerations qui nous presentent quatre chefs pour mediter.

1. Con-  
sidera-  
tion.

*Deus  
charitas  
est.*

Premierement, Que l'amour est l'autheur de ce benefice, & l'amour d'un Dieu, qui est, comme parle l'Apotre, Amour & Charité par essence, & par consequent un Amour infini nous a fait ce don, un Amour incomprehensible, comme Dieu, puis que son amour c'est luy-mesme. Que si l'Amour recommande le bien-fait, qui tire sa valeur non tant de son propre prix, que de la bonne volonté du donateur; combien excellent & precieux est ce don qui procede d'une infinie charité?

*eum Ie-  
sus di-  
lexisset  
suos in  
finē di-  
lexit  
eos.*

Ioan.  
c. 13.  
Luc.  
c. 22.

*Iesus ayant aimé les siens, dit S. Iean, les a aimés iusqu'à la fin, & le dernier gage qu'il leur a laissé de son affection à l'extremité de sa vie, c'est sa chair & son sang, pour les nourrir de sa propre substance. I'a desiré avec desir, disoit luy-mesme en l'institution de ce mystere, de manger cette Pasque avecque vous; tesmoignant*

par ces paroles, ou pour mieux dire, traits & fusées de feu, la dilection vehemente qui le portoit à se communiquer à nous en vne façon si parfaite de communication; excès d'amour qui nous montre l'immensité du bien-fait. O mon ame, respon par amour à l'Amour, & reçooy avec desir celuy qui se donne avec tant de desir.

2. Que cet Amour infini nous a fait vn don infini comme luy, nous donnant non plus les dons de Dieu, mais Dieu mesme; Autant que Dieu surpasse toutes les creatures, autant ce benefice deuance tous les autres, puis qu'es autres nous n'auons receu que des biens créés, icy nous receuons le Createur. Et qui est plus, ie vous prie, la grace, ou l'auteur de la grace, le rayon, ou le Soleil, le ruisseau, ou la fontaine, le fruiçt, ou l'arbre tout entier?

2. Con-  
sidera-  
tion.

3. Que c'est Dieu infini en majesté qui nous fait ce don infini par son amour infini. C'est Dieu qui nous donne Dieu. La dignité du donateur adiousteroit au present, infini de soy-mesme, vne autre va-

3. Con-  
sidera-  
tion.

leur infinie, si l'infini pouuoit estre capable de receuoir accroissement. Les presens des Roys, quoy que petits, sont tousiours precieux, & acquierent beaucoup de gloire lors mesme qu'ils apportent peu de fruct; mais s'ils sont grands, ils valent doublement, & pour leur propre prix, & pour le poids de la personne, qui qui fait honneur en faisant du bien. Icy tout se rencontre, la dignité du bien-faicteur, & la grâdeur du bien-fait, Dieu qui nous fait la largesse, & Dieu mesme qui nous eschet en partage.

4. Con-  
sidera-  
tion.

4. Que la vilité de la personne qui reçoit le bien-fait, qui est l'homme, vermisseau rampant sur la bouë, estant en vne bassesse autant distante de la grandeur infinie de Dieu, cōme le neant est esloigné du Tout, adiousté encore à ce don, en qualité de don, vne espece d'infinité, puis que la faueur est d'autant plus precieuse & recommandable, qu'elle est faite par vn plus grand à vn plus petit. L'homme est infiniment distant de Dieu; ce qui faisoit dire à Dauid:

*Substā-  
tia mea  
tāquam  
nihilum  
ante me.*

*O Dieu, moy estre est comme vn rien deuant*

*vous;*

*vous* ; Et neantmoins Dieu l'estime tant , qu'il luy fait vn don de foy-mefme , vn don du Tout au rien , de Dieu au vermiffeau ; Qui n'admira cette grace , d'autant plus admirable , que Dieu est immense , & l'homme petit , Dieu releué , & l'homme rauulé ? O mon ame , rauy-toy en la confideration de cet amour ineffable , qui t'a fait vn present dont la grandeur t'estonne , & qui par fa largesse t'a renduë si heureuse , que tu ne peux ny comprendre ny estimer ta felicité.

La sixiesme Meditation prendra son sujet des principales merueilles , qui font reluire ce Sacrement , comme le miracle des miracles de Dieu , & qui le rendent du tout incomprehensible. Considerons donques

1. Que la substance du pain estant changée en la substance du Corps du Fils de Dieu par la force des paroles , les accidens du pain y restent separés de la substance , avec non moins d'estonnement de toute la nature créée , que si la couleur subsistoit sans le corps , ou la maison sans le fondement , ou la colomne

Sixiesme Meditation sur les merueilles de ce Sacrement.  
1. Consideration.

sans le baze, ou l'arbre sans le pied, ou chaque chose sans le soustien qui la porte. L'odeur, la saveur, la couleur, la quantité du pain sont en l'Hostie consacrée, & toutefois la substance du pain, qui selon l'ordre de Nature doit soustenir ces accidens, ne s'y trouue plus, mais en sa place la substance de la chair du Fils de Dieu; tellement que ces accidens subsistent sans autre appuy que le miracle, sans autre soustien que la Toute-puissance. O mon ame, comme icy la nature cede à la merueille, & regarde toute estonnée les accidens du pain suspendus & subsistans sans leur sujet; de mesme ta raison y doit faire place à la foy, & le consentement que tu rends à la verité de ce mystere, persister ferme & solide, sans estre appuyé sur aucune euidence, qui est ce sur quoy se fonde naturellement le consentement de l'esprit, comme les accidens sur la substance de la chose. Appren donques à retenir & reprimer le jugement de tes sens & de ta raison humaine, comme les accidens du pain demeurent icy retenus & sus-

pendus, & comme ils ne se soustien-  
nent pas sur vn appuy naturel, mais  
surnaturel, qui est la puissance de  
Dieu, ne cherche pas aussi de fon-  
dement en la nature, mais en la pa-  
role de Dieu pour appuyer ta foy.

2. Que le Corps de IESVS-CHRIST  
est en l'Hostie, comme l'ame dans  
le corps, tout en tout, & tout en  
chaque partie, & sans y pouuoir  
souffrir aucune diuision; Et comme  
si l'on brise la glace d'vn miroir en  
mille pieces, la face est representée  
en chacune des parcelles non moins  
qu'auparauant en tout le miroir.  
Ainsi quand on diuise l'Hostie en  
petites particules, le Corps du Fils  
de Dieu se trouue aussi entier en  
chacune, que deuant en toute l'Ho-  
stie, & le signe exterior seulement  
estant rompu, la chose signifiée &  
contenuë au dedans d'vne façon  
toute diuine & glorieuse, ne souf-  
fre aucune injure, ny aucune dimi-  
nution. O miracles, vous me ravis-  
sés, & quant & quant vous instrui-  
sés ma foy, de demeurer tousiours  
entiere, parfaite, & vne en l'vnité  
de la doctrine de l'Eglise, & quel-

2. Con-  
sidera-  
tion.

que effort que fasse le schisme & l'heresie, ne se laisser jamais diuiser en opinions, mais conseruer sans cesse l'integrité de la creance.

3. Con-  
sidera-  
tion.

3. Que le Corps du Fils de Dieu est tout à la fois en plusieurs lieux, & par tout est le mesme; & comme vne mesme face est par representation en plusieurs miroirs qui luy sont opposés, ainsi ce mesme Corps est par effect en plusieurs Hosties; comme nous contempions l'image d'un mesme Soleil en plusieurs ruisseaux, riuieres, ou fontaines qu'il regarde, ainsi nous adorons la verité, & la presence de la mesme Humanité du Sauueur, qui s'appelle le Soleil, & la lumiere du monde, en plusieurs pains consacrés. Et certes si nous voyons que le Soleil imprime en mesme temps sa ressemblance en plusieurs & diuers corps transparans, pourquoy ne croirons-nous que IESVS-CHRIST peut mettre tout à la fois en plusieurs Hosties la reelle existance de sa chair? Pourquoy ne luy cōcederons nous quelque priuilege & quelque degré de puissance par dessus les creatures, croyant que

si le Soleil peut estre par representation en plusieurs lieux du monde, l'humanité du Fils de Dieu y peut estre par presence réelle? Sa Diuinité n'est-elle pas par tout, & en toutes choses par essence, par puissance, & par presence? Pourquoi donques son Humanité vnie si estroitement à sa Diuinité, n'en tirera-elle la force & la vertu, de pouuoir estre en plusieurs lieux sacramentalemēt? Sa Diuinité est par tout, pour regir & gouverner toute la Nature, & son Humanité se rend presente par tout, où la consecration l'appelle, & la matiere du Sacrement est preparée, pour nourrir de sa chair, enrichir de ses graces, consoler de sa presence toute son Eglise. Elle est tout à la fois & au Ciel pour glorifier les bien-heureux, & en terre pour repaistre les fideles, & non en vn seul endroit de la terre, mais en plusieurs, à fin de se donner à tous. Et comme selon sa Nature diuine, **I E S V S-CHRIST** est en trois façons és choses, en toutes par essence, és seuls justes par grace, au corps qu'il a pris de la Vierge, par vnion; de mesme

selon sa nature humaine, il a voulu auoir trois diuerses & differentes existances, au Ciel, l'existence locale, au Verbe diuin, l'existence personnelle, en l'Autel, l'existence sacramentale. O mon ame, combien de miracles de puissance en ce miracle d'amour! Ton imagination n'est-elle pas esblouie, ton entendement rauï, ton esprit pasmé, ta volonté emportée, tes affections esleuées, toutes tes puissances estonnées & suspenduës à l'object de tant de merueilles? N'espluche-pas dauantage, mais adore ce mystere. Arreste ta curiosité, excite ta reuerence, enflamme ta deuotion.

Septiesme Meditatio sur la preparation requise pour receuoir ce Sacrement.

La septiesme Meditation s'occupera sur la preparation requise pour participer dignement, & avec fruit à ce mystere plein de terreur contre ceux qui s'en approchent avec irreuerence, mais rempli de consolations pour les ames bien preparées. La preparation demande quatre choses, la fermeté de la foy, la pureté de la conscience, l'humilité du cœur, la ferueur de l'amour. Considerons donques

1. Que celuy qui s'approche de Dieu, comme dit l'Apostre, y doit aller avec une viue foy. La foy est le premier mouuement, le premier pas de l'ame, tendante & aspirante à Dieu, & croire en Dieu, en sa Prouidence, en sa Puissance, en sa Misericorde, en sa Sagesse, en sa Iustice, en sa Verité, en toutes les perfections qui conuiennent à cette Majesté souueraine, c'est commencer de s'en approcher. Dieu est au S. Sacrement d'une façon plus expresse qu'il n'est es autres choses, où il est par essence, par puissance, & par presence; car il y est par l'vnion personnelle, avec l'humanité de I E S V S-CHRIST presente sous les especes. L'Humanité est sous les accidens, la Diuinité en l'Humanité; tellement que Dieu y est doublement caché, & sous le Sacrement, & sous la chair du Redempteur. Si donques la foy est des choses cachées & ineuidentes, Dieu estant en ce mystere, en la qualité que le represente le Prophete, vn Dieu vrayement caché, caché aux yeux de la chair, caché de plus aux yeux de l'esprit, s'ils ne

1. Consideration.  
*Accedentem ad Deum oportet credere.*

*Verè  
Deus  
absconditus.*

font esclairés d'autre lumiere que de la raison naturelle, il faut la lumiere surnaturelle de la foy pour l'y contempler, & le mouuement surnaturel de la foy pour y tendre. O mon ame, Dieu est vrayement en ce mystere, mais il y est caché. Approche-t'en avec la foy qui a deux qualités, l'ineuidence, & la certitude; l'ineuidence, parce que son object est caché; la certitude, parce qu'il est veritablement. Tu n'y verras pas Dieu, parce qu'il ne s'y monstre pas; mais tu l'y gousteras, tu l'y sauoureras, parce qu'il y est, & quoy que ta foy ne l'y voye pas, comme estant obscure, & auueugle, elle l'y trouuera, comme estant du tout assuree. Que t'importe-il de le voir, pourueu que tu le tiennes? *te le tiens, & ne lascheray pas la prise*, dit l'Espouse des Cantiques. Approche-t'en par la foy, prend-le par la manducation, tien-le par l'amour, conserue-le par la fidelité, & ne lasche jamais vne si heureuse prise par vne inconstance ingrate & malheureuse. Ce qui doit assureer ta foy, c'est sa parole qui te declare deux choses, son vouloir, &

*enui  
s, &  
di-  
mittam.*

son pouuoir ; son vouloir en ces termes euidents & manifestes. *Ma chair est vrayment viande ; le pain que ie donray c'est mon corps ; Cecy est mon corps ;* son pouuoir en ce qu'elle te dit, qu'il peut tout ce qu'il veut : *Il a fait tout ce qu'il a voulu,* dit le Prophete. Et partant si tu ne peux ny douter de sa toute-puissance, ny reuoquer en doute sa volonté si expresse & si claire par sa parole ; quelle occasion te reste d'hesiter, puis qu'il peut tout ce qu'il veut, & veut tout ce qu'il assure, & assure sans enigme, & sans obscurité la reelle presence de son corps en ce diuin Sacrement ? Croy sans hesitation à ton Dieu qui parle sans ambage. Apporte vne ferme foy à vne verité si certaine, vn entier consentement à vne si solide autorité. Croy à Dieu, & reçois Dieu. Acquiesce à sa parole, & participe à sa chair. Il veut estre luy-mesme le salaire de ta foy, la couronne de ton obeïssance.

2. Que la pureté de la conscience doit accompagner la fermeté de la foy. *Quel homme s'esprooue luy-mesme, & qu'il mange ainsi de ce pain sacré,*

Ioan. 6.  
Luc. 22

*Omnia  
quęcum-  
que vo-  
luit fe-  
cit.*

2. Con-  
sidera-  
tion  
*Probet  
seipsum*

*homo, &  
sic de  
pane illo  
edat.*

*I. Cor.  
II.*

*Laua-  
mini  
mundi  
estote,  
Auferte  
malum  
cogita-  
tionum  
vestrarū  
ab ocu-  
lis meis.  
II. c. I.*

*Appro-  
pian-  
t super me  
nocent s:  
ut edāt  
carnes  
meas.  
Rf. 26.  
I. Cor.  
II.*

dit l'Apostre. L'espreuue de soy-  
mesme se fait par l'examen de sa con-  
science, & si l'on y trouue quelque  
ordure & quelque tache de peché, il  
faut passer de l'examen à la contri-  
tion, confession & satisfaction, pour  
se presenter espuré par les larmes de  
la penitence, & par le lauoir de l'ab-  
solution, deuant celuy qui nous  
crie par son Prophete: *Laués-vous,*  
*soyés nets, ostés de deuant mes yeux la*  
*malice & l'impureté de vos mauuaises*  
*pensées. O indignité de ceux qui*  
*osent comparoistre impurs deuant le*  
*Par, impudiques deuant le Vierge,*  
*contaminés deuant le Lys, loups de-*  
*uant l'Aigneau, profanes deuant le*  
*Sainct des Sainctz, rebelles deuant*  
*le Roy, pecheurs deuant Dieu, cri-*  
*minels deuant leur Iuge! N'enten-*  
*dent-ils pas le sanglant & amer re-*  
*proche qu'il leur fait par le Prophe-*  
*te; Les iniustes & pecheurs s'approchent*  
*& se vuent sur moy sans aucune reuerence,*  
*pour manger ma chair? Ne craignent-*  
*ils pas le tonnerre menaçant de la*  
*voix Apostolique; Celuy qui mange in-*  
*dignement ce sacré Corps, il mange son iu-*  
*gement? Adam n'eut licence de man-*

ger du fruit de l'arbre de vie que  
tandis qu'il conferua l'innocence &  
la justice; & il n'est loisible qu'à ceux  
qui sont en estat de grace & de pu-  
reté, de participer à ce Sacrement,  
qui donne le fruit de l'immortalité.  
Que si ceux qui ont l'ame contami-  
née de quelque tache mortelle sont  
si temeraires que de s'en approcher,  
sans estre plustost purifiés par la pe-  
nitence, ils trouueront non l'espée  
flamboyante du Cherubin pour les  
chasser, comme Adam apres son of-  
fense, mais les menaces tonantes de  
l'Apostre enflammé du zele de Dieu,  
pour leur denoncer la sentence de la  
mort eternelle, & la main de Dieu  
estendant le glaiue de sa Iustice pour  
l'executer. Espure-toy donques, ô  
mon ame, dans les eaux de la peni-  
tence, dans le feu de l'amour, dans  
la fournaise des saintes Medita-  
tions, & considere que la manne, fi-  
gure de ce Sacrement, estoit gardée  
dans vn vase d'or, pour t'enseigner  
par l'honneur qu'on portoit à l'ima-  
ge, la reuerence que tu dois à la  
verité.

3. Que l'humilité du cœur se

3. Con-  
sidera-  
tion.

doit joindre à la pureté de la conscience; car si, comme dit l'Écriture, Dieu donne sa grace aux humbles, quelle faueur peuuent esperer les enflés & les superbes de l'autheur de la grace qui est en ce Sacrement? Sur qui descendra mon esprit, si ce n'est sur l'humble? dit Dieu par son Prophete; & sur qui versera ses influences la chair du Fils de Dieu, que nous receuons en ce mystere, sinon sur les ames humiliées? La rosée tombe dans les vallées, & la grace de ce Sacrement figuré par la manne qui couloit du Ciel en forme de rosée, ne se communique qu'aux esprits abaissés, cōme les valons, dans la cognoissance d'eux-mesmes. C'est le Lys des vallées, la fleur des ames humbles, qui fuit les montagnes, & abomine les cœurs esleués & presomptueux. C'est la fontaine des eaux viues, qui demande non des vaisseaux pleins qui reiettent ses eaux, mais des vaisseaux vuides qui les reçoient, non des ames remplies de leur propre sens, & de leur propre estime, où l'esprit de Dieu ne trouue pas de place pour y mettre ses dons, ses lumieres & ses

*Humili-  
bus dat  
gratiã.  
Iac.*

*Super  
quem  
descēdet  
spiritus  
meus,  
nisi su-  
per hu-  
mitem?*

*Lilium  
conual-  
tium.*

verités, mais des ames vuides de leur propre jugement, & de toute vaine opinion de leur suffisance, qui desirent se remplir de Dieu & de ses diuines communications. O mon ame, humilie-toy donques, & enfonce-toy dans l'abyfme de ton neant, lors que tu te presentes deuant le saint Autel, qui est le thronne de la Majesté diuine. Apporte l'humilité deuant la Majesté, l'abaiffement deuant la Grandeur, l'aneantiffement deuant le Tout, le vuide deuant le Plein, l'abyfme deuant l'Abysme, l'abyfme de la profonde connoissance de ta pauureté deuant l'Abysme des richesses infinies.

4. Que la ferueur de l'amour doit parfaire & couronner la preparation. L'Amour a fait ce mystere, l'Amour y doit participer. Le feu engendre le feu, & l'amour demande l'amour. O amour qui as forcé Dieu de se donner aux hommes, n'auras-tu pas la puissance de contraindre les hommes de se donner du tout à Dieu? O mon ame, regarde & admire combien Dieu nous a aimés! Dieu, il s'est fait homme, Homme,

4. Con-  
sidera-  
tion.

nostre viande ! Seigneur, il s'est rendu nostre frere, Frere, nostre pasture ! Que pouuoit faire dauantage la charité ? Dieu s'estre rendu le pain de l'homme ! Dieu s'estre fait la viande d'un vermisseau ! O merueille, i'ay des esclans pour t'admirer, i'ay des affections pour te ressentir, mais ie n'ay pas de paroles pour t'expliquer.

La hui-  
etiefme  
& der-  
niere  
Medi-  
tation  
sur les  
fruits  
de ce  
Sacre-  
ment.

La huietiefme & derniere Meditation gouftera & sauouera les fruits excellens & delicieux que les âmes bien preparées recueillent de la participation de ce Sacrement, qui ne porte pas vn seul fruit, ny vne grace particuliere comme les autres Sacremens, mais toute sorte de fruits, de graces & de faueurs. Sur quoy nous considererons.

I. Con-  
sidera-  
tion.

I. Que ce Sacrement vnit l'homme à Dieu, en quoy consiste sa perfection, & l'y vnit non seulement par grace, par amour, & par accord de charité, mais par vne conjection reelle, intime & veritable, vnissant le Corps du Fils de Dieu à nostre corps, & sa substance à la nostre, pour vnir plus estroitement son cœur

à nostre cœur, son esprit à nostre ame, & accomplir ce que disoit S. Iean. *Qui adhère & se joint à Dieu, est vn esprit avec Dieu.* Quoy de plus grand que d'estre faits vne mesme chose avec Dieu, & de vermissieux que nous sommes par nostre condition, deuenir de petits Dieux par sa beneficence?

*Qui ad-  
heret  
Deo,  
vnus  
spiritus  
est cum  
eo.*

2. Que nous estant donné par forme de viande il nourrit nostre ame, & y opere tous les effects que produit en nostre corps la viande corporelle. La viande delecte le goust, ce Sacrement donne mille delectations au goust interieur; Elle se conuertit en nostre chair, il nous change en l'esprit de Dieu; Elle renforce, il corrobore; elle repare le dechet de l'humeur radicale, il subuient à l'affoiblissement de la grace; elle refait le degoust que cause la chaleur naturelle, il resarcit les rauages du feu de la concupiscence; elle conserue la vie du corps, il maintient la vie de l'ame; elle donne la croissance aux membres, il fait croistre les vertus. Mais il y a cette difference, que la viande corporelle

2. Con-  
sidera-  
tion.

ne peut esleuer la hauteur & grandeur du corps qu'à vne certaine mesure, ny soustenir sa vie que pour vn temps seulement, là où ce pain spirituel fait croistre l'ame en grace, & en vertu de plus en plus, & l'esleue iusqu'à la vie eternelle.

3. Con-  
sidera-  
tion.

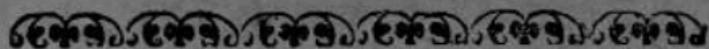
3. Que c'est vn preseruatif & Antidote contre tous les vices, auxquels il oste l'aliment & la nourriture, en diminuant peu à peu la force de la concupiscence; mais principalement il reprime la luxure, qui exerce sur la pluspart des hommes vne si puissante tyrannie, & contre laquelle, comme disoit S. Augustin, le combat est iournalier, & la victoire rare, mesmement pour ceux qui ne s'arment pas de la frequente participation de ce diuin Sacrement cōtre vn si fort ennemi: car si l'esprit ne predomine, il faut que la chair commande, & que la nature suiue sa corruption, si la grace ne la retient. Or qui maintient si puissamment la grace & l'esprit en nous, que la frequente manducation de ce pain des Anges, d'où nous tirons la grace & l'esprit, pour vaincre la nature &

La chair, & qui est destiné particulièrement par la diuine Prouidence pour conseruer & esleuer nostre vie interieure & spirituelle? *Je me suis flestri comme le foin, & mon cœur s'est desseiché, parce que j'ay oublié de manger mon pain, disoit le Prophete; & ceux qui negligent de s'approcher de la saincte Table pour manger leur vray pain, le pain qui leur a esté laissé pour maintenir leur vraye vie, & pour nourrir en eux ce qu'il y a de meilleur en l'homme, qui est l'ame & l'esprit de la grace, ils se fletrissent, se fanent, la chair les brule, la luxure les consume, & ils deuiennent secs, arides, foin & paille, qui prend feu à la moindre amorce, au moindre object, à la moindre tentation.*

4. Que comme ce Sacrement est la mort de tous les vices, il est aussi la vie de toutes les vertus, il affermit la foy, il esleue l'esperance, il enflamme la charité, il maintient la chasteté, il nourrit la temperance, il soustient la force, il inspire la justice, il esclaire la prudence, il perfectionne l'humilité, l'obeissance, la

4. Consideration.

patience, la douceur, la liberalité, toutes les habitudes naturelles & surnaturelles, acquises & infuses; il communique les dons du S. Esprit, & en fait sauourer les fruits, comme estant luy-mesme l'arbre qui les produit; il donne la mortification des delices, l'auersion du monde, le mespris de la vie presente, le desir de l'eternelle, dont il baille les arrhes, les auantgousts & les premices; bref il change insensiblement l'homme charnel en homme spirituel, l'homme terrestre en homme celeste, en qui Dieu regne, non l'homme, la grace, non la nature, l'esprit, & non la chair. O avec quel desir, avec quelle ardeur, avec quelle auidité dois-tu courir à cette source de tous les biens, ô mon ame, si tu aimes ton propre bien. Si ces verités estoient viuement imprimées en ta consideration, aurois-tu jamais ou d'autre desir que d'aller à ce sacré Banquet, ou d'autre plaisir que d'y participer, ou d'autre douleur que d'en estre priuée ?



*Des Processions extra-  
ordinaires,*

CHAP. XIII.



EST VNE ancienne  
coustume de  
l'Eglise de faire  
des Processions ex-  
traordinaires es af-  
flictiōs publiques,  
ou de la guerre, ou  
de l'inondation, ou du tremblement  
de terre, ou de la sterilité, comme  
nous auons indiqué cy-dessus, lors  
que nous parlions des Processions  
en general, & en auons raporté  
quelques exemples remarquables.  
Partant pour n'user pas de repeti-  
tion, nous n'en dirons qu'un mot en  
ce lieu, pour ce qui concerne le par-  
ticulier des Congregations peniten-  
tes; c'est que quand ces grandes &  
rares occasions arriuent, que le Ciel  
nous semble semondre par ses fleaux,  
ou par ses aduertissemens, à le flechir  
par nos sospirs, ou que le Vicaire

de IESVS-CHRIST ouurant par quel-  
que Iubilé les thresors des indulgē-  
ces nous inuite à les recueillir avec  
vne deuotion plus grande & plus  
feruente que l'accoustumée, & que  
tous les Ordres de l'Eglise seculiers  
& reguliers batant le tabour, & des-  
ployant les enseignes, paroissent aux  
champs, & font retentir avec con-  
tention de voix & d'esprit, l'air & le  
Ciel de leurs prieres; pour lors les  
Confrairies penitentes, pour se join-  
dre à cette deuotion publique, &  
imiter tout le corps de l'Eglise, dont  
elles sont membres, sortent aussi de  
leurs Chapelles, esleuent leurs dra-  
peaux, se monstrent au jour, armées  
du sac & de l'oraison, & marchant  
en Procession, adioustent vn grand  
ornement à ces actions solemnelles,  
& vn plus-grand aiguillon à l'ar-  
deur & ferueur du peuple qui les  
regarde. Or d'autant que ces gran-  
des occasions ont ie ne sçay quoy  
d'efficace pour augmenter le zele  
des plus ardans, & pour esueille la  
nonchalance des plus tiedes, & que  
le Ciely verse des benedictions par-  
ticulieres, les Confreres ne doiuent

jamais les laisser eschaper, mais se  
feruir de la faueur du temps, qui d'a-  
uenture ne reuiendra plus pour eux,  
& recueillir promptement la manne  
cependant qu'elle tombe, & que le  
Soleil qui la fait fondre n'est pas en-  
core leué.

*De la visite des Confreres  
malades,*

CHAP. XIV.



A visite des mala-  
des est vne des œu-  
res de misericor-  
de que l'Euangile  
recommande, &  
que le Fils de Dieu  
a promis de recõ-  
penser, *l'estois malade, & vous m'aués*  
*visité*, dira-il le jour du jugement à  
ses predestinés. Mais elle doit estre  
pratiquée particulièrement entre les  
Confreres d'une mesme Congrega-  
tion, puis que la Nature & la Cha-  
rité commandent aux membres d'un  
mesme corps, de compatir mutuelle-

*Infir-  
mus erã  
& visi-  
tastis  
me.*

*Si dolet  
unum  
membrū  
compa-  
tiuntur  
omnia  
membra.*

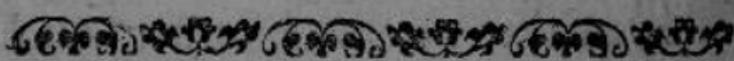
ment à leurs afflictions, & qu'il est  
raisonnable, selon la sentence de l'A-  
postre, que quand vn membre est  
touché de douleur, tous les autres  
soient touchés de pitié, pour le sou-  
lager. Cette visite, que les Confrai-  
ries penitentes pratiquent par leurs  
regles, apporte trois grands biens  
aux malades, consolation à leur mal,  
subsidié à leur pauureté, exhortation  
à mettre leur ame en bon estat par  
les Sacremens de l'Eglise, & se dis-  
poser à vne bonne mort, laquelle  
estant bonne, est l'entrée d'une meil-  
leure vie. Ces trois choses defaillent  
bien souuent à plusieurs malades,  
qui se trouuent en angoisse d'esprit,  
en disette de moyens pour subuenir  
à leur infirmité, & sans aucune pen-  
sée de leur principale affaire, qui est  
le soin de leur salut eternel. Et en  
cecy les Religieux ont trois aduan-  
tages sur les seculiers, c'est qu'estant  
malades en leurs Couuens, ils ne  
sont jamais despourueus ny de con-  
solation pour l'esprit, ny d'assistance  
pour le corps, ny de secours pour l'a-  
me, là où ceux du monde n'ont assés  
souuent ny l'un ny l'autre, & se

trouuent dans le liēt desolés sans consolateur, pauures sans amy, qui les assiste, oublieux de leur salut, sans parent, ny sœur, ny frere, qui les en fasse souuenir; & ce dernier manque d'ordinaire aux plus grands & aux plus riches, à qui les deux premiers surabondent. Car les plus proches de leur chair, sont en cette extremité les plus grands ennemis de leur ame, & ceux qui leur parlēt le moins de songer à eux, se recōcilier à Dieu, se confesser, & receuoir les Sacrements, & traiter serieusement cette derniere affaire, où l'on ne peut failir deux fois, & où la faute d'un moment couste vne eternité de repentir. Les vns restent pour crainte de fascher les parens, les autres de peur d'espouuanter le malade, les autres pour vne vaine apprehension d'empirer son mal, comme si c'estoit tuer le corps que de guerir l'ame, ou s'il valoit mieux les laisser perdre tous deux, que de penser à sauuer le meilleur. Sotte & indiscrete prouidence! Quelques-vns mesmes sont paruenus à cet excés de malice, qu'ils craignent que si le malade est aduert

de pouruoir à sa conscience, il restituera le bien mal acquis, ou fera des legats pies, ou commandera des aumônes, ou ne voudra pas resigner ses benefices à des enfans & à des indignes, ou telles autres choses, selon l'estat & condition d'un chacun; & ainsi pour ne perdre pas vne partie de son bien, ils luy ostent la pensée du salut de son ame, & ne se soucient pas beaucoup qu'il aille partir en Enfer, prouueu que par sa ruine ils puissent regner sur la terre. Voilà de quels amis & parens se trouuent d'ordinaire les malades, non tant assistés, qu'assiegés & persecutés, & d'une persecution d'autant plus couuerte, qu'elle est colorée du voile d'amitié, d'autant plus cruelle, qu'elle s'adresse contre l'ame; tellement que les plus proches font bien souuent l'office des Demons, & tendent à cette heure dernière les plus subtiles embusches. Or quel plus grand bien-fait pourroit receuoir vn pauvre malade, qui est si cruellement & ingratement exposé des siens à vne damnation euidente, ou pour le moins à vn hazard

Hazard manifeste, que si quelque  
vray amy, que la consideration de  
Dieu, non l'interest du monde luy  
ait acquis, qui ne cherche pas son  
heritage, mais son salut, & qui aime  
plus en luy l'ame qui doit viure à  
jamais, que le corps qui tend à la  
mort, luy denonce librement que  
son heure s'approche, qu'il ne faut  
plus penser au temps, mais à l'eter-  
nité, qu'il a vne ame à sauuer, ou à  
perdre, & que c'est le poinct de pen-  
ser à bon escient à la mettre en bon  
estat, s'il veut qu'apres sa separation  
elle rencontre vn estat bien-heu-  
reux ? C'est le plus grand office de  
charité qu'on puisse faire à son pro-  
chain, & ce seruice rendu avec op-  
portunité, a esté souuent le coup de  
la predestination de plusieurs, com-  
me au contraire le defaut de cet ad-  
uertissement donné à propos, est  
pour plusieurs le dernier coup de  
leur ruine. Ceux qui viuent au  
monde ont ordinairement manque  
d'vne chose si necessaire, parce qu'il  
y a peu de vrais amis, & que parmi  
nous l'adulation & la complaisance  
ont pris le titre d'amitié ; mais ces

visites des malades qui sont ordonnées par les statuts de ces saintes Congregations subuiennent à ce defaut; & les Confreres estant visités en leurs maladies reçoient & consolation de la part de tout le corps, & secours temporel s'ils sont pauvres, & secours spirituel par les prieres, & exhortation de pourvoir à leur salut.



*De la sepulture des Confreres trespasés.*

CHAP. XV.



LE corps de l'homme tiré de la terre a esté condamné pour le peché de retourner à la terre. Il en est sorti par origine & par naissance, mais il n'y retourne que par peine & par supplice, & sa sepulture n'est autre chose que l'execution de cet arrest de Dieu prononcé contre luy: *Tu es terre, & tu iras à la terre.* Ainsi apporter, comme font plusieurs, tant

Gen.  
c. 3.

de luxe & de faste. exterieur à l'enterrement du corps, c'est conduire avec triomphe le criminel à son posteau; bastir de bieres de plomb, ou d'argent, c'est ne se contenter pas d'un gibet de bois; embellir & parer les sepulchres, c'est illustrer la potence, de peur qu'elle soit cachée; & tailler sur les tombeaux en marbre & en porphyre les images des morts, c'est les exposer sur leur rouë en veue à tout le monde, & faire à ses amis par honneur, ce que la justice fait aux condamnés par opprobre & par infamie. Les defuncts ne desireront pas de nous telles profusions & pompes superflues, qui seruent plustost à nostre vanité propre qu'à leur soulagement, & qui apres beaucoup de frais, donnent pour tout fruit, aux viuans vn peu de fumée, aux morts nulle consolation. Mais ce qu'ils attendent de nostre fidelité, & demandent de nostre charité, c'est que nous nous souuenions d'employer pour leurs ames & nos prieres & nos aumosnes, & les suffrages de l'Eglise; & pour leurs corps ils se contentent que nous les ren-

dions à la terre avec decence & reuerence , sans autre monstre que celle des ceremonies de l'Eglise, qui n'ont pas vn vain éclat , mais vn appareil tout saint & mysterieux , & qui ne sont pas vne inuention de la vanité pour la pompe , mais de la pieté pour l'instruction. Et certes, quoy que retourner à la terre , soit pour l'homme vne des peines du péché, si est-ce que la misericorde de Dieu qui a promis de retirer vn jour son corps glorieux & immortel de la poussiere , & faire sortir sa gloire de son supplice , a changé sa peine en honneur ; & puis que Dieu le veut restablir, voire avec aduantage, en ses premiers titres d'immortalité, il est raisonnable qu'en mesme temps que nous le portons à la terre, comme executans la sentence de sa condamnation, nous l'y portions avec quelque respect & honneur, non mondain & profane , mais saint & religieux, comme attendans l'arrest de son restablissement. C'est pourquoy tous ceux qui ont eu la foy de la resurrection depuis le cōmencement du monde , tant en la loy de

nature, que depuis en la loy escrite, & maintenant en la loy de grace, ont tousiours esté soigneux de celebrer avec honneur & reuerence les obseques & funerailles des morts, & les porter au tombeau avec des ceremonies, symboles de l'esperance qu'ils en sortiroient vn jour. Et l'vne des maledictions dont Dieu menace l'impie, c'est d'estre enseuely de la sepulture d'vn Asne, ietté sur le fumier, & mis à la voirie hors des portes de Hierusalem. Or que l'honneur de la sepulture qu'on rend aux morts soit vne œeuure agreable à Dieu, il ne faut que l'apprendre de la bouche de l'Ange parlant à Tobie, & l'asseurant que le soin qu'il auoit eu d'enseuelir les morts, voire avec le danger de sa vie contre la defense du tyran, estoit la cause de tant de faueurs & benedictions receuës, & ce qui auoit rendu ses oraisons acceptables deuant la diuine Majesté. Aussi les anciens Chrestiens estoient si ardans & zelés à pratiquer cette œeuure de misericorde, qui est la derniere qu'on peut exercer enuers le corps du prochain,

*Sepultura Asini sepelietur putrefactus & proiectus extra portas Hierusalem. Hier. C. 22. Quando sepeliebatur mortuos, obtuli orationem tuam Domino. Tob. C. 12.*

ne luy restant plus apres la sepulture aucune necessité, qu'ils achetoient à poids d'or, & au prix de leur propre vie les reliques des Martyrs, pour donner avec honneur à la terre ce peu que les grilles, les verges, & les peignes de fer auoit laissé de leurs membres, ou brulés, ou deschirés; & l'affection qu'ils portoient à vne action si charitable surmontoit en leur ame l'apprehension des supplices, l'amour se monstrant plus fort que la mort, & la crainte de la mort cedant à la charité. Les Congregations Penitentes renouuelant en la tiedeur de ce siecle le zele de Tobie & des premiers Chrestiens, ont vn statut exprés, & qui leur semble propre & particulier entre toutes les Confreries; que quād vn Confrere est mort, le corps de l'assemblée assiste à son enterrement, chacun vestu & voilé de son sac, & que les Confreres le portent eux-mêmes, comme Tobie, que l'Eseriture loue principalemēt, parce qu'il portoit de ses mains propres les morts à la sepulture. Ils vont premierement lauer le mort

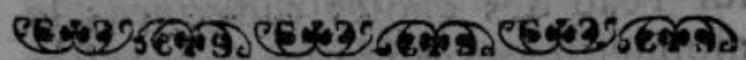
Tob.

c. 2.

aussi-toſt qu'il eſt expiré, & puis l'enſeuelliffent non dans vn ſuaire, mais dans le ſac de la penitence, qu'il a porté durant ſa vie; eſtimant qu'un Soldat ne peut eſtre plus honnorablement enſeuely que dans ſes armes, ny vn Religieux que dans ſon habit, ny vn Penitent que dans ſon ſac, à fin que l'inſtrument de ſon combat ſoit la marque de ſa victoire. Le jour de la ſepulture ils diſent l'Office des Trespassez dans la Chapelle, vont en corps à la maiſon du mort, comme nous auons dit, prennent le corps, le portent par les ruës, aſſiſtent à l'Egliſe pendant le ſeruice, le conſignent à la terre, chantent vn faux bourdon ſur ſon tombeau, & puis s'en retournent en Proceſſiõ. C'eſt l'vne des actions plus religieuſes & plus chreſtienes qui ſe pratiquent en ces aſſemblées, & l'un des plus uiſtans motifs qui portent toute ſorte d'eſtats à s'y faire aggreger; veu que chacun deſire d'eſtre aſſiſté de la preſence & des prieres de pluſieurs en ce dernier deuoir que nous pouons recevoir des hommes, & en ce beſoin

extreme, que nous auons de beaucoup d'intercesseurs pour impetrer plustost la misericorde de Dieu. Tellement que les Cōfreres doiuent estre soigneux entre tous leurs autres exercices, de rendre ce dernier office aux defuncts, office agreable à Dieu, loué des Anges, estimé des hommes, desiré de tous, necessaire à ceux qui n'ont plus d'autre necessité ny d'autre communication avec nous que celle des prieres. Et puis chacun doit penser que selon le mot Euangelique, il sera mesuré comme il mesurera les autres, & que s'il rend fidelement ce dernier deuoir à ceux qui passent deuant luy, il obligera ceux qui suiuront à luy rendre la pareille. Mais pour fournir quelque entretien à la deuotion des Confreres qui sont frequens à ces Processions des morts, i'ay voulu tracer, ou plustost indiquer en ce lieu les matieres de trois petites cōsiderations; la 1. pour s'entretenir quand on va de la Chapelle à la maison du mort; la 2. quand on porte le corps de la maison à l'Eglise; la 3. quand la Procession s'en

retourne de l'Eglise à la Chapelle; car pour la station qu'on fait dans l'Eglise en la presence du corps, il n'est pas besoin d'auoir d'autre pensée que l'attention au seruice qui se celebre.



*Considerations pour s'entretenir és Processions des morts.*

CHAP. XVI.



ORTANT de la Chapelle vestu du sac pour aller vers la maison du defunct tu pourras entretenir ton esprit de ces con-

siderations.

Helas! ie vay faire pour autruy i. Con-  
ce qu'on fera bien tost pour moy- sidera-  
mesme. Cette vie est vn fleuve cou- tion  
lant & rapide, où l'vn flot chasse quand  
l'autre, l'vn passe, & l'autre suit, & la Pro-  
sa suite n'est qu'une fuite, qui le fait cession  
va de

la Cha-  
pelle à  
la mai-  
son du  
mort.

*Omnes  
sicut  
aqua di-  
labi-  
mur.*

esvanouir des yeux aussi-tost qu'il commence de paroistre. *Nous coulons tous comme l'eau*, dit l'Esprit de Dieu dans l'Escriture. Et ce qui est pis, nous sommes vne eau qui coule sur l'eau; nos jours sont vne eau fluante sur l'eau des choses caduques; le monde est vne eau fuyante, & nostre vie vne eau qui fuit sur le monde fuyant. Quelle fermeté peut auoir l'eau sur l'eau, l'inconstance sur l'inconstance, la vanité sur la vanité, l'ombre sur l'ombre, le mortel sur les choses mortelles & mourantes tous les jours? Que doit attendre vne maison branlante sur vn fondement ruineux? O mon ame, cherche pour bastir vn fondement plus assure, & pour loger vne maison plus ferme. Ne fonde pas tes pretentions sur le monde qui te quite, ne loge pas tes affections en la chair qu'il te faut quitter. Tu n'es dans ce corps qu'hostesse, dans ce monde que pelerine. Ne fais pas ta maison de ton hostellerie, ny ton séjour de ton passage. Use de ce corps comme par emprunt, de ce monde come par necessité, de tous deux comme

par mespris, & aspire à Dieu seul par affection & pretention. Ne vois-tu pas, ô mon ame, qu'en ce mesme temps que nous allons vers ce mort, nous allons à la mort? Ces mesmes pas qui nous portent vers sa biere, nous approchent de la nostre, & tandis que nous allons aux funerailles d'autruy, les nostres se preparent & s'aduancent.

Après auoir fait les prieres accoustumées dans la maison du defunct tout à l'entour du corps, tu pourras continuer ton entretien interieur par ces considerations, ou autres pareilles, tandis qu'on portera le corps de la maison à l'Eglise.

Voy donques, ô mon ame, il te faut chercher vne autre maison, puis que la mort menace à tout moment de te chasser de la maison de ce corps, pour y loger en ta place les vers & la pourriture. Helas! en cette chair où tu habites, la corruption habitera dans peu de jours! en cette teste où tu exerces de si nobles fonctions, les vermisseaux trouueront leur curée! la mort qui a droict, à cause de ton peché, de te chasser de

2. Consideration quand on porte le corps de la maison à l'Eglise.

cette loge t'en depossedera bien tost, & en vn moment la maison se trouuera sans hoste, & l'hoste sans maison, si tu n'as songé de bonne heure à ta retraite. Viens-tu pas de voir ce corps que nous conduisons à la sepulture? La mort en a chassé l'ame, qui l'autre iour y habitoit, & nous allons le donner en proye à la terre & aux vers, qui tantost s'en empareront. Si l'ame qui en estoit l'hostesse, & qui s'en voit ores bannie, a usé de prouidence pour se bastir dans le Ciel, par les bonnes œuures, vne habitation plus assuree, elle a gagné beaucoup au change, elle est passée du corruptible à l'incorruptible, elle a laissé sa cahuete à la mort pour entrer au temple de l'immortalité, & ne regrette pas vne cabane de paille, regnant dans vn Palais d'or; puis que, comme dit S. Iean en l'Apocalypse, toutes les murailles de la Cité celeste sont basties d'vn or tres-pur, qui en signifie l'éclat, le prix, & l'incorruption. Mais si par malheur elle n'auoit pas songé comme il faut à son depart, où iroit-elle maintenant, chassée du

*Omnes  
muri  
eius ex  
auro pu-  
rissimo.*

corps, bannie de la terre, priuée de l'entrée du Ciel? Où se cacheroit-elle? Où fueroit-elle deuant la face de son Iuge courroucé? O mon ame, presume quelque chose de mieux de l'ame de ton prochain, mais crains ce malheur pour toy-mesme, à fin que la crainte te garantisse du coup. Inuoque pour l'ame de ton frere la misericorde de Dieu, mais propose-toy sa Iustice deuant les yeux, pour ne te laisser pas seduire aux blandices de cette chair, qu'il te faudra laisser demain en partage à la terre; mais te bastir dans le Ciel par la penitence, par les aumosnes, par vne bonne & saincte vie vn immortal tabernacle.

Le seruice estant acheué, & le corps mis sous la terre, tu pourras t'entretenir en cette façon, tandis que l'ame s'en retournera vers

elle.

auons laissé sous la terre le  
nostre Confrere; mais nous  
au le quitter, sans se bou-  
us suit, & sans dire mot il  
elle, & bien tost nous rap-  
Qu'auançons-nous de fuir,

3. Con-  
sidera-  
tion  
quand  
la Pro-  
cession  
s'en re-  
tourne

de l'E-  
glise à  
la Cha-  
pelle.

puis que l'euader nous est interdit, que la mort nous assiege de tous costés, & que nous portons nous-mesmes son venin en nos humeurs, sa force en nos veines, ses armes en nos entrailles ? Quelle esperance de se sauuer d'un ennemi qui a des intelligences dans le cœur de la ville, & avec qui les Citoyens mesmes conspirent ? Tout ce qu'il y a dans nous, & autour de nous conspire contre nous, & tout ce qui nous donne la vie nous prepare la mort. La chaleur naturelle nous fait viure, & c'est elle qui consume nostre humeur radicale; la viande nous nourrit, & c'est elle qui remplit nostre corps de corruption; l'air nous fait respirer, & c'est luy qui nous infecte. Quel moyen de durer long temps en vn estat si fragile, puis que les instrumens de nostre conseruation deuiennent insensiblement les outils de nostre ruine, & ne font en nous conseruant que nous destruire ? Que ne fera le venin, puis que le pain nous empoisonne ? Ne bastifons pas, ô mon ame, les esperances d'une longue vie dans le Royaume

de la mort, où elle commande à baguette, où nos propres humeurs sont à sa solde contre nostre propre corps, où toutes choses nous attaquent, où le Soleil qui nous esclaire nous tuë, où la terre qui nous soustient nous engloutit, où tous les lieux & tous les moments nous sont suspects, où la mort est aux vieillards à la porte, aux ieunes en embusche, à tous aux aguets & surprises.

*Des exercices que les Confreres sont exhortés par les regles de pratiquer chacun en son particulier.*

CHAP. XVII.



YANT parlé iusqu'icy des exercices que les Confrairies Penitentes pratiquent en corps & en assem-

llée, soit dedans, soit hors de leurs Chapelles, il faudroit traiter maintenant des exercices que chacun des Confreres est exhorté par les regles de pratiquer en particulier, veu qu'il ne suffit pas d'estre penitent dans la Chapelle, ou par la ville és Processions, si l'on ne l'est dans la maison, & qu'il ne faut pas imiter les jouëurs de Comedies, qui se retirans du theatre, vont despoüiller chez eux la personne avecque l'habit. Les Confrairies ne sont instituées en l'Eglise, qu'à fin que ceux qui vivent en l'estat seculier ayent les moyens, les exemples, les motifs, l'adresse, la facilité de mieux observer les commandemens de Dieu, & de mener vne vie digne du nom Chrestien, chacun en sa profession, en sa famille, au rang, & en la place qu'il tient en l'ordre de la societé civile. C'est pourquoy, outre les exercices pratiqués en general par tout le corps en chaque Congregation, il y en a d'autres que chacun des Confreres doit mettre en vsage à part-foy, & dans le train ordinaire de sa vie, pour maintenir & augmē-

ter de plus en plus en son ame l'esprit de la deuotion. Et les exercices particuliers que les Confrairies Penitentes recommandent à chacun de leurs membres se reduisent à ceux-cy; ieusnes volontaires, mais discrets & moderés; confessions & communions frequentes, vne fois au moins tous les mois, & és festes principales; l'assistance au sainct sacrifice de la Messe tous les jours, s'il se peut faire; le bon propos de seruir Dieu tous les matins, & l'examen de la conscience tous les soirs; la pratique journaliere de l'Oraison & mentale & vocale; la fréquence és Messes Parroissielles, és Predications, és deuotions publiques; les visites des prisons, des hospitaux, des malades; les aumosnes, & œuures de misericorde; le soin de regler sa famille, ses seruiteurs, ses affaires, ses contracts, ses commerces, sa charge, soy-mesme, selon la loy de Dieu; la fuite des occasions du peché, des berlans, des cabarets, des danses, des theatres impudiques, des conuersations dangereuses; l'edification du prochain par le

bon exemple, la garde de son ame propre par vne circonspection soigneuse & vigilante, & en tout le zele de la gloire de Dieu par vne pure & droite intention. Mais d'autant que plusieurs ont traicté de tous ces sujets és Introductions, Acheminemés, Adresses à lavie deuote, & que ie ne me suis proposé de parler en ce liure que de ce qui touche proprement & particulièrement les Confrairies Penitentes, ie ne me veux pas estendre sur l'explication de ces exercices qui doivent estre communs à tous les Chrestiens, & me cõtente de les auoir indiqués. Outre que si Dieu me dõne la vie, & que ie voye par l'experience que mes escrits & mes veilles soient en quelque facon agreables & profitables au public, ie pourray bien adiouster vn jour aux liures de tant d'excellens Autheurs, qui ont traicté sous diuers titres cette matiere de l'adresse particuliere de chaque Chrestien, quelque petite piece de mon inuention.

*Des Indulgences accordées  
aux Confrairies Peniten-  
tes par les souverains Pon-  
tifes, & la conclusion de  
cette œuvre.*

CHAP. XVIII.



A moisson est le but du laboureur, le gain, du marchand, la despoil-  
le & le butin, du soldat, & en tous les estats le travail

a pour fin la recompense & le salaire. Ainsi le Penitent se propose en tous ses travaux la fin, le but, & le fruit d'iceux, qui est le Royaume du Ciel, que Dieu promet pour couronne à la penitence. Mais tout ainsi que le soldat avant que paruenir à son but principal, qui est quelque riche butin, ou quelque charge honorable & glorieuse, reçoit tous

les mois la solde, comme pour ar-  
rhes & premices de la remuneration  
du Prince; Pareillement le Penitent  
qui combat en la milice de Dieu  
sous le drapeau de la Croix, auant  
que receuoir son dernier prix, qui  
est la palme de l'immortalité, ne  
manque pas cependant d'estre payé  
de la solde des consolations spiri-  
tuelles, & des Pardons & Indulgen-  
ces; à fin que cela serue & d'aiguil-  
lon à son combat, & de soustien à  
son traual, & de gage à son espe-  
rance. En quoy nous pouuons reco-  
gnoistre combien ces Confrairies  
sont en recommandation aux sou-  
uerains Pontifes, qui desirant d'y  
attirer plusieurs, comme à des semi-  
naires de la pieté Chrestienne, les  
ont enrichies de mille graces & thre-  
sors spirituels, recompense reseruée  
aux trauals de la penitence, puis  
que l'indulgence est le fruiet du re-  
pentir, le pardon le prix des larmes,  
& que la grace, non plus que la  
gloire, n'est que pour les Penitens.  
Et ce n'est pas tout que les Papes  
ayent tesmoigné leur affection en-  
uers ces assemblées par la largesse

des Indulgences concedées avec plenitude le jour de la reception en la Confrairie & à l'heure de la mort; mais en outre pour les fauoriser & authoriser dauantage, il les font fleurir sous leur protection particuliere en Auignon & à Rome, où la pourpre des Cardinaux ne desdaigne pas de se cacher sous la toile d'vn pauvre sac, plus esclatante en cette humilité que dans le lustre de sa gloire.

Fleurissez doncques en honneur, en pieté, en zele, en perseuerance, ô congregations Penitentes, puis que les deux puissances qui soustiennent l'Vniuers, la spirituelle, & la temporelle, conspirent pour vous affermir, celle-là par son approbation, par ses Indulgences, par ses thresors, celle-cy par sa protection, par sa defense, par ses Edicts. Trióphiez glorieusement sur ces heureux auspices des dents de l'enuie, des morsures de la calomnie, du venin de la malice, des persecutions du monde, des efforts de l'Enfer. Et pour oster à vos haineux toutes les prises qu'ils pourroient auoir

sur vous, conformez vos actions à vos regles, car c'est le plus fort bouclier qui vous puisse mettre à couvert des traicts & des flesches de toutes les detractions; tous vos Statuts estant si saincts, & si allignez au droit niueau de la pieté Chrestienne, que si comme ils sont escrits en lettres mortes dans vos liures, ils paroissent transcrits en caracteres viuans en la pratique de vostre vie, leur seul esclat suffira sans autre replique pour imposer le silence aux langues calomnieuses. Seruez-vous doncques des moyens que vos constitutions vous prescriuent, pour produire avec moins d'empeschement & plus de perfection que le cõmun des Chrestiens, les fruiets de la penitence, & tesmoignez par vne vie plus eminente, vostre profession plus parfaicte. Voyez l'origine, la signification, l'obligation de vostre nom, & tachez d'y respondre par la pureté de vostre vie, pour ne porter pas comme les sepulchres le nom de ceux qui ne sont plus. Frequentez vos retraites, imitez vos patrons, reue-

Brief  
Epilo-  
gue de  
tout ce  
qui est  
cõtenu  
en cet  
œuure.

stez-vous de vos armes, combattez la vanité du monde avec la vilité du sac, la force du Diable avec le Chapelet, marque de la priere, la rebellion de la chair avec le Cordon, symbole de la continence, avec la cilice, & la discipline, instrumens de la mortification. Pratiquez les exercices des Vendredys, ou autres iours destinez par vos regles. Renouuelez la censure des mœurs, celebrez avec deuotion les solemnitez de vos festes & de vos octaues; apportez à la Psalmodie la ferueur, à la musique la moderation: à la Predication l'obeissance: aux actions secretes l'humilité: aux publiques la droicte intention: à l'ornement de vos Chappelles la visée à honorer Dieu: aux visites des prisons & des hospitaux la charité, aux Processions la modestie, aux visites des malades, sepultures, & prieres pour les morts, l'assiduité: au gain des Indulgences accordées à vos Confrairies, la diligence & la preparation, & recherchez en toutes choses le salut de vos ames, l'edification du prochain, la bonne

672 *Des Confreries Penitentes.*

odeur de vos Congregations, l'honneur de l'Eglise, & la plus grande gloire de Dieu.

F. I. N.



*De la conuenance du gris  
avec la penitence.*

CHAP. VII.



**S**AINCT Iean le  
Citoyen du de-  
sert, la trompet-  
te, & l'exēplaire,  
le Predicateur, &  
le Patrō de la pe-  
nitence, portoit pour robe vne haire  
tissuë de poils de Chameau, animal  
dont la despoüille est grise; tellemēt  
que son habit estoit gris, & de la  
couleur du sac que prend la bande  
sacrée qui l'a choisi pour cōducteur.  
Que si les Soldats doiuent prendre  
la liurée du Capitaine, quelle cou-  
leur plus conuenable aux sectateurs  
de S. Iean, que le gris qui couuroit  
S. Iean? gris empruté de la despoüil-  
le d'un animal laborieux, & nay  
pour porter les charges, pour signi-

## Des Confreries

*Tollat  
cruce[m]  
suam, &  
sequa-  
tur me.*

fier les traux du Penitét qui cour-  
be les espauls sous le fardeau de la  
Croix, afin de suiure IESVS-CHRIST.  
Et certes, puis que le Heraut de la  
penitence s'est vestu de cette cou-  
leur, que non la pompe des Villes,  
mais l'austerité du desert luy a four-  
ni, & qu'il a pris de la rudesse d'un  
poil piquant de Chameau, non de  
l'ambition, ou delicateffe du luxe,  
qui peut douter que ce ne soit le  
symbole de cette vertu qu'il pres-  
choit par sa parole, & qu'il môstroit  
par son exemple? Cette couleur re-  
presente les cendres, qui par l'usage  
de tous les siecles depuis le cōmen-  
cement du monde, ont esté les mar-  
ques, & les instrumés de la peniten-  
ce. Car en la loy de nature, Iob tes-  
moigne de soy-mesme qu'il faisoit  
penitence en la cendre; & ailleurs, il  
dit qu'il auoit couuert toute sa chair  
de cendres: si bien qu'il auoit fait  
comme vn habillement de cendres à  
son corps, & qui eust veu Iob en cet  
estat, il eust veu ce vray Penitent af-  
feublé d'un yestement de cendres,  
comme d'un sac de couleur grise, fa-  
çonné sans artifice des mains de la

*Agopā-  
nitentiā  
in fa-  
uilla &  
cinere.*

*Iob. c.  
42.*

*Operui  
cinere  
carnem  
meam.*

*Iob. c.  
16.*

## *Penitentes.*

penitēce. Ne vous semble-il pas que les Penitens vestus de cette liurée, peuent dire le mesme que Job, Nous auons couuert nostre chair de cendre; le feu de la cōtrition brule dans nostre cœur, la flamme d'vne ardante confessiō de nos pechez s'est euaporée par nostre bouche: & voicy les cendres de la satisfāction qui en restent sur nostre corps en ce sac de couleur mortifiée. Vous estonnés-vous si l'ardeur & la flamme nous ont laissé les cendres? si la cōtrition & la confession produisent les œures satisfāctoirs? si d'un interieur brulant, le dehors paroist encendré? & si apres que le feu de la penitence a sacrifié les ames, les cendres couurent les corps? Heureux, ô vous, qui comme Job faites penitence en la cendre, & dont la chair comme la sienne s'enseuelist dans la cendre! heureux, si la pratique de la chose signifiée respōd au signe exterior! heureux! car il vous arriue comme au Phœnix qui renaist de la cendre apres qu'il est mort dans le feu: & si vous mourez au peché dās les flammes de la penitence, vous reuiués à

## Des Confreries

Dieu des cédres de la mortification:

*Quasi  
morien-  
tes &  
ecce vi-  
uimus.  
2. Cor.  
c. 6.*

*Nous sommes comme mourans; & voicy  
que nous vivons,* dit l'Apostre; voire  
cette mort nous fait viure, puis que  
la mortification de nostre chair est  
la vie de nostre esprit.

Après en l'estat de la loy escrite,  
tous ceux qui jamais ont fait penité-  
ce, ont emprunté les cendres pour  
humilier leur corps, & pour expri-  
mer l'humiliation de leur ame; & les  
exemples de cecy sont si frequents  
dans l'Escriture, que la chose n'estât  
que trop vulgaire, la preuue en se-  
roit superflue. Mesme en la loy de  
grace, & depuis l'establissement du  
Christianisme, l'Eglise a retenu l'v-  
sage des cendres és solemnités de la  
penitence publique; car comme nous  
voyons dans Tertulien, on tondoit  
la teste des Penitens publics, & puis  
on la couuroit de cédres; & le vesti-  
ge de cette ancienne coustume reste  
encore parmy nous en la ceremonie  
obseruée le premier iour du Caref-  
me, lors que l'Eglise met les cendres  
sur la teste des fideles pour estre  
tout ensemble & la semonce, & l'en-  
seigne de la penitence, que le temps

*Tertul.  
lib. de  
pen.*

## *Penitentes.*

leur cōmande. Ainsi c'est fort à propos que cette sainte Congregation a pris pour marque de la penitence qu'elle professe la couleur des cendres, se conformant & à la raison naturelle, qui a donné cette liurée aux penitens de la loy de nature, & à l'exemple des Penitēs de la loy escrite qui s'en sont seruis, & à l'usage de l'Eglise, qui baille encore ce symbole aux Penitens de la loy de grace.

Or ce n'est pas sans raison que les cendres sont prises pour signe de la penitence; veu que les cendres viennent du feu, la penitence, du feu du saint Esprit; les cendres gardent le feu qui les engendre, la penitence conserue la grace qui l'enfante: le charbon s'esteint sans les cendres; l'amour de Dieu meurt es ames où la penitence defaut; les cendres nettoient, la penitence purge; les cendres sont ce qui reste des matieres destruites par le feu, & des corps consumés par la mort; & la penitence declare la destruction que la flamme du saint Esprit, & la mortification de la chair font en l'homme spirituel, de l'homme charnel,

## *Des Confreries*

en l'homme celeste de l'homme terrestre , en l'homme penitent de l'homme pecheur : bref , comme parle l'Apostre en l'homme nouveau qui se repare du vieil homme qui se corrompt.



## *De la conuenance du blanc avec la penitence.*

### CHAP. VIII.



**E**ux qui sont baptisés , sont reuestus aussi tost d'une robe blanche en sortant des eaux du baptesme , selon l'ancienne coustume & tradition de l'Eglise , remarquée par tous les saincts Peres , pour monstrier que le Baptesme les a laués interieurement , & que ses eaux viues qui

*Penitentes.*

prennent leur source du cœur de  
IESVS-CHRIST, que la douleur  
& l'amour ont ouuert, & leur force  
du sang précieux & de l'eau  
sacrée qui en a decoulé, ont operé  
dans leurs ames la merueille que  
disoit le Prophete Dauid, *Vous m'ar-*  
*rouserés, Seigneur, de l'eau d'hyssope, & ie*  
*seray nettoyé. Vous me lauerés, & ie pa-*  
*roitray blanchi par dessus la neige. Qui*  
ne sçait que la penitence est vn se-  
côd Baptisme, & comme l'appelle  
S. Gregoire de Naziâze, vn Baptes-  
me de pleurs, où l'ame qui a souillé  
par le peché la robe blanche d'in-  
nocence, receuë au Baptisme de  
l'eau, la laue derechef dans l'eau de  
ses propres larmes, & avec la grace  
du S. Esprit qui efface ses taches,  
luy restitue sa premiere blancheur.  
Faut-il dôcques s'estonner, si com-  
me la robe blanche pare ceux qui  
ont receu la grace du premier Ba-  
ptisme, aussi le sac blanc reuest  
ceux que la vertu du second, qui est  
la penitence, repare, & renouelle?  
Faut-il s'esbahir de les voir sortir  
vestus de blanc du Baptisme des  
larmes, comme les autres du Baptes-

*Asper-*  
*ges me*  
*Domine*  
*hyssopo,*  
*& mur-*  
*dabôr,*  
*lauabis*  
*me &*  
*super*  
*niuem*  
*dealba-*  
*bor.*  
Pl. 50.  
Gregor.  
Naz.  
or. 39.

## Des Confreries

*Greges  
tonfarū  
que af-  
cende-  
runt de  
lauacro  
Cant.  
c. 4.*

me de l'eau? Ce sont les brebis fraîchement tonduës qui montent du lauoir, dont parle l'Espoux des Cantiques, tonduës par le retranchement, & circoncision des vanités du monde pour estre plus semblables à leur Patron, qui est IESVS circoncis, lauées par les pleurs de la penitence, diuin lauoir qu'elles ont trouué dans le desert de la mortification; Elles montent de ce lauoir, s'esleuant de vertu en vertu, & passant de la penitence, qui est le premier degré de l'eschelle du ciel, aux exercices plus hauts de la vie spirituelle: & vous vous estonnés de les voir blanches, apres que la circoncision a retranché, le lauoir espuré, le feu de la deuotion consumé leurs ordures. Heureux penitës, si ces graces signifiées par la blancheur de vostre habit, ont orné vos ames de la mesme liurée qui couure vostre corps, sçauriez-vous auoir choisi de couleur plus propre pour représenter l'estat du vray penitent? Si ce blanc monstre ce que vous estes, Dieu seul en a la cognoissance, & vostre cœur le tes-

*Penitentes.*

moignage; mais pour le moins avec toute assurance, ie puis dire qu'il declare ce que vous deués estre, vous & tous les autres sectateurs de la penitence, & non seulement vous, & eux; mais encore tous ceux qui pretendent au Royaume du ciel, où selon l'arrest & le decret de Dieu, n'entrera rien de pollü, ny de contaminé.

*Nihil  
coinquina-  
tatum  
intrabit  
in regnū  
cælorū.*

La penitence premierement blanchist le pecheur, & selon la promesse de Dieu declarée par le Prophete Isaïe, si ces pechés sont rouges comme la pourpre, ou comme le sang de ce vermissseau dont on teint l'escarlate, elle les rend blancs & nets comme la neige fresche, ou comme la laine nouvelle. Puis que la vertu de la penitence est de blanchir, de quoy peut-elle plus conuenablement se vestir que de blanc? & puis que selon la parole de l'Escriture, les pechés de celuy qui fait penitence deuiennent blancs; quelle liurée peut-il choisir plus conforme que la blanche, pour exprimer en l'habit qu'il porte sur le corps ce que la grace de Dieu fait en son

*si fuerint peccata vestra, sicut coccinum quasi nix debentur, si fuerint rubra sicut vermiculus, velut luna alba erit.*  
II. c. i.

## Des Confreries

ame? Or blanchir les pechés, signifie les effacer entierement, veu que la tache tandis qu'elle demeure, ne peut estre que tache, & la lauer, c'est l'oster du tout: tellement que la penitence blanchissant les pechés, les arrache, & substitue en leur place la candeur de la pureté, ostant à l'ame sa robe polluë, pour luy en donner vne blanche, pure, & incontaminée.

La pureté que la penitence acquiert, est accompagnée de la naïveté & simplicité Chrestienne, que le blanc exempt de tout meslange, & composition des autres couleurs represente parfaitement, & c'est la robe blanche dont Herode reuestit nostre Seigneur pour l'exposer à la risée de ses Soldats, comme aussi la simplicité du juste, qui est l'object de l'admiration des Anges, sert de jouët à la mocquerie du monde. La chasteté qui est la pureté du corps, suit la pureté de l'ame, chasteté figurée par la blancheur des Lys, parmi lesquels l'Agneau celeste prend ses esbats, & ses delices; Lys sur qui les mouches à miel, qui sont les graces du S. Esprit, reposent plus vo-

*ride-  
tur iusti  
simplic-  
itas.*

*Agnus  
pascitur  
inter li-  
lia.*

## *Penitentes.*

fontiers que sur toutes les autres fleurs, & y forment le plus doux miel des consolations spirituelles, qui ne se communiquent qu'à ceux qui renoncent aux charnelles. L'humilité que les saints Peres appellent la chasteté de l'esprit, comme au contraire, la superbe est vne luxure spirituelle, vient apres, & se deriue de la penitence, puis que selon la phrase de l'Escriture s'humilier deuant Dieu c'est se repentir, & luy payer la satisfaction de ses offenses, N'as-tu pas veu Achab humilié? c'est à dire, contrit & repentant, disoit Dieu à son Prophete. Or le blanc qui n'emprunte rien de l'artifice, ny de la pompe & curiosité de la peinture; mais tient tout ce qu'il a de la nature, est le vray me-reau de l'humilité, qui n'affecte pas de paroître, mais d'estre seulement, mettant tout son prix en la verité de sa conscience, & ne mandiant rien de la vanité de l'opinion. La charité mesme, qui est l'vne des filles de la penitence, peut auoir le blanc pour symbole, non seulement parce qu'elle est simple, franche &

*Nonne  
vidisti  
Achab  
bumi-  
liatum.*

## Des Confreries

*Charitas omnia suffert.*  
I. Cor. C. 13.

nuë, comme la couleur blanche sans desguisemēt, ny simulation; ou bien que comme le blanc reçoit toutes les autres couleurs, la charité de mesme embrasse toutes les vertus; comme le blanc souffre tout, aussi la charité patiente porte tout, dit l'Apostre; comme le blanc entre en la composition de tous les corps colorés, la charité pareillement contribue à toutes les actions vertueuses & meritoires; mais encore par ce que le dernier effect du feu qui signifie la charité, c'est de blanchir les matieres combustibles, en les calcinant apres les auoir embrasées & noircies, comme aussi la flamme de la charité qui embrase les ames par la ferueur, & les noircist par l'abjection d'elles mesmes, acheue ses operations en leur laissant la blancheur d'une spirituelle conuersation, & Angelique innocence.

*Exultabitis letitia inenarrabili, & glorificata.*

I'ajoute que le dernier fruiēt de la penitence, est vne joye & allegresse interieure, que S. Pierre appelle vne joye glorifiée, parce qu'elle est le commencement de la gloire future, & glorifie desia les ames par

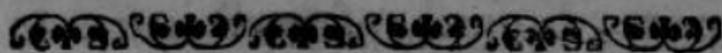
## Penitentes.

vn heureux auantgouſt du Para-  
dis: & nous voyons queles Anges  
ont paru veſtus de blanc quand ils  
ont annoncé la joye de la reſurre-  
ction, que les veſtemens du Fils de  
Dieu ſont venus blâcs comme nei-  
ge, quand il a fait voir à ſes trois  
Apoſtres les arrhes de ſa gloire en la  
Transfiguratiõ, & que S. Ieã en ſon  
Apocalypſe depeint les Eleus avec  
de robes blanches, pour exprimer  
& leur cãdeur, & leur ſaincte lieſſe.

1. Pet.  
c. 1.

*Amicli  
ſolisal-  
bis.*

Apoc.  
cap. 7.



## De la conuenance du noir avec la penitence:

### CHAP. IX.



ISONs vn mot de chacune  
de ces quatre couleurs en  
particulier. La robe de  
ceux qui faiſoient peni-  
rence publique à la porte des Tem-  
ples en l'Egliſe primitiue eſtoit de  
couleur noire, comme nous voyons  
dans Tertulian: tellement que le  
noir eſt la liurée de la penitence par  
l'ancienne inſtitution de l'Egliſe.

*Tertul.  
lib. de  
penitẽ-  
tia.*

## Des Confreries

*Nigra  
sum, sed  
formosa.*

*Nox il-  
lumina-  
tio mea.*

*Tristi-  
tia que  
secundū  
Deū est  
penitē-  
tiam in  
salutem  
opera-  
tur.*

*2. Cor.  
c. 7.*

Et vrayement les rapports mutuels de cette couleur & de cette vertu sont si parfaicts ; que si l'ame penitente elle mesme pouuoit paroître vestuë, elle se presenteroit affublée de noir, comme l'Espouse des Cantiques, noire, & belle tout ensemble, & de qui la noirceur ne garde pas seulement mais engendre la beauté, puis que sa penitence produit la grace qui l'embellist de son esclat, & qu'en elle contre l'ordinaire, la nuit enfante le jour, & l'ombre de l'humilité jette la clarté de la gloire. Car en premier lieu, si comme i'ay desia touché, la douleur est la mere de la penitence, selon le dire de l'Apostre aux Corinthiens, que la tristesse, qui est selon Dieu, opere la penitence pour le salut, qui ne voit que par l'usage de tous les siecles, & de toutes les nations, le noir est la marque & l'enseigne de la douleur? La douleur couure le cœur de tenebres, le noir est tenebreux ; la douleur abat l'esprit, le noir est vne couleur abbattuë ; la douleur fait couler les larmes, la face du ciel quand il est pluuieux &

*Penitentes.*

larmoyant, se monstre sombre & noircie. Voire mesme toute la nature se reuest de noir quand elle est affligée, comme le jour de la passion du Fils de Dieu, l'eclipse du Soleil couvrist d'un noir crespé de dueil le ciel, l'air, la terre, & l'eau, & toutes les creatures compatissantes à leur Createur: & à la fin du monde, le Soleil mesme deuiendra noir comme vn sac de cilice, dit S. Iean en l'Apocalypse, insinuant par ces paroles comme le noir est la propre couleur du sac des penitens, sac noir dont toutes choses, & jusqu'aux rayons du Soleil, s'affeubleront à l'approche du iour du iugement, pour prouoquer par cet objet de dueil les hommes à la penitence. Helas! si l'apprehension de la venüe du juge de l'univers, couvrira le Soleil mesme d'un sac noir pour pleurer les pechés des hommes: les pecheurs n'ont-il pas raison de s'affubler de noir pour porter le dueil de leurs propres iniquités? Si la lumiere deuiendra noire, faut-il que les tenebres ayent honte de paroistre ce qu'elles sont? Le noir est non

*Sol factus est niger tanquam saccus cilicinus.*  
Apoc. c. 6.

## Des Confreries

seulement la liurée de la douleur, mais aussi de l'humilité, fille de la penitence, qui humilie les ames, & les rend obscures & noircies deuant leurs propres yeux : le noir est la couleur qui frappe moins la veüe, l'humilité du penitent se cache des yeux du monde, & pour n'estre pas veüe, elle se rendroit s'il se pouuoit faire, non seulement sombre & obscure, mais encore inuisible; mais ne pouuant disparoitre du tout, elle prend la couleur qui la fait paroître le moins.

Outre que la penitence afflige, & humilie, elle mortifie aussi l'esprit & la chair; & le noir est l'enseigne de la mortification non moins que de l'affliction, & de l'humilité. Le noir est la liurée de la mort, faut-il s'estonner si le Penitent qui veut mourir à la chair & au monde, prend la robe des morts? la chair n'est plus viuante aux plaisirs, la couleur de dueil qui la couvre, declare qu'elle est morte. Sa vie, comme dit l'Apostre, est cachée en **IESVS-CHRIST**, si bien qu'il vit in-

*Mortui  
estis, &  
vita ve-  
stra ab-  
scondi-  
ta est in  
Christo  
Iesu.  
Felix  
nigredo*

## Penitentes.

terieurement à Dieu, & meurt exterieurement au Monde: c'est pourquoy fort à propos la noirceur couvre sa beauté, puis que la mort cache sa vie. Son ame se tient blanche sous le noir de son corps, parce qu'elle est viue sous sa mortification. *Heureuse noirceur*, dit S. Bernard, *qui engendre la candeur de l'esprit, la lumiere de la science, la pureté de la conscience.*

*quæ mētis candorem parit, lumen scientiæ cōscientiæ puritatem*  
D. Bernard.  
serm. 25. in Cant.

Dauantage, la penitence enflamme le Penitent de l'ardeur de la charité, & commençant par la douleur de ses offenses, elle finist par l'amour de Dieu. Et qui ne sçait que la rougeur du feu aboutist à la noirceur du charbon, & que c'est le propre d'une grande flâme, de noircir tout ce qu'elle embraze? ô amour de Dieu, tu es vn feu noircissant tout ce que tu brules, car tu aneantis en leur propre estime les ames qui s'ont éprises de tes celestes brandons! Le Soleil m'a noircie, fanée & decolorée, crie l'Espouse des Cantiques. Le Soleil visible decolore en esclairant, & ce qui semble estrange, sa

*Fusca sū quia Sol me decolorauit.*  
Cāt. I.

## Des Confreries

Lumiere laisse sur la face qu'elle touche la couleur des tenebres, sa splendeur enlaidit, sa clarté obscurcit, & ses rayons teignent en noir. Ainsi fait le S. Esprit, decolorant ceux qu'il illustre, humiliant ceux qu'il illumine, noircissant d'abjection d'eux-mesmes ceux qu'il embellit de graces, & faisant mesme que leur noirceur procede de sa clarté, leur humiliation des cognoissances qu'il leur donne. *Qui croist en science*, dit le Sage, *croist en douleur*; car à mesure que les lumieres diuines s'augmentent en l'ame, la contrition & la penitence y prennent accroissement, si bien que ce diuin Soleil la noircist en l'embellissant, & plus sa grace l'esclaire & l'eschauffe, plus la penitence la seiche & la destrist.

*Quæ ad-  
dit sciẽ-  
tiã ad-  
dit &  
dolorẽ.*

*Peccatũ  
meum  
contra  
me est  
semper.  
Deni-  
grata  
est super  
carbo-*

Diray-ie que le Penitent doit tousiours auoir ses pechés deuant ses yeux, comme le Prophete qui disoit, *Mon peché m'est tousiours present*, & que partant le sac noir, image du peché, que l'Escriture compare à la noirceur des charbons, est vn object

## Penitentes.

non moins fauorable à son obligation, que conuenable à sa condition, pour y voir sans cesse ce qu'il ne doit jamais oublier, & lauer tous les jours de ses larmes ce qui ne peut estre iamais assés expié, comme Dauid qui pensoit continuellement à satisfaire Dieu pour les offenses passées. *Ne sois pas sans crainte du péché pardonné*, dit le S. Esprit dans l'Escriture, aduertissant par ce petit mot les penités de ne perdre iamais la souuenance de ce dont ils doivent conseruer l'apprehension, & continuer jusqu'à la mort la satisfaction.

*nes facies eorum.  
Cogitabo pro peccato meo.  
De propitiatio peccato noli esse sine metu.*

Adjouteray-ie pour fin que la perseuerance estant la principale qualité de la penitence, & la seule qui la couronne, le noir qui ne passe iamais en autre couleur, & ne peut receuoir aucune nouvelle teinture, & qui par consequent est la vraye image d'une ame perseuerante en son saint propos, est aussi la liurée propre du Penitent; afin que la constance de la couleur qu'il porte, l'aduertisse de celle que sa

## *Des Confreries*

vertu doit auoir , & qu'il ne se  
rende pas semblable à ces las-  
ches soldats , qui courent  
sous des habits de fer  
vn courage de  
paille?





D V PATRON  
*des Penitens Blancs.*



T toy Nom sacré  
de IESVS enseigne  
celeste de cette  
bande penitente,  
qui a choisi la cou-  
leur blanche pour  
liurée; n'es-tu pas  
vne plus forte, & plus inuincible  
sauue-garde à cette sainte Con-  
gregation, que ne fust jadis la mar-  
que imprimée avec le sang de l'A-  
gneau, aux portes des maisons  
d'Israël, qui les preserua du glaive  
de l'Ange exterminateur? N'es-tu  
pas le caractere que le Prophete  
Ezechiel veit sur la face des esleus?  
N'es-tu pas le cachet, & le sçeau  
que les Anges de l'Apocalypse  
grauent sur le front des seruiteurs  
de IESVS-CHRIST? Heùreux ô  
vous qui prenés pour patron IESVS  
circoncis, qui verse le sang pour

★

## Des Confreries

ſauuer en meſme temps qu'il prend le nom du Sauueur ! Son nom de **I E S V S** vous promet le ſalut , & ſon ſang le donne à voſtre penitence. Son nom eſt l'aſſurance , ſon ſang le gage du fruit que vos larmes attendent. Son nom vous donne le ſeing de ſa promeſſe , ſon ſang vous en baille les arrhes. Fortunés qui portés pour eſtandard le nom de **I E S V S**, eſcrit du ſang de **I E S V S**, le nom du Sauueur peint du ſang du Sauueur. Son nom vous marque , & ſon ſang vous rachete : l'un vous annonce , l'autre vous acquiert ſa benediction. Grâvés ſon nom dans vos cœurs , appliqués ſon ſang à vos ames. Le nom de **I E S V S** que vous embrassés , eſt rempli non ſeulement de merueilles , mais auſſi de conſolations. Ce nom promet la guerison aux malades , le repos aux affligés , la deliurance aux captifs , la vie aux morts , le ſalut aux pecheurs , la reconciliation , & le baiſer au Penitens. Ce nom remplit la terre de joye , le Ciel de triomphe , le Purgatoire d'eſperance , l'Enfer de terreur. Ce nom fait reſ-

joür

*Penitentes.*

jouir les hommes, tressaillir les Anges, & trembler les Demons, & sous luy toutes choses s'inclinent, les celestes par amour, les terrestres par respect, les infernales par crainte, toutes ensemble par hommage, & reconnoissance. O nom de IESVS, tu es vne huile respandue qui remplis tout l'homme de ta suauité, la bouche de miel, l'oreille de melodie, le cœur de delectation, l'entendement de lumiere, la volonté d'amour, la memoire de joye, tous les sens de douceur, & toute l'ame de Deuotion. O doux Nom, tu ostes la force aux douleurs, l'aigreur aux maladies, l'aiguillon à la mort; les mourans en te prononçant ne sentent pas la violence des derniers assauts; tu es la derniere parole qu'ils forment, quand ils ne peuuent plus parler; le dernier soupir qu'ils respirent; quand la respiration leur a desia failli, tu vis encore en leur cœur qui est le dernier mourant; & quand ils meurent du tout, tu sors de leur cœur comme la derniere flamme d'un flambeau qui s'esteint; & sortant  
tu

*Des Confreries*

tu emmenes & esleues leur ame au salut eternel, que tu promets, ô sacré Nom, à ceux qui sont vrais penitens.



*D V P A T R O N*  
*des Penitens Gris.*



**N**E voyés-vous pas le Precurseur du Sauueur, comme preschant les effects de son nom de IESVS, il crie dans le desert; Voici l'Agneau de Dieu, voici celuy qui oste les pechés du monde; Faites penitence, voici le porteur de la grace, le Royaume du Ciel s'approche. Accourés ô penitens, les sospirs l'assiegent, les larmes le forcent, la violence y fait bresche, & la penitence l'emporte. Cette voix que le Predicateur de la penitence saint Iean fait retentir dans le desert, esueille & attire

## *Penitentes.*

cette troupe penitente, que la couleur des cendres reuest des marques de la mortification. O quel Patron, quel Capitaine ! de qui non seulement la parole, mais plus encore l'exemple, est vne trompette parlante pour les animer à combattre contre leur chair : la lumiere de sa vie qui deuance la voix de sa predication, est comme l'esclair du tonnerre qui precede le bruit, l'austerité dont il afflige sa chair est telle, que la terre dure est sa couche, vne cauerne sa maison, les arbres son toit, la solitude sa frequentation, les locustes son pain, le miel sauuage ses sauces, l'eau froide son breuuage, vn sac tissu de poil rude & piquant de Chameau son habit, vn cilice sa ceinture : bref, il semble non mangeant, & non beuuant selon le tesmoignage de nostre Seigneur: car il ne mange en homme, ny ne boit en homme, ny n'habite en homme, ny ne se vest en homme; & tout ce que la necessité le contraint de faire, il le fait en Ange escarté des affections humaines; & certes comme vn Ange, il

## *Des Confreries*

cherche sa viande en la contemplation de Dieu, sa boisson au lait des consolations diuines, son habitation au Ciel, sa conuersation parmy les esprits bien-heureux, sa vesture en la robe d'innocence. Que vous estes fortunés, ô enfans de ce grand Pere, & Pasteur des Penitens; si comme vostre deuotion l'a pris pour tuteur, vostre vie le prend aussi pour modelle; & si pour vous rendre dignes de ses intercessions, vous vous efforcés d'imiter ses vertus. Il est appelé Ange, voix, & lampe dans l'Escriture; comme Ange, il vous porte le message des volontés de Dieu; comme voix, il fait esclater ses menaces à vos oreilles, comme lampe luisante par l'exemple, & bruslante par le zele, il veut chasser les tenebres de vos yeux, & fondre la glace des vos cœurs. Comme Ange, il est l'Ambassadeur de Dieu pour vous r'appeler; comme voix, il est la trompette pour vous esveiller; comme lampe, il est la lumiere pour vous r'amener. Le Prophete

*Qui fa- dit, Que Dieu fait de ses Anges vn feu  
cis m. bruslant; Que la voix de Dieu renuerse*

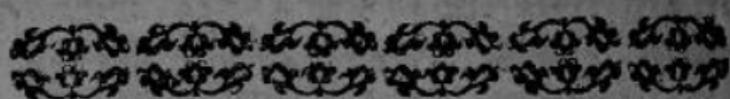
## Penitentes.

les Cedres du Liban ; & que la lampe de Dieu qui est sa parole , radresse nos sentiers esgarés. Et voici que vostre patron saint Iean , comme Ange de Dieu , est vn feu brulant de ferueur qui vous enflamme , comme voix de Dieu vous presche, comme lampe de Dieu vous esclaire.

nistros  
tuos  
ignem  
vrëtem.  
Vox  
Domini  
confrin-  
gentis  
cedros.  
Lucernæ  
pedibus  
meis  
verbum  
tuum.



*Des Confreries*



*DV PATRON  
des Penitens Noirs.*



A Colonne de nuée durant le jour , & de feu durant la nuit, qui conduisoit les Israélites par les destours du desert vers la terre promise, represente la Croix que les Penitens Noirs ont choisi pour phare en la solitude de leur penitence , pour marcher & paruenir heureusement sous sa conduite à la terre des viuans. Car premierement cette Colonne , & la Croix conuiennent en la figure, puis que le propre de la nuée estant de trauerser , & du feu de monter en haut , la rencontre de la nuée allant de trauers , & du feu se pointant en piramide, venoit à former vne croix qui seruoit de phanal à ce peuple , & de figure à la vraye Croix qui  
de-

## Penitentes.

déuoit estre l'estendard des Chre-  
stiens. Apres Dieu estoit present  
dans cette Colonne d'vne presence  
non seulement reele comme il est  
par tout ; mais encore sensible , &  
communicatiue : & c'est en la Croix  
où il fait sentir ses douceurs , & où  
il communique ses graces , & ses  
largesses. Ce n'est pas tout , mais en  
oultre quelques saincts Peres ont dit  
que I E S V S - C H R I S T estoit eni-  
gnatiquement , & figuratiuement  
en cette colonne , & il a esté sur  
la Croix reelemment , & veritable-  
ment enuironné de la nuée de ses  
douleurs , & luisant du feu de sa  
charité. Il parloit au peuple dans la  
Colonne , il parle aux ames sur la  
Croix , & leur reuele les mysteres  
de son amour infini. Là il seruoit  
de phare vers la Palestine , icy de  
conducteur vers le Ciel : là son peu-  
ple le suiuoit par les sentiers aspres  
& raboteux du desert , icy les esleue  
le suiuent par le chemin espineux &  
rude de la mortification. *Qui ven-  
venir apres moy , dit-il , qu'il renonce  
soy-mesme , qu'il porte sa croix , & me  
suive.* Ainsi la Croix où I E S V S -

*In co-  
lumne  
nubis  
loque-  
batur  
ad eos.*

## *Dès Confreries*

CHRIST est attaché pour le salut du monde, estant la guide, & le phare de ceux qui pretendent au port bien-heureux de la gloire, comme la colonne de nuée, & de feu, l'estoit de ceux qui aspiroient à la terre de promesse : c'est fort à propos que les Penitens Noirs ont choisi cette enseigne comme le propre estendard de la penitence, qui reçoit les ames contrites à la sortie de la mer rouge des larmes, & les conduit par le desert fascheux, & difficile de l'imitation de IESVS-CHRIST crucifié, à la terre delicieuse où coule le lait, & le miel des consolations eternelles. Car ils trouvent sur la Croix & le vray modelle de la penitence és douleurs du Fils de Dieu mourant pour le peché, à qui le Penitent veut mourir pour reuiure à IESVS-CHRIST; & en outre la force pour accomplir ce que la penitence requiert, en la grace que la passion du Sauueur a merité pour tous, & que sa misericorde applique à ceux qui le suivent, & l'imitent. Là ils trouvent & l'exemplaire que le Penitent doit  
imi-

## *Penitentes.*

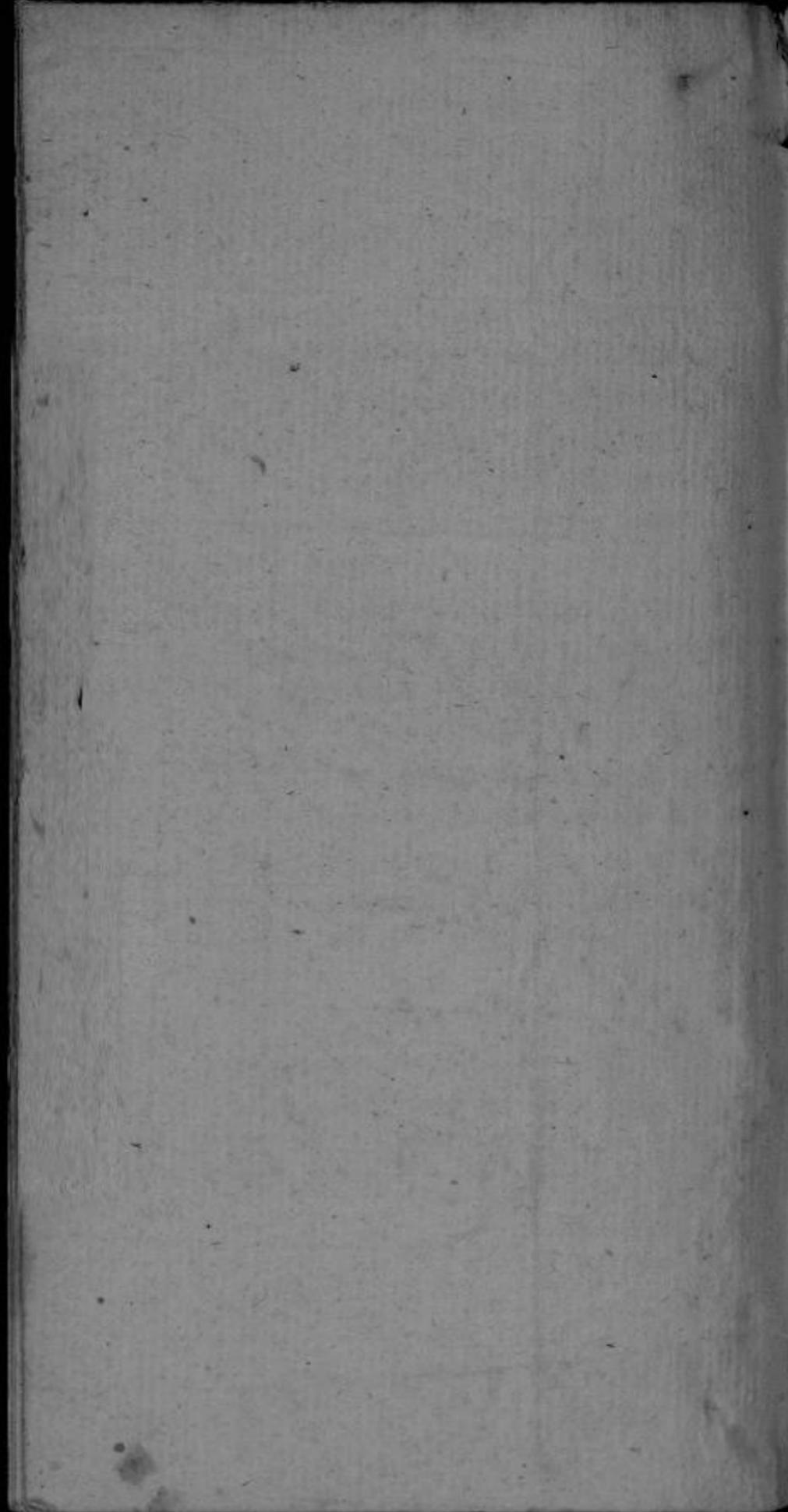
imiter, & le secours pour le pou-  
voir imiter. Là ils contemplent en  
ce que Dieu a souffert pour l'expi-  
ation des pechez de l'homme, com-  
bien l'homme doit endurer pour la  
satisfaction de ses propres offenses,  
& apprennent à n'espargner pas les  
larmes en vn sujet où **LESVS-CHRIST**  
a donné tout son sang, & à ne vou-  
loir pas estre de membres volu-  
ptueux sous vn chef couronné d'es-  
pines. O Croix où Dieu patist tant  
pour le pecheur, tu es le Liure où  
le pecheur repentant voit ce qu'il  
doit patir pour Dieu! tu es le miroir  
où le penitent doit regarder la gra-  
uité de ses pechés, le tableau d'où  
il doit tirer l'image de sa penitence,  
l'arcenal d'où il doit prendre la for-  
ce pour l'accomplir, & les armes  
pour combatre contre soy-mesme!

## *LIVRE II.*









C

150